



HAL
open science

Les émotions en sociologie : cadres théoriques, méthodes et enjeux

Julien Bernard

► **To cite this version:**

Julien Bernard. Les émotions en sociologie : cadres théoriques, méthodes et enjeux. Sciences de l'Homme et Société. Strasbourg University, 2022. tel-04405921v1

HAL Id: tel-04405921

<https://hal.science/tel-04405921v1>

Submitted on 19 Jan 2024 (v1), last revised 23 Jan 2024 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Habilitation à diriger des recherches de l'université de Strasbourg

Les émotions en sociologie : cadres théoriques, méthodes et enjeux

Enquêtes sur le travail autour de la mort et de la santé

Mémoire original de synthèse

Présenté par :

M. Bernard, Julien,

Maître de conférences, Université Paris-Nanterre, Sophiapol

Sous la garantie de :

M. Le Breton, David,

Professeur, Université de Strasbourg, Institut d'études avancées, DynamE

Le 13 mars 2022, à l'université de Strasbourg

Composition du jury :

M. Berthod, Marc-Antoine

Professeur, Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, LaReSS, (rapporteur)

M. Dibie, Pascal,

Professeur émérite, Université Paris-Diderot, URMIS

M. Héas, Stéphane,

Maître de conférences HDR, Université de Rennes, VIPS2

M. Le Breton, David,

Professeur, Université de Strasbourg, Institut d'études avancées, DynamE, (garant)

M. Loriol, Marc,

Directeur de recherches, CNRS, Université Paris-Panthéon-Sorbonne, IDHES, (rapporteur)

Mme Monjaret, Anne,

Directrice de recherches, CNRS, EHESS, LAP, (rapporteuse)

Mme Raulin, Anne,

Professeure émérite, Université Paris-Nanterre, Sophiapol

SOMMAIRE

SYNTHÈSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL	6
Les années de formation et la naissance d'un questionnement sur les émotions	6
Dans les pompes funèbres. Autour de la thèse de doctorat	8
Un post-doctorat sur les risques industriels	11
Recrutement comme maître de conférences et premiers services d'enseignement	13
L'intégration au laboratoire « Sophiapol »	13
L'enquête sur le don du corps à la science	15
Enseigner la sociologie des émotions, ou « enquêter » sur les émotions dans l'histoire et les courants de la sociologie	17
Les responsabilités administratives	19
Une inflexion « santé »	20
INTRODUCTION DU MÉMOIRE DE SYNTHÈSE	22
Thématiques, problématiques et plan du mémoire	22
CHAPITRE 1 : LES ÉMOTIONS DANS LES CADRES THÉORIQUES : ARTICULER LES NIVEAUX MICRO ET MACROSOCIOLOGIQUES	26
Les émotions dans l'histoire des sciences sociales : les conditions sensibles de la modernité	26
Des pôles théoriques	28
Comprendre et intégrer l'effet des émotions dans l'action sociale	30
L'action émotionnelle	30
Actions intériorisées ou élans pour l'action	30
L'irrationalité de l'émotion dans la filiation de l'individualisme méthodologique	31
Dépasser l'opposition émotion / rationalité	33
Un enchevêtrement émotion/cognition	33
Sens donné et « évaluation de la situation » par l'individu	34
Rationalité morale et cohérence identitaire	35
Une qualité « d'adaptation » discutable	36
« Désajustement » et positionnement	38
Contrôle et socialisation des émotions	40
Les risques émotionnels comme justification des normes et du travail émotionnel	40
Construction et limites des dispositions sensibles	45
La socialisation des émotions par ses médiations corporelles et langagières	47
L'intégration du social dans « l'évaluation de la situation »	47
Le sens donné aux sensations	47
L'influence du langage	50

La mise en jeu des émotions dans les situations sociales _____	51
Les émotions et « l'ordre de l'interaction » _____	51
Jeux et enjeux _____	53
Compétence ordinaire ou experte ? L'interrogation du travail émotionnel en contexte professionnel _____	55
La concurrence des sentiments _____	57
Epreuves individuelles et enjeux collectifs _____	57
Accords et désaccords. Les émotions comme objets de jugements _____	59
Dynamiques historiques des régimes émotionnels _____	61
La performativité constructiviste des cadres d'intelligibilité _____	63
Penser ce que l'on ressent _____	63
Construction de l'identité et trajectoire sociale _____	64
Précisions terminologiques _____	65
Conclusion du premier chapitre _____	68

CHAPITRE 2 : COMPRENDRE ET EXPLIQUER : MÉTHODES ET NIVEAUX D'ANALYSE DES ÉMOTIONS

_____	72
La problématisation ancrée _____	73
Le croisement des points de vue _____	76
Les émotions du chercheur « en première personne » : réflexivité et logique de découverte _____	77
« Neutralité » et « objectivité » dans l'approche du terrain _____	78
Les émotions comme leviers de questions : évaluer avec les enquêtés le sens des situations _____	80
Les émotions des enquêtés « en deuxième personne » : comprendre les émotions d'autrui _____	83
La relation à l'autre comme principe _____	83
Soutenabilité et sincérité _____	84
Questions posées et « niveau » de la compréhension _____	85
Les émotions « en troisième personne » : l'analyse de l'attribution d'émotions à autrui _____	88
L'analyse des signes émotionnels par observation _____	88
L'analyse des discours des enquêtés sur les émotions d'autres enquêtés _____	90
Comptes-rendus, variables et catégories d'analyse _____	93
Description ethnographique et écriture _____	93
Engagements corporels, points de tension et de détente _____	93
Concevoir le sensible, sensibiliser les concepts _____	94
Catégorisations et recherche de variables _____	96
Catégories ordinaires et catégories sociologiques _____	96
Exemple de l'analyse des émotions funéraires par et dans un journal de terrain _____	99
De près et de loin. L'influence des dispositifs de constitution et d'analyse des matériaux _____	100
« Quali » et « quanti » _____	100
Appréhender des sentiments par les statistiques. Une enquête sur la perception des risques _____	102
Les variables du sentiment d'exposition au risque industriel _____	104

Une « peur » mal déterminée _____	106
Conclusion du deuxième chapitre _____	107
CHAPITRE 3 : DYNAMIQUES ÉMOTIONNELLES SITUÉES. DES ÉMOTIONS FACE A LA MORT AU TRAVAIL SUR L'ÉMOTION _____	111
De l'émotion face à la mort à la symbolisation _____	112
Aux sources du lien social ? Souci de soi et souci d'autrui _____	112
Le rapport aux morts : trouble métaphysique et complexe émotionnel _____	114
Donner un cadre aux émotions funéraires _____	117
Des émotions mises en commun. Les émotions collectives dans les rituels funéraires _____	120
Théories de l'émotion collective : de l'idée de fusion à celle de rencontre entre subjectivités et dispositifs _____	121
Une approche processuelle : modèle séquentiel et « réalisation de la réalité » _____	125
Meubler le vide de la mort. L'organisation des lieux, des corps et des objets _____	126
Des sentiments en discussion. Corps et rituel autour du don du corps à la science _____	130
Pourquoi donner son corps à la science ? Les motifs des donateurs _____	132
Sentiments des proches, discussions intrafamiliales et attentes de rituel _____	134
Problématique des rituels pour les centres de don de corps _____	136
Ortho et hétérodoxie funéraires _____	139
Une harmonisation bienvenue : le décret d'avril 2022 _____	142
Des émotions « travaillées ». Des émotions des professionnels à la composition de rôle _____	143
Les professionnels face aux cadavres : usages, émotions et mises à distance _____	146
Influence de la finalité de l'action et du cadre sur la perception du cadavre _____	149
Des techniques de mise à distance du « mort dans le corps » _____	151
Les professionnels face aux endeuillés : travail émotionnel sur soi et sur autrui _____	152
Le rapport aux émotions selon la place dans l'organisation _____	152
Tenue, empathie et positionnement _____	153
Conclusion du troisième chapitre _____	158
CHAPITRE 4 : INTERROGER LES ENJEUX DE LA CONNAISSANCE DU TRAVAIL EMOTIONNEL _____	162
Un enjeu de reconnaissance sociale _____	163
Définitions relationnelles et émotionnelles des professionnels de la mort : auto-, et hétéro-identifications _____	163
Retourner les stigmates _____	166
Division et justice sociale des émotions au travail _____	167
Un enjeu de santé. Pénibilités et individualisation _____	170
Les risques de la mobilisation et de marchandisation de la subjectivité des travailleurs _____	170
Les risques d'une individualisation des jugements sur le « savoir-être » _____	172
Un enjeu de sens et de formation _____	174

Sens et fonctions des émotions face aux morts dans les TP d'anatomie _____	174
Les justifications du rôle « psychologique » du travail des pompes funèbres _____	176
Travailler sur les émotions par les émotions : expérience et réflexion dans les simulations en santé _____	179
Un enjeu économique. Adapter le travail et l'offre de service _____	183
L'intéressement aux émotions dans les pompes funèbres : un produit de l'histoire économique ? _	184
La personnalisation des obsèques _____	186
Un enjeu « politique » ? L'acceptabilité _____	190
L'acceptabilité du travail anatomique _____	190
L'acceptabilité du risque industriel _____	193
Des concertations liées à l'histoire et aux spécificités du territoire _____	194
De la question sensible à la question en débat _____	197
Conclusion du quatrième chapitre _____	201
CONCLUSION ET OUVERTURES _____	204
Conclusion _____	204
Pistes de recherche _____	213
Émotions et apprentissage du travail émotionnel dans le travail soignant _____	213
Des rapports à la mort et leur évolution _____	214
Dialogues interdisciplinaires et/ou épistémologie comparée _____	215
Risques et inquiétudes _____	217
Bibliographie _____	218
Remerciements _____	237
Résumé _____	238

SYNTHÈSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL

La rétrospective qu'impose l'exercice de la synthèse du parcours professionnel dans le cadre du dossier d'habilitation à diriger des recherches pose nécessairement la question des origines des problématiques et thématiques traitées dans les enquêtes et les enseignements. S'il est sans doute inutile de détailler en quoi mon contexte familial a pu influencer favorablement sur mon choix de me diriger vers la sociologie, ni de saluer à distance la formidable professeure de Sciences économiques et sociales dont je suivais les cours au lycée avec la plus grande attention, il n'est peut-être pas absurde de suggérer ici, en préambule d'un mémoire de synthèse qui sera largement consacré aux émotions, ce que la pratique de la recherche sociologique doit à l'éveil de la curiosité pour le monde social et au développement d'une passion pour la compréhension et l'explication de celui-ci. Car, tout autant que de travail, c'est bien de passion, d'intérêt sans cesse renouvelé, de gratifications ressenties lorsqu'une idée ou une pratique semblent comprises, d'abnégations face aux difficultés aussi, dont il s'agit. Or il se trouve que si la passion de la sociologie constitue mon petit moteur professionnel, le thème de la passion en général, dans toute sa polysémie, de son sens originel renvoyant à la souffrance, à son sens moderne d'implication sensible et intellectuelle dans une activité, en passant par les notions connexes qui sont associées à la vie sensible – sensations, émotions, sentiments... – a toujours été l'un de mes principaux centres d'intérêts intellectuels.

Les années de formation et la naissance d'un questionnement sur les émotions

Je me souviens avoir été fasciné (en même temps que quelque peu circonspect) lorsque, à l'université de Poitiers, mais cela aurait pu être ailleurs, les premiers cours de sociologie que je recevais expliquaient que, selon le grand nom de « l'école française de sociologie », Emile Durkheim, des « manières d'agir, de penser et de sentir » pouvaient nous être « extérieures » (parce que, en quelque sorte, elles appartiendraient aux groupes) et que celles-ci pouvaient s'imposer à nous (parce que ces « faits sociaux » seraient « doués d'un pouvoir de coercition »¹). Je ne connaissais pas encore les textes des durkheimiens sur l'expression obligatoire des émotions, mais je pressentais déjà, confusément, qu'il y avait là un intéressant décalage entre le discours sociologique et le sens commun. Ce que nous pensons, faisons, sentons (et ressentons ?), n'est-ce pas ce qui nous définit en propre ? L'essence même de notre individualité ? La découverte de celui qui était pédagogiquement présenté comme un contrepoint d'É. Durkheim, Max Weber, ne changeait pas grand-chose, puisque, dans *L'éthique*

¹ Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1895]

protestante et l'esprit du capitalisme, l'auteur soutenait que les croyances et les valeurs des protestants puritains calvinistes du 17^{ème} siècle leur donnaient une profonde angoisse existentielle face à l'idée de leur destin *post-mortem*, ce qui contribuait à produire une « personnalité ascétique », « fermée aux affects »². Là encore, la sensibilité semblait être le produit du social.

Mes questionnements scientifiques et intellectuels sur l'intrication entre les dimensions sensibles de la vie humaine et la vie sociale proviennent sans doute de ces premières surprises « théoriques ». Mes premiers travaux d'initiation à la recherche en licence, maîtrise et DEA de sociologie en découlèrent, cependant qu'elles auguraient aussi de la suite de mon parcours. Je rédigeais d'abord, sous la direction de Ludovic Gaussot, un petit mémoire sur les supporters de football qui s'intitulait « Devenir supporter de football : les raisons de la passion », puis un second sur « La construction sociale des émotions dans les sports collectifs de compétition ». Dans ces exercices étudiants, j'essayais de montrer que les supporters de football ne le devenaient pas par hasard, que des « prédispositions » favorables à l'entrée en passion étaient manifestes dans leurs discours (la présence de passionnés dans l'entourage, d'un club de haut-niveau sur leur territoire de résidence...), que l'expérience souvent évoquée d'un « coup de foudre » pour le sport ou l'équipe soutenue avait rarement lieu hors de tout collectif, bref, que la passion était un processus socialement « construit ». J'interprétais les pratiques individuelles et collectives que j'observais – collections d'objets aux couleurs du club, confection d'archives, suivi de la presse, participation à la vie des clubs de supporters, activités dans les tribunes des stades... – non seulement comme des constituants et des marqueurs d'identité, mais aussi comme des facteurs favorisant l'engagement subjectif dans l'activité et dans l'expérience de « lâcher-prise » émotionnel vécue à l'occasion des matches. Du côté du terrain, les dimensions symboliques et dramatiques des rencontres me semblaient également favoriser l'expression des émotions : l'aléa du jeu, la mise en scène du spectacle, la tension de l'affrontement, la désignation de héros ou au contraire de boucs émissaires, le caractère cérémoniel, quasi-religieux, qui apparente le match à un « rituel profane », pouvaient probablement concourir à activer les dispositions affectives latentes des supporters.

Je poursuivais ces interrogations sur la passion et la genèse des émotions collectives en DEA à l'université de Toulouse, où mon travail de recherche, encadré par Anne Sauvageot, fut consacré au sujet fort complexe de l'émotion musicale. Ce changement d'université fut guidé par le conseil avisé de l'une de mes enseignantes à Poitiers – et future directrice de thèse –,

² Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 1993 [1905]

Annie Guédez, qui considérait que ma formation sociologique bénéficierait de la rencontre d'autres camarades, d'autres enseignants, d'autres thématiques d'enseignement, d'autres façons de faire de la sociologie. Sans doute considérait-elle qu'il fallait me sortir de ma « zone de confort ». J'étais, en effet, durant ces premières années d'études à Poitiers, très investi dans la vie étudiante, notamment par le biais du « tutorat » (quelques étudiants de maîtrise étaient mandatés par l'équipe pédagogique pour s'occuper de la bibliothèque de sociologie et aider les étudiants de premier cycle) et de l'association des étudiants (dont les activités oscillaient entre la sociologie – invitation de conférenciers, service de prises de cours pour les étudiants salariés – et les velléités festives propres à la classe d'âge...) Comme j'étais par ailleurs engagé dans diverses activités destinées à aider au financement de mes études (notamment l'arbitrage du basket-ball et le journalisme dans un quotidien de presse régionale) ou citoyennes (je fus un temps conseiller municipal), il convenait en effet, non de renoncer à tout, car ces engagements dans la vie sociale forment le regard sociologique, mais de mettre de l'ordre dans mes priorités, et de me définir pleinement comme apprenti sociologue.

Cette année toulousaine fut décisive. Je découvris notamment la sociologie des médiations que développait alors Anne Sauvageot en sociologie de l'art et de la culture³, laquelle problématisait à la fois l'articulation entre la prise sensible des dispositifs sociotechniques et l'emprise de ceux-ci sur les acteurs, et les multiples micro-liens qui constituent les « mondes de l'art »⁴. Le haut-niveau de la promotion, comme la découverte de sociologies plus « situées » que celles dont j'avais appris les rudiments, m'obligèrent à m'investir totalement dans les études afin de me projeter dans la perspective du doctorat. Des raisons personnelles (amoureuses, pour tout dire), me firent alors revenir à Poitiers, où je m'inscrivis en thèse avec Annie Guédez avec un vague projet d'étude de la mise en scène des émotions dans les médias.

Dans les pompes funèbres. Autour de la thèse de doctorat

À mon entrée en thèse, la nécessité de gagner ma vie me conduisit à répondre à une offre d'emploi de « porteur de cercueil dans les cérémonies funéraires ». Comme je le raconte dans l'incipit de *Croquemort*⁵, je ne sais pas si ce choix en était véritablement un. J'étais ignorant de tout ce qui concerne le funéraire, je n'avais aucune expérience personnelle des pompes funèbres, je ne m'étais jamais posé de question sur ce corps de métier. Ma réponse à cette offre

³ Sauvageot, Anne, *L'épreuve des sens. De l'action sociale à la réalité virtuelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

⁴ Becker, Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010 [1982].

⁵ Bernard, Julien, *Croquemort. Une anthropologie des émotions*, Paris, Métailié, 2009.

d'emploi était seulement portée par un très innocent « après tout, pourquoi pas ? » Je n'avais pas d'arrière-pensée spécifique, pas de représentation préconçue, et encore moins l'intention d'en faire mon sujet de thèse. Lorsque, quelques vingt ans plus tard, je repense à l'incidence biographique de cette initiative irréfléchie, je ne peux que méditer sur la contingence des trajectoires, et en sourire, car l'expérience ne fut pas malheureuse. Je fus intégré à une équipe sympathique et réalisais avec elle quatre ou cinq demi-journées d'opérations funéraires par semaine, ce qui me laissait le temps de réfléchir à mon sujet de thèse, qui m'apparaissait par ailleurs de plus en plus incertain. Annie Guédez me demanda alors pourquoi, puisque je m'intéressais aux émotions, je ne profitais pas de ce terrain original pour étayer mes réflexions. Nous étions assis à la table d'un café, j'acceptai le bien-fondé de l'idée, et, pensant tout haut, je devisai sur l'influence du rituel sur les émotions des endeuillés, et formulai tout haut la question philosophique indécidable qui me taraudait : « Est-ce que notre sensibilité nous appartient ? Est-ce que nos émotions sont à nous ? » Je revois encore le sourire qui accompagna la réponse encourageante et bienveillante d'Annie Guédez : « Vous réglerez ces problèmes existentiels plus tard... » Ce qui signifiait : « Faîtes votre terrain. »

Entamée en 2003 et soutenue en 2007, ma thèse de doctorat s'appuyait principalement sur l'observation participante que je pouvais réaliser dans l'entreprise où j'officialisais comme intérimaire. Cette expérience dura dix mois. Ayant été intégré dans la population des travailleurs de pompes funèbres et ayant pratiqué les opérations funéraires avant même de décider de les prendre pour objet, j'ai d'abord longuement réfléchi à cette position d'enquêteur intégré et aux « jeux de rôle »⁶ qu'elle impliquait. Par ailleurs, je souhaitais réaliser une théorisation, ou une problématisation, des activités funéraires qui fût réellement « ancrée ». Je rédigeais donc, le soir en rentrant chez moi, le compte-rendu de mes journées en essayant de me remémorer chaque détail – sans, par conséquent, orienter mes observations sur des paramètres que j'aurais jugé *a priori* pertinents, hormis, bien entendu, les expressions d'émotions, qui étaient le cœur de mes réflexions théoriques. Ce ne fut que dans un second temps, à l'analyse de mes notes, que j'identifiais quelques régularités et différentes variables qui semblaient influencer l'expression des émotions. Cependant, j'étais ennuyé par l'idée de concentrer une analyse sur cette seule forme de recueil de données. J'engageais alors une analyse documentaire multiforme sur le secteur funéraire, des lectures sociologiques et historiques pour contextualiser et cerner les enjeux d'une réflexion sur les émotions dans ce

⁶ Gold, Raymond, « Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l'enquête sociologique », in Céfaï, Daniel, (textes réunis et présentés par), *L'enquête de terrain*, Paris, la Découverte, 2003, p.340-350.

milieu, et surtout une campagne d'entretiens avec des professionnels du funéraire, dans l'intention de mieux connaître le sens qu'ils donnent à leur activité ainsi que leur regard sur les émotions des endeuillés. Or, ce qui émergea de façon non anticipée de ces entretiens, fut le récit des circonstances et des raisons pour lesquelles ils pouvaient être eux-mêmes affectés. Deux orientations de recherche se dessinaient donc – la dynamique des émotions collectives et le travail émotionnel des professionnels. Mais, plutôt que de choisir l'une ou l'autre, je considérais que l'une et l'autre pouvaient s'alimenter. Mon objectif fut donc de comprendre la manière dont les opérateurs funéraires intégraient leurs émotions et celles de leur clientèle dans leur pratique et leur conception du travail, que ce soit au cours de l'entretien préparatoire aux cérémonies, ou dans le cours même des obsèques, là où l'émotion peut se faire « collective ». Enfin, dans un dernier temps, je retournai sur le terrain dans une seconde entreprise, située dans un territoire rural alors que la première était en ville. J'y travaillais deux mois afin d'évaluer dans quelle mesure mes interprétations pouvaient avoir dépendu du premier contexte d'observation.

Ces années de doctorat ne furent pas seulement consacrées à la recherche mais aussi à la socialisation au monde universitaire. J'étais intégré au laboratoire « Icotem » de l'université de Poitiers (« Identités et connaissance des territoires en mutation », aujourd'hui devenu « Ruralités »), qui regroupait géographes, sociologues et anthropologues, ainsi qu'à son conseil de laboratoire en tant qu'élu doctorant. Je participais à différents séminaires doctoraux notamment sur le corps⁷ et sur l'utilisation des matériaux langagiers⁸, et bénéficiais du soutien du laboratoire pour mes premiers déplacements en colloques ou en congrès.

Parallèlement, je faisais mes premiers pas dans l'enseignement en tant que chargé de cours vacataire, pendant mes deux premières années de thèse, puis en tant qu'Attaché temporaire d'enseignement et de recherches (ATER), à mi-temps, les deux années suivantes. J'enseignai, comme la plupart des doctorants vacataires et des ATER, dans des Travaux dirigés de première année. Ceux-ci étaient consacrés à l'histoire de la sociologie (nous lisions des œuvres ou extraits de É. Durkheim, M. Weber, Karl Marx, Alexis de Tocqueville, Norbert Elias...) ou à des thématiques de sociologie contemporaine (famille, genre, âge et génération, classes sociales, relations professionnelles, condition ouvrière, discriminations, système scolaire...) que nous étudions à travers l'étude de données qualitatives et quantitatives (extraits d'entretiens, tableaux de tris à plats ou croisés, tables de mobilité...). S'ajoutèrent à ces enseignements

⁷ Tabois, Stéphanie et Beldjerd, Sofian (dir.), *Corps en société*, Poitiers, Maison des sciences de l'homme et de la société, 2005.

⁸ Bernard, Julien, (dir.), *La parole en sociologie*, Poitiers, Maison des sciences de l'homme et de la société, 2006

habituels dans les entrées de cursus de licence, un enseignement de « découverte de la presse » – dont je réimporterais l'idée dix ans plus tard dans mon service de maître de conférences –, un cours d'histoire de la sociologie par ses enquêtes, et un cours de sociologie du travail, dans lequel je fis une petite place aux problématiques de la notion de compétence, des relations de service, de la gestion des émotions et de la souffrance au travail, thèmes qui m'intéressaient pour ma recherche doctorale.

Les mois qui suivirent ma soutenance de thèse me confrontèrent à l'expérience du chômage, malgré l'habilitation aux fonctions de maître de conférences et de nombreuses candidatures aux postes ouverts dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il se trouve par ailleurs que mon premier enfant venait de voir le jour, et face à la réalité de la charge de famille, je fus pris de quelques doutes. Je tâchais cependant de ne pas relâcher l'étreinte et profitai du temps que j'avais pour corriger ma thèse et soumettre un manuscrit pour publication à différentes maisons d'édition. J'eus alors la chance de voir mon texte accepté par Anne-Marie Métailié, et *Croquemort* intégra le catalogue de sa maison, précisément dans la collection « Traversées » dirigée par Pascal Dibie. La renommée de la maison (et le travail des attachées de presse) donna une visibilité certaine au livre et, fort probablement, un certain coup de pouce à ma carrière. Les à-valoir sur les ventes n'étaient cependant pas suffisants pour joindre les deux bouts... Une opportunité inattendue provenant du réseau de mon laboratoire donna alors une nouvelle inflexion à mon curriculum.

Un post-doctorat sur les risques industriels

Le collectif de chercheurs Irénée Zwarterook⁹ recherchait un vacataire pour transcrire les entretiens qu'il menait dans le cadre de ses enquêtes sur la perception et la gestion des risques industriels dans l'agglomération dunkerquoise. L'un de ses membres, Christophe Gibout, ancien membre de « Icotem » et proche de ma directrice de thèse, au courant de ma situation, souffla mon nom à l'équipe. Contacté, j'acceptai la proposition sans hésiter et m'acquittai de la tâche non seulement consciencieusement mais aussi avec un réel intérêt, malgré les difficultés liées au fait de n'avoir pas mené les entretiens ni avoir été partie prenante de la construction de l'enquête. Découvrant un tout autre univers que celui que j'avais investigué durant ma thèse, je trouvais là une bouffée d'oxygène non seulement économique mais aussi intellectuelle plus que bienvenue. Quelques mois plus tard, lorsque le chargé d'études employé en post-doctorat dans

⁹ De l'Université du Littoral-Côte-d'Opale (ULCO) située à Dunkerque, ce collectif regroupait des géographes, des politistes, des économistes, des sociologues et des anthropologues. « Irénée » renvoie à « Iréni » pour « Institut de recherche en environnement industriel » et « Zwarterook » signifie « fumée noire » en flamand.

l'équipe trouva un poste pérenne à l'université, et que s'ouvrit un nouveau poste pour le remplacer, je déposai ma candidature et fus recruté pour un an après une audition où ma connaissance des entretiens de l'enquête fut sans doute un atout.

Ce post-doctorat était financé par la Fondation pour une culture de la sécurité industrielle (Foncsi), l'Institut de recherche en environnement industriel (Ireni) et le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (Meeddat, programme Risque-Décision-Territoire). Il se situait au croisement des sociologies des risques, de l'environnement, du politique et de la ville, puisqu'il portait, d'une part, sur la perception par les habitants des risques et pollutions d'origine industrielle, leur confiance dans les gestionnaires du risque, leur connaissance des conduites à tenir en cas d'accident majeur, mais aussi, d'autre part, sur les processus participatifs à l'œuvre dans les structures de « concertation » établies dans ce domaine¹⁰. Mon rôle consista essentiellement à assimiler rapidement les données du questionnaire qui avait été passé auprès des habitants et la teneur de l'ensemble des entretiens qui avaient été conduits auprès des acteurs des structures de concertation. Il s'agissait en effet de pouvoir coordonner les contributions des différents collègues chercheurs pour rédiger rapidement les rapports que nous devions rendre à nos commanditaires. Je pus cependant assister à certaines des réunions de « concertation » et faire travailler la base de données résultant du questionnaire, en particulier autour des facteurs influençant le sentiment d'exposition et la « peur » du risque industriel.

Une nouvelle fois, ce changement de cadre de travail me fut très profitable, bien que les thématiques étaient *a priori* éloignées de celles que j'avais investies en doctorat (je montrerai plus loin que j'y vois néanmoins certains liens), ou plutôt *parce que* ces thématiques étaient nouvelles pour moi. Les lectures faites en sociologie des risques, la prise en main d'un logiciel de traitement statistique et la construction de quelques indicateurs, la coordination d'un travail interdisciplinaire, les discussions nouées avec les collègues sociologues et politistes sur la construction des problèmes publics et la gouvernance des risques, les cartographies réalisées avec les collègues géographes à partir des données quantitatives, mais aussi les quelques cours de sociologie du corps et du sport que je réalisais dans la composante « STAPS » de l'ULCO, élargirent mes champs de réflexion et de compétence.

¹⁰ Zwarterook, Irénée, (collectif), « Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la concertation », *Cahiers de la sécurité industrielle*, n°7, 2010.

Recrutement comme maître de conférences et premiers services d'enseignement

À la suite de ce post-doctorat, je fus recruté, en septembre 2010, comme maître de conférences à l'université Paris-Nanterre, au sein du département de sociologie, sur un poste fléché « Sociologie des cultures contemporaines ».

Le profil « enseignement » était très généraliste car le support avait été « atérisé » depuis de nombreuses années – ce support d'ATER « fixe » servait à couvrir les nombreux TD de licence à pourvoir. La transformation du support en poste pérenne ne s'accompagnait donc pas d'attentes très spécifiques en matière d'enseignement. Un seul cours magistral était vacant dans la maquette (un cours de Sociologie de la famille, que je pris). Je continuai donc de fourbir mes armes dans les différents champs d'enseignement des TD de licence, certains croisant mes domaines de recherche (l'introduction à l'anthropologie, les méthodes qualitatives), d'autres faisant écho à mes expériences passées d'ATER ou enseignant vacataire (histoire de la pensée sociologique, classes sociales et rapports sociaux, « transformation des sociétés contemporaines », « atelier de lecture »...)

Le profil « recherche », quant à lui, portait moins – fait rare – sur une thématique précise (hormis une très large dimension « culture »), que sur une démarche d'enquête, en l'occurrence qualitative, ethnographique, avec un attendu spécifique d'expérience d'observation participante « en immersion ». Ce profil s'expliquait par une histoire locale dans laquelle une approche socio-anthropologique et un intérêt spécifique pour l'ethnologie de la France avait trouvé droit de cité¹¹. Cette orientation et cette histoire me fit rejoindre le petit groupe d'enseignants-chercheurs, provenant de divers laboratoires, qui animait différents cours et séminaires de masters étiquetés « socio-anthropologie du contemporain »¹².

L'intégration au laboratoire « Sophiapol »

Sur le plan du laboratoire, ma fiche de poste me dirigeait vers le « Sophiapol » (pour « Sociologie, anthropologie et philosophie politique », EA 3932). Ce fléchage pouvait paraître curieux, dans la mesure où ni le profil « enseignement », ni le profil « recherche », ne mentionnaient la question politique. Là encore, l'histoire locale était à prendre en compte. Originellement créé par un philosophe du politique et des questions morales, Christian Lazzeri,

¹¹ Notamment autour de Pierre Bouvier et de Martine Ségalen. Cette histoire locale est liée au Centre d'ethnologie française, à la revue « Ethnologie française », toujours hébergée à Nanterre, et à la Société d'ethnologie française (SEF), aujourd'hui dirigée par Anne Monjaret.

¹² Le département de sociologie de Nanterre était à l'époque structurée autour de cinq orientations : sociologie politique, sociologie urbaine, sociologie du travail, démographie et socio-anthropologie du contemporain.

et par un sociologue du politique, Alain Caillé, le laboratoire avait été renforcé quelques années avant mon arrivée par l'arrivée de chercheurs appariés à la socio-anthropologie ou à la sociologie de la culture. Mon recrutement se situait donc dans le cadre de cette troisième « branche », dont l'animation prenait forme dans un groupe de recherche coordonné par Philippe Combessie, et dont les travaux prirent notamment la forme d'un ouvrage collectif sur les mises à l'épreuve des corps¹³. Je m'investissais également dans la vie du laboratoire, en étant membre du conseil de laboratoire en tant qu'élu « rang B », de 2011 à 2018, ainsi qu'à la construction de nouveaux axes programmatiques, dans le cadre des projets présentés pour les renouvellements d'accréditation par l'HCERES (Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) d'abord autour du « contrôle des corps » puis autour de la culture.

Cependant, malgré mon étiquetage « socio-anthropologie » et l'éloignement de mes recherches d'avec les axes historiques du laboratoire, je trouvais dans les travaux des collègues philosophes et sociologues du politique des ouvertures intellectuelles stimulantes. Ce fut le cas notamment autour de la thématique de la reconnaissance, qui me parut un puissant moteur de mouvements et de transformations sociales (dans l'histoire en général mais peut-être particulièrement dans l'histoire récente autour de problématiques moins sociales que culturelles et catégorielles). L'interrogation de l'enchevêtrement des dynamiques émotionnelles et représentationnelles dans la lutte pour la reconnaissance comme réaction à l'invisibilité, au mépris ou aux stigmatisations perçues, constitue à mon sens une piste de recherche toujours féconde aujourd'hui.

Travailler avec des collègues de divers horizons disciplinaires et thématiques, en particulier dans les activités éditoriales du laboratoire auxquelles je fus associé, constitua des ouvertures et décentrements bienvenus. La codirection, depuis 2014, avec Stéphane Haber, Emmanuel Renault et Anne Raulin (respectivement philosophes du politique, du travail et anthropologue de l'urbain), de la collection « Le social et le politique » aux Presses universitaires de Paris Nanterre, puis l'intégration en 2021 du conseil de rédaction de la revue *Terrains/Théories* (revue à comité de lecture à la double orientation philosophie/sociologie, dont la naissance est liée au laboratoire mais qui en est autonome), m'offrent régulièrement la possibilité de réfléchir à des sujets éloignés de mes champs de recherche. Cependant, bien entendu, ces collaborations interdisciplinaires prirent également des tours plus ponctuels et spécifiques. L'organisation du colloque « Emotions : pratiques et catégorisations sociales » en 2012, qui donna lieu à une

¹³ Combessie, Philippe, (dir.), *Corps en péril, corps miroir*, Nanterre, Presses universitaires, 2017.

publication en 2015 dans la revue *Terrains/Théories*¹⁴, l'organisation d'une journée d'études et la codirection d'un ouvrage collectif sur « Le travail comme objet interdisciplinaire » regroupant philosophes, sociologues, ergonomes et psychologues¹⁵, en sont deux exemples significatifs.

L'enquête sur le don du corps à la science

Mes premières années en tant que maître de conférences furent surtout consacrées à la préparation de mes cours. Ce ne fut en effet qu'en 2012, deux ans après mon recrutement comme maître de conférences, que je m'engageai dans une nouvelle recherche. Pour la troisième fois – après ma thèse sur les pompes funèbres et mon post-doctorat sur les risques industriels – le « choix » de l'objet n'en fut pas vraiment un. Cette bifurcation thématique fut en effet impulsée par une collègue, Catherine Le Grand-Sebille, maîtresse de conférences en socio-anthropologie de la santé à la faculté de médecine de l'université de Lille, qui souhaitait répondre avec moi à un appel à projet lancé par la Fondation des services funéraires de la ville de Paris, sous l'égide de la Fondation de France, à propos de la problématique du deuil et de la ritualité funéraire dans le cas des « morts sans corps », c'est-à-dire les cas de morts pour lesquelles le deuil et la ritualité sont compliqués (ou compromis) par l'absence de corps (corps disparus lors de catastrophes, de guerres, corps donnés à la science...)

Je fus surpris et intéressé par la proposition, et, bien que je réfléchissais à des sujets loin du mortuaire ou du funéraire – j'en aurais volontiers fini avec la mort –, je me suis dit qu'après tout, il pouvait être intéressant de poursuivre dans ce champ et de réinvestir les connaissances que j'avais construites ou mobilisées auparavant. J'étais par ailleurs intrigué par la problématique, laquelle, en s'intéressant à des cas statistiquement exceptionnels (hors contexte de guerre), interrogeait par contraste le funéraire « classique » que j'avais étudié durant ma thèse.

Pour des raisons pratiques, notre étude sur les « morts sans corps » se concentra sur le cas du don de corps à la science, avec pour objectif de comprendre les dimensions pratiques et symboliques de ce choix funéraire marginal (moins de 0,5% des décès), que ce soit pour les donateurs, pour leurs proches, ou pour les personnels des laboratoires d'anatomie qui sont receveurs des corps dans les facultés de médecine. Il s'agissait en particulier de comprendre le

¹⁴ Bernard, Julien, (dir.), « Émotion/Émotions », *Terrains/Théories*, n°2, 2015 [en ligne]

¹⁵ Bernard, Julien, Edey Gamassou, Claire, Mias, Arnaud et Renault, Emmanuel, *L'interdisciplinarité au travail. Du travail interdisciplinaire à la transformation du travail*, Nanterre, Presses universitaires, 2020. La journée d'études était cofinancée par le DIM GESTES en partenariat avec l'ANR « Philosophie de la centralité du travail ».

rapport à la ritualité funéraire de ces trois types d'acteurs, et leur regard sur l'importance de rituels en présence du corps et autour de lieux de mémoire personnalisés. Je fis donc ce « pas de côté » pour étudier pendant quatre ans, entre 2012 et 2016, les raisons pour lesquelles les donateurs choisissaient ce destin pour leur corps, les manières dont leurs proches vivaient ce choix, et ce que faisaient les facultés de médecine de ces cadavres « généreusement » donnés à la science¹⁶.

Pour appréhender les dimensions pratiques et symboliques du don du corps, l'enquête s'est basée sur une diversité de matériaux : une cinquantaine d'entretiens avec des futurs donateurs, des proches de donateurs (à la suite du décès de ceux-ci), et des professionnels et étudiants de médecine ; une enquête « flash » par téléphone sur les pratiques en termes de ritualité des centres de don du corps français ; des observations régulières au sein d'un laboratoire, incluant la description ethnographique des Travaux pratiques de dissections anatomiques¹⁷ ; ou encore l'observation de cérémonies « collectives » d'hommage aux donateurs¹⁸.

L'enquête fut, à mon sens, extrêmement riche d'enseignements – il faut cependant mentionner qu'aucune étude sociologique ou anthropologique n'existait sur le sujet, tout était donc à découvrir – en particulier parce qu'elle permit de montrer une diversité de représentations du corps mort et de la ritualité funéraire qui me conduisirent à nuancer certaines conceptions habituelles, dominantes, voire orthodoxes, tant dans le domaine funéraire qu'en sociologie ou en anthropologie de la mort¹⁹. De façon connexe, le regard également porté sur les trois types d'acteurs impliqués par le don de corps à la science²⁰ m'a conduit à considérer celui-ci non pas seulement comme un choix individuellement motivé, mais aussi, souvent, comme un choix résultant de l'accordage entre les opinions, pratiques et sentiments des divers acteurs. Je compris donc le don de corps comme une configuration sociale dans laquelle les émotions peuvent entrer en résonance, mais aussi en conflit ou en concurrence – la

¹⁶ J'utilise ici le terme « généreusement » avec une pointe d'ironie, tous les dons ne s'apparentant pas à de purs dons « pour la science ». Les motivations des donateurs sont plus complexes, comme nous le verrons *infra*. Les facultés de médecine utilisent cependant souvent le terme de « généreux donateurs », notamment sur les tombes *ad hoc*, pour exprimer leur reconnaissance à leur égard.

¹⁷ Bernard, Julien, « Une dépersonnalisation inachevable. Ethnographie d'un laboratoire d'anatomie », dans Combessie, Philippe, (dir.), *Corps en péril, corps miroir. op.cit.*, 2017, p.131-146.

¹⁸ J'utilise le terme de « cérémonies collectives », faute de mieux – puisque toute cérémonie est en général collective –, pour désigner les cérémonies dans lesquelles est en même temps rendu hommage à une pluralité de donateurs.

¹⁹ Bernard, Julien, « Adieu au rituel ? Le don du corps à la science et les obsèques », *Ethnologie française*, 2018/2, vol. 48, p.345-358.

²⁰ D'où le triptyque « volontés, usages, commémorations » du sous-titre du numéro de la revue *Etudes sur la mort* que nous avons co-dirigé. Cf. Bernard, Julien, et Le Grand-Sebille, Catherine, (dir.), « Le don du corps à la science : volontés, usages, commémorations », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016.

confrontation de ces sentiments étant partie intégrante de la configuration et de sa dynamique²¹. Ce cas d'étude illustre concrètement les propositions plus générales que je développais dans le même temps pour ce qui deviendrait mon second ouvrage, *La concurrence des sentiments*²².

Enseigner la sociologie des émotions, ou « enquêter » sur les émotions dans l'histoire et les courants de la sociologie

Entre 2012 et 2016, en parallèle de la recherche sur le don de corps à la science, mon service d'enseignement évolua sensiblement. J'acceptai quelques heures hors du département de sociologie de Nanterre²³, transformai l'« atelier de lecture » de textes de sociologie contemporaine que je coordonnais en atelier de réflexion sur les médias²⁴, mais surtout donnai une (première) inflexion « santé » à mon service. Je partageais en effet un cours intitulé « Travail et santé » (avec Sabine Fortino et Charles Gadéa), notamment consacré aux déterminants des risques psycho-sociaux et de la souffrance au travail, et animai un séminaire de master intitulé « Anthropologie du corps et de la santé » dans lequel les étudiants travaillaient sur une diversité de thèmes, de l'expérience de la maladie aux représentations de la mort selon les cultures, à partir de textes dont ils faisaient des comptes-rendus.

Mais ce fut surtout à la construction d'un cours de « Sociologie des émotions » que je consacrais la majeure partie de mon temps de travail en lien avec l'enseignement. Dans l'offre de formation de la licence de Sociologie, l'intitulé du cours de « Sociologie de la famille » que j'assurais depuis deux ans (et qui était déjà en partie axé sur les sentiments, *via* notamment l'histoire et les variations culturelles de l'amour conjugal et de l'amour parents-enfants) fut transformé en « Sociologie des émotions » afin d'initier les étudiants à une réflexion sur ce thème à la fois spécifique et transversal, puisque des approches sociologiques du sensible peuvent se décliner dans tous les champs thématiques de la sociologie (travail, famille, politique, sport et loisirs, santé, etc.)

²¹ Les récentes évolutions de ce secteur, comme nous le verrons, peuvent être comprises comme résultant d'une recherche de consensus entre les différentes parties prenantes, au sujet de différentes pierres d'achoppement : questions financières, ritualité, contrôle éthique des activités avec les corps... Cette recherche de consensus intègre notamment les contraintes matérielles et financières des laboratoires, leur intérêt symbolique à développer la ritualité, la reconnaissance de la peine des proches et le respect de la liberté de choix du donateur.

²² Bernard, Julien, *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié, 2017.

²³ Notamment au CELSA Paris, à la Haute école travail social de Lausanne, et à l'Université inter-âges de Poitiers.

²⁴ Il s'agissait de sensibiliser les étudiants à la qualité variable des informations qui circulent dans l'espace public – enjeu de plus en plus important avec le développement d'Internet et l'utilisation massive des téléphones portables. Le TD était partagé entre un travail sur des textes et sur la constitution par les étudiants de dossiers de presse critiques.

La création de ce cours a demandé une certaine somme de travail car il n'existait pas de manuels sur la question en langue française²⁵ et peu de cours de ce type dans d'autres universités. Mon intention pour ce cours était de tenir un certain équilibre entre la présentation d'enquêtes et une réflexion sur la place des émotions dans l'histoire de la discipline et dans ses différents cadres théoriques. Pour ce faire, le travail bibliographique réalisé s'est apparenté, me semble-t-il, à une sorte d'enquête théorique sur les émotions. En effet, la place, l'importance et le rôle donnés aux émotions dans les différents courants théoriques reflètent différentes conceptions des phénomènes sensibles et des mécanismes explicatifs les intégrant ou les prenant pour objet. Autrement dit, l'enquête bibliographique révèle différents statuts épistémiques donnés aux émotions selon les auteurs et les courants. Certains les considèrent plutôt comme objets de socialisation, de normalisations voire de déterminations sociales et culturelles. D'autres insistent sur le travail individuel et collectif qu'elles occasionnent pour être mises en forme. D'autres encore focalisent sur les communications et justifications interpersonnelles qu'elles suscitent. D'autres (encore) suggèrent qu'elles forment des modes d'accès à une connaissance sensible de soi et des autres. D'autres (encore) soutiennent qu'elles sont avant tout des mobiles puissants des conduites individuelles ou collectives. Leurs caractères rationnel ou irrationnel, universel ou culturel, historique ou anhistorique font débat. Les différents cadres sociologiques d'analyse des émotions forment-ils une unité permettant de parler d'une approche des émotions spécifique aux sciences sociales ? Ou au contraire, les différences ou variations entre les différentes approches sont-elles inconciliables, obligeant alors à parler de sociologies ou de sciences sociales des émotions au pluriel ?

Mon travail a d'abord eu pour objectif de montrer ces différences de conception. Mais il s'agissait aussi de soutenir que la clarification des présupposés, des centres d'intérêts et des niveaux d'analyse des chercheurs pouvait constituer sinon la base d'une synthèse dépassant les antagonismes, au moins celle d'une cartographie intellectuelle utile au positionnement de et dans la recherche. Autrement dit, il s'agissait par-là d'œuvrer à une « réflexivité disciplinaire ». Le repérage, dans les espaces intellectuels et/ou académiques, des conceptions et des usages savants des émotions s'inscrit dans le registre d'une épistémologie pratique, non normative,

²⁵ Contrairement au champ anglo-saxon. Cf. Turner, Jonathan et Stets, Jan (dir.), *The Sociology of the Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005. Pour une présentation : Bernard, Julien, compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, 2007/1, p.184-187.

« descriptive et analytique »²⁶. Ce travail d'enquête théorique pour l'enseignement a constitué la trame de mon second ouvrage *La concurrence des sentiments, une sociologie des émotions*²⁷.

Les responsabilités administratives

Les années 2014-2020 ont également été pour moi très marquées par les responsabilités administratives. J'ai occupé la fonction de directeur adjoint du département de sociologie de l'université Paris Nanterre (qui compte 30 enseignants titulaires et environ 500 étudiants) pendant trois ans (2014-2017)²⁸, puis celle de directeur les trois années suivantes (2017-2020).

La direction de département implique la prise en charge d'une multitude de tâches : la coordination et les aménagements des emplois du temps des enseignants et des étudiants ; la supervision du recrutement des enseignants vacataires ; l'attribution des services des enseignants vacataires, des doctorants sous contrat ayant un avenant d'enseignement, des ATER ; la vérification des services prévisionnels et définitifs des enseignants vacataires et titulaires ; la justification des besoins d'enseignements pour l'obtention de postes ; le profilage enseignement des fiches des postes ; les avis sur les demandes de délégations ou de CRCT²⁹ ; l'organisation des réunions de département ; la gestion des dépenses de l'enveloppe budgétaire ; la participation aux conseils de composante ; le rappel des échéances universitaires (dates de dépôt des sujets d'examens, calendrier des examens, dates des remises de notes et des jurys...) ; ainsi que les multiples échanges avec les responsables d'année, les secrétariats, la direction de la composante ou les instances présidentielles.

En parallèle ou à la suite de ces activités à la direction du département, j'ai assuré d'autres missions dont l'activité est plus ponctuelle : présidence de la Commission d'examens des vœux Parcoursup (définition des attendus de la formation, mise en place de l'algorithme d'aide à la décision, traitement manuel des dossiers de candidature...) ; coprésidence de la Commission pédagogique de la Licence (examen des demandes étudiantes de transferts inter-universités et/ou internationales via CampusFrance) ; Vice-présidence du Comité consultatif de discipline (un comité élu pour représenter la 19^{ème} section du CNU³⁰ à l'échelle de l'établissement et dont les missions concernent l'habilitation des vacataires, les profilages de postes, la constitution des comités de sélection, ou la sélection pour le recrutement des ATER) ; des responsabilités

²⁶ Berthelot, Jean-Michel (Textes réunis et présentés par), *Sociologie. Epistémologie d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck, 1999.

²⁷ Bernard, Julien, *La concurrence des sentiments, op.cit.*

²⁸ La directrice était alors Valérie Boussard.

²⁹ Congé recherche pour conversion thématique.

³⁰ Conseil national des universités.

d'année et présidences de jury ; la coordination d'une équipe pédagogique pour un enseignement avec TD.

Le travail associé à ces tâches est chronophage, parfois fastidieux, mais il comporte des intérêts certains. D'une manière générale, il permet de mieux connaître le fonctionnement administratif de l'université, que ce soit sur les plans de l'organisation des études ou sur celui des carrières professionnelles. De façon plus spécifique, il permet également de mieux connaître son champ disciplinaire. Sur ce point, l'orchestration du changement des « maquettes » de formation est particulièrement instructive. Elle nécessite en effet de faire un rapport d'évaluation de la formation pour l'HCERES, de nouer des échanges avec chacun de ses collègues autour de leurs souhaits de maintenir ou de faire évoluer leurs services, puis de proposer des changements pédagogiquement pertinents qui tiennent par ailleurs compte des offres de formation concurrentes sur le territoire (ce paramètre de la concurrence des formations est sans doute plus important pour les universités d'Île-de-France que pour les autres). En réalisant ce travail pour la licence et le master « Sociologie » de l'université Paris Nanterre, mes fonctions administratives m'ont ainsi permis d'avoir une vue plus globale des enseignements et recherches menés en sociologie / démographie à Nanterre et au-delà.

Enfin, le travail d'encadrement et d'administration de l'enseignement supérieur m'a également permis de connaître des situations de crises, de conflits, qui, bien qu'elles aient été émotionnellement rudes, sont formatrices professionnellement (connaissance des contraintes du rôle de cadre) et humainement (apprentissage sur soi-même et sur les autres). La réforme de l'entrée dans l'enseignement supérieur et l'instauration de Parcoursup en 2018, et les situations de blocage de l'université par les étudiants à l'hiver 2019 en parallèle des mouvements contre une réforme du système de retraites, ont ainsi donné lieu à des situations très critiques, parfois violentes, qui m'ont obligé à réaliser un travail émotionnel sur soi et sur autrui assez pénible et largement improvisé, mais qui m'ont aussi amené, avec le recul, à mieux discerner l'enchevêtrement des enjeux politiques et professionnels et des échelles locales et nationales dans la compréhension des mouvements sociaux.

Une inflexion « santé »

Ces cinq dernières années, mes thématiques de recherche et d'enseignement ont infléchi vers le domaine de la santé. Cette inflexion s'explique par les circonstances concrètes de ma recherche sur le don du corps à la science. Il se trouve en effet que le laboratoire dans lequel j'avais effectué des observations et des entretiens occupe une partie de ses activités à une

modalité particulière d'enseignement médical et paramédical : l'enseignement par « simulation ».

Les simulations sont des activités de formation qui s'apparentent à des « jeux de rôles ». Les apprenants sont placés dans des situations d'apprentissage, proches des situations de travail réelles, durant lesquelles ils doivent jouer un rôle prédéfini (patient, médecin, infirmière, proche...) en fonction d'informations variables selon leur rôle (situation de départ, tableau clinique, scénario, etc.) Certaines simulations utilisent des corps donnés à la science (notamment pour l'apprentissage des prélèvements d'organes en vue de greffes), mais la plupart utilisent des patients simulés (joués par un apprenant) ou « standardisés » (i.e. des mannequins, reliés ou non à un ordinateur).

Pour ma thèse sur les opérateurs funéraires, j'avais décelé des éléments de connaissance des affects, des formes de savoirs théoriques et pratiques sur le « travail émotionnel », mais je n'avais pas été personnellement formé, et je n'avais pas assisté à des formations professionnelles. Avec le recul, je me souviens qu'il y avait là une insatisfaction certaine. Je n'avais pas pu cerner les éléments typiquement professionnels, discursifs ou comportementaux que les employés du funéraire auraient pu apprendre et, par la suite, mobiliser plus ou moins consciemment dans leur travail au quotidien. C'est pourquoi les formations médicales et paramédicales par simulation ont éveillé ma curiosité. Transmettent-elles des « cultures émotionnelles de métier » ? Quel est l'impact émotionnel du dispositif de simulation ? Permet-il d'apprendre à « travailler sur les émotions » ?

Pour approcher ces questions, j'ai observé et participé à une demi-douzaine de formations par simulations différentes, dont les premiers résultats incitent à penser que la conception et l'utilisation des émotions peuvent être très différentes selon les cultures professionnelles dans le monde du soin³¹, mais d'autres investigations et analyses restent à mener. Je collecte par ailleurs différents matériaux sur les problématiques des étudiants infirmiers et des étudiants cadres de santé grâce à ma participation aux activités de formation d'un IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) et d'un IFCS (Institut de formation des cadres de santé)³².

³¹ Cf. Bernard, Julien, « En simulation. Observations participantes et émotions dans les formations médicales par simulation » dans Héas, S. & Zanna, O., *Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales. Epreuves de terrain*, Presses universitaires de Rennes, 2021, p.93-114. Ainsi que : Bernard, Julien, « Expérimentation sensible, guidage de l'attention et objectivation des émotions. L'éducation au sang froid dans une formation médicale à la prise en charge d'urgences vitales par simulation », *L'ethnographie*, « l'apprentissage social du sensible », 2022 [En ligne]. Et chapitre 4.

³² J'y encadre des mémoires.

Cette inflexion vers la sociologie de la santé s'inscrit dans une logique de recherche à la fois contextuelle (opportunités pratiques) et thématique (émotions au travail dans les situations de vulnérabilité et dans le *continuum* soins aux vivants / soins aux morts), mais elle s'appuie également sur des inflexions pédagogiques. Depuis 2020, je développe trois nouveaux cours intitulés « Sociologie du corps », « Sociologie de la santé » et « Institutions et politiques du corps et de la santé », qui permettent de répondre aux demandes étudiantes d'encadrement de mémoires sur ce thème (et ainsi œuvrer à une continuité entre Licence-Master et doctorat³³), de participer au développement d'une nouvelle licence universitaire, la licence « Santé et société », mais aussi de développer mes connaissances personnelles de ce champ, afin de développer correctement mes futures recherches.

INTRODUCTION DU MÉMOIRE DE SYNTHÈSE

Thématiques, problématiques et plan du mémoire

Le mémoire original de synthèse qui suit prend appui sur les cinq recherches dont j'ai présenté précédemment les contours : mon doctorat sur les pompes funèbres, mon post-doctorat sur les risques industriels, l'enquête sur le don du corps à la science, l'enquête bibliographique sur les émotions en sociologie, et les premiers résultats de mon investigation en cours sur le travail émotionnel des soignants et l'apprentissage par simulation.

Le fil conducteur de l'analyse concerne les émotions³⁴. Comme je l'ai suggéré plus haut, ce thème n'est pas tout à fait ordinaire en sociologie même si, à des degrés divers, les cadres théoriques de la discipline les intègrent ou les prennent pour objet. Ce thème pose donc un certain nombre de questions épistémologiques sur lesquels il paraît nécessaire de travailler. À la justification théorique, s'ajoute le fait que la dimension sensible paraît indispensable à la compréhension des activités et situations sociales que j'ai étudiées empiriquement. En effet, celles-ci ont pour point commun la mise en jeu du corps et des émotions autour d'événements ou d'épreuves dans lesquelles la vie est en jeu (thématiques de la mort et de la santé). La vulnérabilité, la fragilité se perçoivent à travers le spectre de la mort. Celle-ci provoque, à tout

³³ Un sous-axe « santé » se trouve en effet dans l'axe « corps » du Sophiapol. Concernant la trentaine de mémoires de master de sociologie que j'ai encadrée, on peut recenser une variété de thèmes mais aussi constater une coloration « culture » les premières années, car de forts besoins existaient dans le parcours « connaissance des publics et conduite de projets culturels », et, ces dernières années, la thématique de la santé. Les sujets sur la mort restent rares mais ne sont pas inexistantes (soins palliatifs, mort en réanimation, peine de mort...)

³⁴ Et plus généralement, le sensible, les sentiments, les affects... Une note terminologique se trouve en fin du chapitre 1.

le moins, de fortes émotions que ce soit pour les patients, les proches des défunts, ou pour les professionnels en charge de les accompagner. Ce lien avec la mort peut sembler plus distant pour ce qui est de l'enquête sur le risque industriel ; cependant le risque n'est tel que par la possibilité d'une atteinte à la santé ou à la vie³⁵.

Ce mémoire résulte d'un travail de relecture de l'ensemble de mes productions à l'automne 2021. Cette relecture s'est accompagnée d'une analyse thématique, c'est-à-dire de la catégorisation des principaux matériaux et types d'explications théoriques que j'ai pu mobiliser. Ces catégories ont ensuite été regroupées dans des catégories plus larges afin d'élaborer un plan. Il est apparu que quatre grands types d'éléments ressortaient de mes travaux : des analyses de la place des émotions dans la sociologie ; des questionnements méthodologiques ; des descriptions situées des émotions dans des interactions ou configurations sociales ; des tentatives d'explications sociologiques des émotions présentes dans les matériaux de terrain.

Partant de ce constat, une problématique relativement simple (dans sa formulation) s'est imposée : pourquoi et comment s'intéresser aux émotions en sociologie ? Pour y répondre, le texte comprend quatre chapitres, qui, chacun à leur manière, comportent une réponse à la question.

Le premier chapitre présente les principales voies d'analyse des émotions déployées en sociologie. La présentation des cadres théoriques permet de situer les enjeux théoriques de l'étude des émotions. Ceux-ci permettent en grande partie de répondre à la question « pourquoi étudier les émotions ». Ce premier chapitre relatif aux cadres théoriques permettra par ailleurs de réfléchir aux compatibilités ou au contraire aux incompatibilités épistémologiques entre les différentes voies d'approche. Il ouvrira enfin sur deux enjeux importants pour la suite de ce mémoire de synthèse, la nécessité de penser ensemble ou d'articuler, d'une part, le « travail des émotions » (leurs effets, ce qu'elles nous font faire ou penser) et le « travail sur les émotions » (ce que nous essayons d'en faire pour les maîtriser, les mettre en forme ou les faire valoir), et, d'autre part, le niveau « microsociologique » (leur inscription dans des situations) et le niveau « macrosociologique » (leur inscription dans la société).

Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie. Il discute d'orientation méthodologique (inductive ou hypothético-déductive), de techniques de constitution de matériaux (entretiens, observations, questionnaires...) et d'analyse des matériaux (catégorisations, comparaisons, théorisations), tout en questionnant l'influence du type de point

³⁵ Jankélévitch, Vladimir, *Penser la mort*, Paris, Liana Levi, 2003, p.27.

de vue sur les émotions investi (l'analyse des émotions du chercheur, des émotions des enquêtés dans l'interaction avec le chercheur, du regard des enquêtés sur les émotions d'autres personnes). Les intérêts et les limites des méthodes pour analyser les émotions seront alors interrogés. Ce chapitre entend répondre en partie à la question « comment étudier les émotions » en défendant l'idée que la réflexion sur les impacts des méthodes et des points de vue est une condition nécessaire de l'objectivation.

Le troisième chapitre porte sur l'analyse des matériaux au niveau « micro ». Beaucoup plus empirique que les précédents, il présente en quoi les émotions face à la mort provoquent des actions et des interactions sociales. Autour du rapport émotionnel au cadavre, de la constitution de rites funéraires, des points de vue situés dans le cadre du don du corps à la science, ou de la façon dont les professionnels font avec les émotions pour composer leur rôle, nous verrons que le regard sociologique sur les émotions peut se constituer dans (et pour) une problématisation de la tension entre les effets des émotions et le travail sur celles-ci, qu'il soit fait par l'individu ému ou par d'autres.

Enfin, le quatrième chapitre entend répondre à la problématique en soutenant que la connaissance des émotions doit être problématisée au niveau « macro » au regard des enjeux et des logiques sociales qu'elle peut révéler. Ici, ce seront principalement les émotions travaillées dans le cadre professionnel qui seront prises pour objet. Le travail émotionnel sera en effet inscrit dans des questionnements dépassant le niveau situationnel pour être compris dans des logiques historiques, culturelles, économiques ou politiques.

On le voit, la (double) question « pourquoi et comment étudier les émotions » traversent les discussions théoriques, méthodologiques, et l'échelle d'analyse des matériaux. D'une certaine manière, les chapitres 1 et 2 constituent plutôt le cadre théorique et méthodologique (bien que des matériaux apparaissent dès le chapitre 2), et les chapitres 3 et 4 une discussion des matériaux d'enquête. Cependant, la dissociation stricte de ces éléments m'a parfois paru difficile. Le plan a ainsi fait l'objet de multiples changements avant de se stabiliser. Plusieurs points de départ et enchaînements me semblaient possibles. J'avais également à cœur de ne pas présenter une juxtaposition des matériaux et analyses de chaque enquête, mais de produire une véritable synthèse transversale, en osant certains rapprochements, au risque de dissocier certains matériaux de leurs analyses. C'est pourquoi une partie de l'appareillage de notes est consacré au repérage de l'intertextualité provoquée par cette volonté de synthèse.

Précisions concernant l'écriture :

Tout au long de ce mémoire original de synthèse, j'emploie le « je » lorsque le sujet de l'action est moi-même, ou lorsque le « je » fait référence à une position intellectuelle, une pensée ou une croyance qui n'engage que moi. Même si je sais que tout ce que je pense ne vient pas de moi (loin de là), je n'emploie pas le « nous de modestie » car ce « nous » me paraît englober tout le monde et personne, noyant ainsi la responsabilité du propos, quand il ne tend pas par ailleurs à produire l'inverse de l'effet escompté, c'est-à-dire à le rapprocher du « nous de majesté ». J'emploie cependant le « nous » dans deux cas de figure, en synonyme de « on », et lorsque le sujet de l'action implique l'auteur du texte et ses lecteurs (« comme nous le verrons dans la partie suivante... »)

J'ai également choisi de ne pas utiliser l'écriture inclusive. À de multiples reprises, j'emploie ainsi des noms ou groupes nominaux tels que « le chercheur », « les enquêtés », « les employés de pompes funèbres » ou « les soignants » au masculin. Bien évidemment, pour reprendre ces exemples, je voudrais à chaque fois dire « le chercheur ou la chercheuse », « les enquêtés et enquêtées », « les employés et employées », « les soignants et les soignantes », ou, comme l'écriture inclusive le voudrait « le/la chercheur-euse », « les enquêté-e-s », etc. Mon choix n'est nullement guidé par ce qui serait une absurde volonté de masculinisation des termes, mais par un souci de simplicité et de confort de lecture.

CHAPITRE 1 : LES ÉMOTIONS DANS LES CADRES THÉORIQUES : ARTICULER LES NIVEAUX MICRO ET MACROSOCIOLOGIQUES

Les émotions dans l'histoire des sciences sociales : les conditions sensibles de la modernité

Les émotions sont un sujet ancien dans les sciences sociales. Réfléchir aux liens entre affectivité humaine et vie en collectivité n'a rien de nouveau. Avant même la constitution de la sociologie, il s'agissait d'un thème classique de la philosophie (le terme de « passion » étant alors plus usité que celui d'« émotion »). La philosophie grecque, par exemple, questionnait les conditions d'une vie vertueuse et heureuse, et y répondait par la nécessité d'un travail sur soi qui permettrait à la fois de conjurer les angoisses existentielles et de réguler l'expérience des épreuves de la vie par une éthique de la tempérance. Mais si le questionnement semble ici centré sur les individus, la réflexion philosophique n'a pas pour autant négligé le rapport à autrui et à la société, en particulier dans les traditions des philosophies morales et politiques³⁶, dans lesquelles, de manière générale, il s'est agi de savoir si la « *nature sociale des passions* » étaient productrices « *d'amours et de solidarités ou de déséquilibres dans la Cité* »³⁷.

On retrouve la thématique des émotions chez la plupart des auteurs sociologues classiques, en particulier dans la mouvance durkheimienne³⁸, sans toutefois qu'elles soient toujours considérées comme un objet spécifique d'analyse – à l'exception notable des travaux de Norbert Elias³⁹. Les émotions semblaient en effet intégrées à des réflexions de large portée qui concernaient les changements historiques des sociétés occidentales. Ainsi Emile Durkheim s'est-il inquiété des risques d'individualisation, d'atomisation du social ou d'anomie que causerait le passage d'une société traditionnelle à solidarité « mécanique » vers une société moderne marquée par la division du travail et les différenciations sociales⁴⁰. Karl Marx et

³⁶ Caillé, Alain, Lazzeri, Christian, et Sélart, Michel, (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*, Paris, La découverte, 2001.

³⁷ Meyer, Michel, *Le philosophe et les passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1991], p.69-73

³⁸ Mauss, Marcel, « L'expression obligatoire des sentiments », *Journal de psychologie*, 1921 ; Halbwachs, Maurice, « L'expression des émotions et la société », dans *Echanges sociologiques*, centre de documentation universitaire, 1947 ; Granet, Marcel, « Le langage de la douleur d'après le rituel funéraire de la Chine classique », *Journal de psychologie*, 1922.

³⁹ Elias, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2003 [1937]

⁴⁰ Durkheim, Emile, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1895] ; Durkheim, Emile, *Le Suicide*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1897]

Friedrich Engels ont notamment construit leur philosophie de l'histoire sur une critique de l'aliénation des travailleurs produite par l'industrialisation mais aussi sur le potentiel subversif que peut représenter la conscience des inégalités socioéconomiques⁴¹. Alexis de Tocqueville, en analysant le passage de l'Ancien régime à la Révolution ou la démocratie en Amérique, a conçu la « passion de l'égalité » comme principal ressort psychologique de la démocratisation mais aussi comme source d'instabilité politique⁴². Georg Simmel, puis les sociologues de la ville de la première école de Chicago, se sont interrogés sur les effets de l'urbanisation, que ce soit en termes « d'intensification de la vie nerveuse »⁴³ ou de ségrégations socio-spatiales⁴⁴. Max Weber, enfin, a construit l'essentiel de ses réflexions sur l'idée que les transformations historiques majeures sur les plans économiques et religieux étaient dues à la « rationalisation » et au « désenchantement du monde ».

Ces quelques exemples suggèrent, selon des accentuations variables, une forte intrication entre les niveaux « individuel » et « social ». En effet, les transformations des structures sociales sont perçues comme ayant des effets sur les sensibilités individuelles⁴⁵ en même temps que celles-ci peuvent être productrices de changements sociaux. Ces deux orientations me semblent fondatrices des diverses généalogies théoriques qui structurent aujourd'hui le champ sociologique. Elles traversent d'ailleurs les interrogations plus spécifiquement contemporaines sur les recompositions des domaines intimes et publics. Que l'accent soit mis, par exemple, sur la psychologisation du social (*via*, notamment, la professionnalisation de la psychologie, la popularité de la notion d'« intelligence émotionnelle » ou l'injonction à exprimer ses émotions tout en les contrôlant comme l'a suggéré Eva Illouz⁴⁶), la marchandisation des émotions (*via* la production de désirs et de besoins inhérente à la société de consommation comme le soutient l'École de Francfort, ou *via* les modifications des attentes de rôles professionnels dans les secteurs des services comme l'ont notamment montré Charles Whright Mills⁴⁷ ou Arlie Hochschild⁴⁸), la modification des codes de comportements valorisés (qui tendraient vers une

⁴¹ Engels, Friedrich, *La situation des classes laborieuses*, Paris, Editions sociales, 1960 [1845]

⁴² Tocqueville (de), Alexis, *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, Flammarion, 1993 [1856]. Tocqueville (de), Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1999 [1835]

⁴³ Simmel, Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013 [1912].

⁴⁴ Park, Robert, « La ville comme laboratoire social » [1929] in Grafmeyer, Yves, et Joseph, Isaac, (dir.), *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, 1990, p.167-176.

⁴⁵ Ces effets étant souvent vus comme déstabilisateurs, les changements sociaux de la modernité étant perçus comme des dérèglements ou des risques pour les individus ou la société.

⁴⁶ Illouz, Eva, *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil, 2006.

⁴⁷ Whright Mills, Charles, « Le marché de la personnalité » dans *Les cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines*, Paris, Maspero, 1966 [1951].

⁴⁸ Hochschild, Arlie, *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris, La découverte, 2017 [1983]

informalisation contrôlée⁴⁹ et dont le conformisme serait sous-tendu par le souci de plaire au plus grand nombre⁵⁰), les effets de la compétition sociale⁵¹, les conditions de possibilité d'une subjectivation émancipatrice et non assujétissante⁵², la valorisation des émotions comme (re)connexion à soi et aux autres⁵³ ou encore les risques politiques que ferait courir la tendance à donner une égale valeur à toutes les émotions présentées comme opinions⁵⁴, nombreuses sont les réflexions contemporaines cherchant à articuler « ce que la société fait aux émotions » et, en retour, « ce que les émotions font à la société ».

Ces recherches de compréhension croisée, entre des facteurs sociaux influençant les sensibilités individuelles d'un côté, et, d'un autre côté, des dynamiques sociales instillées par ces sensibilités, ont le mérite d'intégrer les émotions dans l'historicité socio-culturelle. Elles se situent néanmoins à un niveau de généralité qui les rapprochent davantage de la théorie sociale que de la pratique concrète des enquêtes sociologiques dont les résultats peuvent certes donner lieu à des réflexions générales, mais de plus moyenne portée. Elles ne reflètent pas en outre la diversité des approches théoriques développées sur les émotions en sciences sociales. C'est pourquoi il me semble intéressant et nécessaire de détailler plus précisément ces différentes approches. Ce travail d'éclaircissement peut en effet permettre de mieux cerner les conceptions et les statuts épistémiques donnés aux émotions, et ainsi aider au positionnement des recherches empiriques dans l'espace théorique.

Des pôles théoriques

L'étude des cadres théoriques m'a conduit à identifier, de façon schématique, cinq « pôles » autour desquels les sociologues se sont intéressés aux émotions⁵⁵.

L'un d'eux – celui que nous venons d'évoquer – se situe au niveau historique et s'intéresse aux dynamiques réciproques entre transformations sociales et émotions (nous pourrions le nommer, pour faire simple, le pôle « socio-historique »).

⁴⁹ Wouters, Cas, « Comment les processus de civilisation se sont-ils prolongés. De la seconde à la troisième nature », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 106, avril-juin 2010.

⁵⁰ Riesman, David, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.

⁵¹ Ehrenberg, Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Levy, 1991.

⁵² Castel, Robert et Haroche, Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.

⁵³ Ce serait là une explication d'une certaine valorisation du corps, que Jean Cazeneuve nomme « corporéisme ». Cazeneuve, Jean, « Le corps et le corporéisme aujourd'hui », *Revue française de sociologie*, 17-4, 1976

⁵⁴ Jeudy, Henri-Pierre, *L'exposition des sentiments*, Paris, Circé, 2008.

⁵⁵ Je conçois ces pôles théoriques comme des ensembles de travaux et réflexions s'inscrivant dans des traditions savantes, des conceptions de la place des émotions dans la compréhension et l'explication de la vie sociale, et des raisonnements explicatifs présentant des « airs de famille », c'est-à-dire des points communs identifiables.

Un second, que je qualifie de « actionniste », intègre les émotions dans l'explication sociologique comme des facteurs causaux. Il s'agit d'une sociologie « par les émotions » dans la mesure où il s'agit d'expliquer le social et ses changements en montrant l'effet des émotions sur les conduites individuelles et collectives. Les émotions y sont conçues comme des variables indépendantes : il ne s'agit pas tant d'expliquer sociologiquement les émotions que de comprendre les effets de l'expérience et de l'expression des émotions sur les actions sociales.

Un troisième, que je qualifie de « holiste-déterministe », cherche à expliquer les émotions par le social. Il s'agit d'une sociologie « des émotions » étant donné qu'elle cherche à les expliquer sociologiquement en les rattachant à des configurations sociales, historiques ou culturelles, desquelles elles seraient le produit. Les émotions sont ici plutôt perçues comme des variables dépendantes d'autres variables sociologiques (alors considérées comme indépendantes⁵⁶) qui peuvent être liées à des caractéristiques identitaires, des statuts ou des rôles (âge, profession, genre...), mais aussi à des configurations situationnelles (lieux, moments, objets déclencheurs des émotions...) Il s'agit ici de comprendre, selon les contextes, en fonction de quoi varient les émotions.

Ces deuxièmes et troisièmes pôles se présentent de prime abord comme antithétiques. Mais, s'ils s'opposent bien en tant qu'idéaux-types (et que leur distinction formelle soit utile sur le plan pédagogique), l'opposition actionnisme / holisme-déterministe comporte des limites certaines. Elle reproduit, en effet, une opposition factice entre une action individuelle plus ou moins émotionnelle, s'intégrant, fût-ce pour en montrer les limites, dans un modèle de l'agentivité individuelle, et un « déterminisme social » qui soutient plutôt que les « manières de penser, d'agir et de sentir », pour reprendre les termes de É. Durkheim, seraient préprogrammées et conditionnées par le milieu social dans lequel l'individu se trouve. Or, outre que les théoriciens peuvent varier dans leurs positions et donc être peu aisément classables, nombre de courants théoriques ont cherché à dépasser cette opposition. Autrement dit, ces deux pôles constituent les extrémités d'un *continuum*.

Le quatrième ensemble théorique, que je qualifierais de « relationnel », se situe précisément entre les deux pôles précédents. Il s'intéresse à l'inscription concrète des émotions dans les

⁵⁶ Les variables indépendantes peuvent varier elles-mêmes, mais leurs variations sont alors supposées modifier les variables dépendantes. Par exemple, si les émotions sont genrées dans une population, la modification de la répartition hommes/femmes changera la répartition des émotions.

relations sociales et cherche à comprendre les émotions en fonction de paramètres sociaux régissant ce qu'il conviendrait de ressentir, d'exprimer ou de camoufler.

Enfin, la cinquième orientation peut être qualifiée de « constructiviste » dans la mesure où elle problématise la manière dont l'expression d'émotions peut modifier les références évaluatives disponibles et, partant, les « régimes émotionnels »⁵⁷ et leurs effets sur les individus.

Ces cinq pôles ou orientations n'épuisent sans doute pas l'ensemble des canevas théoriques permettant de réfléchir les émotions en sciences sociales⁵⁸. Leur mise en exergue dans ce premier chapitre ne s'inscrit pas dans une démarche de description exhaustive, mais dans le souci d'éclaircir ce qui m'est apparu comme un enjeu théorique majeur : l'articulation entre « le travail de l'émotion » – ce que nous font les émotions – et « le travail sur l'émotion » – ce que nous en faisons. C'est pourquoi, pour ce qui suit, j'ai choisi de commenter d'abord un ensemble de réflexions sur les effets des émotions avant de discuter des dimensions du contrôle et de la socialisation des émotions. Parce que les émotions produisent des effets discutables, elles font l'objet d'un travail de mise en forme afin d'être mises en jeu dans l'espace social. Bien entendu, tant les effets des émotions que le travail sur elles n'engagent pas les subjectivités individuelles hors de toute influence sociale. Au contraire, l'analyse des deux facettes du « travail émotionnel » a pour ambition de mettre au jour les normes et valeurs sociales qui président à son effectuation.

Comprendre et intégrer l'effet des émotions dans l'action sociale

L'action émotionnelle

Actions intériorisées ou élans pour l'action

L'approche « actionniste » s'appuie sur l'évidence empirique d'un potentiel d'action, dérivant d'une « activation » physiologique et cognitive dans l'individu, associé à la plupart des émotions. Cette association émotion – action se retrouve dans l'étymologie du terme émotion (« mouvement vers l'extérieur »).

⁵⁷ Reddy, William, « Émotions et histoire contemporaine : esquisse d'une chronologie », dans Ambroise-Rendu, Anne-Claude, Demartini Anne-Emmanuelle, Eck, Hélène, Edelman, Nicole (dir), *Émotions contemporaines (19^e-21^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2014.

⁵⁸ Notamment parce que certaines réflexions s'appuient plus fortement sur la psychologie ; je pense par exemple à la sociologie clinique ou à l'anthropologie culturelle américaine.

Dans la plupart des émotions en effet, la relation à l'objet⁵⁹ qui provoque l'émotion est associée à une volonté d'agir vers ou sur cet objet. Ainsi des tendances d'actions (ou « programmes ») spécifiques seraient distinguables : l'amour conduirait au rapprochement, la honte à vouloir se cacher, la haine à détruire, la peur à la fuite ou au combat, la culpabilité à la réparation de la faute, etc. Les émotions pourraient alors être considérées comme des « *actions intériorisées* », ou, en tout cas, des élans pour l'action qui « *associent corps et esprit, ou jugement et sensation, exactement de la même manière que le font les actions.* »⁶⁰ Au contraire, les rares sentiments ou émotions entraînant une inhibition de l'action semblent se caractériser par une absence d'objet (l'ennui, la mélancolie), par un objet distant, inatteignable, sur lequel on ne peut avoir prise (la nostalgie, le deuil, la tristesse en général) ou encore par des objets mal identifiés (certaines angoisses).

L'irrationnalité de l'émotion dans la filiation de l'individualisme méthodologique

Analyser les émotions comme des actions fait écho à la proposition de M. Weber de rechercher les déterminants de l'action et d'en décrire les effets⁶¹. M. Weber définit ainsi l'action émotionnelle comme un comportement réactif ayant pour but la satisfaction ou le soulagement d'un « besoin » : « *Agit de manière affectuelle celui qui cherche à satisfaire le besoin d'une vengeance actuelle, d'une jouissance actuelle, d'un dévouement actuel, d'une félicité contemplative actuelle ou encore celui qui cherche à se débarrasser d'une excitation actuelle (peu importe s'il le fait de manière indigne ou sublime).* »⁶² La référence au « besoin » renvoie ici à l'idée de « pulsion ». Elle renvoie aux profondeurs biologiques et psychiques de l'individu, à l'inconscience, au caractère supposément incontrôlable de l'action émotionnelle, qui, dès lors, est comprise par M. Weber comme celle s'éloignant le plus de l'action « rationnelle ».

L'assimilation de l'émotion à l'irrationnalité se retrouve chez des auteurs s'inscrivant dans les cadres théoriques de l'individualisme méthodologique et de la théorie du choix rationnel (ou de la rationalité limitée). Les émotions y sont comprises comme influences décisives du raisonnement des acteurs en situation conduisant à leurs positionnements, en étant intégrées à

⁵⁹ J'emploie ce terme de façon générale ; il peut s'agir de personnes, de situations, de discours...

⁶⁰ Church, Jennifer, « L'émotion et l'intériorisation des actions », dans Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995.

⁶¹ Weber, Max, *Economie et société*, Paris, Pocket, 2003 [1921]. « *Nous appelons sociologie, une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets.* »

⁶² *Ibid.* p.56. Je crois au contraire que la qualification par autrui de l'action émotionnelle comme « indigne » ou « sublime » a une influence considérable sur le destin de cette émotion.

une architecture cognitive plus globale intégrant les désirs et les croyances dérivés d'un stock d'informations limitées⁶³. Jon Elster définit ainsi les « choix émotionnels » comme des choix perturbés par les émotions. Les émotions brouilleraient les distinctions entre désirs et réalités ; elles produiraient des croyances potentiellement erronées en « déformant » l'évaluation de la situation⁶⁴ ; elles limiteraient la recherche d'informations en causant une impatience, une préférence pour la résolution immédiate de la situation ; elles favoriseraient par conséquent le déclenchement d'une action sans réflexion⁶⁵. Ce ne serait que *ex post* que des raisons seraient trouvées pour justifier les conduites⁶⁶. Les émotions les moins justifiables feraient ainsi l'objet de « *transmutations* » pour être acceptées⁶⁷.

En considérant les émotions comme une force provenant des confins de la conscience et du corps, ce type d'analyse ne cherche pas à comprendre le sens donné par les individus à ce qu'ils vivent (contrairement à l'ambition compréhensive soutenue par ailleurs par M. Weber) ; elles considèrent les émotions comme des biais cognitifs en cherchant à montrer les effets des émotions sur une supposée cognition « froide », c'est-à-dire un fonctionnement du cerveau qui enregistrerait et analyserait les informations de l'environnement et déterminerait la conduite à tenir sans perturbations et donc de façon optimale⁶⁸.

Appliqué à un cours d'action situationnel ou historique, cette démarche revient à imputer aux émotions les différences entre les cours d'action réels et ces mêmes cours d'action reconstruits selon une rationalité idéal-typique. M. Weber écrit ainsi que « *la façon la plus pertinente d'analyser et d'exposer toutes les relations significatives irrationnelles du comportement, conditionnées par l'affectivité et exerçant une influence sur l'activité, consiste à les considérer comme des déviations d'un déroulement de l'activité en question, construit sur la base de la pure rationalité en finalité. Pour expliquer une 'panique à la Bourse' par exemple, on établira d'abord de façon appropriée comment l'activité se serait déroulée sans l'influence*

⁶³ Elster, Jon, "Emotional Choice and Rational Choice", in Goldie, Peter (ed.) *The Oxford handbook of Philosophy of Emotion*, Oxford University Press, 2009.

⁶⁴ Selon J. Elster, elles auraient la propriété « *d'altérer et de déformer l'évaluation cognitive qui les a déclenchées. (...) L'objet d'une émotion est l'image de sa cause, déformée par l'émotion* ». Elster, Jon, « Rationalité, émotions et normes sociales » dans Paperman, P. et Ogien, R., *La couleur des pensées*, *op.cit.*

⁶⁵ Elster, Jon, « L'influence négative des émotions sur la cognition », entretien avec J. Bernard, *Terrains/Théories*, n°2, 2015 [en ligne]

⁶⁶ Boudon, Raymond, « Sens et raisons. Théories de l'argumentation et sciences humaines », *Hermès*, n°2, 1995 et Boudon, Raymond, « Une théorie judiciaire des sentiments moraux », *L'Année sociologique*, vol.54, 2004.

⁶⁷ Elster, Jon, « L'influence négative... » *art.cit.* L'envie ou la jalousie, le le mépris ou la haine, pourraient ainsi être transformées en « juste colère » ou en indignation, pour être intégrées à un registre de justification.

⁶⁸ Notons d'emblée le danger d'une telle proposition. La désaffectation, le fait de ne plus ressentir d'émotions, ou l'absence d'empathie peuvent avoir des effets dévastateurs pour soi ou autrui.

d'affections irrationnelles et l'on enregistrera ensuite ces éléments irrationnels comme des 'perturbations' »⁶⁹.

Il convient certes d'être attentif aux effets potentiellement irréflechis ou incontrôlables des actions émotionnelles. L'histoire ne manque pas d'exemples de débordements affectifs enclenchant des actions que l'on pourrait juger irrationnelles parce qu'elles n'iraient *a priori* pas dans le sens des intérêts des acteurs⁷⁰ ou parce qu'elles se fonderaient sur des informations fausses⁷¹. Dans la vie de tous les jours, chacun sait que l'émotion peut nous conduire à des « folies » ou à des paroles qui dépassent notre pensée. Interroger l'émotion en référence à une supposée « rationalité froide » n'est pas dénué de fondements. Mais définir l'émotion comme biais de rationalité pose cependant un certain nombre de problèmes.

Dépasser l'opposition émotion / rationalité

Un enchevêtrement émotion/cognition

L'opposition entre l'émotion et la rationalité redouble l'opposition traditionnelle dans notre culture entre le « cœur » et la « tête ». Or, outre que cette opposition semble relative culturellement⁷², il paraît très difficile de dissocier ce qui relèverait précisément de « l'émotif » et du « cognitif ». Emotion et cognition semblent au contraire en interaction permanente. Nos sentiments nous font penser et nos pensées peuvent nous émouvoir. La distinction entre une « cognition chaude », marquée par la présence d'affects, et une « cognition froide », comparable à celle d'un ordinateur, est sujette à caution⁷³. Les émotions sont, par exemple, très liées aux processus d'apprentissages en mobilisant la mémoire et en accélérant la mémorisation des expériences vécues⁷⁴. Par ailleurs, si les émotions engagent nécessairement la perception

⁶⁹ Weber, Max, *Economie et société*, op.cit., p.31

⁷⁰ Voir par exemple l'analyse de la nuit du 4 août 1789 proposée par J. Elster. Elster, Jon, « The night of August 4, 1789. A study of social interaction in collective decision-making », *Revue européenne des sciences sociales*, n°136, 2007.

⁷¹ Cf. par exemple, « le drame de Hautefaye » étudié par Alain Corbin. Corbin, Alain, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990.

⁷² Dans certaines sociétés, l'émotion n'est pas distinguée des (autres) processus cognitifs. Voir par exemple Surrallès Alexandre, *Au cœur du sens : perception, affectivité, action chez les Candoshi*, Paris, CNRS, 2003

⁷³ Andler, Daniel, (dir), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, 2004 [1992], p.645

⁷⁴ Selon Daniel Martins, cité par Florès, César, *La mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p.135 : « Les émotions ressenties lors de la mise en mémoire de l'information constitueraient une forme de contexte qui est pris en compte par le sujet dans son activité de traitement. (...) Ce qui est stocké correspond non seulement à l'information en tant que telle, mais aussi à la façon dont cette information a été traitée et mise en mémoire ». Ce codage des nouvelles informations est également au centre des travaux d'Antonio Damasio, dont la théorie des marqueurs somatiques explicite les raisons qu'il peut exister à se fier à sa « mémoire affective ». Cf. Damasio, Antonio, *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995.

d'une propriété de la scène d'action⁷⁵, il paraît illusoire de cerner précisément si celle-ci prend sa valeur affective en fonction de sensations corporelles envahissantes ou en fonction des orientations cognitives de l'individu. La perception semble en effet « *à la fois soumise et active, montante et descendante, automatique et contrôlée, pour la constitution d'un monde intérieur aussi subi que construit.* »⁷⁶ D'un côté les sensations ou perceptions sensorielles venant du corps, plus ou moins identifiées comme émotions par l'individu, poussent à porter son attention sur leurs effets, sur ce qui les provoquent, à explorer plus avant la situation pour comprendre le trouble. De l'autre, l'appareillage cognitif fonctionne à la fois comme un « *réservoir de ressources et de mémoire* » et comme un guide vers l'aperception de certaines caractéristiques de l'environnement.

Sens donné et « évaluation de la situation » par l'individu

L'opposition émotion / rationalité, reproduisant le dualisme corps / esprit, ne rend pas compte des enchâssements complexes (et sans doute dynamiques et rétroactifs) entre perception, sensation et interprétation. C'est pourquoi il convient de prendre au sérieux le sens donné par les individus aux situations qu'ils vivent. Sur ce point, l'orientation compréhensive de la sociologie rejoint, d'une certaine manière, celle des psychologues d'orientation « cognitiviste » qui ont cherché les types de jugements, ou « proto-jugements », que les individus opèrent *in situ*⁷⁷. Le cadre cognitiviste considère ainsi que les émotions sont « *générées par la catégorisation et l'évaluation d'une situation et de ses traits pertinents* »⁷⁸. Ces procédures évaluatives engagées dans l'expérience émotionnelle concerneraient notamment le jugement de la valence de l'émotion (entre plaisir et déplaisir, attraction et répulsion, jusqu'à l'ambivalence) ; l'observation des autres individus et la comparaison de leur état avec le sien ; la nouveauté de la situation et sa cause ; le rapport aux buts et/ou aux besoins du sujet face à la situation ; le potentiel de maîtrise que le sujet s'attribue ; l'accord des réponses possibles vis-à-vis des normes de la situation...⁷⁹

⁷⁵ Les émotions naissant d'un souvenir ou d'une réflexion intime sont les exceptions à cette formulation, sauf à élargir la « scène » aux représentations mentales.

⁷⁶ Le Blanc, Benoît et Claverie, Bernard, « Entre sensation et cognition : l'illusion explicative », *Hermès*, vol.1, n°74, 2016, p.66-70

⁷⁷ Cette orientation cognitiviste fait contrepoint, en psychologie, au béhaviorisme et au fonctionnalisme naturaliste de certaines approches plus biologisantes. Cf. Rimé, Bernard, *Le partage social des émotions*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, chapitre 1.

⁷⁸ Deonna, Julien, et Kaufmann, Laurence, « Les émotions entre l'inné et l'acquis », Ecole polytechnique de Lausanne, descriptif du colloque du 22 novembre 2006 [en ligne]

⁷⁹ Scherer, Klaus, et Rimé, Bernard, (dir), *Les émotions*, Genève, Delachaux et Niestlé, 2002 [1989].

Par ailleurs, l'évaluation d'une situation ne peut émerger d'un esprit neutre, vierge d'attentes, de désirs ou de croyances. Pour intégrer cette dimension, l'approche dite différentialiste proposée notamment par Pierre Livet⁸⁰ se base sur l'idée que l'émotion manifeste la congruence ou au contraire le décalage entre notre état subjectif (désirs, attentes, croyances sur la situation mais aussi dispositions mentales plus pérennes) et ce qui arrive « objectivement » ou « réellement ». Les émotions se comprennent alors pleinement comme une activité mentale. Elles manifestent une appréciation située en fonction des orientations psychiques antérieures mais aussi une activité cognitive en cours. Ainsi les réponses émotionnelles dans ou face à une situation traduiraient-elles une forme de synthèse entre les traces affectives des expériences passées (produisant un tempérament ou une personnalité au sens large, mais aussi des sensibilités particulières à certains sujets) et la combinaison des micro-jugements *in situ*. L'histoire du sujet et son évaluation de la situation conduisent l'individu à ressentir qualitativement et à exprimer, sur un mode singulier et unique, sa façon d'être au monde.

Les émotions peuvent alors être jugées comme plus ou moins compréhensibles, par soi et par autrui, en fonction de la connaissance des dispositions sensibles du sujet et de l'évaluation de la qualité ou de la pertinence des représentations qui président à son « positionnement » cognitif et affectif.

Rationalité morale et cohérence identitaire

Les émotions questionnent par conséquent l'univocité de la notion de rationalité. En effet, si, aux côtés de la rationalité instrumentale, une rationalité « en valeur » ou « morale »⁸¹ doit être intégrée aux modèles sociologiques, les émotions peuvent être vues comme constitutives de cette rationalité morale. Même s'il situait l'action émotionnelle au plus bas de l'échelle de rationalité, M. Weber avait lui-même bien perçu cette porosité (« *La frontière entre une activité significative et un comportement simplement réactionnel (...) est absolument flottante* »⁸².) Dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, il expliquait même la constitution

⁸⁰ Livet, Pierre, *Émotions et rationalité morale*, Paris, Presses universitaires de France, 2002

⁸¹ Weber, M., *Economie et société*, *op.cit*

⁸² Weber, M., *Ibid.*, p.29. La différence tiendrait, selon M. Weber, en ce que les actions rationnelles en valeur sont *délibérément* orientés vers la satisfaction d'une valeur. Les actions émotionnelles, elles, ne seraient pas aussi directement et consciemment orientées vers les valeurs. Sur ce sujet, voir aussi Kalberg Stephen, « La sociologie des émotions de Max Weber », *Revue du MAUSS*, 2012/2, n°40.

d'action rationnelle « en valeur » (voire en finalité) à partir de croyances et d'affects provoquant des pratiques *a priori* irrationnelles⁸³.

La rationalité, ici, ne consiste pas à adapter des moyens à des fins. Elle vise plutôt à maintenir la cohérence identitaire des individus. Comme l'indiquait P. Livet⁸⁴, une rationalité « morale » est manifeste lorsque, confronté à la nécessité de « réviser » son regard sur le monde à la suite d'une perception allant contre ses désirs et/ou ses croyances, l'individu éprouve une émotion dérivant précisément d'une difficulté à « réviser ». Cette émotion de résistance manifesterait « *le différentiel entre des valeurs et la réalité* ». Or, si les valeurs morales sont constitutives des identités, le refus de « réviser », de « s'adapter au monde », témoignerait de ces valeurs et de la volonté du sujet de maintenir un accord avec sa conscience ou sa conception de la justesse d'une cause. Ainsi, « *si on retient une définition large de la rationalité (adopter des stratégies les plus à mêmes de produire des satisfactions à long terme) la préservation des inclinations à travers l'intériorisation des actions pourra souvent sembler tout à fait rationnelle* »⁸⁵.

Quand les émotions se fondent sur des valeurs, des façons de voir le monde, des référents culturels, elles s'imposent avec force. Le registre explicatif des émotions comme actions incorporées est ici bien loin du domaine des pulsions et des instincts. Il se fonde sur la valeur, plus ou moins consciente, que l'on attribue à ses héritages culturels et expérientiels. Comme le suggère Eva Illouz⁸⁶ : « *Les sentiments sont des aspects profondément internalisés de l'action, non pas parce qu'ils ne contiennent pas de culture ou qu'ils en contiennent peu, mais parce qu'ils en contiennent trop.* »

Une qualité « d'adaptation » discutable

Un autre argument s'opposant à une délimitation trop stricte de l'émotion et de la rationalité se trouve dans la difficulté de juger de « l'adaptation » que permettraient ou non les émotions. La lecture de la littérature sur les émotions, comme l'observation des émotions en contexte social, ne permettent pas de dire si les émotions sont un « *trouble de l'adaptation* »⁸⁷ ou d'un

⁸³ Weber M. *L'éthique protestante... op.cit.* Le couplage du travail et de la production de richesse avec un faible niveau de consommation chez les protestants puritains paraît irrationnel si l'on ne prend pas en compte les croyances en la vocation et dans la doctrine de la prédestination.

⁸⁴ Livet, Pierre, *Émotions et rationalité morale, op.cit.*

⁸⁵ Livet, Pierre, « Des actions et des émotions aux phénomènes sociaux. Cognition et interprétation », *Intellectica*, n°26-27, 1998.

⁸⁶ Illouz, Eva, *Les sentiments du capitalisme, op.cit.*, p.15

⁸⁷ Cf. Fraisse, Paul, « Émotion », *Encyclopaedia Universalis*, 1984, t.6, réed. Électronique 2012. Définition empreinte de positivisme (comme l'a bien signalé Spoljar, Philippe, « Aspects du scientisme dans l'article 'émotion' de Paul Fraisse », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°17, 2014), dans la mesure où elle porte un

« *coup d'état neuronal* »⁸⁸ du fait qu'elle résulterait d'un manque de ressources pour affronter certaines situations, ou si, au contraire, leur dimension « énergétique » traduirait une capacité adaptative plus ou moins fonctionnelle, comme le suppose notamment certaines orientations naturalistes⁸⁹. Une certaine conception adaptatrice de l'émotion suggère en effet que l'émotion fonctionnerait comme un signal de l'importance, de la pertinence ou de la « saillance » d'un phénomène ou d'un paramètre de la situation. Elle introduirait une mise en vigilance et des actions rapides pour répondre à la situation. Certains programmes seraient même héréditaires parce qu'ils permettraient la survie de l'espèce⁹⁰. L'expression de signes typiques ferait en outre de l'émotion un mode de communication, elle signalerait aux autres les actions tout aussi typiques que l'état affectif du sujet pourrait engendrer, leur permettant de s'y préparer et d'adapter leur propre comportement.

À mon sens, une vigilance critique s'impose face à une telle polarisation. D'un côté, la mise à l'écart des potentialités et d'une certaine rationalité de l'émotion renvoie à une disqualification de toute sensibilité. Pour certains, il s'agirait là d'une action normative s'inscrivant dans un système de classements des populations : l'émotionnalité serait associée aux femmes, aux enfants, aux primitifs, bref, à ceux que la raison et le progrès des civilisations n'auraient pas atteint (par opposition aux hommes blancs, adultes, occidentaux...)⁹¹ Cette disqualification renverrait à une incapacité à raisonner, à la suspicion d'interpréter émotionnellement, c'est-à-dire à déformer ou à exagérer.

Mais d'un autre côté, du naturalisme biologique peut dériver une transposition hasardeuse de l'intérêt adaptatif de l'expression des émotions en contexte social. La valorisation des émotions peut s'inscrire dans un discours antirationaliste présentant l'émotion comme une sorte de vérité originaire, réhabilitant l'expérience vécue, la sensibilité que l'on a « en soi », mais sans l'inscrire dans ses réseaux de signification. L'émotion reste alors a-sociale, naturelle (donc naturellement bonne ?) ou psychique (donc authentique ou sincère ?)⁹². L'idée qu'il faudrait alors exprimer ses émotions sans réserve, au nom de leurs qualités adaptatives et

jugement extérieur négatif *a priori* sur les capacités d'ajustement de l'individu au monde qui l'entoure et sur son manque de rationalité (rationalité dont disposerait le scientifique extérieur...)

⁸⁸ Goleman, Daniel, *L'intelligence émotionnelle*, Paris, J'ai lu, 2003 [1995].

⁸⁹ Pour les neuropsychologues, « *les émotions remplissent trois fonctions : l'adaptation, la motivation et la communication* ». Cf. Alonso, José, *Les émotions. Les bases neurologiques de nos affects*, Barcelone, RBA, 2018, p.22.

⁹⁰ Darwin, Charles, *L'expression des émotions chez l'homme et l'animal*, Paris, Payot, 2001 [1890].

⁹¹ Desprets, Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent*, Paris, Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, 1999.

⁹² La tradition du romantisme va en ce sens. Cf. Meyer, Michel, *Le philosophe et les passions*, *op.cit.* ou Reddy, William, « Émotions contemporaines : esquisse d'une chronologie », *art.cit.*

communicationnelles, constitue une vision naïve voire dangereuse si elle conduit, par exemple, à légitimer quelque forme de violence non maîtrisée.

On le voit, la possibilité heuristique de considérer « la rationalité » (que celle-ci soit définie comme cognition froide ou capacité d'adaptation) comme étalon de mesure des comportements émotionnels ne paraît guère tenable. Les orientations de « l'individualisme méthodologique », qu'il ne s'agit pas de caricaturer autour de la figure de *l'homo economicus* puisque les émotions sont intégrées dans les modèles des choix ou prises de décision, me semblent se fonder sur une définition trop rapide des émotions comme biais cognitifs. À l'évidence, l'émotion et la raison ne sont pas identiques, mais l'enchevêtrement des dimensions émotionnelles et cognitives, la valeur centrale du sens donné aux situations, les différentes conceptions possibles de la rationalité, ou la qualité toujours discutable des émotions exprimées sans filtre (au sens où l'on peut toujours discuter de l'intérêt d'avoir ou non laissé exprimer son émotion) empêchent de les opposer terme à terme.

« Désajustement » et positionnement

Les émotions ne peuvent être réduites à des besoins ou à des pulsions irrationnelles et inconscientes, mais elles ne peuvent non plus être assimilées à des formes de jugements ordinaires. Elles peuvent être plus ou moins « réflexes » ou « réflexives »⁹³ ; mais, dans les deux cas, elle apparaît comme un mode de positionnement dans un contexte incertain, c'est-à-dire ouvert sur des changements potentiels.

C'est, me semble-t-il, l'un des intérêts d'une approche phénoménologique des émotions que de les envisager non tant comme événements que comme processus. Bien entendu, l'émotion est temporellement marquée ; elle fait suite à une perception ou à une pensée le plus souvent identifiables ; elle introduit des modifications physiologiques, cognitives et expressives notables ; son intensité fléchit avec le temps. Mais la vitesse de son activation est variable⁹⁴. Si elle signale à l'individu un décalage ou une congruence entre ce qu'il vit et ce qu'il s'attendait ou espérait vivre⁹⁵, elle l'engage dans une activité de compréhension de son environnement et de sa place dans celui-ci. Le « trouble » reflète et provoque une recherche de sens. Selon

⁹³ Je développe cette distinction dans *La concurrence des sentiments*, *op.cit.*

⁹⁴ Selon Joseph LeDoux, coexisteraient, au sein du cerveau, une voie « courte », produisant des réponses physiologiques rapides, et une voie « longue », mobilisant davantage les capacités d'entendement. Ces deux voies peuvent se superposer, ou l'une peut être plus ou moins sollicitée que l'autre. LeDoux, Joseph, *Le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 [1998].

⁹⁵ Livet, Pierre, *Émotion et rationalité morale*, *op.cit.*

l'analyse de la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz proposée par Laurent Perreau⁹⁶, A. Schütz propose de concevoir le phénomène cognitif de l'attention – central pour la compréhension de l'émotion – comme le repérage et la « *thématisation* » de l'émergence de traits significatifs de la situation pour le sujet. Une « *conversion attentionnelle* » « *met en relief* » ces perceptions significatives avant qu'une analyse rétrospective (que s'est-il passé ?), réflexive (que signifient les différentes facettes de l'expérience ?) et objectivante (que signifie, en résumé, ce qui se passe ?) ne vienne donner forme aux perceptions.

Autrement dit, même si le temps écoulé entre la perception et l'émotion est très court, l'émotion serait « *seconde* » parce qu'elle résulterait d'un traitement symbolique et d'une mise en forme des perceptions⁹⁷ ; l'information venant des sens serait « *colorée* » affectivement⁹⁸ ; un « *arc sémiotique* » se déploierait pour donner du sens à l'émotion⁹⁹. Il ne s'agit pas là d'une reformulation de la topique de la rationalisation ; il s'agit plutôt d'une invite à comprendre les thématizations en fonction des « *structures de pertinence* » ou des « *réservoirs de sens* » – socialement variables – que peuvent déployer les individus dans l'évaluation de la situation¹⁰⁰. S'inscrivant pleinement dans les objectifs de la sociologie compréhensive, c'est-à-dire orientée vers la compréhension du sens donné par les acteurs à ce qu'ils vivent, l'orientation de la phénoménologie sociale conduit à prendre pour objet les activités d'explorations produites par l'incertitude ou la mise à l'épreuve, les réflexions déployées pour juger des situations, et – souvent – les jugements de valeur qui aident à « *fixer* » l'émotion et à réduire l'indétermination¹⁰¹. Ce faisant, la mise en forme de l'émotion permet, selon les cas, d'engager divers types de dynamiques situationnelles, qu'il s'agisse, par exemple, d'un travail émotionnel

⁹⁶ Perreau, Laurent, « Attention et pertinence chez Alfred Schütz », *Alter*, n°18, 2010.

⁹⁷ Le Breton, David, *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié, 2006.

⁹⁸ Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen, *La couleur des pensées, op.cit.* Voir aussi Loriol, Marc, « L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter sur la gestion collective des émotions au travail. L'exemple de la coloration affective des situations chez les policiers et les diplomates », *Recherches qualitatives*, vol.39, n°2, 2020.

⁹⁹ Kauffman, Laurence, « Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une phénoménologie politique de l'espace public », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020.

¹⁰⁰ Le sujet mériterait un long développement, mais l'on suppose ici que les individus parviennent généralement à donner du sens à ce qui leur arrive. Ce n'est pas toujours le cas – ce qui arrive peut être incompréhensible et ne rencontrer aucun « réservoir de sens ». Par ailleurs, la « coloration » affective des sensations et perceptions suppose des capacités et des conditions « normales » d'un fonctionnement psychique permettant la métabolisation des expériences. Je situe donc mon propos dans le cadre d'une psychologie normale et non pathologique. Par exemple, il va de soi que l'attribution de sens à l'expérience est sinon annihilée, au moins limitée, dans le cas des amnésies traumatiques.

¹⁰¹ Livet, Pierre et Thévenot, Laurent, « Modes d'action collective et construction éthique. Les émotions dans l'évaluation », dans Livet, Pierre et Dupuy, Jean-Pierre (dir.), *Les limites de la rationalité*, Paris, La découverte, 2003. Cette orientation recoupe en partie certains présupposés de la sociologie pragmatique, cf. Breviglieri, Marc et Stavo-Debaugé, Joan, « Le geste pragmatique de la sociologie française. Autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Anthropologica*, n°7, 1999.

– c’est-à-dire, selon A. Hochschild, d’un travail de mise en conformité de ses émotions vis-à-vis des normes de la situation¹⁰² – d’un travail de révision des croyances et désirs à l’origine des émotions¹⁰³ ou d’une expression de ses émotions faisant appel à divers registres de justification.

Contrôle et socialisation des émotions

Les risques émotionnels comme justification des normes et du travail émotionnel

Malgré les bonnes raisons de penser que les émotions engagent les capacités d’analyse et les référentiels de pertinence des acteurs, l’opposition émotion / rationalité structure le jugement des conduites, que ce soit dans la vie quotidienne ou dans le monde savant¹⁰⁴.

Certes, certaines expressions d’émotions sont bienvenues, encouragées, voire prescrites dans certaines situations précisément parce qu’un accord tacite sur leur convenance ou leur légitimité semble y être à l’œuvre. Mais, dans de nombreuses situations plus incertaines ou moins normées émotionnellement, les émotions peuvent être perçues comme des risques concernant l’ordre situationnel et/ou social. Si elles modifient l’appréciation subjective des situations et de leurs membres, si elles infléchissent les cours d’action en transformant les propriétés du contexte, elles obligent à repenser la conduite appropriée aux circonstances, à modeler son comportement. Elles demandent souvent à être prises en compte, parfois à être « prises en charge ». Leur énergie rompt avec l’équilibre des situations et systèmes d’interactions. Leurs conséquences peuvent donc être considérées comme à la fois imprévues et imprévisibles. C’est pourquoi nous sommes socialisés à nous contrôler émotionnellement, en particulier dans l’espace public.

Il s’agit là de maîtriser les affects capables de subversion de l’ordre social et/ou susceptibles d’être néfastes pour l’individu lui-même au regard des conséquences sociales de leur expression. La socialisation des émotions viserait donc une « *institutionnalisation* » et une « *réglementation* » de l’affectivité pour « *définir les situations et régler les émotions susceptibles de comportements efficaces* »¹⁰⁵. Afin que les enfants soient « *capables de vivre*

¹⁰² Hochschild, Arlie, *Le prix des sentiments*, *op.cit*

¹⁰³ Livet, Pierre, *Émotion et rationalité morale*, *op.cit*.

¹⁰⁴ L’histoire de la philosophie, par exemple, témoigne dans son immense majorité d’une mise en garde contre les risques des émotions, et donc sur la nécessité de les contrôler. Cf. Meyer, Michel, *Le philosophe et les passions*, *op.cit*.

¹⁰⁵ Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001, p.221

une vie morale et sociale »¹⁰⁶, il conviendrait de leur faire admettre que certaines émotions doivent être « *contrôlées, camouflées ou transformées pour être socialement acceptables* »¹⁰⁷. Progressivement, les enfants deviendraient « *‘aptes’ à ressentir l’émotion appropriée aux circonstances* »¹⁰⁸, non seulement par la connaissance des conventions édictant ce qu’il convient d’exprimer ou de garder pour soi, mais aussi, plus profondément, par la construction d’une sensibilité socialement conforme¹⁰⁹.

Le travail émotionnel que suppose et permet la socialisation des émotions s’opérerait donc à deux niveaux de profondeur. Au niveau expressif, le « *travail émotionnel de surface* »¹¹⁰ ou travail de « *figuration* » s’imposerait par la nécessité de faire « bonne impression » mais aussi pour « *sauvegarder la ritualité des situations* », selon Erving Goffman¹¹¹ : il s’agit là à la fois « ne pas perdre la face » et de préserver celle des autres. Notons que c’est bien ici au nom d’un « risque émotionnel » que la contenance est associée au tact ou à la politesse¹¹² et que nous exprimons parfois les signes conventionnels ou « règles d’affichage » des émotions même si nous ne ressentons pas les émotions attendues. Mais le travail émotionnel peut également, selon A. Hochschild, s’effectuer à un niveau plus profond. Un « *travail émotionnel en profondeur* » serait manifeste lorsque nous cherchons à modifier nos sentiments afin de les faire correspondre aux « *règles de sentiments* »¹¹³ de la situation ou du milieu dans lequel nous nous trouvons. Ce travail profond s’opérerait « *selon des modèles socialement établis* » en fonction de divers « *facteurs sociaux [qui] influencent ce que les gens pensent et ce qu’ils font à propos de ce qu’ils ressentent, ou de ce qu’ils pressentent qu’ils vont ressentir (c’est-à-dire les actes d’évaluation et de gestion)* »¹¹⁴. Il suppose – et performe – une articulation entre « *structure*

¹⁰⁶ Durkheim, Emile, *Education et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2022 [1922]

¹⁰⁷ Montandon, Cléopatre, « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, 1996

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Cuin, Charles-Henri, « Émotion et rationalité dans la sociologie classique », *Revue européenne de sciences sociales*, 2001. La position de Durkheim aurait évolué au fil de sa carrière d’une première phase insistant sur la régulation sociale des émotions, à une phase où les émotions sont conçues comme nécessaires à l’intégration, pour aboutir à l’idée que l’action sociale, pour E. Durkheim, serait une « action émotionnelle socialisée ».

¹¹⁰ Hochschild Arlie, *Le prix des sentiments, op.cit*

¹¹¹ Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, et *Les rites d’interaction*, Paris, Minuit, 1974. « Facework » en anglais, suggère davantage que figuration, me semble-t-il, le travail réalisé par l’acteur sur ses expressions faciales

¹¹² Le philosophe Alain pousse l’idée à l’extrême lorsqu’il écrit que « *tout signe non attendu ou non préparé blesse celui qui guette les signes. C’est pourquoi la vraie marque de la politesse est un visage qui naturellement ne signifie rien. Toute expression est agression (...) Tous les signes troublent, tous les mouvements troublent.* » Alain, *Sentiments, passions et signes*, Paris, Gallimard, 1935 [1926], p.195-197.

¹¹³ Selon A. Hochschild, ces « règles de sentiments » définissent les émotions attendues mais aussi leur fréquence ou leur durée « normales ».

¹¹⁴ Hochschild, Arlie, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, [1975] 2003/1, n°9, p.22

émotionnelle » (individuelle) et « *structure sociale* », pour reprendre les termes de Norbert Elias¹¹⁵. Le travail émotionnel individuel se ferait en fonction des modèles socialement valorisés dans le contexte social et, ce faisant, il en permettrait leur intériorisation. Dans l'œuvre de N. Elias en effet, la « domestication des pulsions » ou « l'auto-contrainte » apparaissent à la fois comme objet et comme mode opératoire du processus de « civilisation ». Leur justification se trouverait dans l'idée que savoir-vivre en société nécessiterait savoir composer avec ses émotions et celles des autres. Mais, selon N. Elias, cette conception des vertus de la modération ne s'impose pas d'évidence comme une représentation de bon sens philosophique et social, comme le montre ses travaux sur la société de cour¹¹⁶ : la maîtrise de soi dépend des réseaux d'interdépendance dans lesquels les jugements sur autrui sont déterminants des destinées individuelles. C'est donc aussi par la nécessité d'une survie sociale que la conformation émotionnelle s'impose et pousse les individus à développer des stratégies, des « micropolitiques »¹¹⁷, de présentation de soi et de préservation d'autrui.

Ainsi, si les formes de régulation émotionnelle s'imposent sous le poids de normes sociales auxquelles il est difficile de déroger, et qu'elles conduisent à modifier nos représentations et même nos émotions, le point de vue qui consistait à partir des émotions pour en interroger les raisons et les effets peut être retourné – ces raisons et ces effets ne se présentant plus comme causes mais comme conséquences de logiques se situant au niveau social. C'est là l'orientation « holiste » ou « déterministe » qui s'intéresse à « ce que le social fait aux émotions ».

Dans les approches « holistes-déterministes », est ainsi mise en doute la pertinence de l'évaluation de la situation produite par l'individu pour expliquer les émotions puisque, selon elles, sensibilités et émotions seraient déterminées par divers mécanismes spécifiquement sociaux. Dans un sillage durkheimien (puis structuraliste, puis dispositionnaliste), l'accent est en effet mis sur la pression du groupe d'appartenance et le contrôle social. Cette « pression » traduirait « l'autorité morale » supérieure de la société sur les individus, laquelle contraindrait les individus à aligner leurs sentiments individuels sur ceux valorisés par leurs groupes sans qu'ils n'en soient nécessairement conscients.

L'émotion individuelle dériverait donc de l'état du collectif dans lequel se trouve l'individu. À un niveau macrosociologique, les émotions seraient ainsi influencées par les « courants

¹¹⁵ Elias Norbert, *La civilisation des mœurs*, op.cit.

¹¹⁶ Elias, Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 2008 [1969]

¹¹⁷ Clark, Candace, « Emotions and micropolitics in everyday life. Some patterns and paradoxes of 'place' », dans Kemper, Theodore, (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.

sociaux », c'est-à-dire les idéologies qui traversent la société¹¹⁸. À un niveau plus mésosociologique, ce seraient les milieux sociaux, les religions ou les groupes professionnels, par exemple, qui seraient agissants¹¹⁹. Dans la vie quotidienne ordinaire, le poids de la psychologie populaire a pu être souligné¹²⁰ cependant que dans certaines situations « sensibles » et/ou rituelles, une « expression obligatoire des émotions » serait manifeste, du fait que des scripts comportementaux standardisés, s'imposant comme allant de soi, favoriseraient l'émergence d'émotions collectives¹²¹. L'appartenance au groupe et la socialisation feraient sentir en soi une expérience contrainte non ressentie comme telle, ou d'autant moins perceptible que les individus auraient incorporé les manières de penser et les règles émotionnelles de leur groupe. La production sociale d'affects communs¹²² serait nécessaire à la reproduction des groupes sociaux, parce qu'elle serait constitutive de solidarité et de cohésion interne.

Un contrôle social des émotions aurait ainsi pour fonction de réprimer les diverses « déviances émotionnelles » perçues par le groupe ou ses membres (ne pas manifester l'émotion socialement prescrite, exprimer une émotion déplacée ou inattendue, exprimer l'émotion attendue mais de manière disproportionnée¹²³). Des sanctions, formelles ou diffuses¹²⁴, se déclencheraient sous l'effet des émotions de gêne, d'embarras, d'agacement, de colère, d'indignation ou d'offense¹²⁵ que ressentiraient ses membres – ces émotions fonctionnant comme « *des évaluations en acte de la convenance* », des marqueurs du dépassement des « *seuils d'acceptabilité* » du contexte normatif¹²⁶.

On le voit, le schéma théorique de la socialisation des émotions ne peut faire l'économie conceptuelle des tendances à l'action produites par les émotions : il suppose que les

¹¹⁸ Durkheim cite en exemple les tendances à l'individualisme *versus* d'altruisme, de patriotisme *versus* de cosmopolitisme, qui traverseraient les sociétés. Durkheim, Emile, *Le suicide, op.cit.*

¹¹⁹ Dans *Le Suicide*, E. Durkheim cherche à montrer que les degrés d'intégration (et donc de soutien social) et de régulation des désirs individuels offerts par les milieux sociaux, conditionnent les probabilités d'être touché par la mélancolie (qui conduirait au suicide « égoïste »), le renoncement (suicide « altruiste ») ou la lassitude (suicide « anémique »).

¹²⁰ Ainsi selon Madeleine Grawitz (*op.cit.*) : « *L'institutionnalisation de l'affectivité, sa réglementation, se manifestent dans toutes les cultures. La psychologie populaire, admise par le plus grand nombre, en représente sans doute la forme la plus contraignante, car elle impose et n'explique pas, tout en se croyant universelle.* »

¹²¹ Mauss, Marcel, « L'expression obligatoire des sentiments », *art.cit.* ; Halbwachs, Maurice, « L'expression des émotions... », *art.cit.* ; Granet, Marcel, « Le langage de la douleur... », *art.cit.*

¹²² Le « fait social » (« *toute manière d'agir, de penser, de sentir (...) susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure* ») peut être élargi aux manières de ressentir, c'est-à-dire aux émotions, si on les considère comme un condensé de pensée, d'action et de sensation.

¹²³ Thoits, Peggy, « Emotional Deviance : Research Agendas », dans Kemper, Theodore, (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.

¹²⁴ Ogien, Ruwen, « Sanctions diffuses. Sarcasmes, rires, mépris... », *Revue française de sociologie*, n°31, 1990.

¹²⁵ Paperman, Patricia, « L'absence d'émotion comme offense », dans *Raisons pratiques*, « La couleur des pensées », *op.cit.*

¹²⁶ Ogien, Albert et Quéré, Louis, « Émotion », *Vocabulaire de la sociologie de l'action*, Paris, Ellipses, 2005.

« socialisateurs »¹²⁷ aient intégré la sensibilité normative de leur groupe et qu'ils soient – émotionnellement – enclins à vouloir la reproduire ou la faire respecter. La socialisation des émotions est donc une socialisation *par* les émotions, parce qu'elle dépend des émotions des socialisateurs, mais aussi dans la mesure où elle mobilise des mécanismes émotionnels pour parvenir à ses fins. Des auteurs aussi différents par ailleurs que J. Elster, N. Elias ou P. Bourdieu recourent ainsi, peut-être sans le vouloir, à une reformulation des théories béhavioristes des renforcements positifs ou négatifs, c'est-à-dire à l'efficacité du système punition / récompense et aux émotions de honte et de fierté censées en découler¹²⁸. La fierté produite par la récompense produirait chez le « socialisé » le désir de se conformer. L'émotion vécue comme positive qui résulterait d'un parfait ajustement au monde selon les critères de son groupe, incarnerait alors la plus aboutie des forces de reproduction sociale, puisqu'elle conformerait l'individu tout en le confortant affectivement. La punition, quant à elle, produirait le même effet par d'autres voies, en provoquant la honte ou la culpabilité.

Ainsi, pour J. Elster : « *L'efficacité causale des normes sociales vient des émotions de mépris dans l'observateur et de honte dans l'agent* »¹²⁹. Pour N. Elias : « *C'est un mécanisme psychique très simple qui provoque la transformation historique de la vie affective : des manifestations pulsionnelles ou des plaisirs considérés comme indésirables par la société sont assortis de menaces ou de châtiments qui les investissent de sensations de déplaisir (...). Par suite du rappel incessant du déplaisir (...) et de l'accoutumance à ce rythme, la dominante déplaisante est obligatoirement associée à [ce] comportement.* » Enfin, dans une conception très verticale de la socialisation, P. Bourdieu considère que c'est par les « *transactions affectives avec l'environnement social* » que « *l'ordre social s'inscrit dans les corps.* »¹³⁰ La production des dispositions sensibles s'appuierait précisément sur la dépendance des enfants à leurs parents : « *L'action pédagogique initiale trouve son principal ressort (...) dans cette relation originaire de dépendance symbolique. (...) Le travail de socialisation des pulsions s'appuie sur une transaction permanente dans laquelle l'enfant accorde renoncements et sacrifices en*

¹²⁷ Il conviendrait de mettre « socialisateurs » et « socialisés » entre guillemets dans la mesure où toute socialisation est réciproque ; tout éducateur apprend de ceux qu'il éduque, directement, ou par réflexion sur ses sentiments et sur sa pratique à la suite des échanges qu'il a vécu avec le « socialisé ». Par souci de confort de lecture, j'abandonne par la suite les guillemets mais je tenais à cette précision.

¹²⁸ Pour un autre exemple de ce type, voir Scheff, Thomas, « Socialization of Emotions : Pride and shame as causal agents », dans Kemper, T., (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.

¹²⁹ Elster, J., « L'impact négatif de l'émotion sur la cognition », *art.cit.* La peur de la sanction produirait la motivation de ne pas dévier des normes émotionnelles prescrites. Cependant, le lien n'est pas automatique. Un décalage peut en effet exister entre le ressenti et l'exprimé (la honte peut être feinte), et les sanctions négatives (mépris, reproches, etc.) peuvent se retourner contre leurs émetteurs si elles sont considérées par le reste du groupe comme disproportionnées

¹³⁰ Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 168, puis p.200 et p.203.

échange de témoignages de reconnaissance, de considération ou d'admiration », ceci permettant que « *l'enfant incorpore du social sous forme d'affects, mais socialement colorés, qualifiés.* »¹³¹

Construction et limites des dispositions sensibles

L'observation de mécanismes de contrôle social des émotions amène l'idée que des dispositions ou des « habitus » émotionnels, variables selon les milieux, les époques ou les cultures, seraient socialement imposés et individuellement intériorisés. Les schémas affectifs collectifs – des façons collectivement partagées de juger ce qui est émouvant ou pas, en quel sens, les bonnes manières d'exprimer ses sentiments, etc. – seraient en quelque sorte imprimés dans les sensibilités individuelles. Par suite, les identités socialement construites et polarisées (homme/femme, jeune/âgé, de droite/de gauche, pauvre/riche, etc.) détermineraient le rapport sensible aux événements et situations. L'émotion n'est alors plus, comme dans le modèle actionniste, une part du positionnement, mais un reflet de la position. On trouve cette tendance à rechercher des modèles culturels de sensibilité chez des auteurs très différents, en sociologie dans le sillage de É. Durkheim et de P. Bourdieu, mais aussi en anthropologie autour du culturalisme¹³² ou du néo-structuralisme¹³³.

À la lecture de ces travaux, il m'a semblé que cette idée de « modèle » (« *pattern* ») s'appuyait sur une homologie entre « émotions » et « structures sociales » peut-être trop rapidement établie. Pour être plus précis, la logique argumentative me semble basée sur un mouvement d'allers-retours directs entre ces deux ordres de réalité qui sous-pondère un certain nombre de médiations sociales et ne permet pas de rendre compte des changements historiques. Ce mouvement de bas en haut et vice-versa est par exemple perceptible dans le « néo-structuralisme » de Françoise Héritier dans lequel le corps serait « *le point d'ancrage de la pensée et de l'ordre social* » par suite d'« *un double mouvement réflexif : celui qui, partant de l'observation du corps sensible et du monde, aboutit à la mise en place de structures sociales*

¹³¹ Se construirait et se sédimenterait ainsi dès le plus jeune âge, selon P. Bourdieu, une vision du monde structurée par les rapports de domination. « *Etant le résultat de l'inscription dans le corps d'un rapport de domination, les dispositions sont le véritable principe des actes de connaissance et de reconnaissance pratiques de la frontière magique entre les dominants et les dominés.* » Produite émotionnellement, la domination se perpétuerait sous « *la forme de l'émotion corporelle [c'est P. Bourdieu qui souligne] (honte timidité, anxiété, culpabilité), souvent associée à l'impression d'une régression (...)* Elle se trahit dans des manifestations visibles, comme le rougissement, l'embarras verbal, la maladresse, le tremblement. » P. Bourdieu considère que ces émotions traduisent « *la reconnaissance pratique par laquelle les dominés contribuent, souvent à leur insu, parfois contre leur gré, à leur propre domination en acceptant tacitement, par anticipation, les limites imposées.* »

¹³² Bateson, Gregory, « Les usages sociaux du corps à Bali », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14, 1977. Mead, Margaret, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1969 [1935].

¹³³ Héritier, Françoise, « Une anthropologie symbolique du corps », *Journal des africanistes*, n° 73/2, 2003, p. 9.

et de structures de la pensée, via les cadres invariants [les polarisations bien / mal, beau / laid, etc.] ; *celui qui, partant de ces structures, aboutit au surgissement d'émotions et de sentiments qui viennent renforcer les structures mises en place.* » On a ici le sentiment que émotions et structures sociales sont si précisément ajustées que les dispositions sensibles semblent figées, et, partant, que le changement social et l'historicité des régimes émotionnels ne peuvent être expliqués.

Le postulat d'homologie me semble aussi visible dans la sociologie de P. Bourdieu. L'habitus y semble un concept permettant de comprendre certaines régularités statistiques, mais pas leurs transformations. Pourtant, certains écrits de P. Bourdieu semblent mettre à jour une plasticité de l'habitus précisément liée à l'expérience des émotions : « *On pourrait, par un jeu de mots heideggerien, dire que la disposition est exposition. C'est parce que le corps est (à des degrés inégaux) exposé, mis en jeu, en danger dans le monde, affronté au risque de l'émotion, de la blessure, de la souffrance, parfois de la mort, donc obligé de prendre au sérieux le monde (et rien n'est plus sérieux que l'émotion, qui touche jusqu'au tréfonds des dispositifs organiques), qu'il est en mesure d'acquérir des dispositions qui sont elles-mêmes ouverture au monde.* »¹³⁴ Autrement dit, là où ne s'opère pas une « connaissance par corps », là où au contraire les individus éprouvent des décalages entre leurs habitudes, leurs zones de familiarité, et ce que leur donne à vivre la réalité sociale – dans les failles de l'habitus donc –, des transformations des structures de sensibilité pourraient se produire. Mais, dans la suite du même texte, l'auteur affirme que l'assimilation des nouvelles expériences est conditionnée par l'habitus lui-même : « *L'habitus contribue à déterminer ce qui le transforme : si l'on admet que le principe de transformation de l'habitus réside dans l'écart, vécu comme surprise positive ou négative, entre les attentes et l'expérience, on doit supposer que l'ampleur de cet écart et la signification qui lui est assignée dépendent de l'habitus.* » Si l'on ne juge ce qui nous arrive qu'en fonction de ce que l'on connaît, de notre position ou de nos dispositions antécédentes, les structures initialement incorporées auront toujours le dernier mot. Comme l'avait noté Michel de Certeau à la suite de sa lecture du *Sens pratique*, les décalages entre dispositions initiales et situations peuvent être culturelles ou temporelles (autres lieux, autres temps, autres mœurs), mais ni les effets d'apprentissage produits par les émotions, ni les modes opératoires du changement social n'apparaissent clairement¹³⁵.

¹³⁴ Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, op.cit

¹³⁵ De Certeau, Michel, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimrd, 1990 [1980], p.119. « *Des trois données considérées – les structures, les situations et les pratiques –, les deux dernières seulement sont observées, tandis*

La socialisation des émotions par ses médiations corporelles et langagières

L'intégration du social dans « l'évaluation de la situation »

Si l'observation de régularités ne suffit pas à en déduire l'existence de « dispositions » – à moins d'en augmenter le degré de plasticité par rapport aux cadres structuralistes et dispositionnalistes classiques – il convient cependant de ne pas négliger l'importance des processus de socialisation qui peuvent orienter l'appréhension sensible des situations.

La recherche de compréhension du sens donné aux situations, ouverte par la psychologie cognitive, la phénoménologie sociale ou encore la sociologie compréhensive, ne condamne pas l'analyse sociologique au relativisme subjectiviste. Les catégories de « l'entendement », les « modes de définition des circonstances »¹³⁶, les « procédures de catégorisation »¹³⁷, bref, la façon dont nous comprenons ce qui nous arrive, sont pour partie formés par la vie collective. L'interprétation des situations est influencée par la culture et des faits sociaux : les conditions de vie, l'environnement dans lequel on a grandi, la langue, les traditions, les croyances collectives, les normes et les valeurs sociales, peuvent être déterminantes. Cependant, ces influences ne tombent pas « d'en haut » sans quelques formes de médiations.

Or il me semble que ce sont ces médiations qu'il peut être intéressant de prendre pour objet pour une approche sociologique des émotions qui combine à la fois les effets des émotions dans la vie sociale et ce que, en retour, les individus ou les collectifs en font, en fonction de référents, de normes, de valeurs, plus ou moins partagées. Pour le dire plus clairement, les émotions sont mises en jeu dans la vie sociale. L'étude de la manière dont les sensations sont comprises et évaluées, et l'importance du langage dans ce processus, me semble permettre d'intégrer le social dans les processus d'évaluation de la situation, sans surpondérer *a priori* le poids des normes et du contrôle social.

Le sens donné aux sensations

Pour comprendre l'importance des médiations sociales dans la construction du sens, un parallèle peut être effectué entre la socialisation des émotions et l'apprentissage social du sensible (ici au sens de sensation). Certes, les émotions ne sont pas *stricto sensu* des sensations.

que les premières sont conclues à partir de statistiques et sont des modèles construits. » Le modèle théorique bourdieusien serait donc un « cercle [qui] passe d'un modèle construit (la structure) à une réalité supposée (l'habitus), et de celle-ci à une interprétation des faits observés (stratégies et conjonctures). »

¹³⁶ Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen, *La couleur des pensées*, *op.cit.*, p.13.

¹³⁷ Watson, Rod, « Angoisse dans la 42^{ème} rue », in Paperman, Patricia & Ogien, Ruwen, *La couleur des pensées*, *op.cit.* p.175-197.

Les sensations sont des impressions reçues par nos sens (odorat, toucher, vue, ouïe, goût, proprioception), qui peuvent, à la suite d'un traitement cognitif, donner lieu à des émotions mais ce n'est pas toujours le cas¹³⁸. La sensation est par ailleurs un critère de discrimination des émotions trop vague (plusieurs émotions peuvent se manifester par une sensation proche et une même émotion peut se manifester par plusieurs sensations) et il n'est pas non plus nécessaire d'avoir des croyances ou des raisons pour avoir des sensations (les sensations ne peuvent être ni rationnelles, ni irrationnelles, ni intentionnelles¹³⁹, au contraire des émotions¹⁴⁰ qui ont quelque chose de plus, un *qualia*, une valeur, affective précisément, pour le sujet¹⁴¹).

Mais le sens des sensations, comme celui des émotions, n'est pas donné de façon innée. La production de « *signes et de symboles à travers les gestes, les postures et les expressions* », les « *significations associées aux diverses sensations* »¹⁴², les « *modes d'inculcation des usages sensoriels, de l'éducation des sens et des compétences perceptives* »¹⁴³ engagent des dialogues serrés entre l'individu et le collectif¹⁴⁴. Comme l'avait montré Howard Becker à propos des fumeurs de marijuana¹⁴⁵, la discrimination et le jugement des effets de la drogue dépendent d'un apprentissage et d'étiquetages effectués par le groupe de pairs¹⁴⁶. Dans cette éducation des

¹³⁸ Des « sensations émotionnelles » peuvent, dans le temps court de l'émotion, être ressenties dans la confusion entre émotion et sensation. L'émotion comporte toujours une part de ressenti. Les sensations, proprement physiques (la faim, le soif, avoir chaud ou froid, une odeur, le contact avec une chose ou avec quelqu'un, la vue d'un paysage, entendre une musique ou une voix, un vertige...) peuvent en outre donner lieu à des émotions, en provoquant plaisir, déplaisir, ou ambivalence : une douleur peut me mettre en colère, le goût d'une madeleine me rappeler une enfance heureuse, etc. Mais ce n'est pas toujours le cas ; je peux rester indifférent à une sensation, alors que, par définition, je ne peux pas rester indifférent à une émotion.

¹³⁹ Les émotions ont une « intention » dans le sens où elles visent un objet du monde et traduisent une posture du sujet face à lui en fonction de ses croyances et désirs.

¹⁴⁰ Paperman, P. et Ogien, R., *La couleur des pensées, op.cit.*, p.10

¹⁴¹ S'il est nécessaire de distinguer émotion et sensation, je partage cette réflexion de Yannick Jaffré selon laquelle « *il n'est pas si simple de distinguer entre sentiments, émotions et sensations à tel point qu'il est légitime de s'interroger sur la pertinence et surtout sur l'invariance de ces catégories d'analyse qui ne correspondent peut-être qu'à la manière arbitrairement culturelle dont nous segmentons un continuum affectif* ». Cf. Jaffré, Yannick, « Les terrains d'une anthropologie comparative des sensibilités et des catégories affectives », *Face-à-face*, n°9, 2006.

¹⁴² Howes, David, Marcoux, Jean-Sébastien, « Introduction à la culture sensible », *Anthropologie et sociétés*, vol.30, n°3, 2006, p.10

¹⁴³ Gélard, Marie-Luce, « L'anthropologie sensorielle en France. Un champ en devenir ? », *L'Homme*, n°217, 2016, p.93. Gélard, Marie-Luce et Sirost Olivier, « Corps et langages des sens », *Communications*, vol.1, n°86, 2010.

¹⁴⁴ En suggérant la possibilité d'une sociologie des sens, Georg Simmel a inspiré des approches phénoménologiques et interactionnistes sur l'importance de la sensorialité dans la socialité. Cependant, G. Simmel insistait surtout sur l'influence de l'appareillage physiologique des sens sur les relations interpersonnelles. Cf. Simmel, Georg, « Essai sur la sociologie des sens », dans *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013 [1912]. Or, c'est aussi (et surtout) par l'intermédiaire des rapports matériels aux objets, par le langage mobilisé et par les cadres d'interprétation déployés pour exprimer et juger les ressentis que peut se comprendre l'inscription des sens dans les interactions. Cf. Sauvageot, Anne, *L'épreuve des sens, op.cit.*

¹⁴⁵ Becker, Howard, *Outsiders*, Paris, Métailié, 2012 [1963].

¹⁴⁶ Des orientations sont suggérées avant l'expérience sensorielle (en expliquant au néophyte ce qu'il va probablement ressentir, en donnant des instructions sur ce qu'il faut ressentir ou comment y parvenir), pendant

sens, l'analyse individuelle des ressentis s'enchevêtre à des instructions et transmissions collectives. Le corps du sujet est à la fois lieu de captation d'informations sensorielles et objet de réflexivité consciente¹⁴⁷. Le flux de sensation est objet d'analyse. Or ce « travail » individuel d'analyse de soi n'est pas purement individuel. Ce passage de la sensation au jugement se fait par la médiation du collectif et du langage.

Il n'en va pas fondamentalement différemment des émotions. Maurice Merleau-Ponty suggère que c'est d'abord par l'observation des autres que les bébés puis les enfants apprennent la « grammaire » des émotions¹⁴⁸. « *Un nourrisson de quelques mois est déjà fort habile à distinguer la bienveillance, la colère, la peur sur le visage d'autrui, à un moment où il ne saurait avoir appris par l'examen de son propre corps les signes physiques de ces émotions. C'est donc que le corps d'autrui, dans ses diverses gesticulations, lui apparaît investi d'emblée d'une signification émotionnelle, c'est donc qu'il apprend à connaître l'esprit tout autant comme comportement visible que dans l'intimité de son propre esprit.* » Pour l'enfant, le développement d'un savoir sur les émotions est d'abord essentiellement expérientiel. Toutefois, l'entourage de l'enfant joue un rôle fondamental dans ce processus. Selon Bernard Rimé¹⁴⁹, « *le développement de la connaissance n'est possible chez l'enfant que s'il y a modulation des émotions suscitées chez lui par la rencontre de l'inconnu. Cette modulation est assurée par son entourage social, qui crée ainsi la possibilité pour l'enfant de développer ses connaissances*¹⁵⁰ ». L'entourage constitue à la fois la source de la plupart des émissions de signaux ou de stimuli émotionnels à l'endroit de l'enfant, et le réceptacle de ses expressions – celles-ci provoquant des changements d'attitudes (expressions du visage, postures corporelles, modulations de la voix...) donnant à l'enfant des informations sur le déroulement ordinaire de la vie et de la communication dans son milieu.

Pour les socialisateurs, l'enjeu est d'associer des faits ou situations sociales avec des formes de réponse émotionnelle qui leur semblent légitimes. La connaissance des émotions repose donc

(par des échanges dans le cours de l'action), ou après (en discutant des sensations éprouvées, lors d'un « partage social » des sensations).

¹⁴⁷ Il s'agit là d'un lieu commun phénoménologique que l'on retrouve dans l'œuvre de M. Merleau-Ponty (Merleau-Ponty, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 2005 [1945]) ou encore dans l'un des tout premiers ouvrages de Jean-Paul Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, dans lequel il problématisait l'émotion comme « fait de conscience » à partir du « caractère double du corps, qui est d'une part un objet dans le monde et d'autre part un vécu immédiat de la conscience » (cf. Sartre, Jean-Paul, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Le livre de poche, 2000 [1939] p.98).

¹⁴⁸ Merleau-Ponty, Maurice, *Causeries*, Paris, Seuil, 1948.

¹⁴⁹ Rimé, B., *Le partage social des émotions*, op.cit., p.367

¹⁵⁰ Ces connaissances renvoient au développement de l'intelligence en général, et à la connaissance des émotions ou sur les émotions en particulier.

sur une série d'étiquetages – étiquetages eux-mêmes déterminés par les connaissances culturelles des émotions. La compréhension des corrélations entre « sensations » et « émotions » permet progressivement de distinguer les ressentis selon leur forme (nuances entre tristesse, désarroi et nostalgie, par exemple) ou leur intensité (gradation entre agacements, colère et rage, par exemple). Dans cette activité « *d'ajustement au monde* » qui interroge « *la part de la perception et du raisonnement* »¹⁵¹, la mobilisation du langage est indispensable.

L'influence du langage

Le langage et l'élaboration d'un vocabulaire permettent non seulement de partager des sensations mais aussi d'en faire une analyse réflexive collective. Malgré les potentialités du « langage des sens »¹⁵², le partage et la compréhension des états affectifs sont limités sans précision verbale. « *En dirigeant l'attention, en communiquant l'intentionnalité et en organisant l'expérience partagée* », les mots permettent de réduire la distance entre l'état affectif ressenti par le sujet et celui qui est perçu par autrui¹⁵³. Selon David Le Breton, le sens s'instaure « *dans la relation de l'homme avec les choses et dans le débat noué avec les autres pour leur définition* ». C'est ce qui permet de « *transformer le monde de sensible en intelligible* »¹⁵⁴.

Or, le langage influence la manière dont on conçoit son état – c'est en tout cas la thèse du « nominalisme »¹⁵⁵. Nommer permet de comprendre. Penser « ce qu'on a » nécessite de s'appuyer sur des capacités de dénomination¹⁵⁶. C'est ainsi la distinction entre le physique et le psychique¹⁵⁷, les variations de métaphores – souvent inspirées de l'hydraulique ou de

¹⁵¹ Le Breton, David, *La saveur du monde*, *op.cit.* p.57

¹⁵² Gélard, Marie-Luce et Sirost, Olivier, *art.cit.*, p.7

¹⁵³ Gendron, Maria et Feldman-Barett, Lisa, « La perception des émotions. Une synchronie conceptuelle », *Sensibilités*, vol.2 n°5, 2018, p.75. Selon ces chercheuses, la perception des émotions résulte d'une conceptualisation synchronisée entre les acteurs dans la dynamique interactionnelle

¹⁵⁴ Le Breton, David, *La saveur du monde*, *op.cit.*, p.29

¹⁵⁵ La thèse nominaliste conduit à « *se demander si certains sentiments seraient éprouvés s'ils n'étaient préalablement nommés* » (cf. Jaffré, Yannick, « Les terrains... », *art.cit.*). La Rochefoucauld le suggérait à travers une maxime devenue célèbre : « *Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour* » (Cf. La Rochefoucauld, D. (de), *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, maxime n°136, Garnier, 1961 [1665]). Cette thèse conduit à attirer l'attention sur les risques d'anachronisme ou d'ethnocentrisme dans l'analyse des termes émotionnels d'autres époques ou d'autres cultures. Pour une étude de cas du vocabulaire spécifique des émotions dans une société, voir Lutz, Catherine, « The Domain of Emotion Words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol. 9, n°1, 1982.

¹⁵⁶ Les très jeunes enfants peuvent par exemple avoir quelques difficultés à différencier la colère de la tristesse ; les discours d'explication des adultes sont déterminants pour qu'ils affinent la compréhension de leurs états affectifs.

¹⁵⁷ Levy, R. I., *Tahitiens*, 1973, cité par Russell, James, « Culture and the Categorization of Emotions », *Psychological Bulletin*, vol. 110, n°3, 1991. Robert Levy a soutenu qu'à Tahiti, la déprime et la tristesse pouvaient être rangés dans la catégorie physique de la fatigue, et que le vocabulaire de la tristesse était moins large que celui de la colère

l'électricité dans notre culture –, la grammaire ou encore les couleurs associées aux émotions¹⁵⁸ qui peuvent se jouer dans le langage.

Comprendre le sens donné aux émotions et aux sensations à travers le langage nécessite donc de situer les émotions dans leurs contextes ordinaires d'énonciation. La fonction sémiotique de l'émotion se modifie en fonction des cadres de la situation (publique, privée...) et des parts respectives du langage verbal et para-verbal¹⁵⁹. Le discours avec ou sur les émotions est aussi une pratique sociale, une modalité d'action spécifique qui participe d'un système de sens et de valeur. Il peut traduire des enjeux sociaux, de pouvoir notamment, dans le jeu des interactions sociales. Il convient donc de s'interroger sur le vocabulaire des émotions, les significations de leurs usages, leurs connotations, leurs effets sur la construction de « versions » particulières du monde social. Ce qu'invitent notamment à réaliser les approches relationnelles et situationnelles.

La mise en jeu des émotions dans les situations sociales

Les émotions et « l'ordre de l'interaction »

Les approches relationnelles et situationnelles, parfois nommées « microsociologiques »¹⁶⁰, situent délibérément leurs analyses des émotions à l'échelle des contextes concrets d'expérience de la vie sociale. Les émotions ne sont ni considérées comme pures expressions des subjectivités individuelles, ni comme les reflets de dispositions intériorisées, mais comme le produit des situations elles-mêmes. Que ces situations soient définies par le produit des différents sens donnés par les individus qui y sont engagés, ou qu'elles portent en elles-mêmes un « ordre » qui délimite les possibilités de la comprendre¹⁶¹, leurs conceptualisations suggèrent qu'elles disposent d'une force déterminante sur les émotions individuelles en limitant ou au contraire en favorisant leur expression. C'est ce que sous-tend l'invitation d'Erving Goffman

¹⁵⁸ Szulmajster-Celnikier, Anne, « L'expression de la peur à travers les langues », *La linguistique*, n°43, 2007/1.

¹⁵⁹ Paperman, Patricia, « Du physique au social : la question des émotions », *L'homme et la société*, n°116, 1995. Et Paperman, Patricia, « Émotions et domination », dans Jeantet, Aurélie, Bercot, Régine, et Tcholakova, Alena, *Émotions, travail et sciences sociales*, Toulouse, Octarès, 2022. Selon Patricia Paperman, le vocabulaire des émotions peut être mobilisé pour dire autre chose que son état mental ou physique actuel ou immédiat. « Une émotion n'a pas besoin d'être manifeste pour être attribuée ou identifiée, pour organiser, structurer la saisie d'un événement ». Si quelqu'un dit « j'ai peur d'aller là-bas », ce n'est pas forcément qu'il a peur sur le moment, mais pour dire que là-bas, c'est inhospitalier ou « mal famé ».

¹⁶⁰ Joseph, Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.

¹⁶¹ Dans un interactionnisme plus « naturaliste » que « symbolique », représenté par E. Goffman. Celui-ci écrit par exemple, dans « L'ordre de l'interaction », que celui-ci suppose « une base de présuppositions cognitives partagées et de contraintes auto-entretenuës, si ce n'est [des] présuppositions normatives ». Cf. *Les rites d'interaction*, op.cit. p.198.

d'étudier « *non pas les hommes et leurs moments, mais les moments et leurs hommes* »¹⁶² ; ou encore la proposition de Simon Laflamme¹⁶³ d'analyser les émotions « *en extériorité* », c'est-à-dire en identifiant les conditions qui génèrent les émotions, puis l'action de ces émotions sur les cadres situationnels, dans la mesure où ce seraient les relations qui seraient émotives, « *qui émeu[vent] les 'je', [qui] les rend[ent] émouvants, qui révèle[nt leur] émotivité.* »

En déplaçant le niveau d'analyse vers les cadres situationnels, il peut ainsi s'agir de prendre pour objet les « *liens logiques* » entre situations, normes et émotions, les « *formes d'intelligibilité partagée des affects* »¹⁶⁴, ou la « *rationalité sociale des émotions* », concept qui désigne, selon Patricia Paperman, « *l'imbrication des concepts d'émotions dans les compréhensions ordinaires de la vie quotidienne, la part qui leur revient dans la construction de la réalité sociale et du monde de sens commun.* »¹⁶⁵ Cette proposition postulant le partage de références communes rejoint une suggestion de Harold Garfinkel, selon lequel il est nécessaire de connaître « *l'arrière-plan de la compréhension commune* » pour comprendre « *les conditions socialement structurées de [la] production* », du « *contrôle* » et de la « *reconnaissance* » des « *affects sociaux* ». En termes plus généraux, une compréhension partagée des situations permettrait aux acteurs de s'adapter sans trop d'efforts aux émotions qui s'expriment dans les cours d'actions qui leur sont familiers. Les émotions fonctionneraient, selon E. Goffman, comme des « *ponctuations* » prévisibles des « *phrases* » sociales, « *comme autant de mouvements [qui] s'ajustent précisément à la logique du jeu rituel.* »¹⁶⁶

La connaissance contextualisée des émotions – connaissance ordinaire, ou spécifique à un groupe social – permettrait donc de coopérer, de se coordonner, les émotions s'apparentant à une forme de langage ritualisé ou standardisé¹⁶⁷. Du fait que, toujours selon E. Goffman, « *les individus ont la possibilité de contrôler mutuellement les autres présents dans le même environnement par la perception directe de leur comportement* »¹⁶⁸, les émotions donneraient,

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ Laflamme, Simon, *Communication et émotions. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.27-35.

¹⁶⁴ Paperman, Patricia, « Émotions privées, émotions publiques », *Multitudes*, 2013/1, n°52.

¹⁶⁵ Selon l'auteurice, il s'agit d'« *une sorte de rationalité limitée ou plutôt 'encadrée' par une logique des situations, ou plus précisément un couplage, un appariement entre des situations typiques et des émotions typiques. Dans cette optique, la rationalité sociale des émotions résulte de la mise en œuvre des procédures de sens commun permettant la saisie de traits typiques d'une situation autorisant l'expression d'une émotion 'appropriée' et proscrivant l'expression 'inappropriée'. Il faut alors entendre par 'appropriée' le fait que l'émotion est liée de façon 'logique' aux traits de la situation perçus en commun comme pertinents* » (précisant, en citant Jeff Coulter, que « *le lien entre émotions et situation est logique et non psychologique.* » Cf. Paperman, Patricia, « Émotion et domination », *art.cit.* p.131.

¹⁶⁶ E. Goffman ajoute que « *les sentiments spontanés se composent plus élégamment avec la structure formelle de l'échange rituel que les sentiments consciemment élaborés* ».

¹⁶⁷ On retrouve cette idée des expressions émotionnelles comme langage standardisé chez Marcel Mauss (*art.cit.*).

¹⁶⁸ Cité par Winkin, Yves, *Erving Goffman : Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil, Minuit, 1988.

selon Paul Dumouchel¹⁶⁹, « *les moyens d'un processus de coordination en permettant [aux individus] de s'informer réciproquement de leurs options comportementales* ». L'approche des « grammaires de l'action » proposée par Jean-Hugues Déchaux repose ainsi sur l'idée que la connaissance des règles de sentiments dans un milieu peut servir de guide pour l'action, dans la mesure où « *l'affect possède un contenu informatif et évaluatif [qui] produit des règles d'action en rendant possible des inférences, des simulations* »¹⁷⁰.

Jeux et enjeux

Ces inférences – l'utilisation des émotions comme ressources pour prévoir les comportements d'autrui – ne sont cependant pas aisées à réaliser. Elles dépendent en effet du degré de normativité des situations¹⁷¹ mais aussi des enjeux de la situation perçus par les individus. Parmi ceux-ci, le maintien d'une estime de soi et d'une estime des autres – et plus généralement, dans une optique quelque peu utilitariste, la maximisation de recherche d'émotions à valence positive pour le sujet et l'évitement d'émotions à valence négative – est prépondérant. Si, pour reprendre les termes de H. Garfinkel, une compréhension de sens commun se situe toujours en « arrière-plan », tout un « jeu » avec ou sur les émotions peut avoir pour objet de le modifier, de sorte à « *susciter l'admiration ou l'amitié, à éviter l'anxiété, la honte, la culpabilité ou l'ennui* »¹⁷².

Est postulé ici que les individus disposent de ressources comportementales pour faire valoir leurs points de vue, désirs, besoins, ou intérêts à la manière de comédiens sachant mettre en scène, exagérer, minimiser ou transformer leurs émotions¹⁷³. Si l'expression du corps « *se moule dans des conventions sociales* », « *la culture affective n'est [cependant] pas une chape de plomb* », écrit ainsi David Le Breton¹⁷⁴. Autrement dit, l'apprentissage des conventions

¹⁶⁹ Dumouchel, Paul, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, Paris, Synthélabo, 1995, p.98.

¹⁷⁰ Déchaux, Jean-Hughes, « Intégrer les émotions à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories*, n°2, 2015. La connaissance de la structure relationnelle et des interactions typiques dans le groupe permet de faire des inférences sur le comportement probable des autres, et d'agir en conséquence. Les sentiments sont ici compris comme des motifs de type d'action parmi d'autres possibles (l'intérêt par exemple) qu'on suppose chez autrui.

¹⁷¹ Comme l'avait par ailleurs identifié plus tard dans sa carrière E. Goffman, puisqu'il suggérait, dans *Les cadres de l'expérience*, que plus le cadre était « faible », plus le sens subjectif et la réversibilité des expressions l'emportaient sur le sens « objectif » des situations et les expressions normées. Goffman, Erving, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minit, 1991 [1974].

¹⁷² Garfinkel, Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, [1967], p.115.

¹⁷³ Il s'agit là d'une autre facette du « travail émotionnel », notion souvent réduite au contrôle de soi (et à la souffrance au travail), alors qu'une certaine marge d'action sur la mise en forme de ses émotions est souvent possible, et peut aussi parfois constituer une source de plaisir ou de joie.

¹⁷⁴ Le Breton, David, *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Armand Colin, 1998.

émotionnelles des groupes sociaux d'appartenance et de référence se double d'un apprentissage des divers usages possibles des expressions, par exemple du sourire ou des larmes.

Les expressions émotionnelles pourraient par conséquent se lire sous l'angle de leurs usages stratégiques, lesquels ont partie liée avec la distribution du pouvoir dans les interactions, c'est-à-dire avec l'enjeu du renforcement ou au contraire de la résistance aux dominations perçues dans les interactions. L'enjeu est ici de savoir « *qui a le pouvoir de définir la situation* », notamment en attribuant des émotions à autrui que celui-ci ne reconnaît pas comme siennes¹⁷⁵ – les émotions auto et hétéro-identifiées fonctionnant alors comme opérateurs de classements¹⁷⁶. Les discordances d'interprétations entre acteurs devraient par conséquent être considérées comme des facteurs de dynamiques sociales – ces conflits rappelant que le social est toujours en cours d'accomplissement notamment par les ruptures d'harmonie entre situation, normes et sentiments éprouvés¹⁷⁷. Or, la mise en concurrence des points de vue et des sentiments peut être inégale. Chacun ne peut pas, en fonction de l'identité qui lui est assignée et du type de relation engagée (amicale, professionnelle...), exprimer les mêmes émotions de la même manière. Un « couplage flou »¹⁷⁸ entre ordre social et ordre local peut tendre à reproduire des inégalités préexistantes¹⁷⁹. Cependant, diverses stratégies peuvent aussi permettre de résister à la dissymétrie voire de subvertir la hiérarchie établie¹⁸⁰. Si bien que les sentiments exprimés pourraient même, selon Michel Crozier et Erhard Friedberg, servir à « *reconstruire la structure du pouvoir ainsi que la nature et les règles des jeux qui régulent l'interaction des acteurs et conditionnent leur conduite* »¹⁸¹.

¹⁷⁵ Paperman, Patricia, « Émotions privées... » *art.cit.*

¹⁷⁶ Clark, Candace, *art.cit.*

¹⁷⁷ Hochschild Arlie, *Le prix des sentiments, op.cit.*

¹⁷⁸ Castel, Robert, « L'ordre de l'interaction » dans Castel, R., Cosnier, J., et Joseph, I., (dir.), *Le parler frais d'E. Goffman*, Paris, Minuit, 1990

¹⁷⁹ Goffman, E., *Les rituels d'interaction, op.cit.*, p.26 et p.13. Selon Goffman, « *le plus élevé est assez peu dépendant de la bonne opinion des autres [alors que] ceux qui se trouvent en son pouvoir se sentent généralement très concernés par ce qu'il pense d'eux ou voit que l'on pense d'eux* ». D'autre part, « *plus les autres ont de pouvoir et de prestige, plus on tient compte de leurs sentiments* ». Enfin, les émotions qui découlent des interactions asymétriques seraient elles-mêmes susceptibles de reproduire l'ordre et les rapports sociaux (honte, embarras *versus* renforcement de l'assurance).

¹⁸⁰ Clark, Candace, *art.cit.*

¹⁸¹ Crozier, Michel, « Sentiments, organisations et systèmes », *Revue française de sociologie*, 1971. Voir aussi Crozier, Michel et Friedberg, Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, « Points », 1981 [1977], post-face intitulée « L'interprétation : des sentiments aux jeux, des jeux aux structures », p.409-415. En entendant adopter une « *démarche itérative des sentiments aux stratégies, puis des stratégies aux jeux et retour aux sentiments* », ces auteurs cherchent à dévoiler « *la structuration du pouvoir* » et les « *jeux qui conditionnent les comportements* » : « *L'ensemble des perceptions, sentiments et attitudes des acteurs, (...) les satisfactions et insatisfactions qu'ils expriment (...), ne manquent jamais d'indiquer, au moins indirectement et implicitement, la composante de pouvoir dont ils disposent dans leurs relations avec les autres et les chances de gain et de perte qu'ils y voient.* » A mon sens, l'expression « *ne manquent jamais d'indiquer* » réduit abusivement au seul enjeu du pouvoir l'analyse des sentiments dans les organisations.

Compétence ordinaire ou experte ? L'interrogation du travail émotionnel en contexte professionnel

Les nuances décelables dans les différentes traditions de la sociologie interactionniste, entre un ordre de l'interaction normé qui délimite le sens des situations et les possibilités expressives d'une part, et les latitudes offertes aux individus pour modifier ce cadre d'autre part, permettent de construire une problématique intégrative qui ne néglige ni le poids des normes et des identités sociales, ni les capacités de discernement et d'action des acteurs. En considérant les émotions comme résultant de la rencontre – voire de l'interpénétration ou de la consubstantialité¹⁸² – entre les individus et leur environnement, les approches relationnelles questionnent en effet tant la structuration que la dynamique des situations sociales « sensibles »¹⁸³. Grâce à leur souplesse, ces approches conviennent sans doute particulièrement au cadrage des enquêtes se basant sur des enquêtes qualitatives et de « terrain ». Elles ont pu être mobilisées dans de nombreux champs ; cependant, c'est particulièrement, me semble-t-il, en sociologie du travail qu'elles ont pu déployer toute leur heuristique et donner lieu au plus de travaux.

Une raison de l'investissement de la problématique interactionniste des émotions au travail se trouve sans doute dans les changements de la structure des emplois des sociétés occidentales contemporaines, de plus en plus marquées par l'économie des « services »¹⁸⁴. Mais, au-delà (ou en-deçà) du constat de cette transformation structurelle, si les émotions dans les interactions en contexte professionnel intéressent les sociologues du travail, c'est qu'elles interrogent (et renouvellent) la notion de « compétence ». En effet, la compréhension et l'adaptation aux émotions dans les métiers relationnels ne sont plus fondamentalement comprises comme des capacités ordinaires, mais bien davantage désormais comme des compétences professionnelles. Les travailleurs pourraient ainsi être formés (et évalués) sur leur capacité à « gérer »¹⁸⁵ ou à faire avec les émotions liées à leur activité.

¹⁸² Quéré, Louis, *La fabrique sociale des émotions*, Paris, Presses universitaires de France, 2021. Pour une lecture, cf Bernard, Julien, « Compte-rendu... » *La vie des idées*, février 2022 [en ligne].

¹⁸³ J'ai suggéré qu'on pouvait définir des situations sociales comme « sensibles » dès lors qu'un ou des acteurs identifiaient en eux ou chez autrui des émotions susceptibles de modifier les comportements des acteurs impliqués en situation. Cf. Bernard, Julien, « De l'émotion et des postures affectives dans les situations sociales aussi diverses que celle du rap ou d'un enterrement », *Cultures et sociétés*, n°10, 2009, p.83-88

¹⁸⁴ Je reviendrai sur cette transformation structurelle dans le chapitre quatre.

¹⁸⁵ Le terme est critiquable si l'on considère qu'on ne gère pas des émotions comme on gère un stock de marchandises, mais il peut être vu comme cohérent avec l'idée d'économie psychique habituellement attribuée à S. Freud et reprise en sociologie par N. Elias.

Ce travail avec les émotions inclut tout autant les formes de « *coping* », c'est-à-dire les techniques permettant (dans une certaine mesure) de modifier son état émotionnel en agissant sur la situation, le ressenti physiologique, l'expression ou l'étiquetage de l'émotion¹⁸⁶, que le travail émotionnel sur autrui – le travail sur soi étant alors mobilisé dans le but de modifier l'état affectif du destinataire du travail. Sur ce point, la typologie de Amy Wharton et Rebecca Erickson¹⁸⁷, importée dans les sciences sociales francophones par Angelo Soarès¹⁸⁸, permet d'organiser un certain nombre de matériaux en distinguant les expressions « *intégratives* » (amour, loyauté, prévenance, amabilité, bienveillance... favorisant l'établissement d'une confiance), « *différenciatrices* » (peur, colère, mépris... permettant de marquer sa place, fût-ce dans le conflit), ou « *neutralisées* » ou neutralisantes (le contrôle de soi étant alors supposé permettre de diminuer ou de ne pas faire augmenter la charge émotionnelle de la situation). On le voit, ce type d'outil analytique montre les capacités des travailleurs à prendre leurs émotions et celles de leurs interlocuteurs comme « objets » (à identifier, évaluer et contrôler) et comme « outils » orientés vers une fin. Cependant, si l'on perçoit bien ici les ressources nécessaires pour travailler sur ses émotions et celles des autres, les sources d'affects des professionnels et leurs effets ne doivent pas pour autant être négligés. La proposition d'Aurélie Jeantet¹⁸⁹ de considérer non seulement les émotions comme objets et outils mais aussi comme « produits » du travail (elles sont causées par activité) et « actrices » du travail (elles ont des effets sur le travailleur et l'activité, en influençant des prises de décision par exemple) donne une idée de l'enchevêtrement et de la multi-dimensionnalité du travail des émotions (la manière dont elles nous travaillent) et du travail sur les émotions (ce que nous en faisons).

Le questionnement des émotions au travail permet donc de mieux comprendre le travail et son organisation tels qu'ils sont vécus, mais, comme nous le verrons plus loin, il n'a pas pour vocation, pour les sociologues interactionnistes en tout cas, d'individualiser la notion de travail émotionnel¹⁹⁰ ni même de limiter l'analyse des données au seul niveau situationnel ou local. À

¹⁸⁶ Thoits Peggy, "Emotional Deviance...", *art.cit.*

¹⁸⁷ Wharton, Amy et Erickson, Rebecca, « Managing emotions on the job and at home. Understanding the consequences of multiple emotional roles », *The Academy of Management review*, vol.18, n°3, 1993.

¹⁸⁸ Soarès, Angelo, « Le prix d'un sourire. Travail, émotion et santé dans les services », dans Harrison, D., et Legendre, C., *Santé, sécurité et transformation du travail*, Québec, Presses universitaires, 2002.

¹⁸⁹ Jeantet, Aurélie, « « A votre service » ! La relation de service comme rapport social », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p.91-109.

¹⁹⁰ Comme nous le verrons plus loin, le travail émotionnel n'est pas purement individuel d'une part dans la mesure où l'adaptation *in situ* doit tenir compte de normes sociales et/ou organisationnelles, d'autre part parce qu'il peut être collectif ou partagé.

titre d'exemple, le travail fondateur d'Anselm Strauss¹⁹¹ et de ses collaborateurs sur le travail émotionnel des infirmières à l'hôpital formalisait leurs compétences relationnelles et émotionnelles pour les intégrer dans une analyse plus large, celle de l'organisation : en montrant (notamment) comment les infirmières calmaient les patients agités ou reformulaient les paroles trop techniques des médecins, il s'agissait d'intégrer les émotions dans une analyse de la coopération ou de la négociation entre les lignes d'actions des différentes catégories d'acteurs. Ce faisant, l'étude du travail émotionnel révèle également différentes conceptions et (dé)valorisations des émotions (ou d'émotions spécifiques selon les circonstances), ainsi que les normes et les valeurs au nom desquelles les émotions sont travaillées (et en quel sens), ce qui permet de cerner les traits de potentielles « cultures émotionnelles de métiers »¹⁹².

La concurrence des sentiments

Epreuves individuelles et enjeux collectifs

Les approches interactionnistes joignent une reconnaissance des expériences subjectives individuelles – celles-ci contribuant à la « définition des situations » – avec une recherche de compréhension de la structuration des ordres sociaux locaux. Elles font écho, me semble-t-il, – mais à un niveau de généralité moindre – à la proposition théorique de C. Wright Mills de réfléchir à l'articulation entre les « *épreuves personnelles de milieu* », c'est-à-dire celles « *qui concernent [le] moi et ses rapports immédiats avec autrui* », et les « *enjeux collectifs de structure sociale* », qui « *transcendent le voisinage de l'individu et le champ de sa vie intérieure (...) et affectent la collectivité.* »¹⁹³ Pour penser cette articulation, « *l'imagination sociologique* » consiste, selon C. Wright Mills, à examiner « *les problèmes de biographie et d'histoire, et leurs croisements au sein des structures sociales.* »¹⁹⁴ Biographie, histoire et société constituant « *les points coordonnés de l'étude de l'homme* », et dans la mesure où « *les émotions comme la haine, l'amour, la peur et la colère, quelles que soient leurs formes,*

¹⁹¹ Strauss, Anselm et al. "Sentimental work in the technologized hospital", *Sociology of Health and Illness*, vol.4, n°3, 1982.

¹⁹² Sur cette notion, voir la synthèse d'Aurélije Jeantet, *Les émotions au travail*, Paris, CNRS, 2018. Mais aussi Loriol, Marc, *La construction du social. Souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, Presses universitaires, 2012, et Bonnet, Thomas, *La régulation sociale du risque émotionnel*, Toulouse, Octarès, 2020.

¹⁹³ Wright Mills, Charles, *L'imagination sociologique*, Paris, la Découverte, 1997 [1959], p.10-11. C. Wright Mills prend les exemples du chômage et de la guerre, qui, tous deux, mettent à l'épreuve l'individu et la société, et obligent à des reconfigurations.

¹⁹⁴ *Ibid.* p.146. « L'imagination » ne renvoie pas à des élucubrations ou à une spéculation, mais répond à la « *prise de conscience* » de la « *relativité sociale et de la puissance de transformation de l'histoire* », qui pousse les individus à vouloir comprendre ce qui leur arrive à l'aune du social (p.10).

n'existent qu'en relation étroite avec la biographie sociale et le contexte social où elles sont vécues et exprimées », il apparaît nécessaire à C. Whright Mills de « *saisir les réactions entre ces décors intimes de la vie et le cadre structurel qui les enveloppe, tenir compte des transformations de ce cadre, et des effets qui s'ensuivent pour les milieux.* »¹⁹⁵

La problématique sociologique des émotions se situe bien, selon moi, dans cette articulation complexe entre épreuve individuelle, structure sociale et dynamiques historiques. La sociologie des « *épreuves-défis* », proposée par Danilo Martucelli¹⁹⁶, me semble partager la même ambition de ne pas « *se cantonner au pur travail des acteurs* » (comme le ferait, selon D. Martucelli, la microsociologie), ni de ne considérer que le « *travail des structures [et d'en déduire] le sort des acteurs* » (comme le feraient « les travaux qui font des socialisations ou des dispositions le cœur de l'analyse ») : « *il s'agit de proposer une problématisation des structures à partir des expériences. C'est en partant de ce qu'éprouve l'acteur, et de comment il l'éprouve, qu'il s'agit de rendre compte des grands défis structurels d'une société.* »¹⁹⁷

Cependant, si l'intention paraît claire, la construction théorique des liens entre émotions individuelles, structure sociale, et transformations historiques n'est pas explicite. Je voudrais proposer ici que, théoriquement, une compréhension de ces liens peut se trouver en examinant le destin, ou la « *carrière* » des émotions ressenties et exprimées par les acteurs. La « *mise en jeu* » des émotions dans les interactions met en effet en tension les règles de sentiments déjà-là ou supposées telles, et les déplacements de cadres potentiellement induits par l'expression des émotions, ceux-ci conduisant à de nouvelles définitions des situations. Le partage d'une même « *définition de la situation* » n'est jamais garanti. Par ailleurs, les expressions d'émotions en contexte social font d'elles des phénomènes observables. Elles sont donc sujettes à des jugements moraux – et ce particulièrement si les émotions sont perçues comme possédant un contenu évaluatif. Par conséquent, les conséquences sociales des expressions émotionnelles semblent particulièrement dépendantes des jugements et réactions des individus qui en sont témoins (ou en entendent parler), ces « *feedbacks* »¹⁹⁸ pouvant se situer le long d'un *continuum* entre assentiment et réprobation.

¹⁹⁵ *Ibid.* p.165.

¹⁹⁶ Martucelli, Danilo, « Les deux voies de la notion d'épreuve », *Sociologie*, 2015/1, vol.6.

¹⁹⁷ Autrement dit, « *l'objectif central est de décrire et d'analyser, sous la forme de défis sociaux et historiques spécifiques, l'expérience que les individus font d'un état de la société.* » *Ibid.* p.52

¹⁹⁸ Reddy, William, « Émotion et histoire contemporaine... », *art.cit.*

Accords et désaccords. Les émotions comme objets de jugements

La réception sociale des émotions peut théoriquement être située entre accords et désaccords, approbation et désapprobations. Entre les deux, des demandes de justification, ou des besoins d'autojustification, peuvent trouver à s'exprimer.

Lorsque les émotions exprimées par un membre du groupe trouvent un écho positif et du soutien, un « accordage » des affects peut avoir lieu. Selon Randall Collins¹⁹⁹, le partage émotionnel dans les « chaînes d'interactions » suscitées par l'expression d'une émotion peut augmenter la puissance d'agir de l'individu et du groupe. Le partage émotionnel renforce la conviction dans la justesse ou la rationalité de l'émotion. Il conforte le positionnement affectif. Dans ce schéma, on peut même imaginer que le partage d'émotions à valence négative produise des affects vécus comme positifs, dans la mesure où il « reconforte » l'individu qui trouve de la solidarité dans la réaction des autres²⁰⁰. Ces « accordages » constituent une collectivisation de l'émotion. Le groupe s'accorde alors sur l'évaluation qu'il y a à donner au « désajustement » à l'origine de l'émotion. Les émotions collectives expriment alors la volonté du groupe de résister à un changement du monde, ou au contraire à vouloir changer l'état du monde pour le faire correspondre à ses souhaits ou attentes²⁰¹.

À l'opposé, lorsque les émotions exprimées trouvent autour de soi un écho négatif, des formes de disqualification, une critique de leur excès²⁰², l'expression de désaccords, des tentatives de transformation, ou de « recolorations émotionnelles »²⁰³ destinées à faire changer l'individu dans sa façon de voir les choses, celui-ci éprouve la sensation désagréable d'être en situation de « déviance émotionnelle »²⁰⁴. Cette sensation désagréable peut causer une baisse de la puissance d'agir, une inhibition des tendances à l'action et à la verbalisation des affects. L'individu disqualifié doit faire un travail émotionnel en profondeur ou un travail de

¹⁹⁹ Collins, Randall, *Interaction ritual chains*, Princeton university Press, 2004. On trouve également l'idée d'augmentation de la puissance d'agir dans les affects vécus comme positifs chez Spinoza.

²⁰⁰ C'est l'idée de E. Durkheim dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1912]).

²⁰¹ Livet, Pierre, *Émotion et rationalité morale*, *op.cit.*, p.125 Les rituels et rassemblements communautaires marqueraient ainsi les résistances au temps qui passe ou à la nécessité de s'adapter au changement. Les mouvements sociaux, quant à eux, exprimeraient au contraire le souhait de réviser l'état du monde plutôt que les sensibilités mobilisatrices.

²⁰² Cette critique de l'excès émotionnel peut prendre la forme de la (dis)qualification de l'émotion comme « passion ». Celle-ci étant perçue comme une inclination trop puissante envers un objet, elle est associée à la déraison, à la passivité – c'est-à-dire à l'incapacité d'agir sur elle ou de la modérer –, à l'obsession qui s'auto-alimente, ce qui conduit le passionné à la servitude et à des « folies ». Bien entendu, le jugement moral sur la passion dépend des objets sur lesquels elle porte, des actions qu'elle suscite, et de la sensibilité morale de celui qui l'évalue.

²⁰³ Lorient, Marc, « L'apport des méthodes ethnographiques... », *art.cit.*

²⁰⁴ Thoits, Peggy, *art.cit.*

« révision » pour se réaccorder au groupe. Mais il se peut que cette révision soit impossible ; c'est alors plutôt l'*exit*, la sortie du groupe qui s'en suivrait, et, éventuellement, la recherche de nouvelles personnes ou groupes sensibles aux mêmes sentiments que lui.

Entre ces deux cas polarisés, il se peut que l'expression sensible suscite l'interrogation, le doute. Il faut alors faire entrer l'émotion dans un registre de justification partageable. Celui-ci peut dépendre du degré d'intimité entre les personnes susceptibles de juger l'expression perçue comme émotionnelle ; dans les cadres intimes, les conventions partagées sont souvent tacites, alors que dans des cadres sociaux moins personnels, la justification nécessite de comprendre ce que pensent les autres, voire, à un niveau public, de recourir à des principes de justice généraux²⁰⁵. Or, comme l'ont théorisé Luc Boltanski et Laurent Thévenot²⁰⁶, les « *noyaux de cohérence émotionnels* »²⁰⁷ sont pluriels. Les « *termes collectifs d'évaluation* », les types de raisonnements valorisés, les arguments définissant la « grandeur » d'un acte ou d'un discours, peuvent être théoriquement très différents²⁰⁸. Mais les individus peuvent passer de l'un à l'autre, ou mobiliser l'un ou l'autre en fonction des contextes et des ressources dont ils disposent²⁰⁹. Une certaine sociologie « pragmatique »²¹⁰ invite alors à déterminer les régimes de justice mobilisés, et à analyser les dynamiques engagées par leurs mises en commun.

L'influence des groupes dans le destin des émotions peut pousser à contrôler l'émotion, mais aussi à l'activer ou encore à la transformer pour en rendre l'expression plus efficace. La sociologie des mouvements sociaux intègre ainsi pleinement les émotions dans la construction des problèmes publics²¹¹, via l'influence des « *chocs moraux* »²¹², des « *dispositifs de*

²⁰⁵ Cf. Boltanski, Luc et al., « Messages d'amour sur le Téléphone du dimanche », *Politix*, vol.8, n°31, 1995. Boltanski, Luc et al., « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.51, n°1, 1984.

²⁰⁶ Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

²⁰⁷ Selon l'expression de François Dosse, *L'empire du sens*, Paris, La découverte, 1997, pp.298-305

²⁰⁸ L. Boltanski et L. Thévenot identifient, en puisant dans la philosophie politique, divers principes (ou « cités ») organisant la perception de la justice sociale : la valorisation de la volonté générale face à la volonté individuelle (cité « civique »), de l'enrichissement (cité « marchande »), des compétences professionnelles et de l'organisation efficace (cité « industrielle »), de l'intuition (cité « inspirée »), du statut familial et des sentiments désintéressés (cité « domestique »), de l'estime des autres (cité « de l'opinion »), de la nature (cité « écologique »)...

²⁰⁹ Cf. Dubet, François et al. *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil, 2006.

²¹⁰ La sociologie pragmatique, comme l'interactionnisme, constitue un courant pluriel. Une certaine filiation a pu concevoir les conséquences des actions (y compris émotionnelles) comme les révélateurs de la robustesse et de la pertinence de leurs fondements, dans la mesure où les modifications du réel qu'elles induisent en constitueraient une mise à l'épreuve. (cf. Martucelli, D., « Les deux voies de la notion d'épreuve... » *art.cit.*) Pour ma part, je crois qu'il faut relativiser l'idée que l'épreuve de réalité constituerait une épreuve de vérité. Cependant, je partage l'idée que les conséquences de l'action, et pour ce qui nous concerne ici de l'expression émotionnelle, engagent des formes de délibérations plus ou moins collectives sur le bien-fondé de l'action, qui sont fondamentales sur le plan de la dynamique sociale, et, par rétroaction, sur la subjectivité individuelle.

²¹¹ Blumer, Herbert, « Social Problems as Collective Behavior », *Social Problems*, vol.18, n°3, 1971

²¹² Jasper, James, *The Art of Moral Protest*, Chicago, University Press, 1997.

sensibilisation »²¹³ et des diverses actions menées par les « *entrepreneurs de morale* »²¹⁴. On trouve de façon sous-jacente une formulation épistémologique de l'articulation entre émotion individuelle et action collective autour de l'idée d'effets d'addition et/ou d'agrégation²¹⁵ produits par les transactions suscitées par les expressions émotionnelles. Selon Jean Rémy²¹⁶, l'analyse des « *enjeux de sociabilité* » permettrait ainsi de « *passer de la micro-observation à la macro-interprétation dans la mesure où les transactions mises au point par les divers [individus et groupes sociaux] ont un effet d'agrégation qui modifie les références évaluatives socialement disponibles.* » Cependant, ces dynamiques peuvent échouer. La sensibilité exprimée peut ne pas être suffisamment partagée, en quantité et/ou en intensité, mais elle peut aussi entrer en contradiction avec d'autres sensibilités ou intérêts en jeu.

Dynamiques historiques des régimes émotionnels

Comme nous l'avons évoqué plus haut, les émotions expriment des sentiments parfois fondamentaux pour notre identité individuelle et sociale. Nos sensibilités font l'objet de façonnage spécifiques selon les groupes d'appartenance, même s'il ne faut pas réifier les dispositions ainsi produites, et dans les groupes, les émotions partagées peuvent opérer du lien social et produire de l'énergie collective. Par conséquent, l'hétérogénéité de la société et les socialisations différentielles des émotions produisent une société hétérogène affectivement. Les enquêtes quantitatives et les sondages nous le rappellent continûment, en fournissant des statistiques qui permettent d'ailleurs mal (mais peut-il en être autrement ?) de mesurer la part de « l'opinion » de celle du « sentiment ». Les enquêtes sur les valeurs²¹⁷, les motifs d'inquiétude²¹⁸ ou encore le niveau de satisfaction²¹⁹ montrent bien par exemple les variations des sensibilités en fonction de nombreuses variables sociologiques.

Les sensibilités, parfois de façon confuse, constituent des forces sociales en mouvement permanent. Certaines sont orientées vers des conservatismes, d'autres vers des volontés de changement, parmi ces dernières les changements souhaités diffèrent. La concurrence sociale

²¹³ Traïni, Christophe (dir.), *Émotion, mobilisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

²¹⁴ Becker, H. *Outsiders*, *op.cit*

²¹⁵ L'effet d'addition suppose que le nombre d'épreuves individuelles devient tel qu'il devient problème collectif. C'est en ces termes que raisonne C. Wright Mills lorsqu'il évoque le problème du chômage (*op.cit.*). L'effet d'agrégation suppose, quant à lui, une mise en commun et une dynamique collective.

²¹⁶ Rémy, Jean, « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macrosociologiques » dans Blanc, Maurice, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.

²¹⁷ Bréchon, Pierre et Tcherna, Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, 2009.

²¹⁸ Rochefort, Robert, « Les inquiétudes des Français », *Projet*, n°293.

²¹⁹ Par exemple INSEE, *France. Portrait social. Édition 2020*, chapitre « Satisfaction dans la vie en Europe », paru le 03/12/2020 [en ligne], ou Godefroy, Pascal et Lollivier, Stéphan, « Satisfaction et qualité de vie », *Economie et statistique*, n°469-470, 2014.

des sentiments constitue, selon moi, le principal moteur de changement social – étant entendu que la défense ou l'accroissement des intérêts privés ou corporatistes résultent de motifs émotionnels tels que la peur de perdre des avantages ou le désir d'en bénéficier. Ce champ de forces divergentes ou contradictoires ne peut guère se contenter de *statu quo*. La confrontation des « courants sociaux » dont parlait É. Durkheim²²⁰ permet de comprendre comment de nouvelles sensibilités émergent, ou comment d'anciennes représentations collectives déclinent ou renaissent de leurs cendres²²¹. C'est ainsi à un niveau collectif, en fonction des conditions de vie et de la force des sentiments à la base du droit et des morales en place que É. Durkheim envisage le changement historique : « *Il n'est plus possible aujourd'hui de contester que non seulement le droit et la morale varient d'un type social à l'autre, mais encore qu'ils changent pour un même type si les conditions de l'existence collective se modifient. Mais, pour que ces transformations soient possibles, il faut que les sentiments collectifs qui sont à la base de la morale ne soient pas réfractaires au changement, par conséquent, n'aient qu'une énergie modérée. S'ils étaient trop forts, ils ne seraient plus plastiques.* »²²²

Nous retrouvons là la dimension politique des émotions, que nous avons évoquée au commencement de ce chapitre. La gouvernementalité sociale, comme le jeu politique, invitent à prendre en compte les diverses sensibilités morales, à mobiliser autour de certaines causes²²³, à condamner certaines autres, à calmer des tensions, à discerner les « questions sensibles » structurelles ou conjoncturelles²²⁴, pour à la fois maintenir un certain ordre et le transformer. C'est notamment pourquoi un regard sociologique sur les émotions peut être convoqué pour examiner les allers-retours permanents entre la vie sociale et sa dynamique – qui contribue à créer, inculquer, laisser s'exprimer, mettre en forme ou réprimer des sentiments – et les conséquences de ces émotions qui contribuent à reproduire ou au contraire à changer la société.

²²⁰ Dans *Le suicide*, (*op.cit.*), E. Durkheim cite notamment les tendances au cosmopolitisme ou au contraire au nationalisme.

²²¹ Frédéric Lordon propose un « structuralisme dynamique des passions » qui reprend l'idée d'une physique des passions dans l'espace social. Mais sa conception, influencée par K. Marx, envisage surtout le désir de rébellion qui peut naître de l'excès de souffrance, d'indignation ou de mépris perçu. En voyant la société structurée par l'opposition dominants / dominés, ce structuralisme n'envisage guère toute l'hétérogénéité du social, et donc toute la complexité des jeux de forces sensibles. Cf. Lordon, Frédéric, *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Seuil, 2013. Pour une discussion, cf. Bernard, Julien, Compte-rendu dans *Terrains/Théories* [En ligne], 5 | 2016.

²²² Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, *op.cit.*

²²³ Braud, Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

²²⁴ Chevallier, Jean, « Qu'est-ce qu'une question sensible ? », dans Curapp, *Questions sensibles*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.

La performativité constructiviste des cadres d'intelligibilité

Penser ce que l'on ressent

La position « constructiviste » sous-jacente à la mise en exergue de « la concurrence des sentiments » inclut une réflexion sur les effets des changements de régimes émotionnels sur les individus.

Une idée forte du constructivisme, outre que les représentations du monde social sont construites par divers mécanismes²²⁵, est que nous mobilisons, pour juger des événements et de nous-mêmes, des cadres d'intelligibilité, des « stocks de connaissance », des formes de jugement plus ou moins ordinaires, qui sont plus ou moins « disponibles » selon les individus, les situations et les contextes, et qui délimitent les possibilités de compréhension et d'explication de « ce qu'il se passe ». Certains de ces cadres permettent de donner du sens aux émotions parce qu'ils s'apparient aux règles du milieu ou de la société. Comme l'écrivent Peter Berger et Thomas Luckmann : « *En vertu des rôles qu'il joue, l'individu est conduit dans des régions spécifiques de connaissance socialement objectivée (...) dans le sens d'une 'connaissance' des normes, des valeurs, et même des émotions.* »²²⁶

Cependant, ces cadres sont aux prises avec la diversité socioculturelle et avec l'historicité. Lorsque l'on « navigue » entre différents univers sociaux, on perçoit la labilité de ces cadres, la nécessité et parfois la difficulté de s'y adapter. Il en va de même avec la perception du mouvement historique. Lorsque nous « sentons l'époque changer », nous pouvons être amenés à réévaluer nos positions sensibles et morales en fonction de l'évolution de nos sentiments, de nos connaissances et, peut-être, de notre évaluation des rapports d'opposition entre les différents régimes émotionnels. Si la concurrence des sentiments est un moteur de l'histoire, que ces cadres de sensibilité s'avivent ou déclinent, voire naissent et meurent, que les « régions de connaissance » sont en mouvement, l'établissement de « connaissances » à propos des émotions et les changements des manières de penser ce que l'on ressent, d'identifier, d'expliquer ou de justifier ses émotions ont des conséquences sur l'identité des groupes et des individus, que l'on définisse cette « identité » comme la conscience, le sentiment ou la connaissance de soi (en tant que groupe ou individu).

²²⁵ Loriol, Marc, *La construction du social*, op.cit. Voir aussi, du même auteur, « La construction sociale du stress. Entre objectivation, subjectivité et régulations collectives des difficultés au travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°10, 2010. Les modes opératoires de ces changements sont principalement la définition locale des situations, les jeux d'étiquetage et les mouvements sociaux.

²²⁶ Berger, Peter et Luckmann, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986 [1966], p.107

Au niveau collectif, la façon dont sont mobilisés des cadres préexistants ou la recherche de nouveaux cadres de compréhension peuvent en effet, par addition ou agrégation, faire émerger la conscience d'un partage d'affects similaires et d'éventuels mouvements sociaux²²⁷. Les effets émergents produits par le mouvement des cadres de sensibilité – centraux dans les approches interactionnistes et pragmatiques – se trouvent donc aussi aux niveaux historiques et culturels²²⁸. Au niveau individuel, la considération d'un point de vue non perçu jusque-là, ou l'expérience de nouvelles émotions liées à de nouvelles situations, peuvent également opérer des transformations du rapport à soi-même.

Construction de l'identité et trajectoire sociale

Il convient de saisir l'importance des émotions qui traduisent un désajustement des individus d'avec le « milieu » ou « l'époque ». Les discours sociaux sur ce qu'il convient de ressentir dans telle ou telle situation impactent les individus parce qu'ils sont tenus de les mobiliser ou de s'y référer. « L'adaptation », la « flexibilité psychologique », les compétences relationnelles voire émotionnelles s'imposent dans un monde pluriel et en perpétuel changement. Il n'est pas question de déterminer ici les mérites et les dangers de l'adaptation²²⁹. Mais de souligner que les individus peuvent être tiraillés par et dans l'adaptation au monde. Des conflits cognitifs-affectifs peuvent apparaître face à de nouvelles situations que les anciens cadres ne semblent plus régenter. Norbert Elias avait bien perçu que les transformations axiologiques produites par les modifications d'étiquetage des conduites pouvaient causer de nombreuses crispations

²²⁷ Un exemple peut se trouver dans le cas du « problème sans nom » – titre d'un livre de Betty Friedan (1963) – qui a décrit l'isolement et le mal-être des femmes au foyer, dans un contexte où la représentation dominante du bonheur féminin situait les femmes dans la sphère domestique, et qui fut peut-être déterminant pour la construction du mouvement féministe. Cf. Illouz, Eva, « Foules, groupes, climats. Une typologie des émotions collectives », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020.

²²⁸ Ces effets sont par ailleurs être au centre du « nominalisme dynamique » proposé par Ian Hacking. Celui-ci s'intéresse en effet aux « effets de boucle » ou « effets de conséquences » entre connaissance et population, et plus précisément entre « les classifications scientifiques et les gens qui sont classifiés » (leçon 2, p.5). Les critères de classification (d'une maladie par exemple) et la connaissance des experts se diffusent dans la population *via* diverses institutions (médicales, médiatiques...) et affectent les individus classifiés qui modifient leur comportement, obligeant à modifier les critères de classement, etc. Cf. Hacking, Ian, « Façonner les gens. II », *Cours au collège de France*, 2003-2004 [en ligne].

²²⁹ Selon Aldous Huxley, les mots « adaptation », « ajustement », « comportement social ou antisocial », « intégration », « travail d'équipe », « dynamique communautaire », voire la rhétorique du caractère naturellement social de l'être humain, traduiraient une « morale sociale » postulant que « l'ensemble social a plus de valeur et d'importance que ses éléments individuels ». Celle-ci porterait en germe la soumission de l'individu à l'organisation sociale. La ligne de partage, ou la question d'un équilibre à trouver entre le respect de la société comme autorité morale et le refus de la domination, constitue une ligne de tension interne et sociale, qui structure par conséquent la philosophie politique. Cf. Huxley, Aldous, (1998, [1958]), *Retour au meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1998 [1958], p.37

individuelles²³⁰. La concurrence des sentiments est aussi interne. Les résistances aux révisions montrent bien l'importance du maintien d'un sentiment d'unité biographique.

Mais nous devons aussi apprendre de nos expériences et de nos émotions. Dans ces modifications de l'identité individuelle, affects et capacités d'analyse sont mobilisés. Nous nous construisons dans le jeu entre dynamiques émotionnelles et structures mentales. Jean Piaget voit ainsi, à la manière d'un système, un processus d'équilibration, d'autorégulation, de compensations, entre émotions et cadres cognitifs, permettant l'établissement de synthèses²³¹ : « *L'affectivité constitue l'énergétique des conduites dont l'aspect cognitif se réfère aux seules structures. Il n'existe donc aucune conduite, si intellectuelle soit-elle, qui ne comporte à titre de mobiles des facteurs affectifs ; mais réciproquement il ne saurait y avoir d'états affectifs sans intervention de perceptions ou de compréhensions qui en constituent la structure cognitive.* »

Les émotions constituent donc des opérateurs de changements sur le plan individuel et peuvent aussi souvent être à l'origine de bifurcations dans les trajectoires biographiques²³². Cependant, si les « mises en sens » de ces émotions relèvent d'un « travail de soi » individuel, celui-ci n'en demeure pas moins social dans la mesure où, comme le rappelle la phénoménologie sociale de A. Schütz, les structures de pertinence qui guident notre attention et qui organisent nos « stocks de connaissance disponibles » – et qui permettent ainsi de « typifier » l'expérience – relèvent de constructions sociales. C'est, me semble-t-il, dans ce cadre de compréhension « constructiviste », et *via* les cadres de sensibilité, que les sciences sociales peuvent essayer de penser l'articulation entre le vécu individuel et l'inscription des biographies dans l'histoire et le social.

Précisions terminologiques

Avant de conclure cet exposé théorique, il me semble important de faire un rapide aparté terminologique, notamment autour de la différence entre « émotion » et « sentiment », qui est une question souvent posée dès lors que l'on parle de la vie sensible. À mon sens, il convient de ne pas donner de poids excessif aux différents termes du champ lexical des émotions. Le sujet est cependant piégeux car les chercheurs n'utilisent pas toujours le même vocabulaire.

²³⁰ Le plaisir de la violence devant être refoulé ou demeuré caché. Plus globalement, voir toute l'analyse de l'habitus clivé de W. Mozart. Cf. Elias, Norbert, *Mozart, sociologie d'un génie*, Paris, Seuil, 1991.

²³¹ Piaget, Jean, « Genèse et structure en psychologie de l'intelligence », dans *Six études de psychologie*, Paris, Denoël Gonthier, 1964, p.173.

²³² Bessin, Marc, Bidart, Claire, Grossetti, Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte, 2010.

Ainsi certains emploient-ils le terme de « sentiment » pour désigner la face ressentie de l'émotion²³³. J'ai tendance, pour ma part, à utiliser le terme « affect » pour désigner le *qualia* subjectif vécu par l'individu ou simplement la formule « émotion ressentie ». L'adjectif « ressenti » est alors potentiellement utilisé pour distinguer le ressenti de l'émotion exprimée, qui désigne alors les signes extérieurement visibles et/ou la façon dont l'affect est mis en forme pour être communiqué.

Les émotions sont des phénomènes vécus comme affectifs en première personne, qui surviennent à la suite d'une perception ou d'une pensée. « Vécus comme affectifs » signifie qu'elles ne se confondent pas avec toutes les sensations, comme je l'ai mentionné plus haut, dans la mesure où elles comportent non seulement une « coloration » mais aussi une « valeur »²³⁴ particulière pour le sujet : elles lui signalent la manière dont il apprécie une situation ; elles découlent d'une interprétation, d'un sens donné, même si ce sens peut être confus ; elles mettent en exergue les éléments « saillants »²³⁵ et pertinents pour le sujet.

Les émotions provoquent par ailleurs des modifications corporelles et cognitives. Celles-ci peuvent faire l'objet d'un travail individuel d'inhibition²³⁶, de contrôle ou de mise en forme. Cependant, les émotions s'accompagnent souvent d'expressions motrices, faciales, et verbales spontanées. Ces expressions enclenchent des dynamiques affectives interpersonnelles ou collectives.

Ainsi, tant les causes que les conséquences des émotions peuvent-elles révéler des rapports au monde. La compréhension des raisons de l'émotion ressentie, ses effets subjectifs et ses conséquences individuelles, comme le suivi des conséquences sociales des émotions exprimées, leur compréhension par les autres, les effets d'accordage ou au contraire de disqualification qui peuvent s'en suivre, mobilisent des cadres d'intelligibilité dont l'analyse est au cœur du projet sociologique.

Très rapides, apparaissant à des instants précis et localisables, les émotions ont un début et une fin. Ainsi parle-t-on parfois d'un épisode, d'un « pic » émotionnel ou d'un « accès » d'émotion. De ce point de vue, elles se distingueraient des sentiments, qui seraient, selon D. Le Breton, des « tonalités affectives envers un objet plus stables et homogènes dans leur contenu sinon leur forme »²³⁷. Ces tonalités plus stables se rapportent, selon moi, à des « dispositions

²³³ Voir par exemple Traïni, Christophe, « Des sentiments aux émotions et vice-versa », *Revue française de science politique*, 2010/2, vol.60.

²³⁴ Quéré, Louis, *La fabrique sociale des émotions*, op.cit.

²³⁵ Dumouchel, Paul, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, op.cit.

²³⁶ Les émotions inhibées n'échappent pas pour autant au social, si le « retour du refoulé » a des conséquences sociales ultérieures.

²³⁷ Le Breton, D., *Les passions ordinaires*, op.cit., p.91

sensibles », des tendances à ressentir et à réagir de telle ou telle façon en fonction des objets et de l'évaluation des situations. L'ensemble des sentiments individuels forment l'affectivité, « *le climat moral qui baigne en permanence le rapport au monde de l'individu* »²³⁸ – une affectivité que je prends comme synonyme de « sensibilité ».

Si donc les sentiments se maintiennent dans des temps plus longs, ils seraient davantage représentatifs du rapport au monde des individus. Une sociologie « des émotions » ne saurait donc se cantonner aux seules émotions au sens strict, mais à celles-ci comme révélatrices de sentiments ou de sensibilités plus ou moins stabilisés. Cependant, les émotions et les sentiments entretiennent une dialectique serrée, une récursivité. En effet, en tant que disposition affective, le sentiment peut conditionner ou faciliter la survenue d'émotions correspondantes ; en ce sens les émotions apparaissent comme les cristallisations, à un moment donné, de sentiments plus généraux. Par exemple, le sentiment d'amour pour ses proches peut se transformer en élans d'affection à certains moments précis ; le ressentiment contre une population peut s'actualiser dans un acte de haine, etc. Mais en sens inverse, les émotions s'inscrivent dans notre mémoire affective, y laissent des traces, et contribuent à constituer et/ou à consolider des sentiments. Vivre une série d'émotions particulières dans un contexte identifié peut produire un sentiment de plus long terme. Emotions et sentiments s'alimentent donc réciproquement. En outre, au cours d'une interaction, sentiments et émotions peuvent aussi se superposer²³⁹. Leurs interactions limitent la possibilité de strictement délimiter « émotions » et « sentiments ».

Une sociologie des « émotions » ne devrait donc pas supposer, me semble-t-il, une définition préalable trop rigide et basée sur des critères trop objectivants qui les sépareraient catégoriquement d'autres phénomènes, que ceux-ci soient considérés comme plutôt « cognitifs » ou « affectifs ». Je développerai, dans le chapitre deux consacré aux méthodes, les raisons qui me conduisent à me détourner d'une telle vision positiviste et préciserai ce qui me conduit à adopter plutôt un regard sur la construction des catégories émotionnelles. Etudier « les

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ Selon Jacques Cosnier, les émotions surviennent à certains moments des interactions, elles sont « discontinues ». Toutefois, les moments d'absence de sentiments, c'est-à-dire d'indifférence, sont rares, puisque, à la limite, un désintérêt pour l'interaction se traduirait par un ennui, qui est une forme de sentiment. Coexistent donc « *des phénomènes affectifs phasiques* [de phase bien délimitée, des « pics », des émotions] *et des 'dispositions' affectives plus globales et durables* [des sentiments] ». Les « *tonalités affectives de base* » seraient modulées par la dimension attention-vigilance et ses variations (être plus ou moins intéressé, captivé) et par l'expérience des émotions, qui sont « *capables de modifier l'intensité voire la nature* » des sentiments, en même temps que ceux-ci « *imposent un certain style* » à l'expression des émotions parce qu'ils « *obéissent à des fluctuations plus lentes*. » Cf. Cosnier, Jacques, « Expression et régulation des émotions dans les interactions de la vie quotidienne », colloque La psychologie sociale et les émotions, 1987 [En ligne : http://www.icar.cnrs.fr/pageperso/jcosnier/articles/VI-3expression_regul_emotio.pdf]

émotions » revient en effet, selon moi, à vouloir comprendre les sensibilités des individus et des groupes sociaux dans leurs dimensions à la fois construites et performatives, sans préjuger d'une plus forte influence corporelle ou axiologique – émotions comme sentiments engageant de multiples influences réciproques entre les domaines du corps, de la sensorialité, des perceptions, des représentations, de la mise en forme expressive, et des jugements sur ses émotions et celles d'autrui.

Conclusion du premier chapitre

L'examen de la littérature sociologique montre que de nombreux courants théoriques ont investigué ou considéré, à des degrés divers, la question des émotions. Au niveau macrosociologique et historique, des interrogations générales sur les changements sociaux soulignent les transformations des conditions sensibles dans la modernité et suggèrent le rôle des émotions dans ces transformations. Au niveau microsociologique, les approches « actionnistes » de l'individualisme méthodologique, de la théorie du choix rationnel ou d'une certaine « sociologie cognitive » interrogent l'effet des émotions en termes d'élans pour l'action à la rationalité limitée ; les approches phénoménologiques et pragmatiques paraissent sensibles aux effets subjectifs des émotions, aux troubles et aux recherches de sens qu'elles provoquent ; tandis que les approches interactionnistes ou relationnelles problématisent la mise en jeu des émotions dans des contextes précisément situés. Cherchant à lier niveaux « macro » et « micro », les approches « holistes » soutiennent que les émotions individuelles dérivent de l'état des collectifs, alors que, à l'inverse, une approche constructiviste questionne le rôle des effets d'accordage ou de conflits dans la génération de mouvements sociaux et de transformations des régimes émotionnels des sociétés.

On le voit, les différents courants se situent à des niveaux d'analyse différents et témoignent de divergences quant aux poids relatifs à accorder aux forces de reproduction sociale ou au contraire de production sociale. Les émotions semblent dès lors difficilement permettre de produire une sorte de « paradigme », c'est-à-dire une façon partagée d'entrer dans la compréhension du social. Cependant, il me semble qu'une approche pluraliste²⁴⁰ – intégrant les

²⁴⁰ Selon Claude Dubar, ce pluralisme consiste à « *varier les méthodes et puiser dans des théories différentes pour rendre compte d'objets complexes, en mixant les paradigmes* » et suppose que les points de vue sur « *l'individu dans son contexte social* » (« agent », « acteur », « sujet » ou « auteur ») sont « *certes différents mais complémentaires*. » Ce pluralisme n'empêche une « *régulation collective de la discipline* » à travers le partage de principes épistémologiques, comme « *la construction d'une distance* » avec l'objet, et déontologiques (« *le respect des positions des autres* »). Cf. Dubar Claude, « Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux » dans *Socio-logos*, 2006/1.

différents pôles et liaisons identifiées par James Coleman dans son célèbre schéma d'articulation « macro-micro-macro »²⁴¹ – peut être envisagée, à condition toutefois de prendre garde à deux difficultés principales qui me semblent émerger de cet examen de littérature.

La première difficulté concerne le sujet de la « détermination sociale » des émotions. Les courants holistes (fonctionnalistes, structuralistes, dispositionnalistes) problématifient comment des scripts émotionnels s'incorporent, « s'enculturent », s'imposent, s'impriment dans les structures mentales ou dans un inconscient corporel par une transmission, une contrainte ou la récurrence d'expériences typiques. Mais ils tendent à négliger les médiations, les interactions, les négociations ou transactions par lesquelles ces scripts transitent, ainsi que les réflexions individuelles ou collectives et les possibilités de révisions et de changements dans les instances de socialisation, qui modulent la construction de la sensibilité. Les faits sociaux ne s'imposent pas d'en-haut sans être filtrés, adaptés, modulés, voire transformés par différentes instances au niveau « méso »²⁴². Et les individus ne peuvent être considérés comme réceptacles passifs d'injonctions extérieures. Il convient donc de ne pas considérer les « habitus » comme les produits des structures sociales, mais plutôt comme les produits des interactions entre individus, et, concernant sa part sensible, d'une série d'étiquetages et de mises en sens des émotions qui constituent progressivement, selon des termes associés aux approches phénoménologiques, des « foyers d'attention », des « structures de pertinence », des « horizons de familiarité » et des « connaissances communes ».

La seconde difficulté concerne l'opposition entre émotion et rationalité. Contre certaines traditions issues de « l'individualisme méthodologique », je ne crois pas en l'heuristique de considérer « la rationalité » comme étalon de mesure des comportements « émotionnels ». À l'évidence, émotionnalité et rationalité ne sont pas identiques, mais la raison peut nous

²⁴¹ De façon simplifiée, le pôle 1 (macro) désigne un fait collectif, comme, par exemple, une politique publique ou une réforme organisationnelle ; le pôle 2, les effets sur les individus (micro) de ce fait collectif. La liaison 1-2 (macro-micro) constitue le centre d'intérêt des approches holistes. Les effets sur les individus provoquent des actions individuelles et des interactions sociales (pôle 3). La liaison 2-3 (micro-micro) serait, selon moi, le niveau d'analyse des approches actionnistes, phénoménologiques, pragmatiques et interactionnistes (malgré leurs différences). Le pôle 4, enfin, désigne les effets sociétaux (macro) des actions et interactions sociales, la liaison 3-4 constituant l'objet de recherche de l'individualisme méthodologique dans son versant « effets d'agrégations », mais aussi, me semble-t-il, celui de la sociologie des mouvements sociaux et des approches constructivistes. Notons que la liaison 1-4 (macro-macro) réfère à des approches historiques qui n'interrogent guère les modes opératoires individuels et collectifs du changement. Je retiens du schéma de J. Coleman son utilité pédagogique, mais ne m'inscris pas dans sa filiation intellectuelle, qui est celle de l'individualisme méthodologique. Ce schéma présenté ici de façon rapide peut évidemment être complexifié, et j'espère que les éléments avancés sur les émotions dans cette première partie pourraient y contribuer. Pour une présentation, cf. Steiner Philippe, « Les Fondations de James S. Coleman : une introduction », *Revue française de sociologie*, 2003/2.

²⁴² Comme l'avait bien montré Gérôme Truc en soulignant les effets de cadrage produits par les politiques et les médias à propos des attentats de New-York en 2001. Cf. Truc, Gérôme, *Sidérations, une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

émouvoir et nos émotions nous faire penser. Emotions et rationalité constituent plutôt les deux pôles d'un *continuum* le long duquel les conduites sont jugées. Mais les allers-retours entre ces deux pôles, dans le phénomène émotionnel et dans ses conséquences, sont trop nombreux et fréquents pour opposer méthodologiquement les deux termes. L'émotion fonctionne en effet comme un marqueur de pertinence pour l'acteur en manifestant une discontinuité entre ce qui est perçu et ce qui était attendu ou souhaité. Elle mobilise une série de proto-jugements et engage les acteurs dans des opérations de sémantisation, d'identification et de justification afin de la rendre compréhensible et potentiellement acceptable. Dans cette dynamique, émotions et cognitions s'informent mutuellement.

En limitant ce qui (me) paraît excessif dans les approches holistes et individualistes, il ne s'agit pas de négliger les processus de socialisation préformant l'évaluation des situations, ni les élans de l'action influencés par l'émotion. Il s'agit d'intégrer les émotions dans un cadre théorique qui ne recoure ni à un structuralisme mécaniste limitant la possibilité de penser le changement social, ni à des jugements sur la rationalité des conduites dépassant le cadre de la description scientifique. Une articulation « micro-macro », à la fois soucieuse des « épreuves de la vie »²⁴³ (mais aussi des joies) individuelles et des structures sociales, peut trouver dans les approches relationnelles ou interactionnistes les cadres permettant de comprendre les enjeux individuels et intersubjectifs des émotions, et, dans les approches constructivistes, la problématisation de leurs enjeux collectifs²⁴⁴. Ce serait ainsi dans l'espace entre socialisation, émotions, interactions et constructions sociales que pourrait se déployer un schéma d'analyse multiscalaire qui ne néglige pas l'historicité²⁴⁵ : si les émotions découlent de « structures de pertinence » préformées par les cultures et les milieux d'appartenance, elles engagent aussi une évaluation de la situation individuelle, un contrôle ou une mise en forme de leur expression, des jugements par autrui qui en conditionnent la « carrière », des accordages ou des rejets, cette dynamique étant constitutive de changements sociaux.

La mise au jour de toutes ces dimensions n'est évidemment pas chose aisée et j'ai bien conscience que cette discussion s'est située à un niveau purement théorique. Celle-ci avait pour ambition de cerner les contours d'une cartographie qui permette de se situer dans le champ

²⁴³ Rosanvallon Pierre, *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, Paris, Seuil, 2021.

²⁴⁴ Je tente, dans le chapitre trois de cette HDR, une réflexion sur les enjeux individuels, relationnels et situationnels des émotions liées à la mort ; et, dans le chapitre quatre, une réflexion sur les enjeux sociaux de leur considération.

²⁴⁵ Ce que j'ai essayé de résumer dans ce chapitre met divers articles. Cf. Bernard, Julien, « Vers une théorie sociologique des émotions. Articuler niveaux micro et macro-sociologiques », *Quaderni di Teoria Sociale*, n°2, 2018, p.173-192. Et Bernard, Julien, « Accord et désaccords. Les émotions et l'ajustement au monde social », dans Burnay, Nathalie (dir) *Sociologie des émotions*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2022.

sociologique, mais aussi, en présentant la place des émotions dans différentes orientations théoriques, les différentes raisons pour lesquelles il importe de s'intéresser aux émotions en sciences sociales. Mais la sociologie étant (tout autant) une réflexion qu'une pratique, il est nécessaire de s'intéresser désormais non plus tant au « pourquoi » (ou au « pour quoi ») qu'au « comment » étudier les émotions. Le chapitre suivant est donc consacré aux méthodes et aux techniques d'enquête. Bien que peut-être plus « concrète », la réflexion sur les méthodes comportera néanmoins une dimension épistémologique²⁴⁶, dans la mesure où j'interrogerai l'influence des techniques et des niveaux d'analyse (les « effets de focale »²⁴⁷) sur la production de connaissance sur les émotions.

²⁴⁶ J'ai longuement hésité entre fonder les chapitres « théories » et « méthodes » ou les dissocier. Il m'est finalement paru plus simple et plus lisible de les dissocier.

²⁴⁷ Ces effets de focale apparaissent notamment dans la tentation de trop vite déduire des dispositions communes à partir des régularités statistiques (dans une vision « top-down »), ou au contraire de trop vite induire des généralités des enquêtes de terrain (dans une vision « bottom-up »).

CHAPITRE 2 : COMPRENDRE ET EXPLIQUER : MÉTHODES ET NIVEAUX D'ANALYSE DES ÉMOTIONS

Mes recherches et enseignements de la recherche *via* notamment l'encadrement de mémoires étudiants m'incitent à penser qu'il n'existe pas de méthode parfaite, ni sur le plan de l'identification d'un modèle opératoire général, ni sur le plan des techniques de constitution et d'analyse des matériaux. Cependant, y réfléchir permet de cerner les intérêts et les limites de ces modèles et techniques, d'identifier des points de vigilance épistémologique, et ainsi de pouvoir motiver l'évaluation du degré de pertinence des résultats produits.

C'est dans cet esprit que j'interrogerai d'abord dans ce chapitre la question de la problématisation ancrée comme modèle, puis celle des émotions dans les enquêtes de nature qualitative, en particulier autour des différents « points de vue » qui ordonnent l'appréhension des émotions – la focalisation sur les émotions du chercheur, les émotions des enquêtés, ou les attributions d'émotions à autrui n'impliquant pas tout à fait les mêmes problématiques méthodologiques. Je soutiendrai dans un troisième temps que le compte-rendu des données qualitatives suppose un travail d'écriture particulier devant permettre de faire émerger les catégories d'analyse significatives pour les acteurs et pertinentes pour l'enquête, avant que ces catégories ne permettent de rechercher des variables explicatives. J'étayerai mes réflexions sur les enquêtes qualitatives que j'ai pu mener dans les pompes funèbres, autour du don du corps, ou autour des simulations de formation en santé, sans toutefois entrer dans les détails des analyses, lesquels sont davantage développés dans les chapitres suivants. Enfin, dans ce chapitre méthodologique, la question de l'influence de la focale statistique sera posée dans un quatrième temps, à travers une discussion des apports et limites de l'enquête par questionnaire sur la perception des risques à laquelle j'ai contribué lors de mon post-doctorat à Dunkerque. Le mouvement d'ensemble entend « objectiver » le sensible pour développer des problématisations ancrées – la « montée en généralité » reposant d'abord sur le questionnement des modalités de découverte du terrain et sa description, puis sur la typologisation des matériaux par induction et la recherche de variables, avant seulement de pouvoir éventuellement *in fine* proposer des explications focalisant sur des facteurs socioculturels ou des dynamiques historiques.²⁴⁸

²⁴⁸ Ce mouvement n'implique pas une suite rigide d'opérations à effectuer à la façon d'un algorithme. Il s'agit plutôt de points d'attention thématiques et méthodologiques. Cf. Bernard, Julien, « « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain », dans Leservoier, Olivier et Vidal, Laurent, *L'anthropologie face à ses objets*, Paris, éd. des archives contemporaines, 2007.

La problématisation ancrée

L'enseignement de la méthodologie de la recherche en sciences sociales invite souvent à suivre un modèle dit hypothético-déductif selon lequel après avoir choisi un sujet et réalisé une revue de littérature, une question problématique devrait être posée, des hypothèses de réponse proposées, et des corpus d'informations constitués²⁴⁹ dans cet objectif – l'analyse de ces matériaux étant censée permettre de répondre à la question de départ. Ce modèle a pour mérite, selon moi, d'être rassurant pour les étudiants, probablement en raison de sa relative simplicité et de l'apparente linéarité de ses étapes, qui permet d'établir un calendrier de recherche *a priori*. Cependant, la pratique de la recherche montre souvent que ce modèle est faussement simple et linéaire. La recherche peut faire émerger de nouvelles questions ; la littérature explorée avant l'enquête peut s'avérer trop large ou trop restreinte ; les conditions concrètes de constitution des matériaux peuvent mener à ajuster les objectifs de la recherche, les façons d'utiliser les techniques d'enquête, voire les techniques choisies elles-mêmes... La pratique de la recherche implique donc beaucoup de récursivité entre ses différentes dimensions. Si bien que la recherche bibliographique, la problématisation, la constitution de matériaux et l'identification de schémas conceptuels d'analyse ne s'apparentent pas tant à des étapes qu'à différents pôles de recherche en interaction permanente.

Pour ouvrir davantage la recherche à l'intégration des effets de découverte que la pratique de l'enquête permet, les approches dites inductives préconisent à l'inverse de partir plutôt d'une « *approche flottante* », c'est-à-dire d'une posture qui, selon Colette Pétonnet, laisse les informations pénétrer « *sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences apparaissent* »²⁵⁰. Cette démarche suppose de s'imprégner du terrain, de se laisser surprendre, voire de se laisser orienter par les populations étudiées, afin de faire émerger des questions pouvant avoir du sens *in vivo* et d'identifier des moyens d'y répondre qui soient adaptés aux contraintes du milieu étudié. Il s'agirait par conséquent d'une « *attitude de souplesse et de prudence, de vigilance et de respect* », qui serait peut-être particulièrement adaptée, selon Madeline Grawitz, « *pour l'étude d'objets fragiles, aux réactions*

²⁴⁹ Le terme de « recueil des données », souvent utilisé, porte une double confusion. La première est de laisser penser que les informations pertinentes pour l'analyse se « cueillent » comme des fruits dans les arbres ou se « recueillent » comme si ces fruits étaient tombés à terre : on saurait de façon évidente où les trouver et comment les collecter. La seconde, corrélatrice, est que ces informations seraient « données » à saisir. Or les matériaux d'enquête sont bien plutôt constitués ou « construits » par l'enquêteur, l'orientation de la problématique, la littérature étudiée, etc.

²⁵⁰ Pétonnet, Colette, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, n°22, vol.4, 1982, p.39.

imprévisibles »²⁵¹, dans la mesure où elle permettrait de sentir la sensibilité des personnes et des situations en jeu avant d'établir des questions et une problématique à leur propos.

Les approches inductives peuvent prêter le flanc aux tenants des approches hypothético-déductives dans la mesure où l'identification des objectifs, des méthodes et des schémas conceptuels se produit dans un même mouvement, et que ce mouvement est difficilement décomposable. Cependant, l'approche déductive, en cherchant à évaluer l'adéquation entre la « réalité » et le modèle hypothétique construit en amont, peut avoir tendance à lisser, si ce n'est à masquer, les interrogations qui ont motivé l'orientation de la revue de littérature et la construction de la problématique. Elle peut en outre avoir pour effet secondaire négatif de limiter la sélection des informations à celles qui entrent dans le cadre préconçu. Enfin, philosophiquement, elles portent en germe une conception de la réalité qui serait déterminée et déterminable, qui serait devant soi comme un objet fixe et fini, qu'il suffirait de constater, décrire, mesurer ou soupeser, afin de déterminer si elle « confirme » ou « infirme » les hypothèses proposées en amont à son égard.

Or la « réalité » me semble plutôt résulter d'un accord temporaire des points de vue, lorsqu'elle ne reste pas un point d'interrogation et de controverses, pour les individus étudiés comme pour les chercheurs. Elle se situe en arrière-plan des représentations sociales, et cet arrière-plan est diversement mobilisé pour agir, sans que l'on ne puisse toujours facilement ni précisément distinguer la part (subjective) du « sens donné » de celle (objectivée) des « connaissances ». Les actions modifiant en outre la « réalité », une approche plus pragmatique consiste à considérer celle-ci, au même titre que l'action, comme un accomplissement pratique, un « *mouvement de constitution perpétuelle* » entre « sens donné » et « connaissances »²⁵². La détermination d'un problème de recherche, d'une « problématique », devrait donc intégrer les manières dont les acteurs perçoivent la réalité, projettent du sens ou mobilisent des connaissances, afin de comprendre leurs comportements et les manières dont ils parviennent (ou non) à constituer un sens « commun ». Il ne s'agit pas là d'une approche relativiste ou subjectiviste qui nierait l'existence de toute réalité, mais plutôt d'une approche cherchant à comprendre « *comment faits ou choses surgissent en tant que réalité* »²⁵³ et comment cette réalité est problématisée par les acteurs – chercheurs compris –, que ce « problème » concerne donc « le social » ou la théorie sociologique.

²⁵¹ Grawitz, Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, op.cit., p.353.

²⁵² Ogien, Albert et Quéré, Louis, *Vocabulaire de la sociologie de l'action*, op.cit., p.103.

²⁵³ Meyer, Michel, *Questionnement et historicité*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p.196.

L'approche inductive permettrait ainsi d'enraciner les théories, selon la célèbre proposition de Anselm Strauss et Barney Glaser²⁵⁴, ou, plus modestement, les problématisations, dans les pratiques et les ressources déployées par les acteurs pour comprendre le monde et s'y ajuster. Mais la saisie de ces pratiques et ressources des « enquêtés » suppose le déploiement de pratiques et de ressources de la part des « enquêteurs ». Si la science se caractérise par des corpus de savoirs et de techniques hérités, elle est également une activité sociale particulière, avec ses objectifs propres (produire des connaissances) et les contraintes de son milieu (déontologie, normes académiques), mais aussi avec ses marges de manœuvre et les contingences de la pratique (obstacles, sérendipités, bifurcations...) Mettre au jour et analyser toutes ces influences me paraît fort complexe (et probablement impossible, certaines influences inconscientes pouvant échapper à l'auto-analyse). Néanmoins, dans la mesure où le cheminement de l'enquête, son adaptation au terrain ou les inflexions des points d'attention et de réflexions de l'enquêteur sont constitutifs de la connaissance produite, il paraît nécessaire de partager aux lecteurs les principaux déterminants concrets de « la construction de l'objet ».

Il ne s'agit pas là de surpondérer la subjectivité ou les « choix » du chercheur. Au contraire, l'attention aux cheminements et aux conditions de l'enquête peut être un moyen d'évaluation et de régulation collective pour sa communauté scientifique. Etant donné la non-reproductibilité de l'expérience sociale qu'est l'enquête sociologique ou anthropologique – à la différence des expériences de laboratoire –, une éthique de transparence pourrait permettre « *que le lecteur ait la possibilité de refaire en pensée le travail effectué par le chercheur* »²⁵⁵. Le terrain ne saurait ainsi être considéré comme une « arrière-cuisine » qu'il faudrait cacher pour garder quelques secrets de fabrication. Les règles de la pratique scientifique supposent également de pouvoir, sinon totalement vérifier, au moins percevoir et comprendre le travail réalisé. Il faut donc « ouvrir la cuisine », une « problématisation ancrée » impliquant une attention soutenue aux conditions de l'enquête, aux sens donnés par les enquêtés à leurs situations, et aux façons dont les chercheurs comprennent ces enquêtés et ces situations.

Spécifier la manière dont les connaissances ont émergé ou ont été construites ne signifie pas pour autant reproduire telles quelles les catégories d'analyse des acteurs, ni dissoudre l'analyse en de multiples perspectives individuelles. Ces catégories ou perspectives doivent être mises en ordre, en fonction de leurs caractéristiques communes. Les sens donnés aux mêmes situations,

²⁵⁴ Strauss, Anselm et Corbin, Juliet, « L'analyse de données selon la grounded theory. Procédure de codage et critères d'évaluation », dans Céfaï, Daniel, (textes réunis et présentés par), *L'enquête de terrain*, Paris, la Découverte, 2003.

²⁵⁵ Bizeul, Daniel, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 39 – 4, 1998, p. 751-784.

même lorsqu'une pluralité d'acteurs est en jeu, ne sont pas non plus illimités : la « saturation » des informations permet de limiter l'ouverture infinie de l'échantillon. La constitution et l'organisation des matériaux, comme la recherche d'explication de leurs variations, peuvent prendre des formes différentes. Mais, même établies de façon inductive, elles conservent un garde-fou : que les analyses du terrain « *soient vraies du point de vue du corpus* »²⁵⁶.

Le croisement des points de vue

L'enquête sociologique, et sans doute particulièrement l'enquête qualitative de terrain, mobilise et provoque différents phénomènes sensibles du simple fait qu'elle suppose et analyse des interactions sociales et des « points de vue » sur la réalité sociale. Lorsqu'elle ambitionne d'étudier particulièrement la mise en jeu et le sens donné aux émotions dans ces interactions et réflexions sur le monde social, l'enquête est amenée à considérer différents types de « matériaux » : des ressentis physiques vécus « en première personne » ; des discours des individus sur leurs ressentis ; des expressions physiques visibles (motrices, faciales, posturales) de ces émotions ; des interprétations et des discours sur les émotions des autres.

Une approche (ou une métaphore) « grammaticale » peut aider à cerner et distinguer ces différents types de matériaux en fonction de la manière dont les émotions sont attribuées à leurs « sujets ». Les émotions « en première personne » (je, nous²⁵⁷) renverraient ainsi aux émotions auto-attribuées ; les émotions « en deuxième personne » (tu, vous), aux émotions attribuées aux personnes avec lesquelles un « je » ou un « nous » est en interaction ; et les émotions « en troisième personne » (il/elle, ils/elles), aux émotions attribuées à des personnes avec lesquelles le sujet de l'observation et du discours n'est pas en interaction.

Chacun de ces modes d'attribution comporte pour les chercheurs des intérêts et des difficultés méthodologiques propres. J'en discute dans ce qui suit en me plaçant du point de vue du chercheur : l'analyse des émotions en « première personne » concerne donc les siennes²⁵⁸ ; l'analyse en « deuxième personne » porte sur les émotions des enquêtés approchées dans une certaine intersubjectivité ; tandis qu'une analyse en « troisième personne » examine plutôt les

²⁵⁶ Strauss, Anselm et Corbin, Juliet, « L'analyse de données... », *art.cit.*, p.363.

²⁵⁷ L'émotion à la première personne du pluriel pose l'épineuse question épistémologique de la notion d'émotion collective qui suppose le postulat de l'existence de sujets collectifs et la possibilité de vivre *une* émotion à plusieurs (« émotion collective » étant écrit au singulier). Je discuterai de cette notion dans le chapitre trois, au sujet des rites funéraires.

²⁵⁸ Il va de soi que, pour les enquêtés, les émotions « en première personne » sont les leurs. Lorsque le chercheur prend pour objet les émotions des enquêtés, il cherche à comprendre comment ceux-ci ont vécu leurs émotions en première personne.

« méthodes et conditions sociales d'attribution d'affects à autrui »²⁵⁹, c'est-à-dire les façons dont des émotions sont identifiées d'un point de vue extérieur à la situation et/ou discutées indirectement, que ces attributions soient le fait du chercheur (lorsqu'il identifie des signes émotionnels à distance en observation non-participante) ou des enquêtés (lorsqu'ils parlent des sentiments d'autres personnes).

Ces trois types d'attribution ou de rapport aux émotions se distinguent par leur degré de distance d'avec les émotions « vécues ». De ce point de vue-là, ils font écho à la même distinction opérée par le philosophe Vladimir Jankélévitch pour comprendre les rapports à la mort²⁶⁰. Leur différenciation, comme nous allons le voir, est en partie formelle : les enchâssements entre ces trois types sont nombreux. Mais j'y trouve un intérêt pour organiser la masse de données que l'on peut trouver « sur le terrain ».

Les émotions du chercheur « en première personne » : réflexivité et logique de découverte

Il est banal d'affirmer que pour faire œuvre scientifique, les chercheurs devraient se méfier de leurs émotions. Celles-ci pouvant en effet influencer la sélection et la manière d'analyser les matériaux, il conviendrait de « neutraliser » ces émotions, présumées obstacles à l'objectivation. Mais si le principe fait relativement consensus, la pratique est plus complexe. Comment collecter des informations sur le terrain sans prendre le risque d'être touché, c'est-à-dire en gardant l'objet « à distance » ? Comment enregistrer « froidement » des informations ?

²⁵⁹ Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen, *La couleur des pensées, op.cit.*, p.13.

²⁶⁰ Je ne connaissais pas la typologie de V. Jankélévitch lorsque j'ai envisagé de réfléchir méthodologiquement aux émotions en distinguant ces types de « personnes », mais les deux approches comportent la même inspiration au sujet du degré d'implication ou au contraire de distanciation de la subjectivité. V. Jankélévitch définit en effet « la mort en première personne » comme la « conscience » de la mort dans toute sa « subjectivité tragique », c'est-à-dire lorsqu'elle devient « une chose sérieuse » parce que l'on « réalise sa mort-propre » en découvrant que « la mort n'est pas seulement une mésaventure qui arrive aux autres » et donc « notre englobement à l'intérieur du mystérieux problème que nous nous figurions englober ». La mort « en deuxième personne », celle d'un proche, représente à la fois un grand malheur et la possibilité de prendre conscience de sa mort-propre : « Les hommes épargnés par le malheur savent tout ce que nous savons, mais ils ne savent pas comment, ni à quel point. (...) L'homme frappé par le malheur prend désormais la mort au sérieux ». En effet, pour V. Jankélévitch, « le Toi représente le premier Autre, l'autre immédiatement autre et le non-moi en son point de tangence avec le moi, la limite prochaine de l'altérité. Aussi la mort d'un être cher est-elle presque comme la nôtre. » Enfin, la « la mort en troisième personne » désigne « la mort-en-général, la mort abstraite et anonyme (...), problématique sans être mystériologique : c'est un objet comme un autre, un objet qu'on décrit ou qu'on analyse médicalement, biologiquement, socialement, démographiquement, et qui représente alors le comble de l'objectivité atragique. Le Je, dans cette affaire, devient sujet anonyme et acéphale d'une mort indifférente, sujet qui n'a pas eu de chance et qui a été désigné par tirage au sort pour crever ». La mort en troisième personne est donc la mort objectivée, considérée sans forcément estimer ou intégrer l'intensité émotionnelle subjective – un peu comme une analyse des émotions en troisième personne peut étudier les émotions attribuées aux autres, mais sans pouvoir considérer pleinement l'expérience vécue. Cf. Jankélévitch, Vladimir, *La mort*, Paris, Flammarion, 2008 [1966], p.16, 21, 22, 29.

Comment éviter que la sensibilité du chercheur ne modifie son comportement, les questions qu'il se pose, et les nouvelles questions qu'il serait alors amené à vouloir poser aux enquêtés ? Ainsi pourrait-on aller jusqu'à se demander *ab absurdo* à quoi ressemblerait les prises de notes d'un chercheur désaffecté (ou d'un robot). Faudrait-il établir des comptes-rendus d'observations ou d'entretiens sans s'intéresser aux intensités avec lesquelles sont vécues les actions ou exprimés les discours ? La sensibilité du chercheur – la résonance affective de la lecture d'un texte, de l'écoute d'une personne, de l'observation d'une scène – n'est-elle pas ce qui lui signale qu'il assiste peut-être à quelque chose d'important ? Sans doute ne faut-il pas sélectionner comme éléments d'analyse les seuls moments perçus comme émotionnels – le calme du banal et de l'ordinaire est tout aussi fondamental, précisément pour décrire et interroger les contrastes d'intensité émotionnelle. Mais chercher à réaliser un travail de terrain sans affect est vain, voire contreproductif : leur « neutralisation » par autocensure ou refoulement peut faire courir le risque qu'ils resurgissent sous une forme incontrôlée²⁶¹ ou qu'ils fassent l'objet d'une rationalisation *ex post*, c'est-à-dire d'un maquillage sous les atours d'un discours scientifique. C'est pourquoi, comme le formule Jean-Luc Petit²⁶², « *un équilibre reste à trouver entre l'exigence épistémologique de la possibilité d'une 'vision neutre des choses' et l'exigence de réalisme psychologique de reconnaissance de l'imprégnation affective de toutes nos activités.* »

« Neutralité » et « objectivité » dans l'approche du terrain

La considération des émotions des chercheurs en première personne ne vise pas à faire de celles-ci un gage de vérité, bien au contraire. Une sociologie des émotions n'est pas une sociologie émotionnelle²⁶³. On ne saurait être plus clair qu'É. Durkheim sur ce point : « *Le*

²⁶¹ Ce risque de « retour du refoulé » renvoie à une topique psychanalytique que l'on retrouve notamment dans les propositions méthodologiques de l'ethnopsychiatre Georges Devereux. Prenant le contre-pied de la tentation scientifique de déni des émotions des chercheurs, G. Devereux a proposé de considérer le « *chevauchement du sujet d'étude et de l'observateur* » comme « *une voie royale vers une objectivité authentique* ». Dans le processus d'enquête, l'auto-analyse serait d'autant plus justifiée que le refoulement de l'« *angoisse* » du terrain produirait des « *résistances* » et des « *contre-transferts* », c'est-à-dire des projections inconscientes de ses propres sentiments sur les autres. Pour G. Devereux, ces mécanismes seraient même les « *données les plus significatives de l'enquête* ». Me situant dans un cadre sociologique et non psychanalytique, je n'irais pas aussi loin, même si je souscris pleinement à l'importance du travail réflexif, considérant d'une part que les approches psychanalytiques et sociologiques n'impliquent pas le même degré d'engagement dans l'intersubjectivité (même si les chercheurs entretiennent des relations fortes avec certains « *informateurs privilégiés* ») et d'autre part que l'objectivation sociologique des matériaux passe par davantage de cas d'analyse et de comparaisons – le cumul de matériaux variés étant en soi un moyen de distanciation. Cf. Devereux, Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980 [1967], p.16.

²⁶² Petit, Jean-Luc, « Le cerveau et les émotions », dans Breuvar, Jean-Marie (dir.), *Que cachent nos émotions ?* Paris, L'Harmattan, 2006.

²⁶³ Il s'agit là d'une critique possible de la prise en compte des émotions par la sociologie qui consisterait à dire ou à sous-entendre qu'une recherche prenant pour objet les émotions, en intégrant les émotions dans l'analyse des

sentiment est objet de science, non le critère de la vérité scientifique. »²⁶⁴ Comme précisé *supra*, même si sensibilité et rationalité ne peuvent être opposées terme à terme, sentiment, opinion et « connaissance » (c'est-à-dire certitude sur une réalité), ne peuvent non plus être confondus.

Cette vigilance apparaît cruciale dès le commencement d'une enquête dans la mesure où les représentations initiales de l'objet peuvent être chargées d'affects. La célèbre leçon d'É. Durkheim sur les prénotions dont il faut s'affranchir réside précisément sur leurs dimensions émotionnelles. « *Ce qui rend cet affranchissement [des prénotions] particulièrement difficile en sociologie* » écrit É. Durkheim, « *c'est que le sentiment se met souvent de la partie. Nous nous passionnons, en effet, pour nos croyances politiques et religieuses, pour nos pratiques morales (...) Les idées que nous nous en faisons nous tiennent à cœur, tout comme leurs objets, et prennent ainsi une telle autorité qu'elles ne supportent pas la contradiction (...) et la passion pour se justifier, n'a pas de peine à suggérer des raisons qu'on trouve facilement décisives.* »²⁶⁵

C'est pourquoi l'éclaircissement du rapport personnel à l'objet est un prérequis à son étude (il s'agit là d'une première étape importante dans l'encadrement de mémoire étudiants), quel que soit l'objet, mais peut-être en particulier lorsque ces sentiments touchent aux valeurs, à la morale et au politique. M. Weber, lui-aussi, avait souligné avec force la nécessité d'une « neutralité axiologique »²⁶⁶ en affirmant notamment que « *la politique n'a pas sa place dans la salle de cours d'une université* », le choix des faits et des mots étant, selon lui, nécessairement orientés par les valeurs du chercheur. Ceci n'empêche pas de chercher à comprendre les valeurs qui animent les individus. Mais « *la constatation des structures intrinsèques des valeurs culturelles* » et « *la réponse aux questions concernant la valeur de la culture (...) ou la manière dont il faudrait agir dans la cité* » sont, selon M. Weber, « *des problèmes totalement hétérogènes.* » Il ne s'agit donc pas de chercher à démontrer scientifiquement des valeurs, ce qui reviendrait à les légitimer, mais de « *poser correctement les problèmes* » en éclairant les significations, en montrant leurs structures et leurs distributions sociales, en discernant

actions et des représentations sociales, et *a fortiori* en questionnant les effets des émotions des chercheurs eux-mêmes sur leur production, serait en quelque sorte contaminée par son objet et se disqualifierait par là-même en magnifiant les aspects subjectifs au détriment de la recherche de logiques sociales objectives. Or, si la sociologie des émotions se base sur l'idée que le monde social est émotionnellement vécu, elle n'en est pas pour autant condamnée à produire un discours sur celui-ci qui soit lui-même émotionnel. Les formulations ont leur importance, et la tendance à distinguer des champs dans la sociologie par des adjectifs épithètes produit plus de confusion que de clarté ; il conviendrait par exemple de parler de sociologie du politique au lieu de sociologie politique, de sociologie de la ville au lieu de sociologie urbaine, etc.

²⁶⁴ Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, *op.cit.*, p.34.

²⁶⁵ Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, *op.cit.*, p.32-33. E. Durkheim ajoute : « *Les sentiments qui ont pour objets les choses sociales n'ont pas de privilège sur les autres [ceux qui portent sur les choses du monde physique], car ils n'ont pas d'autres origine. Ils se sont, eux aussi, formés historiquement.* »

²⁶⁶ Weber, Max, *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 2002 [1919], p. 101, 103 et 97 pour les citations qui suivent.

comment elles entrent en contradiction avec d'autres²⁶⁷, afin peut-être « *de faire naître en l'âme des autres la clarté et le sens de la responsabilité.* »

Les sentiments qui animent le chercheur avant l'enquête, dans le choix de son objet et/ou dans ses représentations, sont un frein à l'objectivation s'ils orientent la sélection et l'analyse de ses matériaux sans qu'il n'en soit conscient. Mais ils peuvent être un levier d'objectivation si le chercheur met au clair ses motivations, ses espoirs, ses inquiétudes, ses *aprioris* normatifs ou ses premières intuitions face au terrain envisagé, et qu'il les compare avec les émotions qu'il vit ensuite réellement sur le terrain²⁶⁸. Les représentations initiales sont en effet créatrices d'attentes. Le « terrain » confirmera ou non ses espoirs ou ses craintes ; il entrera en accord avec ses désirs ou préférences et le réjouira, ou, au contraire, la découverte de phénomènes contraires à ses valeurs l'indignera. Les décalages entre « attentes » et « situation » l'obligeront à ajuster ses points de vue et questionnements initiaux. De manière affectivement plus neutre, les surprises²⁶⁹, quant à elles, l'orienteront vers de nouvelles questions.

Les émotions comme leviers de questions : évaluer avec les enquêtés le sens des situations

Les émotions vécues sur le terrain, en modifiant les représentations initiales de l'objet, s'inscrivent dans une logique de découverte et de questionnements. Mais si leurs mises au jour est nécessaire (au nom de cette logique), elles ne suffisent pas à construire une enquête sociologique. Si le chercheur restait centré sur ses émotions, en effet, son étude prendrait la forme d'une égologie et, par conséquent, elle courrait le risque d'une « *dérive autoréférentielle* »²⁷⁰. Les émotions du chercheur seules sont épistémologiquement « *embarrassantes* », selon Jean-François Laé et Numa Murard²⁷¹, dans la mesure où « *le*

²⁶⁷ Le constat d'un « *polythéisme* » des valeurs conduit M. Weber à considérer la société comme ontologiquement concurrentielle ou conflictuelle sur le plan des idéaux : « [La vie] *ne connaît que l'incompatibilité des points de vue ultimes possibles* » (p.114). Cependant, comme l'écrit Raymond Aron dans sa préface à l'ouvrage de M. Weber, « *la pluralité des sens est incontestable mais cette pluralité n'est pas quelconque* » (p.46) et il revient au sociologue de la décrire.

²⁶⁸ On trouve une intéressante auto-analyse de cette création d'attentes sous l'effet de représentations initiales dans la thèse de doctorat de Judith Wolf. Persuadée que les chambres funéraires étaient saturées d'émotions tristes, cette chercheuse explique avoir mis plus d'un an à « aller sur le terrain » de peur d'y être confrontée. Avant de réaliser que ces émotions étaient circonscrites à certains lieux des chambres funéraires et d'orienter une partie de son travail sur la division spatiale des affects dans ces lieux. Cf. Wolf, Judith, « Les émotions dans le travail mortuaire : obstacles ou privilèges ? », in *Face à face, regards sur la santé*, n°8 [en ligne].

²⁶⁹ Pierre Livet (*Émotion et rationalité morale, op.cit.*) distingue habilement la surprise des autres émotions, puisque la surprise n'a pas d'emblée de valence affective ou négative (on est surpris, puis on juge s'il s'agit d'une bonne ou d'une mauvaise surprise, voire d'une surprise sans intérêt). La surprise marquerait donc d'abord une discontinuité cognitive avant que de prendre (ou non) une valeur affective.

²⁷⁰ Olivier De Sardan, Jean-Pierre, « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol.41, n°3, 2000.

²⁷¹ Laé, Jean-François, et Murard, Numa, « Ecouter-voir. L'empirisme au risque des perceptions », *L'homme et la société*, n°115, 1995, p.14.

sensible témoigne de la réalité, mais il ne peut prouver ce dont il témoigne » (du fait de son statut de témoignage subjectif). C'est pourquoi les émotions du chercheur doivent être confrontées à celles des membres du groupe qu'il étudie. L'intérêt d'utiliser ses émotions pour questionner les émotions dans un groupe peut être ici (succinctement) illustré par deux séquences d'observation.

Le premier exemple concerne mon intégration dans le funéraire. Dans les premières semaines qui ont suivi mon entrée dans les pompes funèbres, je me rendais avec l'équipe de porteurs au crématorium en vue de faire une mise en bière avant des obsèques. Nous entrâmes dans le local technique (murs et sols carrelés, petites fenêtres, néons froids) et je vis le corps d'un vieil homme presque nu (il portait un slip pour seul habit) qui venait d'être sorti d'un frigo et disposé par un agent du crématorium sur la table métallique située au centre de la pièce. Je n'avais jusque-là réalisé que des mises en bière de défunts déjà habillés. Lorsque l'un de mes collègues me demanda de l'aider à le vêtir, je ressentis une certaine appréhension. Non seulement je n'avais jamais touché de corps ainsi dénudé, mais je comprenais aussi que j'allais devoir manipuler ses articulations pour faire entrer ses jambes dans son pantalon et ses bras dans sa chemise. Alors que le collègue qui me demandait de l'aider commençait déjà la manœuvre, je regardai mes deux autres collègues. Sans doute voulais-je savoir si le premier collègue me demandait de l'aider parce que les deux autres ne voulaient pas faire la manœuvre, parce qu'ils auraient été gênés ou dégoûtés, ou s'il me demandait précisément à moi parce que je ne l'avais jamais fait. Le sourire et l'œil goguenard des deux autres, ainsi que leurs paroles d'encouragement, me firent évidemment comprendre que laquelle des deux options possibles était la bonne. Mais aussi que, davantage que d'une expérience d'apprentissage du métier (il existe une certaine technique à connaître pour réaliser l'exercice), il s'agissait d'un test de ma capacité à dépasser l'appréhension du rapport sensoriel au corps mort. Mes sentiments mêlés (gêne, peur de ce que je pourrais ressentir, peur de mal faire, ou de ne pas y arriver) n'étaient pas partagés. L'expérience semblait banale pour eux. Je comprenais que la maîtrise, la banalisation ou le dépassement de cette appréhension relevait d'une forme de compétence émotionnelle, dont le partage constituait un élément de la culture émotionnelle du métier (je ne verbalisais pas les choses ainsi dans l'instant, bien entendu). Cette compréhension n'était rendue possible que par la comparaison de mon état avec celui de mes collègues, et elle fit

émerger un questionnement sur le rapport émotionnel des professionnels aux cadavres en fonction de l'état physique de ceux-ci²⁷² dont je pus ensuite discuter avec eux.

Le second exemple illustre également en quoi la comparaison du point de vue du chercheur avec ceux des enquêtés peut faire émerger questions et réflexions, cette fois à propos des situations d'annonces de mauvaises nouvelles dans le domaine de la santé, appréhendées dans le cadre d'exercices de simulations. Impliqué en observation participante dans ce dispositif pédagogique²⁷³, je me suis trouvé à devoir jouer le rôle du fils d'un patient victime d'un grave accident vasculaire cérébral. Le scénario supposait que ma « mère » et moi avions été appelé par l'hôpital pour venir au chevet de mon « père » sans qu'aucune information sur son état de santé ne nous ait été délivrée. Pour mettre en difficulté les soignants dans l'exercice, nous devions exprimer un fort désarroi face à la découverte de notre proche dans sa chambre (inconscient sur son lit, le visage défiguré par une paralysie), qui se transformait en tristesse pour moi et en colère pour ma mère. Au terme du jeu de rôle, lors de la phase de débriefing, l'expression de nos points de vue montra que nous n'avions pas tous retenu les mêmes informations, ni même entendu les mêmes choses. En même temps que ma mère et moi comprenions que notre proche ne pouvait pas nous entendre, les soignants nous expliquaient ce qu'il avait eu, ce qu'ils avaient fait, et les séquelles qu'il gardera. Or, si j'avais pour ma part compris qu'il restait de l'espoir, le formateur et les co-apprenants observateurs estimaient pour leur part que les soignants avaient (trop lourdement) insisté sur les séquelles (le terme « handicap » avait été plusieurs fois utilisé mais je ne l'avais pas entendu !) au détriment de tout ce qui avait été fait pour sauver mon père, ce qui aurait pu calmer la colère de ma mère... La situation m'interrogea sur l'effet de mon émotion (laquelle, quoique jouée, était bien réelle) sur la compréhension de la situation et j'en fis part au groupe. Je compris que j'avais, malgré moi, parfaitement joué le rôle attendu, puisque faire comprendre aux apprenants la dispersion de l'information donnée dans les situations fortement émotionnelles était précisément l'objet de l'exercice. Les soignants devaient dire ce qu'ils avaient fait et évoquer le futur dans la mesure de ce que les proches pouvaient comprendre. Mon « décalage » était normal²⁷⁴ et je m'interrogeai tout à la fois sur les formes du travail émotionnel prescrit aux soignants dans cette formation, les effets émotionnels du dispositif de simulation, l'impact des émotions sur la

²⁷² Il existe une pluralité de degrés entre la manipulation d'un corps préparé ou non, dégradé ou non, froid ou pas, etc.

²⁷³ Bernard, Julien, « En simulation... », *art.cit.*

²⁷⁴ Je n'étais pas capable, comme toute personne non spécialiste, de comprendre que la régression de l'AVC était quasiment impossible compte-tenu du tableau clinique évoqué par le neurologue dans cette interaction par ailleurs mouvementée.

communication, ou encore le rôle de la confrontation des points de vue dans les débriefings de simulation en termes d'apprentissages²⁷⁵.

Ces deux exemples soulignent les effets de questionnement qui se situent au point de rencontre entre les émotions du chercheur (« en première personne ») et les émotions des enquêtés (« en deuxième personne »). La comparaison du caractère partagé ou pas des émotions du chercheur questionne la « normalité » ou au contraire le décalage²⁷⁶ de ses émotions, et, partant, les habitudes, les connaissances partagées voire les valeurs du groupe étudié. Elle permet d'interroger au nom de quoi les attitudes émotionnelles peuvent être jugées normales ou excentriques. Elle interroge enfin la place du chercheur dans le collectif étudié, la manière dont il peut être guidé par les enquêtés dans la découverte de leur univers, avec son lot de « *dispositifs de catégorisation et de représentation déjà établis dans les contextes pratiques des acteurs, qui fixent les limites de l'observable et du descriptible* »²⁷⁷. Les émotions du chercheur questionnent ainsi la variation des « prises de rôles » et des « jeux de rôles »²⁷⁸ entre les engagements volontaires du chercheur et les places qui lui sont assignées par les enquêtés – les émotions des enquêteurs, dépendant de leurs positions, pouvant révéler la modification des relations sociales habituelles produite par sa présence.

Les émotions des enquêtés « en deuxième personne » : comprendre les émotions d'autrui

La relation à l'autre comme principe

Les effets de découverte produits par les émotions vécues sur le terrain, dans la relation entre le chercheur et les enquêtés, justifient de faire du rapport à autrui le fondement de l'enquête sociologique. Celle-ci rejoint le postulat « *fondamentalement empirique et inducti[f]* » de l'anthropologie, qui « *fait de la relation à l'autre un principe de recherche. La matière même des données de terrain est le produit d'interactions, par le jeu quotidien des questions et des réponses, des observations notées et de l'apprentissage d'autres langues, attitudes et même émotions.* »²⁷⁹ Cette relation implique que le chercheur perçoive en lui-même les vibrations émotionnelles des situations sociales qu'il étudie. Comme nous venons de le soutenir, les

²⁷⁵ Ces questions constituent des pistes de recherche encore en cours.

²⁷⁶ Voire, sans connotation négative, leur « déviance ». Cf. Thoits, Peggy, « Emotional Deviance... » *art.cit.*

²⁷⁷ Céfaï, Daniel, *L'enquête de terrain*, *op.cit.*, p.25.

²⁷⁸ Gold, Raymond, « Jeux de rôles... », *art.cit.*

²⁷⁹ Toffin, Gérard, (dir.), « Unité de l'homme et diversité des cultures », Rapport de conjoncture de la section 38 du CNRS, 2004 [en ligne : <https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/rapport/2004/rapport/sections/0823-0836-Chap38.pdf>]

émotions du chercheur peuvent être un levier de questionnements et d'analyse. Cependant, l'objet d'une approche sociologique ou anthropologique des émotions demeure la compréhension des émotions d'autrui. Comme l'écrit Bronislaw Malinowski (dans un langage désormais daté), « [Le] but final qu'un ethnographe ne devrait jamais perdre de vue (...) est, en bref, de saisir le point de vue de l'indigène, ses rapports avec la vie, de comprendre sa vision de son monde. Nous avons à étudier l'homme et ce qui le touche au plus profond de lui-même, c'est-à-dire que nous devons étudier la prise que la vie a sur lui. (...) Analyser les institutions, les coutumes et les codes ou se pencher sur le comportement et la mentalité sans le désir subjectif de prendre conscience de ce qui anime les gens, de saisir la raison profonde de leur joie de vivre²⁸⁰ – c'est, à mon avis, passer à côté de la récompense suprême que l'on peut espérer retirer de l'étude de l'homme »²⁸¹.

L'analyse des émotions « en deuxième personne » ne va cependant pas forcément de soi et soulève un certain nombre de sujets méthodologiques et analytiques, notamment en ce qui concerne les conditions d'advenue d'une parole sur les émotions et le niveau de profondeur auquel on situe ce que « comprendre les émotions » veut dire.

Soutenabilité et sincérité

La constitution d'un corpus de discours des enquêtés sur leurs émotions – que ces discours apparaissent *in vivo* ou dans le cadre d'un entretien – suppose pour une part de les « constater » (lorsque l'enquêté verbalise ses émotions présentes ou passées²⁸²), mais aussi, pour une autre part, d'en favoriser l'émergence (lorsque des émotions semblent tuées ou dissimulées). Sur ce deuxième point, une prudence s'impose néanmoins lorsqu'il s'agit de sujets délicats pour l'enquêté. Il s'agit là d'un enjeu davantage éthique que méthodologique : l'entretien doit se dérouler dans des conditions propices à l'advenue d'une parole sur les émotions qui soit supportable. La « soutenabilité » de l'entretien pour l'enquêté me paraît une condition *sine qua non* de l'entretien. Dans certains entretiens – comme certains de ceux que j'ai menés auprès de proches de personnes ayant donné leur corps à la science, pour lesquels le récit d'un ensemble d'expériences connexes au décès de leur proche était sollicité – le récit d'expériences pénibles peut s'accompagner de leur reviviscence, et donc se dérouler dans la douleur. L'intensité des émotions (négatives) exprimées m'a ainsi parfois amené à faire des pauses ou à changer de sujet, voire à écourter l'entretien. L'on pourrait penser que ceci est dommageable

²⁸⁰ De leurs joies ou de tout autre sentiment, il va de soi.

²⁸¹ Malinowski, Bronislaw, *Les argonautes du pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963 [1922], p.81-82.

²⁸² Et/ou les revit en en faisant le récit.

scientifiquement, car l'on perdrait peut-être ainsi des informations sur les raisons de l'intensité de la douleur ; mais, outre que les pertes d'informations pourraient aussi s'avérer négligeables, je considérerais ne pas vouloir assumer d'aller plus loin dans le creusement de la douleur.

Cette limite (fondamentale) à l'esprit, l'enquêteur doit cependant s'efforcer de favoriser l'expression des états subjectifs. Il s'agit là de répondre à l'objectif scientifique d'obtenir un matériau langagier sincère. Pour cela, l'intervieweur doit essayer de placer le locuteur dans une situation de confiance et de non-jugement. En effet, la situation d'entretien engage, comme toute interaction sociale, des jugements réciproques, sur la pertinence des questions ou des réponses, sur les valeurs sous-jacentes aux propos, etc. Or, ces jugements créent des dissymétries et par-là des inférences négatives à l'expression de soi. L'enquêté peut en effet vouloir dissimuler certains affects afin de ne pas être négativement jugé, comme il le ferait par exemple, selon Everett Hughes²⁸³, dans une « réunion de société », où « *toute expression affective allant à l'encontre des liens émotionnels [préétablis] est bannie : c'est, écrit Simmel, la fonction essentielle du tact (...). Au niveau psychologique, toutefois, l'élimination de ces réactions affectives par le groupe introduit une forme d'inégalité sociale.* » Devoir se conformer à une attitude émotionnelle perçue comme prescrite ne permet pas de témoigner de la singularité de son rapport personnel au sujet étudié. C'est pourtant là l'objectif premier de la sociologie compréhensive : comprendre les expériences, les points de vue, les significations données par les individus. Par conséquent, les entretiens ne doivent pas rejouer les rôles des « réunions de société », dans lesquelles on n'ose pas exprimer sa subjectivité par peur du faux-pas. De la même manière, il n'y a pas de sens à rechercher une analyse « objective » de la problématique par l'enquêté. Comme le dit encore E. Hughes²⁸⁴ : « *Si l'égalité doit s'installer dans les entretiens, c'est d'abord le fruit des encouragements de l'intervieweur, de l'accueil qu'il réserve à l'affectivité de l'interviewé en même temps qu'à l'information proposée. La difficulté rencontrée pour établir une relation d'égalité dans l'entretien dépend en conséquence de l'expression plutôt que de la suppression des réponses affectives, et de la façon dont on encourage la manifestation des aspects privés, particuliers et subjectifs.* »

Questions posées et « niveau » de la compréhension

L'encouragement de l'expression des émotions implique une attitude de non-jugement et de bienveillance de la part de l'enquêteur, mais peut aussi se manifester par des questions ciblées.

²⁸³ Hughes, Everett, « La sociologie et l'entretien », dans *Le regard sociologique*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996 [1951], p.287.

²⁸⁴ *Ibid.*

Celles-ci peuvent porter sur ce que les émotions font physiquement, les mots posés sur l'expérience des affects pouvant notamment permettre de comprendre les effets concrets des émotions en termes d'action sociale (inhibition *versus* activation, ambivalence troublante suscitant le questionnement, etc.).

Les questions peuvent également porter sur « *les modes d'évaluation du trouble* », selon une expression de Marcel Druhle²⁸⁵, c'est-à-dire la manière dont l'enquêté catégorise, relie à une cause ou à une raison, et juge son émotion. S'intéresser ainsi à la manière dont les enquêtés analysent leurs émotions peut questionner (ou inquiéter) le domaine de compétence sociologique, dans la mesure où cette dimension ferait courir le risque d'une « psychologisation » de l'analyse. On peut légitimement se demander en effet, à l'instar de Dominique Vidal²⁸⁶, « *comment éviter la descente en intériorité dans une recherche qui s'intéresse au sens subjectif que les individus donnent à leurs conduites quand ces individus font largement appel au vocabulaire des sentiments et à des explications psychologisantes pour expliquer leurs conduites ?* »

La question est d'autant plus légitime que l'enquêteur n'est pas neutre affectivement et que les explications « individualisantes » produites par les individus peuvent entrer en résonance avec ses cadres de compréhension – par empathie – ou au contraire en dissonance – la disharmonie produisant alors un risque de contre-empathie. Face à ces difficultés, une position de principe sociologique (plus facile à dire qu'à faire) peut consister, pour le chercheur, d'une part à neutraliser les réflexes contre-empathiques qu'il peut ressentir en cours d'entretien (à lui de faire le travail émotionnel qu'il ne veut pas faire faire aux enquêtés), d'autre part à se méfier de la compréhension empathique en sollicitant de la part de l'interviewé un maximum d'éléments permettant de situer l'émotion dans son contexte (paramètres situationnels, histoire relationnelle, normes émotionnelles perçues, influence du regard d'autrui, etc.) – c'est le sens, me semble-t-il, de la distinction weberienne entre « compréhension immédiate » et « compréhension explicative »²⁸⁷. Cette recherche d'explicitation par le contexte permet dans une certaine mesure de limiter le risque que la compréhension ne repose que sur les expériences personnelles passées du chercheur (ce qui n'est peut-être pas si fréquent).

²⁸⁵ Druhle, Marcel, « Émotion et société : un enjeu sociologique », *Face à face. Regards sur la santé*, n°9, 2006.

²⁸⁶ Vidal, Dominique, « Sentiments et moralité dans la relation d'enquête : un regard sur les femmes domestiques à Rio de Janeiro », in Caradec, Vincent & Martucelli, Danilo, *Matériaux pour une sociologie de l'individu : perspectives et débats*, Lille, Presses Universitaires de Septentrion, 2002, p.207-232.

²⁸⁷ Weber, Max, *Economie et société*, op.cit.

L'attention aux contextes et à « l'ensemble significatif » (pour reprendre une autre expression de M. Weber à ce sujet) de l'émotion peut en outre permettre de limiter le relativisme subjectiviste ordinaire (qui consiste à dire que « cela dépend des gens ») peu compatible avec une analyse sociologique ou anthropologique de recherche des régularités et des logiques sociales. En effet – et bien qu'il soit indéniable que les émotions résultent en partie du tempérament et de la structure de la personnalité – l'analyse sociologique des émotions « en deuxième personne » n'a pas la même finalité qu'une étude de personnalité psychologique. S'il faut bien sûr essayer de comprendre l'autre au maximum, l'intelligibilité sociologique ne vise pas tant la compréhension de l'individu au singulier que des individus au pluriel. Le sens subjectif donné par l'individu doit donc, d'une part, être préférentiellement relié au contexte social plutôt qu'au vocabulaire psychologique, et, d'autre part, donner lieu, par l'addition d'entretiens, par la récurrence des causes ou des raisons données par les individus à leurs émotions, à la constitution de catégories d'analyses plus générales.

Peut-être faudrait-il encore préciser au sujet du risque de psychologisation de l'analyse que les dimensions inconscientes du psychisme restent (pour moi) en dehors du champ de l'analyse des sciences sociales. On peut le regretter ou non, mais si des émotions peuvent avoir des causes profondes inconscientes (des conflits intrapsychiques, par exemple), il n'en demeure pas moins (hors pathologie spécifique) que l'expérience et l'expression émotionnelle sont conscientes : on sait qu'on est ému quand on l'est, précisément parce que, comme nous l'avons vu plus haut, l'émotion signale à l'individu que, de son point de vue, quelque chose de significatif est en train de se passer et que son état physiologique et psychique est modifié. Par conséquent, si les émotions sont conscientes, elles peuvent être prises pour objet de réflexion et de discours. Ce positionnement exclut la possibilité d'une herméneutique psychanalytique, c'est-à-dire d'une recherche d'un « sens caché » par des logiques de masquage inconscients, comme il exclut aussi la possibilité d'une herméneutique sociologiste, qui déduirait de l'observation des pratiques ou de l'analyse des discours un modèle culturel déterminant s'inscrivant dans les profondeurs inconscientes de l'individu.

Les questions à poser en entretien relèvent donc d'une demande de réflexivité sur les catégories « émiques » d'identification et de jugement de leurs émotions par les enquêtés, les causes ou raisons qu'ils leur associent, mais aussi les formes de régulation éventuellement mises en œuvre en fonction du contexte perçu, les normes et valeurs en jeu de son point de vue, et, selon lui, l'influence potentielle du regard d'autrui. Ainsi les émotions en deuxième personne pourraient-elles être sociologisées afin d'éviter une trop profonde « descente en intériorité ».

Les émotions « en troisième personne » : l'analyse de l'attribution d'émotions à autrui

L'analyse « en troisième personne » prend pour objet, quant à elle, le regard – plus ou moins bienveillant ou normatif mais souvent évaluatif –, porté sur les émotions des enquêtés avec davantage de distance, c'est-à-dire sans résulter d'une relation intersubjective.

Ce regard « extérieur » peut être de deux types. Il peut s'agir du regard des chercheurs lorsqu'ils observent la population « à distance » (dans le cas des observations dites « directes ») ; ou du regard d'un individu ou d'un groupe, faisant plus ou moins directement partie de la population d'enquête, observant un autre individu ou un autre groupe, et émettant des avis sur ses états émotionnels.

L'analyse des signes émotionnels par observation

Contrairement aux approches par entretiens, dans lesquels les enquêtés peuvent expliciter ce qu'ils ressentent et le sens qu'ils donnent à leurs émotions, les approches par observation sont contraintes de sélectionner des séquences dans lesquelles les chercheurs identifient des signes expressifs comme émotionnels.

Cette technique de constitution de corpus engage une forme de définition *a priori* et souvent peu explicitée de ce qui est entendu par « émotion ». L'identification des émotions découle en effet ici d'un savoir « profane » et largement partagé : nous avons appris, au cours de notre développement, de nos expériences, de notre socialisation, à discerner, identifier et évaluer sur soi et sur les autres une large gamme d'émotions. Cette socialisation ordinaire permet le perfectionnement de capacités de « lecture » des manifestations corporelles et expressives des émotions, ainsi qu'une forme de connaissance des tendances à l'action que les différentes émotions provoquent. Les émotions s'apparentent alors à des éléments de langage, des sémiotiques, dont l'utilité de l'expression peut être de transmettre à autrui des signaux correspondant à son « état » (avec les réponses comportementales typiques qu'il implique), et dont l'utilité du décryptage par autrui serait d'adapter son comportement en conséquence. Cependant, l'idée d'une parfaite lisibilité des émotions peut être facilement remise en cause.

Lors de mes observations au cours des cérémonies funéraires, je n'avais pas la possibilité d'échanger avec les endeuillés. C'est donc en me fiant un peu naïvement aux expressions corporelles que j'ai identifié la plupart des émotions²⁸⁸. Un extrait de journal de terrain, à propos

²⁸⁸ J'ai pu échanger quelques fois avec des endeuillés, ou entendre leurs propos sur l'action en train de se faire et la verbalisation de leurs sentiments vis-à-vis d'elle, mais ces cas de paroles spontanées en ma présence étaient rares.

d'une fermeture de cercueil devant la famille, peut en illustrer la description (je souligne ici les marqueurs corporels) : « Nous n'avions plus qu'à fermer le cercueil. La famille se recueillait depuis un moment. Quand nous sommes entrés dans le salon funéraire, la famille présente a rappelé tous ceux qui se reposaient dans la salle d'attente. La veuve est apparue *les traits tirés*. (...) Elle a commencé à *beaucoup pleurer* et à *marcher de travers*. Elle s'est approchée du cercueil, elle a regardé son mari, elle *allait presque s'effondrer sur lui*, j'étais à deux pas. »

Le problème méthodologique réside ici dans la correspondance que l'on peut établir (ou non) entre l'expression (observée) et l'expérience émotionnelle (déduite). Dans le précédent extrait, j'ai coupé un passage où je supposais que la veuve avait un « moment de prise de conscience » de la mort de son mari : s'il s'agit là d'une interprétation possible, elle n'est pas certaine, d'autres causes pouvant être en jeu (défaillance physiologique, prise de médicaments...)

Une seconde vignette permettra peut-être de saisir la difficulté de clairement « lire » les états affectifs. Dans les locaux d'une faculté de médecine, j'observe la première séance de travaux pratiques d'anatomie d'une cohorte d'étudiants. Plusieurs corps disséqués par des étudiants plus avancés sont disposés sur des paillasses, dans différents espaces de la salle. Une étudiante, qui venait d'observer l'anatomie des membres supérieurs sur un corps sans montrer de signes émotionnels particuliers, se dirige vers un autre, dédié à l'anatomie du thorax. Les organes du tronc sont apparents. Comme elle paraît dégoûtée, je lui demande ce qu'elle en pense. Elle dit : « *C'est pire dedans, c'est plus de la barbarie. C'est comme de la pourriture, c'est bizarre.* » Je prends note, mais à la relecture, je me demande si son émotion renvoyait à la catégorie du dégoût ou à celle de la peur. Et je ne saisis pas si la « barbarie » concerne l'intérieur du corps (effrayant et dégoûtant physiquement) ou l'acte de la dissection (qu'elle jugerait dégoûtant moralement). Même accompagné de quelques paroles, l'interprétation et le classement de l'émotion observée n'est pas toujours aisé. Cet exemple pose un problème de fond, sur lequel je reviendrai dans quelques pages, qui est celui de savoir dans quelle mesure les émotions pourraient être « objectivement » identifiées et classées (l'étudiante ressentait-elle de la peur ou du dégoût ? le savait-elle elle-même ? ne peut-on ressentir en même temps de la peur et du dégoût ? qu'implique le fait de dire qu'elle était dégoûtée ou qu'elle avait peur ?...), et, subséquemment, de quel degré de certitude et de finesse l'analyse sociologique a besoin pour produire un discours intéressant.

Sans doute les signes visibles d'émotions constituent-ils des indices probables d'un état affectif identifiable. Mais la vigilance méthodologique impose, me semble-t-il, la prudence de

ne pas les considérer comme des preuves certaines. Je n'irais pas jusqu'à dire, comme le philosophe Alain que « *c'est vite fait de supposer une âme d'après les signes, mais cette supposition n'est pas vérifiée une fois sur mille.* »²⁸⁹ Mais force est de constater que des risques d'erreur existent. Les expressions émotionnelles ne peuvent être facilement codées. Yves Winkin, critiquant le système de codage des expressions faciales développé par le psychologue Paul Ekman, juge ainsi qu'il se dégage un « *naturalisme essentialiste* » de l'établissement d'un rapport « *nécessaire, direct, unique et définitif entre tel ensemble de traits du visage et telle émotion.* » Comme si le visage se lisait « *comme un dictionnaire de traduction : de terme à terme.* »²⁹⁰ D. Le Breton va dans le même sens et documente les variabilités culturelles et/ou symboliques des mêmes expressions physiques²⁹¹. Il existe en outre de fréquents décalages entre l'éprouvé et l'exprimé, comme l'ont remarquablement théorisé A. Hochschild ou E. Goffman et N. Elias avant elle. L'accès aux pensées et à la face éprouvée des émotions par l'interprétation des signes visibles étant donc relatif, il convient de se méfier du risque de projection personnel (éventuellement ethnocentriste) que la manœuvre comporte. C'est pourquoi il peut être utile, lorsque cela est possible, de combiner l'observation avec l'entretien. L'entretien après observation peut permettre de revenir avec l'enquêté sur les comportements observés afin de s'assurer qu'on les a bien compris, ou de comprendre des situations au cours desquelles ses émotions ont été feintes ou dissimulées. L'analyse des signes émotionnels par observation n'est cependant pas à exclure – on se priverait sinon d'une masse conséquente de matériaux – mais les limites de l'entreprise et la qualité relative de ces matériaux doivent être connus pour atténuer les risques de surinterprétation.

L'analyse des discours des enquêtés sur les émotions d'autres enquêtés

Le second type d'approche en troisième personne identifiable a été proposé, dans une optique pragmatique, par P. Paperman²⁹², pour désigner « *une analyse contextualisée des usages des termes d'émotion* » et « *des processus d'attribution d'émotion à des agents, des groupes, des situations.* » L'objet est ici moins d'accéder au « vécu » que de s'intéresser aux enjeux de l'hétéro-étiquetage des émotions, enjeux variables selon les contextes, et qui pourraient s'apprécier par une attention particulière au choix des mots utilisés pour désigner les états affectifs d'autrui.

²⁸⁹ Alain, *Sentiments, passions et signes*, op.cit., p.201

²⁹⁰ Winkin, Yves, « Croyance populaire et discours savant : langage du corps et communication non verbale », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 60/1, 1985

²⁹¹ Pour de nombreux exemples, voir Le Breton, David, *Les passions ordinaires*, op.cit., chapitre 3.

²⁹² Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen, *La couleur des pensées*, op.cit., p.13.

Cette approche suppose donc une analyse en extériorité de l'ordre de l'interaction²⁹³ qui cherche à comprendre comment les individus relient les émotions qu'ils observent aux « éléments significatifs de la scène d'action ou d'interaction en cours, dont l'agencement permet de « fixer » l'émotion sur l'une des parties de la scène (moment, personne, événement cristallisant l'émotion) »²⁹⁴. La confrontation des points de vue est ici fondamentale – les différents « processus d'attribution » pouvant révéler les divergences d'interprétation des situations et des signes affectifs. Nous retrouvons la problématisation classique de la « définition de la situation » des sociologues interactionnistes. Mais l'idée principale développée par P. Paperman est que ces processus d'attribution et l'usage des termes émotionnels ne sont pas neutres. Outre que l'interprétation des mots dépend des contextes²⁹⁵, leur usage peut traduire des formes de catégorisation potentiellement normatives, découlant de la structure du pouvoir dans l'interaction (en amont) et pouvant avoir des effets sur celle-ci (en aval). « [L'analyse en troisième personne] permet de faire apparaître des positions à partir desquelles certaines attributions d'émotions font autorité [ainsi que] les positions à partir desquelles il devient difficile de faire valoir la réalité, la validité et la rationalité de certains sentiments. »²⁹⁶ C'est donc dire que l'attribution d'états affectifs à autrui constitue des jugements performatifs de la réalité sociale, que ceux-ci se structurent sur une évaluation de la normalité d'être ému ou pas (accusation d'irrationalité ou de perte de contrôle *versus* d'indifférence ou d'insensibilité), du type d'émotion exprimée (« il devrait se révolter au lieu de déprimer », par exemple) ou de son intensité (« il était enragé » ne signifiant pas « il était en colère », et encore moins « il était agacé », par exemple).

Dans mes recherches, j'ai pu constater à diverses occasions des attributions d'émotions d'enquêtés à d'autres enquêtés et m'interroger sur leurs portées. Les employés de pompes funèbres, par exemple, évoquent parfois entre eux, en marge de la cérémonie, leur évaluation du degré de peine et de désarroi de certains endeuillés, et surtout l'adéquation de leurs comportements avec ce qu'ils constatent habituellement : ainsi jugent-ils que certains

²⁹³ Voir chapitre 1, « Les émotions et l'ordre de l'interaction ».

²⁹⁴ *Ibid.*

²⁹⁵ Voir chapitre 1, « L'influence du langage »

²⁹⁶ Paperman, Patricia « Émotion et domination », *art.cit.* p.130.

comportements pourraient être pathologiques²⁹⁷, excessifs²⁹⁸, déplacés²⁹⁹ ou non-sincères³⁰⁰. Dans le cas du don de corps à la science, ce sont aussi des jugements sur l'authenticité des émotions exprimées aux funérailles qui ont pu apparaître dans les discours de certains donateurs, tandis que, pour leurs proches, des jugements négatifs sur une supposée non-prise en compte de leurs attentes affectives ont pu être exprimés à l'encontre des donateurs et des centres de don de corps³⁰¹. Dans les instances de concertation autour des risques industriels, les divers jugements d'émotionnalité, d'intolérance, de dédain ou d'indifférence, structurent les rapports d'opposition entre les différentes parties prenantes et peuvent s'interpréter dans le cadre d'enjeux politiques et stratégiques³⁰². Dans le monde du soin, enfin, les hétéro-étiquetages émotionnels semblent aussi divers et nombreux, que ceux-ci proviennent des patients à l'endroit des soignants, des soignants à l'endroit des patients, ou des soignants entre eux ; leur étude pourrait permettre de documenter qualitativement un grand nombre de problématiques – la psychologisation des émotions des patients, le jugement de la qualité de service, la sécurité des soins, la qualité de vie au travail, l'apprentissage du travail émotionnel³⁰³...

Il me semble ainsi que l'étude des catégories utilisées par les uns pour évaluer les (supposés) états émotionnels des autres peut fournir les prémisses d'une connaissance sociologique non seulement du rapport aux émotions dans un milieu donné mais plus généralement des dynamiques engendrées par la confrontation (plus ou moins possible, et plus ou moins égalitaire) des jugements réciproques des acteurs impliqués dans une configuration. La question de savoir si ces attributions d'émotions à autrui relèvent de jugements subjectifs profanes (plus ou moins argumentés) ou d'une « connaissance » des émotions (ordinaire ou professionnelle, déployée dans une visée opératoire ou non), pourrait en ce sens constituer une piste de recherche théorique intéressante – à condition toutefois que la réponse à cette question ne relève pas d'une détermination de la qualité des jugements émis, et donc d'une évaluation normative de second degré... La difficulté de dire à quelle condition l'attribution d'émotions à autrui est juste et fondée, qui fonde le postulat d'un *continuum* entre savoir profane et savoir expert, pousse une

²⁹⁷ Je pense ici au jugement formulé par l'équipe à propos d'une endeuillée qui refusait que nous fermions le cercueil du défunt au motif que cela allait l'empêcher de respirer.

²⁹⁸ Par exemple, s'accrocher au cercueil et empêcher la manœuvre des agents pour retenir un peu plus longtemps le défunt avec soi. Plus généralement, l'intensité des pleurs et des cris.

²⁹⁹ Par exemple, l'expression de bonne humeur, ou de colères avec l'ouverture de conflits entre membres de l'assistance, alors que c'est la tristesse qui est attendue.

³⁰⁰ Ici, doute des agents sur l'authenticité de l'émotion exprimée et dévalorisation de celle-ci ; ainsi d'une endeuillée dont le comportement a été associé à une mise en scène (à « un sketch » selon le terme relevé).

³⁰¹ Je développe ces aspects dans la partie 3.

³⁰² Cf. *infra*, partie 4.

³⁰³ Ceci constitue une de mes pistes de recherche pour l'avenir, que je développe dans la partie « conclusions et ouvertures ».

nouvelle fois ici, je crois, à analyser les étiquetages et leurs légitimations « du point de vue des acteurs ».

Comptes-rendus, variables et catégories d'analyse

Description ethnographique et écriture

Les développements précédents concernant la problématisation ancrée, les approches par les différents « points de vue » sur les émotions, et l'intrication dynamique de ceux-ci, posent question quant à la façon de transcrire les matériaux sur les émotions afin d'en proposer une intelligibilité sociologique. Je voudrais suggérer ici qu'une réflexion et un travail spécifique sur l'écriture peuvent être nécessaire et utile, non seulement pour rendre compte des matériaux dans une restitution finale, mais aussi, auparavant, pour les analyser.

Engagements corporels, points de tension et de détente

Le travail de terrain implique que « *tout choix de recueil d'informations (...) relève d'une expérience sociale* » dans laquelle « *les données sont autant des traces que des obstacles* » qui obligent l'observateur à « *en faire le récit* », estime Nicole Ramognino³⁰⁴.

En effet, l'expérience du « terrain » relevant d'un enchaînement de séquences, il pourrait paraître étrange que leurs comptes-rendus – dans les journaux d'enquête en premier lieu – s'apparentent à une succession de photographies de moments épars (ou, si l'on veut, à des formes de romans-photos). Les descriptions des émotions dans de tels tableaux pourraient tendre à les réduire à une forme de matérialité, à travers par exemple la mesure et la typologisation des postures corporelles, des distances ou des expressions faciales. Or, le corps est toujours vivant, animé, ressentant et agissant. Ses expressions ne forment pas un langage à elles-seules ; selon les moments, elles débordent ou au contraire s'articulent finement avec le langage verbal. Ainsi, comme le suggère François Laplantine³⁰⁵, « *ce qui est susceptible de renouveler l'anthropologie aujourd'hui est l'étude minutieuse du corps, non pas décomposé dans la langue, mais engagé dans le langage et aussi dans tout ce qui excède le langage (...) c'est-à-dire la vie des sensations.* »

³⁰⁴ Ramognino, Nicole, « Interaction et espaces-temps sociaux », in Vion, Robert, *Modèles de l'interaction verbale*, Aix, Presses Universitaires de Provence, 1995.

³⁰⁵ Laplantine, François, « Une anthropologie du sensible. Entretien avec François Laplantine », *Cultures et sociétés*, n°2, 2007. L'auteur y reprenait l'idée de ce qu'il appelle une anthropologie « modale ».

Engagés dans le monde, les corps traversent ou se heurtent aux cadres des situations, dans une foultitude de micro-glissements, d'adaptations ou au contraire avec résistances. Rendre compte de l'accomplissement des situations et de la vie sensible reviendrait ainsi, selon F. Laplantine, « à *appréhender les modulations de nos comportements* » en étant attentif « *aux rythmes des transformations*³⁰⁶ (...) [*aux*] *tonalités et [aux] intensités, c'est-à-dire [aux] graduations (...) entre l'accélééré et le ralenti, le corps en mouvement et le corps au repos, la contraction et la détente.* » Une écriture sensible permettrait ainsi de situer les émotions dans la succession ou l'alternance des points de tension, de contraction et de dépense émotionnelle, et à l'inverse de relâchement ou de détente.

Cette écriture des modulations et accomplissements corporels comporte une difficulté technique, celle de donner à voir, à entendre, à sentir au lecteur des expériences vécues par d'autres dans leur pluri-sensorialité mais aussi dans un mouvement temporel ; elle suppose un art d'écrivain, « *le détour du récit, la multiplication des perspectives, l'oscillation entre les genres.* » Mais le jeu en vaudrait la chandelle pour tenter de rester fidèle à la nature de la réalité sociale, qui est une « *réalité à plusieurs en train de se former, de se déformer et de se transformer* »³⁰⁷.

Selon moi, il ne peut s'agir d'amplifier ces modulations³⁰⁸ ni peut-être d'aller au bout du programme de l'écriture des variations sensibles. Mais je crois que la mise en forme des prises de note sur le terrain, dans l'articulation du récit et de la description, est un moyen de lier les instantanés jugés significatifs (à condition que cette liaison ne soit pas artificielle, bien entendu) et de faire émerger les « moments saillants » de coordination (ou de désajustements) entre les individus desquels émergent les émotions³⁰⁹.

Concevoir le sensible, sensibiliser les concepts

L'écriture sensible / du sensible comporte d'évidentes difficultés techniques mais elle pose aussi une question épistémologique. En effet, en travaillant sur le style, sur le rythme des phrases, sur le choix des mots et leur pouvoir évocateur de sons, d'images ou de parfums, il s'agit au fond de transmettre au lecteur les émotions que l'auteur entend prendre pour objets ou intégrer dans son analyse. L'analyse de ces récits, par le chercheur lui-même s'il s'agit de son

³⁰⁶ Ce sont par exemple, écrit F. Laplantine, « *des rythmes lents et langoureux dans le sertao du Brésil et des rythmes extrêmement rapides dans la ville de Sao Paulo.* » *Ibid.*

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ Je m'écarte ici de la proposition de J.-F. Laé et N. Murard d'« amplifier les perceptions » ou de « dramatiser les situations » « *jusqu'à provoquer un court-circuit, une situation de crise à l'issue de laquelle le récit peut dérouler ses matériaux.* » Laé, Jean-François, et Murard, Numa, « *Ecouter-voir...* », *art.cit.*

³⁰⁹ Je reprends ici les termes de Paul Dumouchel, *Émotion, essai sur le corps et le social, op. cit.*

journal de terrain, ou par les lecteurs si le chercheur choisit de les publier, fait alors appel à un « *mode de connaissance qui implique la totalité des sens et de l'intelligence* »³¹⁰, à une intelligence sensible donc, ce qui rend les choses « sensibles » étant, selon Pierre Sansot, « *la conjonction du sens et des sens* »³¹¹.

La question épistémologique n'est pas ici de savoir s'il y aurait une sorte de brouillage des genres entre science et littérature, ou si l'esthétisation serait incompatible avec la scientificité : il ne s'agit pas d'inventer ou de faire joli, mais de correctement rendre compte de faits et de mouvements réels. La question est plutôt de savoir si « *expliquer, c'est faire comprendre* »³¹². Ceci ne va pas forcément de soi si l'on considère, comme évoqué plus haut, que la compréhension « immédiate » n'est pas la compréhension « explicative », ou encore que la compréhension de cas particuliers ne permet pas nécessairement l'établissement de propositions transférables parce que plus générales, ni l'éventuelle perception de liens de causalités. Pour cela, nous avons besoin de catégories à comparer pour rechercher des variables susceptibles de suggérer des logiques sociales, culturelles, ou historiques. Pour F. Laplantine, les catégories sont « *insuffisantes* » parce que « *la catégorie refroidit, fixe, stabilise le social* », mais, dit-il, « *les catégories ne sont pas inutiles – nous avons besoin de repères.* »

Ces catégories, ou concepts, n'ont pas nécessairement besoin d'être « définitifs », c'est-à-dire, selon Herbert Blumer³¹³, d'être des regroupements de phénomènes construits en fonction de caractéristiques objectives établies une fois pour toute. Des « *concepts sensibles* » peuvent plutôt représenter « *des guides dans l'approche de la réalité empirique* » qui suggèrent « *un sens général de référence.* » La généralisation n'implique donc ni la fixité ni une réflexion purement abstraite, mais plutôt un dialogue entre ancrage empirique et abstraction. Comme le suggère P. Sansot³¹⁴, « *il se produit toujours un écart entre une pensée analytique, nécessairement abstraite du sensible et le redéploiement de ce sensible. Il ne s'agit pas de sacrifier la première mais d'aller de l'une à l'autre et, peut-être, de sensibiliser le concept tout en découvrant par ailleurs les significations enfouies dans le sensible.* »

³¹⁰ Laplantine, F. *Ibid.*

³¹¹ Sansot, Pierre, *Les formes sensibles de la vie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

³¹² Lyotard, Jean-François, *La phénoménologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1954.

³¹³ Cité par Le Breton, David, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p.41.

³¹⁴ Sansot, P., *Les formes sensibles de la vie sociale, op.cit.*, p.31.

Catégorisations et recherche de variables

Catégories ordinaires et catégories sociologiques

La vie affective contient une infinie variété de types et de nuances. La catégorie même d'émotion est difficilement distinguable d'autres phénomènes tenus pour « affectifs » ; elles ne s'opposent pas facilement à la rationalité ou aux processus cognitifs ; elles peuvent plus ou moins renvoyer au contexte social ou à soi-même, à l'action ou à son inhibition... Ceci n'empêche cependant pas que chacun sache ce qu'est une émotion, puisse en donner des exemples, puise dans son vocabulaire pour nommer son état ou en attribuer aux autres, et connaisse ce que font généralement les différents types d'émotions. C'est peut-être précisément parce que la vie affective est constituée d'une infinie variété de *qualias* que le langage et la connaissance ordinaire les regroupent en types ou en catégories. Malgré leur relative imperfection, ces « étiquettes » donnent une intelligibilité aux ressentis et en permettent la communication.

Pour les sciences sociales, les émotions expriment un rapport au monde³¹⁵ qui fait sens (ou non) en fonction (précisément) du sens donné par l'individu à ce qu'il vit, mais aussi en fonction des appréciations qui en sont faites par les autres. Si, dans la vie sociale ordinaire, les émotions sont nommées, comprises et évaluées du point de vue des individus – et si le rôle des sciences sociales est de comprendre et de rendre compte du « vécu » des individus – il faut prendre au sérieux leurs catégories d'analyse, leurs visions du monde, et donc éviter de définir à leur place ce qui serait émotionnel ou non, ou le type d'émotions qu'ils vivent ou perçoivent en autrui. Il n'y aurait guère de sens à vouloir trouver un autre sens que celui qui est donné par les individus, ou à vouloir faire entrer leurs émotions dans des catégories préétablies.

C'est partant de ce point de vue que la sociologie compréhensive et inductive que je défends se méfie d'un réductionnisme objectiviste qui chercherait à déterminer la nature et l'intensité des émotions à partir de « faits » indiscutables. Ce réductionnisme peut prendre des formes positivistes ou scientistes dans les expériences de laboratoire en psychologie dans la mesure où l'analyse de l'affectivité s'effectue en fonction d'attendus spécifiques et dans un contexte artificiel ; ou des formes matérialistes, lorsque les émotions sont réduites à des mesures d'hormones, d'activité nerveuse ou de localisations cérébrales dans les paradigmes biochimiques. La prise en compte des contextes, des variations de l'usage des termes

³¹⁵ Certaines émotions ne semblent pas à proprement parler viser des objets du monde : l'ennui ou certaines angoisses, par exemple. Mais elles dérivent précisément d'un rapport au monde particulier, marqué par cette absence d'objet auquel s'intéresser (ennui) ou par l'absence de « prise » sur le monde (angoisse).

d'émotions, ou de l'univers de sens entourant la relation au monde des individus pourra paraître saugrenue à ceux qui cherchent une supposée « vérité » des émotions à travers ses effets dans le corps et le cerveau. Mais prétendre écarter la subjectivité paraît à l'inverse tout aussi saugrenu pour comprendre les émotions dans la vie sociale si l'on considère que c'est à partir d'elle que les individus réagissent, interprètent leurs émotions et celles des autres, et adaptent leurs comportements en conséquence.

Le risque objectiviste peut également se trouver en sciences sociales si l'on considère que la connaissance sociologique devrait relever d'une « rupture épistémologique » – notion devant être distinguée de celle de « vigilance épistémologique », dont j'ai, je crois, rappelé les fondements lorsque j'évoquais la nécessité de se méfier de ses prénotions ou celle de chercher une forme de neutralité axiologique. La « rupture » épistémologique désigne plutôt l'idée que le sens commun ou la « sociologie spontanée » seraient nécessairement sources d'erreurs, et que, par conséquent, se baser sur le point de vue des individus ne permet pas d'élaborer une connaissance du social. Il faut ici lever un potentiel malentendu. Il ne s'agit pas de dire que les individus ont toujours raison (ce qui serait absurde), mais que leur vie s'organise en fonction de leurs représentations. Il faut donc comprendre celles-ci pour analyser celle-là.

Par ailleurs, la notion de rupture laisse entendre que le raisonnement « profane » et le raisonnement « savant » se distingueraient en tous points. Or, la démarche cognitive de généralisation à partir des cas particuliers est commune aux deux³¹⁶. Faire rupture pour faire science reviendrait-il à prendre le contre-pied de la généralisation, et donc à s'en tenir à l'accumulation de descriptions ? Ne pourrait-on alors dire que la description sans interprétation ni généralisation ne permet pas l'acquisition de connaissances, et qu'elle suppose de toute façon une prise d'information orientée ? On tournerait longuement en rond si l'on cherchait vraiment ce qui différencie fondamentalement l'apprentissage et les discours « émiques » de ceux qui seraient experts, savants ou « étiques ». Comme l'explique bien Jean-Pierre Olivier de Sardan³¹⁷, les deux sont indissociables du fait que, comme dans le monde ordinaire, le chercheur oriente ses questions et interprète les réponses données en fonction de ce qui l'intéresse³¹⁸.

Toutefois, « indissociable » ne signifie pas « assimilable ». L'enjeu pour les sciences sociales est de traduire des univers de sens, y rester fidèles, mais aussi en proposer une

³¹⁶ Nachi, Mohammed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006, p.28.

³¹⁷ Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Émique », *L'homme*, n°47, p.151-166, 1998.

³¹⁸ Et en déplaçant le point de vue, le discours étique n'est qu'un discours émique dans le domaine savant... De Sardan, Jean-Pierre, *Ibid.*

intelligibilité. Ceci nécessite « *une interprétation de l'émique ou sur l'émique* »³¹⁹ qui peut conduire à quelques lissages, assemblages ou ré-étiquetages des « catégories de la population » notamment guidés par les univers de sens des sciences sociales. Il s'agit alors de considérer, selon les termes de Gilles-Gaston Granger³²⁰, de considérer les représentations sociales comme des « *données actuelles pour lesquelles la science doit construire une représentation de second ordre.* »

Rapporté aux émotions, cela signifie que c'est à partir des manières dont les individus décrivent leurs états affectifs ou les situations qu'ils considèrent comme émotionnelles que des catégories thématiques plus générales peuvent être construites. Face au problème de la définition des émotions, s'appuyer sur les labellisations – et donc considérer que les émotions sont ces phénomènes qui sont désignés comme tels – constitue une solution méthodologique. Cette posture s'écarte de l'idée qu'elles auraient une existence « en soi », c'est-à-dire hors d'un système de relation. C'est celui-ci qui la fait naître, et c'est dans celui-ci qu'elle fait l'objet d'identifications et de jugements (en première, deuxième ou troisième personne) performatifs *in situ*.³²¹ Dans ce cadre, les divergences d'interprétation ne posent pas un problème ontologique mais un problème de sociologie de la connaissance (au nom de quoi les émotions sont-elles classées par les individus dans telle ou telle catégorie ?) et un problème social (qu'impliquent les conflits d'interprétations ?)

Par conséquent, les catégorisations sociologiques des émotions doivent, pour « monter en généralité », agréger les phénomènes affectifs jugés pertinents³²² et qui sont proches sur le plan qualitatif, et les classer d'une part en fonction du type de « personne » (première, deuxième, troisième), d'autre part en fonction de paramètres inhérents au système de relation dans lequel se trouvent les sujets. Ces paramètres sont très variés et dépendent des problématiques de la recherche. Ils peuvent concerner l'identité sociale et ses attributs (l'âge, le genre, la profession,

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ Granger, Gilles-Gaston, « La normativité scientifique », in Ramognino, Nicole & Houle, Gilles (dir.), *Sociologie et normativité scientifique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999, p.23.

³²¹ Ce qui ne signifie pas que les labellisations soient vraies ou justes. On peut se tromper sur son état, mentir aux autres par honte ou par intérêt, mal comprendre l'état des autres, etc. Il n'en demeure pas moins que c'est en fonction de ces auto et hétéro attributions que les individus agissent *in situ*.

³²² Ce jugement de pertinence est celui des enquêtés, mais peut aussi relever en petite partie de choix du chercheur. Par exemple, j'ai tendance à considérer comme négligeables les émotions s'apparentant à des accès d'humeur, c'est-à-dire influencées par une disposition affective passagère, apparue sans raison ou à la suite d'un événement sans rapport avec l'action en cours (j'emploie ici le terme d'humeur dans son acception de sens commun, non dans celle en usage en psychiatrie) car elles ne caractérisent pas le sens donné par l'individu aux objets qui les déclenchent.

le niveau d'instruction, de richesse...) dès lors que ceux-ci sont perçus comme agissants ; des lieux ; des temporalités ; des actions, etc.

On perçoit ici dans quelle mesure les catégorisations sociologiques peuvent légèrement s'écarter des catégorisations de la population. D'une part, le jugement de pertinence de l'émotion par le sociologue peut dévier de la pertinence ressentie par l'enquêté si, par exemple, l'enquêté minimise l'importance d'une émotion parce qu'il pense qu'elle ne touche que lui, alors que par ailleurs le sociologue constate qu'elle est partagée par un grand nombre d'enquêtés. D'autre part, le choix d'orienter le regard vers le système de relation dans lequel l'émotion prend forme, conduit à relier l'émotion à des paramètres « extérieurs » à l'individu alors que celui-ci peut avoir tendance à la relier à son individualité propre, à son tempérament notamment³²³. Enfin, les enquêtés n'associent pas systématiquement leurs émotions aux paramètres des catégories sociologiques du fait que c'est la récurrence des cas observée par le sociologue qui pourra le pousser à mettre en exergue certaines variables plus que d'autres.

Exemple de l'analyse des émotions funéraires par et dans un journal de terrain

Un exemple plus concret permettra peut-être de mieux comprendre cette dernière idée. Pour ma thèse sur les émotions dans les rituels funéraires, après avoir répertorié les marques d'émotions apparentes dans mon journal de terrain³²⁴, j'ai cherché les facteurs, variables ou paramètres auxquelles elles étaient associées.

En ce qui concerne les émotions des professionnels (les miennes et celles de mes collègues), ce travail a fait apparaître des régularités et des catégories³²⁵ qui n'ont pas toutes été citées spontanément en entretiens. Si les raisons de la catégorie « compassion et tristesse » (voir des familles en conflit, réaliser des funérailles avec très peu d'assistance, des obsèques d'enfants ou de personnes « trop jeunes », ou des obsèques avec une charge émotionnelle qui se diffuse en quelque sorte aux professionnels) et celles du « dégoût » (face à certains cadavres) étaient souvent évoquées (peut-être parce que ces catégories révèlent des sentiments dont ils tiraient quelque fierté, le fait d'être « humain » pour la première, celui d'être « fort » pour la seconde),

³²³ Cela étant dû à une plus forte diffusion dans la société des thèses psychologiques que des thèses sociologiques, en général, et en particulier en ce qui concerne les émotions. Par ailleurs, j'écris « extérieurs » entre guillemets faute de mieux pour faire passer l'idée, mais il faut rappeler rigoureusement qu'individu et environnement sont en interpénétration constante.

³²⁴ Bernard, Julien, « Funerary Emotions : Categorizing Data from a Fieldwork Diary », dans Flam, Helena et Kleres, Jochen, *Methods of Exploring Emotions*, Routledge, 2015.

³²⁵ Il y en avait quatre, par ordre de fréquence dans mon journal : 1) « Compassion, tristesse », 2) « Gêne, embarras, honte », 3) « Bonne humeur, joie », 4) « Dégoût ».

en revanche, les catégories « gêne, embarras, honte » (parce qu'on fait une erreur, parce qu'on ne sait pas quoi dire...) et « bonne humeur, joie » (entre collègues, dans les coulisses de l'action) l'étaient beaucoup moins (peut-être parce qu'elles leur paraissaient moins glorieuses).

En ce qui concerne les émotions des personnes en deuil, l'analyse a fait apparaître une série de relations attendues (par exemple, que la tristesse est d'autant plus forte que le défunt est jeune), mais aussi des catégories plus inattendues (les expressions de soulagement ou de colère)³²⁶. La topique dominante était évidemment la tristesse, et l'on peut imaginer que les endeuillés traversent l'épreuve des obsèques dans une alternance de moments où l'émotion « déborde » et d'autres où elle se calme, ainsi que dans une navigation quelque peu aléatoire entre la peine, le désarroi, le contrôle de soi ou le sentiment de réconfort procuré par le soutien des proches. On peut aussi penser que la disposition mentale des endeuillés est orientée vers la personne disparue et/ou vers les proches qui sont le plus dans la peine. Mais mon analyse a aussi mis en évidence que l'expression de la peine pouvait être corrélée aux lieux et aux actions du rituel et des professionnels. En particulier, les transitions de phase – mise en bière, sortie du cercueil du corbillard, levée de corps, inhumation... – semblaient plus souvent s'accompagner d'émotion, comme si ces transitions activaient des dispositions affectives latentes³²⁷. C'est ainsi le croisement des marqueurs émotionnels avec la variable « actions des professionnels » qui m'a conduit à créer la catégorie (« sociologique » si l'on veut) « émotion liée aux actions ». Je n'ai pas réalisé d'entretiens avec les endeuillés sur ce point, mais il me paraît peu probable que cette catégorie aurait émergé comme catégorie spontanée.

De près et de loin. L'influence des dispositifs de constitution et d'analyse des matériaux

« *Quali* » et « *quanti* »

Analyser les émotions en fonction du regard qui se pose sur elles, entre première, deuxième et troisième personne ; construire une réflexion en fonction des effets de découverte produits par la rencontre avec les enquêtés et les situations sociales ; stabiliser des points d'attention et des catégories d'analyse à la fois respectueuses des points de vue individuels et des objectifs de

³²⁶ Il y en avait sept : 1) « Peine, tristesse, souffrance », 2) « Désarroi », 3) « Recueillement », 4) « Contrôle de soi ou indifférence ? », 5) « Soulagement », 6) « Colère », 7) « Plaisir » (de sentir le soutien des autres, de revoir des personnes non vues depuis longtemps). Ces catégories n'étaient pas parfaites – certaines sont proches, d'autres peu claires, et les endeuillés peuvent passer de l'une à l'autre – mais elles permettent d'essayer d'identifier des raisons ou des facteurs spécifiques permettant de les comprendre ou de les expliquer.

³²⁷ Je reviens sur ce point dans le chapitre 3.

la recherche sociologique : la construction de l'objet par démarche compréhensive et inductive ne va pas sans difficultés méthodologiques et épistémologiques. Mais cette approche comporte un intérêt certain, celui de saisir, sur le terrain, les émotions dans leurs contextes d'émergence (en observation) ou d'énonciation (en entretiens). Le chercheur est alors directement en contact avec les émotions dans leur épaisseur sensible, en relation avec les personnes qui les vivent, avec la possibilité de percevoir avec une certaine précision les facteurs contextuels et/ou le sens donné par les acteurs à leurs émotions.

Les approches « qualitatives » ne s'opposent pas terme à terme aux approches « quantitatives ». Il y a bien une dimension qualitative dans l'approche par questionnaires ; leur conception nécessite une analyse réflexive sur les attendus de l'enquête ; les conditions de passation ne sont pas neutres ; des questions semi-ouvertes peuvent permettre l'expression de *verbatim* ; les questions peuvent porter sur des aspects subjectifs et non seulement quantifiables ; la codification des réponses peut être réalisée avec plus ou moins de finesse... En sens inverse, des matériaux qualitatifs peuvent faire l'objet d'un traitement quantitatif : on peut, par exemple, mesurer la fréquence de certains matériaux recueillis par observations ou entretiens. Enfin, l'analyse des sources écrites oscille entre les deux registres. Les rapports affectifs à une problématique peuvent être appréhendés par l'analyse des mots choisis par l'écrivain et avec une attention au contexte d'écriture, dans une prise directe avec le matériau qui n'exclue pas la subjectivité du chercheur³²⁸, ou avec la distance permise par les logiciels d'analyses textuelles³²⁹.

Cependant, les approches qualitatives et quantitatives ne peuvent être assimilées. Les sources écrites sont en elles-mêmes des médiations entre les intentions d'un scripteur et le chercheur³³⁰. Les questionnaires, quant à eux, proposent souvent un éventail de réponses possibles réduit ou exclusives les unes des autres qui limitent l'expression des ambivalences et des singularités ; leur passation est plus formelle que le guidage d'un entretien semi-directif ou non-directif ; leur analyse ultérieure est détachée des personnes ayant répondu à l'enquête : l'analyste n'est pas toujours celui qui a réalisé la passation ; le parcours de vie de l'enquêté peut être subsumé sous

³²⁸ Farge, Arlette « Émotions, subjectivité et rapports sociaux en histoire » dans Jeantet, Aurélie et *al.*, *Émotions, travail et sciences sociales*, *op.cit.*

³²⁹ Pour une approche des sentiments par cette technique, voir Truc Jérôme, *Sidérations*, *op.cit.*, à propos des sentiments sous-jacents aux condoléances publiques écrites à la suite d'attentats.

³³⁰ Quelles que soient leurs natures (archives, journaux intimes, correspondances, périodiques, forums de discussion sur Internet...), les sources écrites ont pour avantage de pouvoir donner lieu à la constitution de corpus importants dont l'analyse thématique peut être riche. J'ai, pour ma part, réalisé quelques recherches sur les termes utilisés et les sujets évoqués lorsqu'il était question des pompes funèbres dans les médias ou dans la culture ; il s'agissait pour moi d'approcher par ce biais certaines « représentations sociales ». Mais cette approche comporte une difficulté liée à la distance d'avec le contexte de production de ces textes ou œuvres.

les variables sociologiques actuelles (âge, genre, niveau de revenus, d'instruction, etc.) ; l'analyse des questionnaires est rarement longitudinale, elle suppose plus souvent des analyses transversales de l'échantillon. La distance d'avec les émotions est plus grande lorsque sont utilisées des techniques de constitution et d'analyse de matériaux à vocation quantitative.

Dans les pages qui suivent, avant de clore ce chapitre consacré à la réflexion sur les méthodes d'approche et d'analyse des émotions, je vais prendre appui sur le travail d'analyse de données quantitatives que j'ai mené lors de mon post-doctorat sur la perception des risques, afin de considérer dans quelle mesure, comme l'on dit classiquement, les statistiques permettent de découvrir des corrélations qui ne se voient pas « à l'œil nu », mais aussi afin d'interroger leurs limites pour comprendre les sentiments liés aux risques – problématique qui sera ici limitée à la relation aux risques dans un contexte particulier, mais dont il faut souligner l'importance, au-delà de la technique sociologique, dans la société aujourd'hui, où sont nombreuses les publications statistiques sur les sentiments des populations³³¹.

Appréhender des sentiments par les statistiques. Une enquête sur la perception des risques

L'analyse de données quantitative que j'ai essayé de mener au cours de mon post-doctorat à Dunkerque a été guidée par l'opportunité qui se présentait à moi de pouvoir travailler sur une base de données déjà établie et codée. Parmi les nombreuses questions posées aux habitants du dunkerquois au sujet de leur rapport aux risques et aux pollutions, deux séries de questions m'ont très vite intéressé ; la première consistait à demander aux habitants de hiérarchiser les types de risques qui leur procuraient le plus d'inquiétude parmi une liste de risques variés, la seconde portait sur l'évaluation du degré auquel ils pensaient être exposés au risque industriel.

Ces questions m'intéressaient parce qu'elle me semblait permettre d'amorcer une réflexion sociologique sur la peur en cherchant d'éventuels déterminants sociaux agissant sur la perception des risques et la hiérarchisation des inquiétudes. Je me documentais alors sur ces sujets et retenais des études générales sur la question, outre une augmentation tendancielle des inquiétudes et une individualisation de la perception des risques³³², l'idée que l'inquiétude baissait avec la possession de diverses « ressources » ou « capitaux » : les plus inquiets seraient les plus faiblement dotés en capital scolaire, les femmes, les moins riches, les personnes âgées, celles qui ont le moins de pratiques culturelles, et qui regardent le plus la télévision. Ainsi

³³¹ Qu'elles soient produites par des instituts de sondage privés ou par la statistique publique, pour le compte de médias, d'entreprises ou de groupes politiques

³³² Rochefort, Robert, « Les inquiétudes des Français », *art.cit.*

existerait-il « une sorte de 'capital financier-culturel-social' qui protège du sentiment d'inquiétude »³³³. Par ailleurs, les études « multi-risques », qui interrogent la hiérarchisation des différents risques de l'existence³³⁴, indiquaient, au moment de l'étude, une prépondérance des risques économiques et sociaux (chômage, pauvreté, précarité)³³⁵.

Ce cadre général nous semblait devoir être comparé avec nos données locales. Comme l'explique D. Le Breton : « *Les craintes ne sont pas les mêmes d'une culture, d'une classe sociale ou d'une époque à l'autre (...) Chaque condition sociale ou culturelle, chaque région, chaque communauté humaine assume des fragilités propres et alimente une cartographie particulière de ce qu'elle craint.* »³³⁶. Des résultats différents ou plus contrastés pouvaient apparaître en étudiant la perception d'un risque spécifique (le risque industriel) dans un territoire spécifique (le dunkerquois).

Au niveau territorial, la comparaison fit apparaître sans surprise que les Dunkerquois se sentaient davantage menacés par le risque technologique et nucléaire que la moyenne de la population française : l'écart de 1 à 4 constaté³³⁷ pouvant s'expliquer par la présence d'une douzaine d'établissements classés Sévésos et de la plus grande centrale nucléaire d'Europe sur le territoire. Cependant, cet « effet territoire » était homogène sur toutes les zones étudiées. Autrement dit, les habitants les plus proches des usines ne se déclaraient pas plus souvent exposés aux risques et pollutions. Cela signifiait que d'autres facteurs devaient agir sur les variations du sentiment d'exposition³³⁸. Afin de déterminer lesquels, j'entrepris donc de tester les réponses à la question « pensez-vous être exposés... » avec différentes variables. Parmi les corrélations statistiquement significatives, deux principales retinrent mon attention³³⁹.

³³³ *Ibid.* Ainsi que les études régulières du Credoc sur ce sujet.

³³⁴ Notamment les « baromètres » commandés par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) à différents instituts de sondage chaque année.

³³⁵ Les réponses aux questions sur les inquiétudes sont souvent fortement influencées par l'actualité. Dans le contexte de l'étude (le questionnaire a été passé en 2009), les conséquences économiques et sociales de la crise financière de 2008 étaient encore palpables.

³³⁶ Le Breton, David, *Sociologie du risque*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

³³⁷ Dans le baromètre IRSN 2009, moins de 15% des Français citaient le risque technologique en première ou seconde place et moins de 4% le risque nucléaire en peur n°1. Sur le dunkerquois, les mêmes items montent à 50% et 15%.

³³⁸ 33% des habitants se disaient « très exposés » au risque industriel, 41% « plutôt exposés », et 26% « peu » ou « pas du tout » exposés.

³³⁹ Une troisième concernait le fait de se souvenir d'avoir été informé sur les risques industriels. Ce résultat est difficilement interprétable dans la mesure où la mise en mémoire de l'information peut être facilitée par une préoccupation antérieure concernant le sujet, cependant que la causalité inverse est aussi possible : l'information sur les risques industriels peut être anxiogène, même si elle se veut rassurante.

Les variables du sentiment d'exposition au risque industriel

Une première corrélation nette concernait l'âge. À l'instar des études nationales et « multi-risques », les plus jeunes se déclaraient moins inquiets en général et moins exposés au risque industriel en particulier que la moyenne des habitants³⁴⁰. En revanche, contrairement aux données nationales indiquant que les plus âgés sont en général plus inquiets et particulièrement en ce qui concerne les questions sanitaires, les plus âgés à Dunkerque étaient ceux qui se disaient le moins exposés au risque industriel. Entre les deux, c'étaient les 30-40 ans³⁴¹ qui se disaient le plus souvent exposés aux risques et pollutions.

La seconde corrélation concernait la classe sociale, le clivage actif/inactif, le capital économique et le niveau d'instruction³⁴². Contrairement à la théorie d'un sentiment de protection lié à la possession de ressources, nos résultats ne montraient pas de diminution du sentiment d'exposition suivant l'échelle sociale. Concrètement, les répondants les plus pauvres³⁴³, les inactifs (retraités, invalides, au foyer, étudiants...), et les moins diplômés³⁴⁴, étaient sur-représentés dans la catégorie de ceux qui se disaient « peu ou pas du tout exposés ». Ceux qui se disaient le plus exposés appartenaient aux classes moyennes supérieures³⁴⁵.

Le croisement des types d'événements craints en fonction des variables sociodémographiques permet alors de percevoir deux populations. Les retraités, inactifs, et les plus pauvres craignaient moins les risques industriels et davantage les risques d'accidents de la route, d'agression, d'émeute, mais aussi la maladie grave et la perte d'emploi. De l'autre côté, ceux qui se disaient le plus exposés au risque industriel craignaient davantage des risques environnementaux ou sanitaires tels qu'une épidémie, une pollution de l'eau ou un accident industriel.³⁴⁶

³⁴⁰ Ceci pouvant s'expliquer par le fait qu'ils ont des inquiétudes spécifiques à leur classe d'âge, l'insertion sur le marché du travail notamment.

³⁴¹ Lesquels avaient souvent des enfants en bas-âge.

³⁴² Il s'agit bien sûr là de variables distinguables, mais celles-ci sont régulièrement corrélées entre elles. Je les agrège ici par souci de simplicité dans l'exposé des matériaux.

³⁴³ Ceux qui gagnaient moins de 1000€ / mois

³⁴⁴ Le croisement des types d'événements craints avec le niveau d'étude corroborait les suggestions *infra*. Les enquêtés ayant le plus faible niveau d'études (inférieur ou égal au Brevet d'études professionnelles) craignaient davantage que les autres de perdre leur emploi. La crainte du chômage faisait donc passer au second plan la crainte de l'accident industriel ou nucléaire.

³⁴⁵ Ceux qui gagnaient entre 2000 et 3000 € / mois.

³⁴⁶ Plus précisément, une analyse de composantes multiples réalisée par mes collègues Hervé Flanquart et Frédéric Gonthier a fait apparaître que ce n'étaient pas tout à fait les mêmes types d'événements industriels ou environnementaux qui étaient craints selon le niveau du sentiment d'exposition au risque industriel. Les individus considérant être « très exposés » s'inquiétaient d'abord des risques les plus concentrés, prégnants ou ponctuels (explosion nucléaire ou non nucléaire...), alors que les individus considérant être « assez exposés » s'inquiétaient plutôt de risques diffus ou chroniques (contamination de l'eau, contamination de l'air et contamination virale).

Ces données montrent bien que la perception *d'un* risque s'insère dans un système plus large de représentation *des* risques de l'existence. Elles montrent par ailleurs ce que les analyses quantitatives peuvent apporter : la capacité de tester des hypothèses et de faire émerger des corrélations non anticipées. Ainsi, dans notre cas, nous³⁴⁷ pensions que le sentiment d'exposition aux risques et pollutions industrielles serait lié à la proximité géographique aux usines et à l'orientation politique des répondants. Or, ces hypothèses ont été invalidées. En revanche, l'exploration statistique a permis de dégager un « idéal-type » du riverain inquiet par les usines : des trentenaires avec enfants appartenant aux classes moyennes supérieures. Nous n'aurions pas pu, je crois, établir facilement ces corrélations à partir d'une enquête qualitative sur échantillon restreint.

Cependant, l'enquête quantitative peut aussi amener davantage de questions que de réponses, et un certain nombre d'indéterminations. Par exemple, le questionnaire comportait une question sur le fait de savoir si les usines étaient plutôt perçues comme sources de dangers ou de ressources (en termes d'emplois et de richesse pour le territoire). Les réponses étaient partagées, confirmant l'ambivalence des réponses sur la hiérarchisation des risques (la perte d'emploi étant la peur n°1 de ceux qui se déclaraient le moins inquiet par le risque industriel). Parallèlement, la vue quotidienne des usines, l'emploi de nombre d'habitants en leur sein, la relative rareté des incidents, pouvaient constituer les raisons d'une certaine « banalisation » du risque³⁴⁸. Comment, dès lors, précisément comprendre la relation des habitants au risque industriel ? Comment agit cette « familiarité » au risque ?

Pour essayer de répondre à cette question, nous avons créé un « indicateur de familiarité »³⁴⁹. Cet indicateur permet d'apprendre que les plus familiers sont ceux qui se disent le plus exposés au risque ; mais ils sont aussi ceux qui pensent le plus que « les mesures de prévention prises par les industriels sont suffisantes » : la familiarité semble ainsi conduire à une conscience du

³⁴⁷ J'emploie ici le nous car l'interrogation était partagée par l'équipe.

³⁴⁸ La spécificité du risque industriel, comme l'avait fait remarquer Ulrich Beck (dans *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001 [1986]) est qu'il est conçu dans les sociétés industrialisées comme une contrepartie dangereuse mais nécessaire au « progrès » de la modernité. Il constitue donc, en quelque sorte, l'envers de la médaille du développement des sociétés industrialisées. C'est sans doute la raison pour laquelle, selon H. Flanquart, « *il ne fait pas l'objet d'une hantise permanente de la part des populations ou des pouvoirs publics. Seuls divers faits divers tragiques (...) rappellent à l'opinion publique la dangerosité humaine et environnementale des grandes installations industrielles.* » Flanquart, Hervé, *Des risques et des hommes*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.

³⁴⁹ A partir d'une variété d'indicateurs : sentiment d'exposition au risque ; mémoire des accidents locaux ; ancienneté de résidence ; vue sur les usines depuis son domicile ou depuis son travail ou son école ; a travaillé dans une usine du Dunkerquois ; un parent ou un ami a travaillé dans une usine ; connaissance de la signification de « site Seveso » ; a souvenir d'avoir été informé sur les risques industriels ; a souvenir d'avoir reçu des documents d'information sur les risques industriels. Le type idéal du riverain « familier » serait un homme, de plus de 50 ans, disposant d'un diplôme de l'enseignement technique (CAP, BEP).

risque potentiellement dénuée de hantise : le risque est réel, des précautions existent, une catastrophe peut toujours arriver. Pas de déni du risque donc, ni de banalisation, mais une habitude, ou un certain fatalisme.

Une enquête qualitative sur cette question³⁵⁰ exprimait l'idée selon laquelle le rapport sensible aux usines – les perceptions visuelles, olfactives, sonores – était « *le plus souvent connoté négativement. (...) Les enquêtés élaborent des interprétations qui révèlent 'en creux' la présence d'un questionnement latent. (...) Une croyance/doute qui, née d'une inquiétude, traduit la présence récurrente d'une interrogation jamais épuisée, faute de certitudes absolues.* » Cette inquiétude, c'est celle des risques diffus – le spectre de la maladie – qui sont plus souvent évoqués que les risques « ponctuels ». Cela étant, « *un lien très étroit unit, au cours de la conversation, l'évocation de la nuisance et son contrepoint banalisé.* » Seuls des entretiens avec les habitants, me semble-t-il, nous auraient permis de mieux comprendre cette ambivalence, ou, disons, ces allers-retours entre l'expression d'inquiétudes et leur euphémisation.

Une « peur » mal déterminée

Bien que l'enquête quantitative ait permis de saisir des corrélations invisibles « à l'œil nu », elle n'a donc pas réussi à déterminer précisément la relation subjective aux usines. Il apparaît en effet d'abord difficile de qualifier la nature de cette relation. S'agit-il de « peur » ou d'inquiétude – donc d'émotions ou de sentiments à proprement parler – ou d'une « conscience » du risque, qui suppose une inquiétude latente – le risque supposant la possibilité d'être affecté par l'aléa – mais pas nécessairement de sentiments « actifs » : on peut donc savoir qu'il y a un risque, sans se « sentir » particulièrement exposé ou en avoir réellement « peur ».

Par ailleurs, les risques « majeurs » (accidents) ne sont pas mis au même plan que les risques « diffus » (pollutions). Le risque d'accident constitue une menace forte, avec laquelle il faut vivre quotidiennement, mais la rareté des accidents la relativise. Les risques diffus, en revanche, renvoient à des perceptions concrètes – la vue des fumées, les traces de suie sur les fenêtres ou dans les jardins, des odeurs désagréables... – et tendent à être compris comme des problèmes de confort ou de santé permanents et de long terme³⁵¹.

³⁵⁰ Coanus, Thierry, Duchêne, François, Martinais, Emmanuel, « L'industrie chimique et ses riverains, une relation ambivalente », *Annales des Mines*, 2007.

³⁵¹ Dans la liste des risques industriels et environnementaux, les pollutions de l'air sont citées par les habitants comme le problème n°1.

Or, il n'est pas si simple de distinguer ces deux types de risques – un accident pouvant causer une explosion meurtrière *et* une pollution – ni de les distinguer formellement des autres types de risques (socioéconomiques, sanitaires ou sécuritaires). Les items proposés dans la liste des risques peuvent être équivoques ou s'enchevêtrer. Comme l'écrivait H. Flanquart, l'analyse des perceptions des risques doit prendre garde à « *une certaine confusion entre cause et symptôme.* » Par exemple, un risque sécuritaire (« une guerre », « un accident de la route », « un attentat ») peut être la cause d'un accident industriel ou d'une pollution. L'accident industriel peut être la cause d'un problème (« une perte d'emploi »). La pollution peut être la cause d'un problème sanitaire (« une maladie grave »)³⁵², tout comme celle-ci peut être la cause d'une perte d'emploi... Une fois encore, il me semble que seuls des entretiens approfondis auraient pu démêler la perception de cet enchevêtrement de causes et de conséquences pour appréhender la relation aux risques des habitants.

Conclusion du deuxième chapitre

Ce second chapitre était consacré aux techniques de constitution et d'analyse de matériaux en vue de comprendre ou d'expliquer des émotions. La réflexion sur ces techniques – tout autant que celle sur les cadres théoriques, qui était l'objet du premier chapitre – me semble en effet une condition nécessaire à l'évaluation de la qualité et de la pertinence des résultats d'enquête. En effet, tant la philosophie méthodologique déployée (plutôt « inductive » ou « hypothético-déductive ») que les techniques concrètes de constitution de matériaux (observations, entretiens, questionnaires...) ou d'analyse de ceux-ci (types de catégorisations des phénomènes et d'analyses de contenu, construction d'indicateurs par agrégation de variables, recherches de corrélations statistiques à deux facteurs ou en composantes multiples...), me semblent fonctionner comme des « artefacts cognitifs »³⁵³, c'est-à-dire des médiations intellectuelles et techniques qui permettent de déceler des phénomènes, mais qui comportent toujours le risque d'en amplifier certains au détriment d'autres. Je ne crois donc pas qu'il y ait de « bonne méthode » qui fonctionne à tout coup. Cette remarque, qui pourrait sembler quelque peu sceptique, ne conduit ni au relativisme ni à l'abandon de toute vigilance épistémologique ou de toute rigueur méthodologique. Elle veut simplement indiquer que les effets des méthodologies

³⁵² Le risque de cancers était, dans les *verbatim* de l'enquête, expressément lié aux pollutions industrielles.

³⁵³ Sur cette notion, voir Norman, Donald, « Les artefacts cognitifs », *Les objets dans l'action*, Raisons pratiques, n°4, 1993, p.15-34.

choisies doivent être interrogés, et, par conséquent, que les résultats d'enquête doivent être énoncés avec la conscience modeste de ce qu'ils doivent au protocole d'enquête.

J'ai par ailleurs essayé de proposer que la méthodologie tende vers un double objectif d'objectivation des phénomènes et, au-delà de leur compréhension, d'une recherche d'explication.

Par « objectivation », je n'entends pas qu'il s'agirait de cerner les phénomènes – en l'occurrence affectifs – dans leur « objectivité », mais d'une démarche d'analyse qui vise à limiter les risques de surinterprétation. En l'espèce, les développements concernant les émotions du chercheur en première personne (lesquelles, si elles sont d'indéniables leviers de questions, ne doivent pas servir de fondement à l'énoncé de n'importe quelle « vérité »), les limites de l'observation directe et de l'interprétation des signes émotionnels physiques d'autrui, l'intérêt de combiner observations et entretiens, les conditions de réalisation des entretiens pour favoriser une parole sincère et soutenable pour les enquêtés, la vigilance critique envers les attributions d'émotions à autrui (qui peuvent révéler des jugements de valeur ou des enjeux de pouvoir), ou encore la réflexion sur les catégories d'analyse proposées dans les questionnaires, avaient tous pour fil rouge l'idée que la réflexion sur la pratique pouvait minimiser certains risques d'erreur.

Par « recherche d'explication », je voulais indiquer que malgré les immenses apports des descriptions ethnographiques ou des comptes-rendus d'entretiens, leur juxtaposition risquait d'éparpiller l'analyse en une myriade de nuances et de directions. Une tension permanente semble exister entre le respect de la singularité des matériaux et la nécessité de les ordonner pour en proposer une intelligibilité sociologique. J'ai proposé que cet ordonnancement se construisait progressivement, d'une part en fonction des matériaux et des catégorisations des enquêtés à leur sujet, d'autre part en fonction de problématiques qui émergeaient dans le cheminement de l'enquête. Ainsi une problématisation « ancrée » permettrait-elle, sans doute au prix de nombreuses hésitations et imperfections, de classer les matériaux dans des catégories d'analyse représentatives du corpus. Les logiques de ces classements peuvent être nombreuses : types de « personne » identifiant l'émotion, types d'acteurs, lieux, moments... L'idée n'est pas d'être original en ce qui concerne les émotions parce qu'elles n'ont pas encore fait l'objet de nombreux développements en sociologie ; il s'agit au contraire de faire avec les émotions exactement comme avec les autres phénomènes considérés comme légitimes dans la discipline, les pratiques ou les opinions par exemple : en procédant à des catégorisations, des comparaisons et des recherches de variables. Dans ce processus, j'ai assez longuement développé l'idée de

croiser les regards en fonction du sujet identifiant les émotions (le chercheur sur ses émotions ou celles des enquêtés, les enquêtés sur leurs propres émotions, les enquêtés sur les émotions d'autres personnes) parce qu'il me semble que le « point de vue » adopté comporte des intérêts et des limites spécifiques concernant l'objectivation des émotions, mais aussi parce que leur comparaison peut révéler des divergences, intéressantes pour comprendre « la concurrence des sentiments » dans certaines configurations. Ces divergences peuvent en elles-mêmes constituer des dynamiques explicatives.

Cependant, la recherche d'explication par la comparaison des catégories et les recherches de variable ne doit pas, me semble-t-il, s'arc-bouter plus que de raison sur la rigueur technique et méthodologique. En d'autres termes, la vigilance méthodologique ne doit pas faire perdre de vue des objectifs simples de la recherche de sciences sociales sur les émotions : les comprendre dans l'univers de sens et de valeur des enquêtés, discerner des régularités évoquant des normes ou des cultures émotionnelles, et, *last but not least* intégrer les émotions dans des logiques sociales et historiques. C'est dire que, par-delà les difficultés techniques d'identification et de classement des émotions, un certain bon sens (méthodologiquement et théoriquement armé, mais aussi conscient de ses limites) doit présider à l'organisation des données et à la recherche explicative – l'obsession méthodologique pouvant, sinon, paralyser la recherche et « l'imagination sociologique » chère à C. Wright Mills pour articuler émotions individuelles et tendances collectives.

C'est dans cet esprit, moins méthodologique qu'analytique et « problématisant », que je m'apprête à présenter, dans le prochain chapitre, les principaux éléments de connaissance et de réflexion que je retire de mes études sur les émotions autour de la mort. Plus empiriques, ces éléments sont organisés de sorte à montrer que les émotions face à la mort provoquent des dynamiques émotionnelles situées : elles « travaillent » les individus et les collectifs, tout comme ceux-ci les « travaillent » en retour. Ces dynamiques prennent différentes formes selon les acteurs et leurs degrés d'accordages réciproques. Aussi, face au besoin de symbolisation que l'émotion face à la mort et l'énigme du cadavre provoque, les diverses émotions pourront être mises en commun dans les rites funéraires, mais aussi faire l'objet de discussions voire de conflits (le cas du don du corps à la science servira d'illustration à cet égard) ou encore faire l'objet d'un travail spécifiquement professionnel – les professionnels en contact avec les morts et en relation avec les émotions (les leurs et celles des personnes avec qui ils interagissent) devant mettre en forme leurs comportements en fonction de normes variables selon les contextes. Fondamentalement, ces éléments empiriques visent à montrer l'articulation entre

« travail de l'émotion » et « travail sur l'émotion », ou, si l'on veut, entre « émotion comme variable indépendante » et « émotion comme variable dépendante » – ceci afin d'interroger *in fine* (ce qui sera l'objet du quatrième chapitre) les enjeux de la connaissance et du travail sur les émotions.

CHAPITRE 3 : DYNAMIQUES ÉMOTIONNELLES SITUÉES. DES ÉMOTIONS FACE A LA MORT AU TRAVAIL SUR L'ÉMOTION

L'objet de cette troisième partie est de présenter une partie de mes matériaux d'enquête (et de mes réflexions théoriques) sur les émotions autour de la mort en considérant, suivant le fil théorique proposé en première partie, que les émotions, qu'on les considère comme « troubles » (au sens ordinaire du terme), comme geste expressif ou comme mise en mouvement, sont génératrices de pratiques sociales, de réflexions, de confrontations ou de partages avec autrui dans des interactions au cours desquelles elles sont mises en forme ou régulées de façons plus ou moins singulières selon les individus et les contextes.

Le point de départ est donc empirique. Les émotions déclenchent une série de phénomènes qui touchent et modifient « le social » en provoquant des actions, des représentations, des discours, des interactions. Mais il ne s'agit pas pour autant d'abonder la théorie d'un empirisme sensualiste et émotionnel intégral. Si les émotions enclenchent des dynamiques, elles ne jaillissent pas *ex nihilo* puisqu'elles supposent des représentations potentiellement « déjà-là » et toute une somme d'expériences antérieures ayant fait l'objet d'interprétations par les individus mais aussi par leur entourage, selon des canevas plus ou moins partagés. L'opposition classique en philosophie entre empirisme et idéalisme, reflet d'un dualisme corps / esprit, ne permet pas de rendre compte de la dynamique émotionnelle, qui engage et mobilise à la fois les sensations les plus physiques et des pensées plus abstraites. Le choix d'entamer cette troisième partie par les formes émotionnelles du rapport à la mort, et particulièrement aux cadavres, n'est donc pas dogmatique. Il s'agit simplement d'essayer de rendre compte de l'imprégnation affective d'une série de pratiques et même d'institutions sociales, dans le domaine mortuaire et sanitaire pour ce qui nous concerne ici ; ceci n'implique évidemment pas que ces émotions ne feraient pas l'objet d'influences et de régulations sociales qui les orientent, activent ou canalisent.

Afin de donner à voir cette « tension » entre travail de l'émotion et travail sur l'émotion, tension à la fois individuelle et collective qui me semble fondamentale dans la compréhension sociologique, ce chapitre sera divisé en quatre sections. La première tente de montrer en quoi les pratiques symboliques funéraires peuvent se comprendre comme des réponses culturelles au complexe émotionnel du rapport aux morts. La deuxième détaille le processus de mise en commun des émotions de deuil dans les rites funéraires et discute des théories sociologiques de

l'émotion collective. La troisième s'appuie sur mon étude du don du corps à la science pour soutenir que l'accordage des sentiments et des pratiques face à la mort n'a rien d'évident ; des désaccords sur les représentations du « corps » et sur l'importance des rites funéraires questionnent les normes et les représentations funéraires dominantes. Enfin, la quatrième partie focalisera sur les professionnels (principalement du funéraire mais aussi des laboratoires d'anatomie) et discutera de l'influence de leurs émotions et de leurs perceptions des émotions d'autrui dans la composition de leur rôle professionnel.

De l'émotion face à la mort à la symbolisation

Aux sources du lien social ? Souci de soi et souci d'autrui

Chercher à comprendre ce que provoquent les émotions face à la mort constitue une problématique à la fois sociologique (comprendre les dynamiques sociales dans ce domaine en tenant compte de leurs dimensions sensibles) et opérationnelle (pour ceux qui cherchent à adapter leurs comportements, pratiques ou offres de service aux émotions d'autrui), mais elle comporte aussi des soubassements anthropologiques et philosophiques. Elle suppose en effet que les émotions face à la mort et aux vulnérabilités en général (la blessure, la maladie...) ne relèvent pas d'une sensiblerie inutile ou insignifiante. Au contraire, elles seraient fondatrices, non pas seulement de « prises en charge », comme si ces émotions pouvaient être réduites à des fardeaux encombrants, mais, plus profondément, d'une représentation de l'humanité et de la vie en société.

L'émotion face à la mort naît en effet de la conscience de la vulnérabilité et de la finitude humaine. Cette conscience de la dimension tragique de l'existence, qui apparaît généralement dans l'enfance³⁵⁴, sous-tend, du moins peut-on le supposer, le souci de soi – de son intégrité physique, de la santé, de la vie – et le souci d'autrui. L'émotion s'oppose ici à l'indifférence. Elle témoigne du « concernement » ou de l'implication dans la relation au monde³⁵⁵. La

³⁵⁴ Cette conscience de la mort prend des formes plus ou moins abstraites ou concrètes selon l'âge et les expériences. L'expérience directe de la mort – avoir vu quelqu'un mourir, avoir vu des morts – ne provoque sans doute pas la même conscience du tragique que la « prise de conscience » de la mort *via* l'intermédiation de livres, de films, ou de discussions – bien qu'elle puisse être bouleversante et que, à l'évidence, les capacités de compréhension de l'enfant et des mécanismes psychiques de défense puissent être en jeu. Il faudrait cependant s'interroger sur les effets des variations de la présence de la mort selon les contextes socio-historiques ; dans les sociétés occidentales modernes, l'expérience de la mort en deuxième personne étant fort tardive relativement à d'autres sociétés et époques.

³⁵⁵ Je rejoins ici les notions de « concernement » (développée par G. Truc) et d' « implication affective » (proposée par Danilo Martucelli) : Cf. Truc, Gêrôme « Tous concernés », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, *Les émotions collectives, op.cit.* et Martucelli, Danilo, « L'affectivité implicative et la vie en société », *Quaderni di Teoria Sociale*, 2016, n°1.

conscience de la mort conduit à percevoir et à hiérarchiser des risques. Comme le fait remarquer V. Jankélévitch : « *Quand on consent à appeler les choses par leur nom, le risque s'appelle la mort. (...) L'aventure, le risque, le danger ne sont tels que par cette possibilité de la mort.* »³⁵⁶ L'identification des dangers conduit à la recherche de leurs causes et des moyens de s'en protéger³⁵⁷. La mort est ainsi la perspective menaçante donnant sens au lien sémantique mal – maladie – malheur. La formule est banale, mais sans conscience de la mort, la conscience de la vie, sa signification, et la volonté de la protéger seraient nécessairement atténuées (ou annihilées !). Je trouve (une nouvelle fois) que V. Jankélévitch a des mots justes lorsqu'il écrit : « *Mourir est la condition même de l'existence. Je rejoins tous ceux qui ont dit que c'est la mort qui donne un sens à la vie tout en lui retirant ce sens. Elle est le non-sens qui donne sens à la vie, en niant ce sens.* »³⁵⁸

Cette réflexion est sans doute un peu trop spéculative, mais elle est importante. La conscience de la mort me semble non seulement le fondement du souci de soi mais aussi celui du souci d'autrui. Le sens de causalité est sans doute indécidable : la conscience de sa vulnérabilité peut amener à la percevoir en autrui, ou la perception de celle des autres peut faire prendre conscience de la sienne. Peu importe. Sans conscience de la mort, point de souci d'autrui, point d'empathie ou de compassion, et, partant, point de vie sociale, de culture ou de civilisation. J'ai conscience d'être ici lapidaire, mais contre une perspective évolutionniste simpliste qui ne considérerait pour principe que l'utilitarisme individuel, sans doute ne faut-il jamais cesser d'opposer ce que la perpétuation et la survie de l'espèce doivent aux capacités de compréhension des états affectifs d'autrui. C'est en effet bien plutôt par la constitution de liens socio-affectifs, le déploiement d'une intelligence sociale (que l'on nomme sans doute trop rapidement et trop souvent aujourd'hui une intelligence émotionnelle) que se sont constitués groupes et sociétés. Autrement dit, une hypothèse (aussi « rationnelle » que « sensible ») du « contrat social » renvoie au souci d'autrui grâce auquel se développent des liens d'interdépendance, seuls à même de faire exister des « individus ». Les institutions du « prendre-soin » en sont les émanations les plus évidentes, mais toutes, peut-être, trouvent leur raison d'être dans la capacité de faire plus et mieux en étant ensemble que seul³⁵⁹.

³⁵⁶ Jankélévitch, Vladimir, *Penser la mort*, op.cit. p.27

³⁵⁷ Il s'agit là d'un postulat classique de l'anthropologie de la santé. Cf. Augé, Marc et Herzlich, Claudine, *Le sens du mal. Anthropologie, histoire et sociologie de la maladie*, Paris, Archives contemporaines, 1984.

³⁵⁸ Jankélévitch, Vladimir, *Penser la mort*, op.cit., p. 40.

³⁵⁹ Ce positionnement laisse supposer une forme d'acceptation de la supériorité du groupe et des institutions sur l'individu, ou une forme de préférence pour la sécurité collective plutôt que pour la totale liberté individuelle. Il va de soi qu'il s'agit là d'une position de principe et que des déviances, des dysfonctionnements peuvent toujours menacer les fondements institutionnels. Il demeure que les institutions peuvent être vues comme des formes

Le rapport aux morts : trouble métaphysique et complexe émotionnel

Les émotions face à la mort, et d'abord précisément face aux corps morts, peuvent être considérées comme des fondements socio-anthropologiques majeurs dans la mesure où elles auraient instigué tout un ensemble de pratiques de protections, de conjurations ou de consolations concrètes ou symboliques. Ces émotions ne sont cependant pas univoques, elles se situent dans un « complexe » affectif, c'est-à-dire un ensemble de ressentis divers et potentiellement ambivalents. Mes observations des endeuillés lors des rituels funéraires, des étudiants en médecine dans les travaux pratiques d'anatomie, des professionnels du funéraire ou des anatomistes, ainsi que la littérature sur le sujet, suggèrent un large éventail d'attitudes et des émotions d'intensité variable.

Les relations aux cadavres peuvent ainsi être marquées par une sorte de désarroi, qui me semble provenir d'un trouble d'ordre métaphysique quant à la perception du corps mort comme étant un « objet » ou comme étant encore le « sujet » qu'il était³⁶⁰. Le sentiment que la personne devant soi est à la fois présente et absente, ou ni présente, ni absente, peut être perturbant. L'absence de mouvement signifie bien le « départ » de la personne. Pourtant, le corps est encore là ; son visage rappelle l'humanité vivante du défunt ; s'ils ne sont pas modifiés par la thanatomorphose ou déchiquetés des suites de morts brutales, les cadavres semblent continuer de comporter une irréductible humanité. « *Un cadavre n'est pas rien* », écrit ainsi Georges Bataille³⁶¹, « *mais cet objet, ce cadavre est marqué dès l'abord du signe 'rien'*. » L'absence de mouvements produit un « vide » étrange, vertigineux, et suscite l'incompréhension.

Les relations aux cadavres peuvent également s'inscrire dans la catégorie de la tristesse. Celle-ci découlerait directement de la rupture d'une relation qui avait de l'importance pour l'individu, qui participait de son identité, de l'équilibre de son monde, rupture contre laquelle le survivant ne peut rien³⁶². Le deuil qui s'en suit renvoie à la notion de souffrance, c'est-à-dire,

d'organisation visant à protéger les membres d'une société des émotions individuelles jugées négatives (réguler les expressions disruptives, constituer un sens commun pour limiter les conflits...), ou, au contraire, favoriser des sentiments définis comme positifs (le plaisir du sport pour la santé, par exemple). La police, l'armée et la justice répondraient ainsi aux risques sécuritaires ; le système éducatif permettrait l'acquisition de connaissances et de savoir-vivre permettant un vivre-ensemble sans violence, etc.

³⁶⁰ Les mots pour dire le corps mort n'échappent pas à l'indistinction énigmatique entre « sujet » et « objet ». Utiliser le terme « corps » sans l'adjectif « mort », ou les termes « dépouilles », « cadavres », « défunts » ou encore « trépassés » n'impliquent pas les mêmes représentations.

³⁶¹ Bataille, Georges, *L'érotisme*, Paris, 10/18, 1957, p.63.

³⁶² Je m'inspire ici du cadre « différentialiste » de Pierre Livet (*Émotion et rationalité morale, op.cit.*) selon lequel la tristesse est produite par le décalage entre, d'un côté, des schèmes moteurs intériorisés (les modes de relation établis avec le défunt de son vivant), et, de l'autre, des conditions objectives interdisant la satisfaction de l'action (l'impossibilité de faire avec le mort comme s'il n'était pas mort).

selon Jean Foucart³⁶³, la difficulté ou « *l'impossibilité de construire des micro-compromis pratiques structurant la quotidienneté* ».

Un autre canevas émotionnel face aux cadavres (ou à leur idée) peut être la peur, voire la terreur. Cette peur pourrait expliquer pourquoi nombre de personnes ne souhaitent pas voir le mort, la peur étant alors l'appréhension de l'épreuve, c'est-à-dire la peur d'avoir peur ou de souffrir. Pour expliquer cette peur, une approche anthropologique symbolique a pu supposer une forme de consubstantialité entre *la* mort et *le* mort. Par une association d'idée, si l'on pense que la mort est par excellence à la fois l'inconnaissable et le danger, alors le mort, lui aussi, revêtirait cette part d'inconnu et de danger. Dans le cadre de sa recherche de compréhension des logiques africaines de perception du cadavre, Louis-Vincent Thomas suggérait ainsi que « *le cadavre condense toute la mort, et c'est cela qui est effrayant, qui rend le mort dangereux pour lui-même et dangereux pour autrui. Il faut 'se défaire de la mort du mort' disent les Bénin ; il faut 'tuer le mort' disent les Mossi.* »³⁶⁴

L'émotion face au mort peut encore découler d'une évaluation concernant la normalité du décès et/ou ses implications. Colère et sentiment d'injustice peuvent ainsi accompagner un jugement d'anormalité, parce que le défunt aurait été victime d'un coup du sort le faisant partir trop tôt, ou parce qu'il aurait été victime d'agissements coupables de certains. À l'inverse, des marques de soulagement peuvent être manifestes, par exemple lorsqu'une vieille personne souffrait depuis longtemps et que sa mort est vue comme une délivrance par ses proches, pour elle et pour eux.

D'autres fois, c'est plutôt le dégoût qu'inspire le cadavre. Cet affect est particulièrement associé à la thanatomorphose, qui modifie les aspects visuels, olfactifs et tactiles du corps³⁶⁵. Il peut alors sembler que le mort n'est plus un « sujet » décédé, mais qu'il est devenu une

³⁶³ Foucart, Jean, *Sociologie de la souffrance*, Bruxelles, De Boeck, 2004.

³⁶⁴ Thomas, Louis-Vincent, « Leçon pour l'occident : ritualité du chagrin et du deuil en Afrique noire », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n°10, 1988, p.14. Cette consubstantialité le mort / la mort n'est d'ailleurs pas que symbolique. Les morts peuvent être contagieux. La peur qu'ils inspirent, en vertu de la connaissance de leur dangerosité réelle ou selon un tour symbolique de l'esprit, pousse à le mettre à distance

³⁶⁵ Le cadavre en putréfaction impose le dégoût au plus grand nombre, peut-être à tous, ce qui pourrait amener à penser que le cadavre est alors dégoûtant *per se*. Le « dégoûtant » serait alors une propriété de la chose, non du regard porté sur elle. Selon une approche « naturaliste », le cadavre imposerait biologiquement le dégoût. Ce dégoût aurait alors une fonction bio-logique : il nous servirait à nous protéger de ce qui risquerait d'affecter notre santé, notre vie. Bien que, en général, je croie que les émotions découlent d'une évaluation subjective, et qu'elles ne peuvent donc être réduites à des réflexes naturels et universels, j'ai tendance à penser que le cadavre en putréfaction est un cas limite de cette théorie. Certes, ce dégoût peut être modulé par différents facteurs psycho ou socio-logiques. Par exemple, après la « canicule de 2003 » qui avait obligé les opérateurs funéraires à prendre en charge nombre de corps en mauvais état, mes collègues des pompes funèbres mettaient en avant la fierté d'avoir surmonté l'épreuve. Une idéologie de la virilité pouvait transformer le dégoût en fierté. Mais ces élaborations mentales relèvent de recolorations émotionnelles ; il n'en demeure pas moins que le dégoût était premier.

« chose » épouvantable. Dans un mélange entre terreur et dégoût, le cadavre en putréfaction serait alors une source d'horreur ; c'est du moins ce que suggère Jean-Didier Urbain lorsqu'il écrit que « *la vision de la décomposition est source d'horreur : non pas seulement de dégoût mais de répugnance épouvantée* »³⁶⁶.

Les émotions face aux morts peuvent être jugées comme plus ou moins normales. Dans la catégorie des émotions « déviantes », l'histoire de la mort (ou la psychopathologie) documente le cas de la fascination ou de la curiosité macabre. Le succès des leçons publiques d'anatomie au 17^{ème} siècle³⁶⁷ ou celui de l'exposition des cadavres non-identifiés à la morgue de Paris au 19^{ème} siècle³⁶⁸ en sont des exemples. Mais cette topique émotionnelle est marginale. L'ambivalence de l'expérience du sacré entre *tremendum* et *fascinans*³⁶⁹ ne me semble pas s'appliquer ici tant la fascination des cadavres est moralement condamnée comme perversité.

Terminons cette énumération en évoquant l'angoisse métaphysique que peuvent provoquer les cadavres. Altérité fondamentale dans le couple vie/mort mis en opposition, les cadavres révèlent également l'altérité en soi-même. Ils nous montrent ce que nous allons devenir, ils rappellent à notre destin. « *Les vivants ferment les yeux des morts, les morts ouvrent les yeux des vivants* » dit le proverbe. En suggérant que la mort n'est pas hors de nous, mais en nous, et que nous ne pouvons rien y faire, le rapport aux morts peut produire une sorte de déprise angoissante. Comme le suggère Henri Laborit : « *L'homme est le seul animal à savoir qu'il doit mourir. Et cette connaissance est la plus importante des sources d'angoisse. Elle rassemble en elle toutes les causes précédentes : déficit informationnel concernant la date de la mort, sa forme, l'intensité de la douleur qui l'accompagnera ; déficit informationnel concernant l'existence d'un « après » heureux ou malheureux, ou l'absence d'« après », conduisant au néant. Impossibilité d'imaginer le néant et impossibilité d'agir pour l'éviter car la mort est inéluctable : l'imaginaire n'est pas en mesure de lui opposer la solution expérimentalement contrôlable. Conflit entre le désir de survivre, besoin fondamental de tout être vivant et l'interdiction qui lui est faite par sa structure d'assouvir cette pulsion, et de le savoir par avance. Il y a bien là, en définitive, interdiction totale de l'action, inhibition donc angoisse*³⁷⁰».

³⁶⁶ Urbain, Jean-Didier, *L'archipel des morts. Cimetières et mémoires en Occident*, Paris, Payot et Rivages, [1989] 2005, p.51

³⁶⁷ Le Breton, David, *La chair à vif. De la leçon d'anatomie à la greffe d'organes*, Paris, Métailié, 1993.

³⁶⁸ Bertherat, Bruno, « Visiter les morts. La morgue. Paris XIX^{ème} siècle », *Hypothèses*, 2016/1, n°19.

³⁶⁹ Caillois, Roger, *L'homme et le sacré*, 1939, Paris, Gallimard, 1988, [1939].

³⁷⁰ Laborit, Henri, *La légende des comportements*, Paris, Flammarion, 1994, pp.258-260. H. Laborit ajoute une considération sur le vieillissement et la mort sociale qui peuvent accroître l'angoisse de la mort (considération assortie d'une note de critique sociale qui fait penser aux thèses critiques en sociologie de la mort que nous verrons plus loin) : « *Et pour ajouter à son angoisse, l'individu assiste, conscient, à sa lente élimination du monde des*

Donner un cadre aux émotions funéraires

On peut penser, dans une perspective empiriste, que c'est à partir de ces émotions très variées à l'endroit des cadavres (qu'elles soient plus ou moins « mentales » ou « viscérales ») que se sont imposés les pratiques funéraires et les représentations mortuaires. « *La mort provoque la culture* », selon Patrick Baudry³⁷¹ : le désordre qu'elle produit pousserait les groupes humains à donner un cadre (et peut-être un sens) aux émotions funéraires.

Selon Edgar Morin³⁷², « *le cadavre humain a suscité des émotions qui se sont socialisées en pratiques funéraires et cette conservation du cadavre implique une prolongation de la vie. (...) Aux frontières du no man's land anthropologique, la donnée première, fondamentale, universelle de la mort humaine, est la sépulture.* »³⁷³.

Patrick Baudry évoque aussi cette primauté explicative des émotions funéraires lorsqu'il écrit que « *le cadavre est cette présentation de la limite [du supportable], et la ritualité consiste en la possibilité d'une re-présentation³⁷⁴ de l'insupportable. (...) La mort n'est pas seulement un événement pathétique (...). Le rituel accomplit cette mise en société qui s'établit de manière nécessaire devant un événement hautement perturbateur et violent. Cette mise en société (...) suppose la mise en récit. L'émotion viscérale qui s'éprouve devant la mort, la nausée qui s'expérimente devant le cadavre, ne sont pas réductibles à des sensibleries. Elles sont les expressions non réprimables d'une tension qui trouve sa traduction et la possibilité d'un échange dans la fabrication d'un sens.* »³⁷⁵

vivants par son vieillissement, sa décrépitude dont la socioculture se charge, qui plus est, d'accélérer l'évolution. L'angoisse de la mort paraît ainsi être la chance et le malheur de l'homme. La chance car c'est le seul moteur efficace de créativité. Le malheur aussi, car les tentations de son occultation par la pensée magique (consommation, loisir à gogo, cirque, étouffement culturel (médias), illusion de la perpétuation et de l'immortalité – par la reproduction) sont exploitées par les dominants pour consolider leur dominance et faire que les dominés supportent au mieux les intérêts des dominants, le passage dans cette vallée de larmes, en espérant un monde meilleur « après » ».

³⁷¹ Baudry, Patrick, « La mort provoque la culture » in Augé, Marc (dir.), *La mort et moi et nous*, Paris, Textuel, 1995, p. 53-67.

³⁷² Morin, Edgar, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970, [1950], p.33.

³⁷³ E. Morin ajoute que : « *Les funérailles institutionnalisent un complexe d'émotions : elles reflètent les perturbations profondes qu'une mort provoque dans le cercle des vivants.* » (*Ibid.*). Compte-tenu des effets de cadrage et des dynamiques propres au rituel funéraire (développés plus bas), je m'éloigne de l'idée que les funérailles « reflètent » les émotions ; ou alors il s'agit d'un miroir déformant, ce que suggère par ailleurs (me semble-t-il) l'idée que les funérailles « institutionnalisent » les émotions de deuil.

³⁷⁴ i.e. d'une nouvelle présentation, qui modifie le sens originel de l'émotion, qui élabore une représentation.

³⁷⁵ Baudry, Patrick, « Devant le cadavre », *Religiologiques*, n°12, 1995, p.6. Et Baudry, Patrick, *La place des morts. Enjeux et rites*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 91.

Si depuis si longtemps l'homme enterre ses cadavres³⁷⁶ (ou les brûle), s'il refuse de les laisser pourrir sur place (ou alors à l'écart du village)³⁷⁷, c'est sans doute que la nécessité affective pousse à « faire quelque chose », mais nulle part le traitement des cadavres – en contexte normal – ne s'assimile à un rejet des morts sans symbolisation, au fait de s'en « débarrasser » sans considération. Les rituels funéraires s'accompagnent partout de prescriptions ou de tabous, de rituels – *i.e.* une série d'actes dont la valeur symbolique diffère ou surpasse la finalité pratique de l'action. Il ne semble y avoir que dans les situations extraordinaires de guerre, de violence extrême, de haine ou de folie, que les corps (des adversaires) sont parfois violentés ou profanés. Ces situations d'irrespect des morts expriment sans doute ce que N. Elias appelle des moments de « décivilisation », dans lesquels l'absence ou le manque de repères moraux et de contrôle social entraînent les hommes dans un déchargement de pulsions de mort, dans la sauvagerie ou la barbarie.

Anthropologiquement, la nécessité d'élaborer un cadre culturel concernant la mort témoignerait d'un refus de la mort³⁷⁸. Ce « refus » s'incarne particulièrement dans l'élaboration de représentations de vies *post-mortem*³⁷⁹. Ces représentations témoignent de l'inventivité des cultures : conception d'un monde des morts (dont enfers et paradis) ; d'une présence des morts dans ce monde (sous forme de doubles, d'esprits, de fantômes...) ; d'allers-retours entre vie et mort³⁸⁰... Ainsi, selon les croyances, s'organisent des cadres d'intelligibilité (territoires des morts, représentations de leur apparence, de leurs formes de vie) qui conditionnent les types de relation que les vivants pourraient avoir avec eux³⁸¹. Conséquemment, l'existence donnée aux

³⁷⁶ Selon Frédéric Lenoir, les premières sépultures seraient apparues il y a environ 100 000 ans chez les proto-Cromagnons ou Homo Sapiens antiques. Lenoir, Frédéric, *Petit traité d'histoire des religions*, Paris, Plon, 2008.

³⁷⁷ Comme dans le zoroastrisme entre 600 et 2000 av. J.-C. en Mésopotamie (cf. Dousse Michel, « Le refus de la mort. Modernité de Gilgamesh », in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004). Ou en Mongolie : cf. Delaplace, Grégory, « Enterrer, submerger, oublier. Invention et subversion du souvenir des morts en Mongolie », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, 2011, n°41, p.87-103

³⁷⁸ Ce « refus » est à distinguer du déni psychologique conçu comme mécanisme de défense face à une réalité inconsciemment perçue comme insupportable. Le « refus » ou le « déni » au sens anthropologique du terme est plutôt à comprendre comme une réaction plus culturelle et groupale qu'individuelle, et comme une volonté de conjurer la finitude malgré l'irréversibilité de la perte, une opposition consciente d'elle-même, un « je sais bien, mais quand même ».

³⁷⁹ Selon F. Lenoir, le culte des ancêtres (et de la Nature), est antérieur à celui des dieux et la constitution des religions. Les religions ont poursuivi l'élaboration de représentations de la vie post-mortem (comme substrats justificatifs de comportements et de morales ici-bas) mais n'en sont pas à l'origine.

³⁸⁰ Certaines sociétés notamment africaines conçoivent les nouveau-nés comme des réincarnations d'ancêtre. Cf. notamment Cros, Michelle, « Destin du spectre sidéen. De contamination en accusation », *Ethnologie française*, 1998 ; ou Rodrigue, Julie, « Au-delà de ce qui semble déterminé. Façonner les nouveau-nés inuit dans le Kivallik contemporain », *Anthropologie et société*, vol.31, n°3, 2007.

³⁸¹ Selon E. Morin, il existerait trois types de relation (ou non) aux morts : coexistence vivants-morts dans les sociétés traditionnelles, séparation vivants / morts dans les sociétés métaphysiques, le néant dans les sociétés modernes. La question de « voir les morts » ou d'être en communication avec eux est aujourd'hui, dans notre société, signe de problème psychologique (cf. Molinié, Magali, *Soigner les morts pour guérir les vivants*, Paris,

morts détermine l'influence qu'ils peuvent avoir sur les vivants³⁸². Les rites funéraires témoigneraient ainsi de contractualisations symboliques avec les défunts.

Ce refus de la mort expliquerait la nécessité d'offrir un traitement symbolique particulier aux morts. Les canevas culturels de mise en signification obligent par conséquent à comprendre les émotions en fonction de ceux-ci. Par exemple, le degré de reconnaissance de l'identité « sociale » du défunt³⁸³, le respect ou non des règles de mise à l'écart de la mort dans la vie quotidienne³⁸⁴, ou les croyances associées à la nécessité d'avoir des funérailles « tristes » ou « joyeuses »³⁸⁵, orientent les états affectifs et la codification des émotions. Le départ doit être préparé par les vivants pour que le défunt voyage dans les meilleures conditions, selon les représentations des groupes. Ainsi pourraient se comprendre les normes de comportement, les interdits et les obligations.

Cependant, le terme de « refus de la mort » est vague et ambivalent. Il peut, d'un côté, renvoyer au désir de continuer à vivre avec les défunts ; il peut aussi, d'un autre côté, renvoyer au désir inverse de ne pas vivre avec eux, d'établir une rupture, de les mettre à une place bien définie. Il renvoie, en outre, à l'admission d'une vie *post mortem*, certes majoritaire dans l'histoire mondiale et sans doute encore aujourd'hui, mais peu compatible avec d'autres représentations, matérialistes ou a-religieuses, de la mort.

Sans doute faut-il donc essayer de comprendre le rapport à la mort en fonction des diverses émotions qu'elle provoque et en tenant compte de ses ambivalences. C'est ce que permet, me semble-t-il, le schéma d'analyse de Louis-Vincent Thomas, qui met en tension « garder » et « laisser ou faire partir » le mort³⁸⁶. Cette tension exprimerait les affects ambivalents envers les cadavres : la « retenue » manifesterait la vision persistante du défunt comme sujet qu'on ne veut

Les empêcheurs de penser en rond, 2006). Mais ce n'est pas le cas dans d'autres cultures, que ce soit par le biais de l'intercession de shamans, ou par le biais des rêves. Cf., par exemple, Pourette, Dolorès, « Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ? », *Hommes et migrations*, 2002. Glowczeski, Barbara, *rêves en colère. Alliances aborigènes dans le nord-ouest australien*, Paris, Plon, 2004).

³⁸² Qu'ils soient mécontents de leur traitement et veuillent se venger, ou qu'ils soient manipulés. cf. Bonhomme, Julien, « Voir par-derrière. Sorcellerie, initiation et perception au Gabon », *Social Anthropology*, 2005.

³⁸³ Par exemple autour du deuil péri-natal : Noret, Joël, « Perdre un bébé. Une mort insoutenable ? Quelques remarques d'anthropologie comparative », *Etudes sur la mort*, n°136, 2010.

³⁸⁴ Perceptible autour des rituels négatifs entourant la mort, chez les Tsiguanes et les Manouches, par exemple. Cf. Stewart, Michael, « Mauvaises morts, prêtres impurs et pouvoirs récupérateur du chant. Les rituels mortuaires chez les Tsiganes de Hongrie », *Terrain*, 1993. Voir aussi Williams, Patrick, *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1993.

³⁸⁵ Lorcy, Armelle, « 'Faire la joie' : Les enfants dans les rituels funéraires (Noirs du littoral équatorien) », *Anthropochildren*, n°2.

³⁸⁶ Thomas, Louis-Vincent, *Rites de mort pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985. Claude Levi-Strauss suggérerait la même idée dans le chapitre consacré à la mort chez les Bororo dans *Tristes tropiques* (Paris, Plon, 1955). Selon lui, cette structure organise le rapport des cultures à la mort, certaines se situant plutôt dans le « refus du repos » (cannibalisme, spiritisme...) vs d'autres dans le « laisser partir ».

pas voir partir³⁸⁷ ; le « faire-partir », au contraire, témoignerait de la gêne, de la peur, du dégoût provoqués par cet « objet » particulier. Face à cette ambivalence, les rites funéraires (comme une forme de compromis ?) auraient pour objet de donner une place aux morts qui permette de penser une « relation » pacifiée entre vivants et morts. Selon L.-V. Thomas, ces deux tendances opposées structurent même concrètement les rites de mort, par deux phases distinctes, qui renvoient à deux types d'actions sur le cadavre : d'abord le retenir (toilettes et veillées funéraires), puis le faire partir (ou le laisser partir) au cours des obsèques³⁸⁸. Ces pratiques permettraient de mettre à distance la mort tout en l'ancrant dans la vie sociale, qu'il s'agisse d'un ancrage matériel (corps au cimetière, cendres dans l'urne...) ou mémoriel (en supposant que les cérémonies d'obsèques aident à la « mise en mémoire » du mort).

Des émotions mises en commun. Les émotions collectives dans les rituels funéraires

Les émotions face aux morts semblent à la fois l'origine et l'objet des rituels funéraires. D'un côté, ce seraient ces émotions qui poussent à « faire quelque chose » concrètement et symboliquement. De l'autre côté, les rites funéraires auraient pour rôle d'ordonner ces émotions et de proposer des significations au devenir des morts. L'anthropologie de la mort documente la diversité des représentations et des pratiques funéraires. Cependant, ce niveau d'analyse, très général, ne permet pas saisir les manières dont les affects s'expriment *in situ*, s'enchevêtrent aux pratiques, se partagent ou se mettent en commun. Une approche ethnographique des émotions dans les rituels conduit à relativiser les analyses trop surplombantes de l'émotion collective, tout en permettant de s'interroger sur l'impact du dispositif cérémoniel sur les émotions des participants. Elle met au jour une variété de séquences et d'actions qui éclairent le processus de réalisation de la mort et la tension structurelle « retenir *versus* faire partir » qui la sous-tend. Elle suggère également ce que les émotions « collectives » doivent à un arrangement des lieux, des corps et des objets.

³⁸⁷ Cette persistance à voir la personne vivante dans le mort se manifeste parfois dans le quotidien des opérateurs funéraires. J'ai vu plusieurs fois des personnes essayer d'empêcher la mise en bière (au motif que cela allait empêcher le mort de respirer), ou tenter de retenir le départ du cercueil en s'accrochant physiquement à lui. S'il s'agit sans doute là de formes très particulières de « retenue du mort », il est fréquent que les proches embrassent le mort, lui témoignent d'un geste d'affection : ces attitudes manifestent la survivance de la personne dans le mort.

³⁸⁸ Comme nous le verrons plus loin, cette tension structurelle du processus funéraire entre en homologie avec la tension mentale et émotionnelle dans les rites funéraires

Théories de l'émotion collective : de l'idée de fusion à celle de rencontre entre subjectivités et dispositifs

Les émotions collectives, depuis les propositions de É. Durkheim et des auteurs de « l'école française de sociologie »³⁸⁹ constituent un problème de théorie sociologique, celui de savoir comment *une* émotion pourrait être collective, c'est-à-dire vécue à plusieurs³⁹⁰. Pour expliquer la constitution des émotions collectives, plusieurs propositions ont été avancées. La théorie de l'agrégation des émotions individuelles suppose que la mise en commun des états affectifs individuels produirait l'émotion collective. Cependant, chaque participant n'arrive pas à une cérémonie avec une parcelle d'émotion qui, assemblée à d'autres, produirait un tableau homogène. Les sentiments individuels avant la cérémonie peuvent être différents en nature et en intensité.

Une autre théorie insiste sur l'idée que des perceptions et des sensations pourraient être éprouvées en commun, déclenchant ainsi des émotions similaires. L.-V. Thomas, par exemple, suggère que : « *Les sensations perçues collectivement, de la vue des draperies noire à l'odeur des cierges et des fleurs, en passant par le bruit du glas, des pelletées de terre, etc., tout contribue à déclencher ces états d'âmes* »³⁹¹ (1985 :238). Cette idée était présente chez les durkheimiens pour qui les objets sacrés, des mots-clés, des phrases ou des idées, condenseraient les projections et investissements émotionnels³⁹² sous l'effet de l'« *activité symbolique de l'esprit* »³⁹³.

Un autre aspect de l'émotion collective serait qu'elle se « diffuse » autant mentalement que corporellement. Au risque de réduire l'émotion collective à une « contagion » des émotions individuelles par imitation ou par différents mécanismes inconscients, comme tend à le faire la psychologie des foules, les corps sont ici placés au premier plan, en étant considérés comme médias des émotions collectives.

³⁸⁹ Cf. Durkheim, Emile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 [1912] ; Mauss, Marcel, « L'expression obligatoire... », *art.cit.* ; Granet, Marcel, « Le langage de la douleur... », *art.cit.* ; Halbwachs, Maurice, « L'expression des émotions... », *art.cit.*

³⁹⁰ Cf la seconde partie de l'ouvrage de Louis Quéré *La fabrique sociale des émotions*, *op.cit.* ; et avec Laurence Kauffman, *Les émotions collectives*, *op.cit.*

³⁹¹ Thomas, Louis-Vincent, *Rites de morts...* *op.cit.* p.238.

³⁹² « *C'est en effet une loi connue que les sentiments éveillés en nous par une chose se communiquent spontanément au symbole qui la représente. Le noir est pour nous le signe du deuil ; aussi nous suggère-t-il des impressions et des idées tristes.* » Durkheim, Emile, *Les formes élémentaires...* *op.cit.*

³⁹³ Mauss, Marcel, « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 1924.

D'une certaine manière, E. Durkheim a essayé, me semble-t-il, de dépasser l'opposition corps-esprit et de proposer une théorie intégrative en suggérant que les émotions collectives naissent des interactions, même diffuses, entre les participants, qu'elles étaient donc immanentes, et, que prenant progressivement forme, le « courant émotionnel », le « mana » (selon le terme mélanésien), prendrait une dimension et une force telles qu'il s'imposerait ensuite du dehors, leur donnant une forme transcendante³⁹⁴, « anonyme et diffuse ». Ce courant émotionnel dépasserait les individus parce qu'il est collectif, mais il passerait aussi en chacun. Nous ressentirions alors l'« esprit de l'institution » (selon une expression d'Alain Ehrenberg³⁹⁵), la force du groupe, lequel, en instituant l'émotion d'être-ensemble face à l'épreuve et en réaffirmant ses idéaux de solidarité, assurerait sa propre continuité tout en prescrivant des comportements.

À cette idée s'ajoute, chez les durkheimiens, l'idée selon laquelle les émotions seraient à la fois spontanées et « obligatoires ». Cette obligation dériverait des processus d'affiliation voire d'identification au groupe, de la connaissance des représentations de son groupe, de l'incorporation durant la socialisation des comportements émotionnels adaptés aux circonstances, et des menaces de sanctions informelles découlant d'un contrôle social. La sociologie durkheimienne théorise ainsi les normes émotionnelles, qui pourraient expliquer le sentiment de « déviance » et de culpabilité que constituerait le fait de ne pas se sentir triste, de se sentir « *anormalement normal* »³⁹⁶, ou encore le sentiment d'offense que vivrait le groupe lorsqu'il constate que l'un de ses membres ne partage pas ses émotions : c'est le cas célèbre en littérature de Meursault, le personnage de *L'Étranger* d'Albert Camus, qui ne montre pas d'émotion à l'enterrement de sa mère – indice de monstruosité pour le tribunal qui examine son cas ultérieurement pour une affaire de meurtre³⁹⁷.

³⁹⁴ Selon Raymond Aron, commentant E. Durkheim ; « *Les individus sont mis dans un état psychique tels qu'ils sentent des forces impersonnelles, à la fois immanentes et transcendantes.* » Aron, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.

³⁹⁵ Ehrenberg, Alain, « Sciences neurales, sciences sociales : de la totémisation du soi à la sociologie de l'homme total », in Wieworka, Michel, *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre, Sciences Humaines, 2007, p.385-397.

³⁹⁶ Elster Jon, « Rationalité, émotions et normes sociales » *art.cit.*, p.47.

³⁹⁷ Le groupe considère alors que celui qui ne s'émeut pas ne juge pas la situation émouvante et donc ne partage pas les valeurs sociales. Voir Paperman, Patricia. « L'absence d'émotion... » *art.cit.* Dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, E. Durkheim écrit : « *Non seulement les proches les plus directement atteints apportent à l'assemblée leur douleur personnelle, mais la société exerce sur ses membres une pression morale pour qu'ils mettent leurs sentiments en harmonie avec la situation. Permettre qu'ils restent indifférents au coup qui la frappe et la diminue, ce serait proclamer qu'elle ne tient pas dans leur cœur la place à laquelle elle a droit ; ce serait la nier elle-même. Une famille qui tolère qu'un des siens puisse mourir sans être pleuré témoigne par-là qu'elle manque d'unité morale et de cohésion : elle abdique ; elle renonce à être. De son côté, l'individu, quand il est fortement attaché à la société dont il fait partie, se sent moralement tenu de participer à ses tristesses et à ses joies ; s'en désintéresser ce serait rompre les liens qui l'unissent à la collectivité ; ce serait renoncer à la vouloir, et se contredire.* »

Ces normes pourraient également s'incarner, à l'intérieur du groupe des endeuillés, dans une sorte de « *hiérarchie sociale des expressions de chagrin basée sur le droit d'être affligé* »³⁹⁸. Du point de vue des opérateurs de pompes funèbres, les jugements de normalité concernent plus généralement l'intensité et la forme des comportements observés, et les conduisent parfois à intervenir dans le sens d'une normalisation émotionnelle. Concernant l'intensité des émotions exprimées, il arrive en effet que les agents cherchent à soutenir ou calmer des endeuillés fortement affectés. Concernant la forme, ils se sentent parfois obligés de « faire la police » pour calmer des membres de l'assistance trop rieurs ou qui règlent des comptes personnels en marge de la cérémonie en élevant la voix voire en venant aux mains. Cette attention aux comportements qu'ils jugent inappropriés – la norme émotionnelle serait une tristesse ni trop forte ni trop faible, dans le recueillement, le respect des conventions, la convenance – amène à penser qu'ils participent de la « *gestion de l'organisation sociale de l'expérience émotionnelle* », selon l'expression d'A. Hochschild³⁹⁹, *i.e.* à l'établissement et au maintien d'une correspondance entre sentiments, situation et conventions culturelles.

L'ordonnement des corps et potentiellement des pensées que permettrait le rituel ne doit cependant pas conduire à une conception strictement verticale de l'imposition de l'émotion collective, qui conduirait à penser que l'émotion collective s'inscrirait dans les corps pour favoriser une reproduction sociale de l'ordre socio-émotionnel dominant⁴⁰⁰. Il faut discuter, me semble-t-il, le fait que, dans le modèle « holiste » des émotions collectives mais aussi dans la sociologie et l'anthropologie des rituels funéraires qui s'en inspire, les normes émotionnelles exprimeraient des fonctions latentes et aurait un effet causal sur les comportements. En mettant en avant, pour utiliser des termes de sens commun, « la pression du groupe », les participants sont considérés comme pris dans des logiques qui les dépassent : ils reproduiraient les normes du groupe de façon passive, inconsciente, ou mécanique. Or les injonctions d'être ému (ou pas)

³⁹⁸ Cf. Elster, Jon, « Rationalité, émotions et normes sociales », *art. cit.* L'idée renvoie plus généralement au pouvoir d'imposition de sentiments liée à la structure des relations personnelles et familiales dans la société considérée. Cf. Bourdieu, Pierre, « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.100, 1993. L'idée est déjà présente chez Halbwachs (Cf. Marcel, Jean-Christophe, et Muchielli, Laurent, « Un fondement du lien social. La mémoire collective selon Maurice Halbwachs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.13, n°2, 1999). Compte-tenu de notre système de parenté, par exemple, nous devrions être plus ému par la mort d'un membre de sa famille proche que par celle d'un grand-oncle plus éloigné.

³⁹⁹ Hochschild, Arlie, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *art.cit.* p.21

⁴⁰⁰ C'est la position de P. Bourdieu lorsqu'il écrit, dans *Le sens pratique*, que la mise en scène des grandes cérémonies collectives relève « de l'intention sans doute plus obscure d'ordonner les pensées et de suggérer les sentiments à travers l'ordonnance rigoureuse des pratiques, la disposition réglée des corps et en particulier de l'expression corporelle de l'affection, rires ou larmes. L'efficacité symbolique pourrait trouver son principe dans le pouvoir que donne sur les autres (...) la capacité collectivement reconnue d'agir, par des moyens divers, sur les montages verbo-moteurs les plus profondément enfouis, soit pour les neutraliser, soit pour les réactiver en les faisant fonctionner mimétiquement. » (Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p.116)

ne tombent pas d'en haut sans forme de médiations ; les normes émotionnelles ne sont pas fixées une fois pour toutes ; elles peuvent être plus ou moins conscientes et discutées. D'autre part, l'homogénéisation des émotions individuelles, point pivot de la théorie durkheimienne, est toute relative. Nous n'allons pas tous aux funérailles pour les mêmes raisons : certains ressentent un sentiment d'obligation (respect du rituel, respect des traditions familiales), alors que d'autres veulent « être avec les autres » pour se soutenir mutuellement, et que d'autres encore sont plus profondément plongés dans une relation au défunt et tentent d'assimiler la réalité de la perte⁴⁰¹. Chacun ne donne pas le même sens à la situation ou ne situe la gravité de la perte au même niveau. Tous les participants aux funérailles ne sont pas émus autant et de la même manière aux mêmes moments ou pour les mêmes raisons.

C'est pourquoi les émotions relèvent sans doute plutôt d'une rencontre entre une subjectivité et un dispositif social⁴⁰². Dans cette rencontre, les projections de sens et les inducteurs émotionnels – une pensée ou un souvenir intime, la vue d'une photo du défunt sur le cercueil, un détail d'un discours, un accroc, une parole malheureuse... – sont aussi variés que les dispositions affectives et les attentes des participants. Cependant, à l'observation des variations d'intensité émotionnelle présentes dans les funérailles, le dispositif mis en place semble également agissant⁴⁰³, et il paraît bien légitime de se demander en quoi. Comme le suggère Jean Duvignaud dans une étude comparant les cérémonies de la vie sociale et le théâtre⁴⁰⁴, les situations sociales « dramatiques » (et/ou « théâtrales ») « accomplissent réellement un acte », elles « assument leur symbolisme » en étant sous-tendues par leur « irrésistible fatalité »⁴⁰⁵. Elles provoquent des effets sur les participants par la force de l'imaginaire (« *Entre la vérité et le mensonge, s'étend une région intermédiaire* ») mais aussi par les propriétés du cadre de l'action : la solennité des lieux, la séparation du public et des acteurs⁴⁰⁶, le déroulé du scénario, ou encore le changement de niveau de langage opéré. Ces effets de mise en scène permettrait

⁴⁰¹ Cette rapide typologie provient des travaux de Karine Roudaut, qui a réalisé une des rares thèses existantes en sociologie sur l'expérience du deuil aux funérailles et dans la vie quotidienne. Roudaut, Karine, *Ceux qui restent. Une sociologie du deuil*, Rennes, Presses universitaires, 2012.

⁴⁰² L'affirmation de E. Durkheim, dans *Les formes...* selon laquelle « les émotions de deuil ne sont pas des émotions individuelles » est à ce titre fort surprenante, même si l'on comprend bien que l'intention était de dire qu'il y avait quelque chose de public dans l'émotion partagée.

⁴⁰³ Certains vont jusqu'à dire que « la pompe de la mort effraie davantage que la mort elle-même » ou que « ce sont les appareils effroyables dont nous entourons la mort qui nous fait plus peur qu'elle » (Bacon et Montaigne cités par Thomas, Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p.329).

⁴⁰⁴ Duvignaud, Jean, *Spectacle et société*, Paris, Denoël / Gonthier, 1970, p.26. L'analogie entre théâtre et rites funéraires ne doit pas être poussée trop loin, mais un opérateur me disait : « Je ne dirais pas qu'on fait un « show », non ce n'est pas le mot, mais euh, vous savez, le pompe funèbre, là je parle à l'église comme à l'enterrement civil, il fait un spectacle, il joue une pièce de théâtre. Où les spectateurs c'est qui ? C'est la famille, c'est l'assistance. »

⁴⁰⁵ Sans cette fatalité, l'action dramatique « perd son sens », écrit J. Duvignaud, *Ibid.* p.31.

⁴⁰⁶ Celle-ci tend à s'atténuer. Cf. *infra* la partie sur la personnalisation des obsèques.

une représentation de l'existence collective : « *L'existence collective se réalise en se représentant, au cours de drames qui instituent autant de segments décomposables de la trame de la vie sociale, autant de semence d'objectivation.* » Aussi conviendrait-il « *de s'interroger sur l'acte même qui rend magique la magie et sacrée la religion, c'est-à-dire le dynamisme théâtral qui représente les rites, les gestes, les actes.* »⁴⁰⁷

Une approche processuelle : modèle séquentiel et « réalisation de la réalité »

Un mode opératoire dynamique se trouve dans l'enchaînement des séquences des rites funéraires. Le cérémonial funéraire se présente en effet comme un modèle séquentiel conduisant le défunt à sa « dernière demeure », selon l'expression consacrée. Cette succession de moments (prise en charge du mort par les professionnels, son installation dans un lieu de repos et de visite adapté, mise en bière, départ pour la cérémonie, etc.) par laquelle le mort quitte la vie sociale (visible) est accompagné par les professionnels qui en règlent l'accomplissement de la manière la plus fluide et la plus discrète possible.

Ce modèle est tendu vers sa finalité : retenir puis accompagner les défunts, opérer la séparation, puis permettre le retour à la vie (ou à une autre forme de vie). Les transitions de phase apparaissent alors particulièrement sensibles. Elles obligent à suivre un mouvement qui tend vers la séparation, c'est-à-dire à la réalisation objective de la coupure. Certaines actions des pompes funèbres, j'ai pu le constater de près, provoquent parfois des émotions fortes. C'est particulièrement le cas de la fermeture du cercueil ou de l'inhumation. Les endeuillés « réalisent » peut-être que le défunt se meure ou s'en va un peu plus à chaque séquence. Telle une épreuve de réalité, le rituel funéraire imposerait une nouvelle définition de la réalité : le deuil, l'absence. Ce serait alors la « révision » de ses désirs face à la réalité⁴⁰⁸ qui serait source de souffrance. Même si, *in fine*, dans une perspective fonctionnaliste et quelque peu optimiste, l'épreuve de réalité permettrait un soulagement des émotions et un « retour à la vie ».

Cependant, ce modèle n'est pas tout à fait linéaire. « L'ambiance » n'est pas tout à fait la même à chaque séquence. Solennelle à la mise en bière et lors de la fermeture du cercueil, elle l'est moins à l'arrivée à l'église (rencontres, salutations, discussions avec les nouveaux arrivants), pour le redevenir pendant la cérémonie, et baisser en tension pendant les

⁴⁰⁷ Duvignaud, Jean, *Ibid. op. cit.* p.18. Au sujet de la réalisation permise par la représentation, Jean Duvignaud écrit aussi : « *Ne semble-t-il pas que notre expérience, pour s'enraciner en nous, ait besoin de se représenter, de s'imposer comme spectacle pour être admise comme émotion ?* » *Ibid.*

⁴⁰⁸ Livet, Pierre, *Émotion et rationalité morale, op.cit.*

condoléances, puis reprendre de la gravité au cimetière, et s'atténuer en fin de parcours, notamment dans le banquet post-obsèques. Ces tonalités émotionnelles m'ont fait penser à une sorte d'oscillation, dans laquelle les moments où les interactions entre endeuillés étaient possibles (attente devant l'église, condoléances, banquet...) pouvaient permettre un soutien réciproque et un temps de respiration, alors que, à l'inverse, les situations les plus solennelles, les moments de transitions de phase et le moment de la cérémonie elle-même, dans lesquels les endeuillés sont dans une posture d'observation-participation moins active, semblaient s'accompagner de davantage d'émotions.

Ces « ondulations » s'inscrivent, me semble-t-il, dans la construction dramatique qui, selon J. Duvignaud, « *tend à retenir, à différer le dynamisme latent ou caché, à le susciter et à le maîtriser à la fois, l'exciter et le canaliser en même temps.* » La mise en forme solennelle de la cérémonie et son scénario tendent à « activer » des émotions latentes, tandis que le soutien social et le travail sur soi, visant à « rester digne », ont plutôt pour effet de les « canaliser ». Il devient dès lors difficile de situer précisément la norme émotionnelle, l'attitude prescrite en matière de deuil dans notre culture. Si l'expression d'émotions est non seulement permise mais aussi suscitée par le dispositif, l'observation montre la prégnance d'une norme de retenue, comme si les endeuillés vivaient en eux un conflit entre deux injonctions contradictoires : pleurer et rester « digne ». Étant donné cette tension, les émotions de deuil ne sont ni interdites ni obligatoires ; elles sont à la fois spontanées, suggérées et objets de contrôle.

Meubler le vide de la mort. L'organisation des lieux, des corps et des objets

En complément d'une approche par le processus et les phases du rituel, la dynamique des émotions dans les rituels funéraires se comprend dans « l'écologie » des situations, c'est-à-dire l'organisation des lieux, des objets et des corps dans l'espace. Les lieux n'ont pas une simple fonction décorative. Au contraire, ils sont contraignants, ils « cadrent » la disposition des personnes et des choses. Et ils sont signifiants : la perception qu'on en a modifie la représentation de l'action qui s'y passe.

La boutique des pompes funèbres, les chambres mortuaires ou funéraires, salons funéraires, crématoriums, cimetières... sont de ces lieux, où, quotidiennement, la société fait quelque chose de ses morts et donc où se (re)construit, (re)formule, parfois (ré-)invente, le « rapport social à la mort ». La variété de ces lieux incite à penser une géographie ou une anthropologie de la mort « multi-sites »⁴⁰⁹, qui décentre utilement le propos de la seule cérémonie funéraire.

⁴⁰⁹ Entre le décès et l'inhumation ou la crémation, le défunt traverse plusieurs lieux, et fait parfois bien des kilomètres, entre l'hôpital urbain et le cimetière rural, ou entre le domicile rural et le crématorium situé en ville,

L'étude des lieux de la mort m'a conduit à identifier un certain nombre de types de lieux et à en faire une forme d'analyse typologique par opposition tout en recherchant à comprendre ce qui s'y jouait sur un plan phénoménal⁴¹⁰.

Différents types d'opposition peuvent en effet sembler opérant. À la suite des deux emplois que j'ai occupés, l'un dans une ville moyenne de province, l'autre en zone rurale, l'opposition ville/campagne m'est apparue comme l'un d'eux : entre autres différences⁴¹¹, la participation du public me semblait plus large en campagne, tout comme le nombre de veillées funéraires à domicile⁴¹².

Une autre polarisation concerne l'aménagement des espaces et distingue les lieux réservés aux professionnels, les lieux accueillant les endeuillés, et les espaces privés. Dans les lieux de travail réservés aux professionnels (salle de préparation des cercueils, locaux de thanatopraxie, salle des fours dans les crématoriums, parties réservées des chambres mortuaires⁴¹³...), une mise en marge des défunts et des professionnels semble opérer ce que Michel Foucault⁴¹⁴ a appelé le « *principe d'ouverture/fermeture* », c'est-à-dire la segmentation entre lieux ouverts car de vie, et lieux fermés car de mort. Souvent dépouillés de tout appareil, parfois négligés⁴¹⁵, ces lieux semblent avoir d'abord pour fonction de favoriser l'accomplissement d'une rationalité procédurale, et, partant, dépersonnalisante, de la coupure entre vivants et morts.

Au contraire, dans les lieux accueillant du public (boutique des pompes funèbres, salons funéraires, cimetières...) tout un aménagement a été pensé pour apaiser les clients, autant que faire se peut. Dans les salons funéraires, que ceux-ci appartiennent à une entreprise privée ou à l'hôpital public, la décoration semble neutre, anonyme, passe-partout, comme dans une

sans parler des rapatriements internationaux. Contrairement à une représentation fixiste de la mort, les morts s'inscrivent aussi dans les flux et les réseaux modernes.

⁴¹⁰ Bernard, Julien, « Les lieux de travail des pompes funèbres. Approche pragmatique des espaces de la mort dans la société française contemporaine », *Cahiers de l'ADES*, n°5, 2010.

⁴¹¹ Notamment la répartition géographique des entreprises, et les situations de quasi-monopoles de certaines d'entre elles dans les zones rurales. Pour le travail en grande ville, en l'occurrence Paris, cf. le documentaire de Diane Sorin, (*Des hommes qui veillent*, Documentaire, Diane Sorin et Les films d'ici, 2017) qui montre notamment le temps passé sur les routes par les opérateurs.

⁴¹² Ce qui peut s'expliquer par la distance des salons funéraires, la taille des maisons, ou encore l'attachement aux traditions.

⁴¹³ Comme l'explique Judith Wolf (« Les émotions dans le travail mortuaire... », *art.cit.*), anthropologue ayant réalisé une thèse sur les chambres mortuaires : « *Il est explicitement stipulé que les familles ne doivent pas avoir accès à la partie technique, comme le manifestent des pancartes 'interdit au public'. Tout est fait pour délimiter soigneusement la manière dont les corps, les professionnels et les familles sont mis en présence, pour circonscrire minutieusement, dans le temps et dans l'espace, les modalités de rencontre entre les familles et les défunts. Il faut éviter que les vivants ne soient 'accidentellement' mis au contact des morts (surtout si ce ne sont pas 'les leurs')*. »

⁴¹⁴ Foucault, Michel, « Des espaces autres. Hétérotopies », *Architecture, mouvement continuité*, n°5, 1984 [1967]

⁴¹⁵ Judith Wolf évoque « *un monde à part, souvent situé au fin fond de l'hôpital (parfois près des poubelles), n'apparaissant pas toujours sur les plans et dont le numéro de téléphone n'est pas donné avec la liste des autres services.* » Mes observations rejoignent cette analyse.

chambre d'hôtel. Les couleurs pastel, les éclairages tamisés, les pots de fleurs, les tableaux aux murs, tout semble conçu pour ne déplaire à personne. Rien n'évoque le funéraire, rien ne brutalise. Il s'agirait par-là d'adoucir l'effroi, à défaut de le neutraliser. « *Si le mort est bien, la famille aussi* », me disait un collègue pour justifier le décorum des salons. Il peut en aller de même avec les cimetières. Leur esthétisation (cimetières paysagers, jardins du souvenir) ou leur intégration à l'architecture des villes peut vouloir atténuer la violence de la mort⁴¹⁶.

Enfin, ces lieux s'opposent aux espaces privés, aux domiciles des défunts et des familles. Il m'est arrivé plusieurs fois de me rendre dans les chambres des défunts⁴¹⁷, qu'il s'agisse de chambres dans des maisons de retraite, dans de grandes maisons de famille à la campagne ou dans de petits appartements. Selon les circonstances, nous ramenions les défunts chez eux ou nous allions les chercher avant l'enterrement pour faire leurs mises en bière. À chaque fois j'étais frappé par le surplus d'identité que donnaient ces lieux intimes aux morts qu'ils abritaient. À l'opposé du caractère lisse des salons, les chambres des défunts offrent un tout autre relief. Une fois je remarquais sur les étagères des encyclopédies thématiques sur l'histoire de l'art, le cinéma ou la pêche, des traités de médecine familiale et de médecine naturelle aux plantes, des bibelots comme une petite pipe ou une voiture miniature. Une autre fois je notais la dizaine de médailles d'un ancien pompier, disposée dans un coffret près du lit, des photos en noir et blanc de lui quand il était jeune, en uniforme, des photos de famille aussi, et son casque, que nous avons ensuite posé sur le cercueil à l'église. Ces détails me rappelaient à chaque fois que le mort était quelqu'un comme tout le monde, avec une vie familiale, professionnelle, privée, publique parfois. Lorsque le défunt était un enfant ou un adolescent, la situation était encore plus dure. Les coupes et médailles remportées par un jeune sportif, ou les peluches et dessins d'enfants en bas âge, avivent l'émotion et la rendent plus délicate à maîtriser. La chambre du mort participe du travail de symbolisation en signifiant l'inscription du défunt dans son espace, chez lui. Les objets, leur disposition, et même les perceptions sensibles, comme la vue que l'on a de la fenêtre, renvoient à l'humanité passée du défunt. La présence du corps mort, manifestant l'absence, crée le décalage, le trouble, une indétermination au lieu et au moment. En n'étant pas encore « mis en marge », mais au contraire gardé, veillé dans ce qui était son lieu de vie, le mort modifie la signification originelle du lieu⁴¹⁸.

⁴¹⁶ Urbain, Jean-Didier, *L'archipel des morts*, op.cit. p.308-309.

⁴¹⁷ Bernard, Julien, « La chambre du mort », *Actualités Nouvelle-Aquitaine*, « Histoires de chambres », 2022.

⁴¹⁸ Un mort dans un lieu de vie concentre ce qui est d'ordinaire séparé (la mort et la vie). De ce point de vue, pour reprendre la définition de l'hétérotopie proposée par M. Foucault (*art. cit.*), la chambre du mort « *suspend, neutralise ou inverse l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis.* »

Les significations que l'on peut donner à ces espaces traduisent l'ambivalence fondamentale du cadavre, « sujet » et « objet » : les lieux privés investissant le « sujet », les lieux techniques plutôt « l'objet », et les lieux d'accueil du public cherchant à atténuer la violence du contexte. Pour les professionnels, l'ambiance émotionnelle est très différente entre les « coulisses » de l'action, où l'humour est permis, et la « scène », sur laquelle ils ne doivent pas laisser paraître d'émotions. Pour les endeuillés, c'est la variable privé / public qui peut être agissante, la volonté de « se contrôler », de « ne pas se donner en spectacle » pouvant être plus forte en public.

Dans l'écologie des situations, la place des objets n'est pas un facteur anodin. D'une part, ils peuvent fonctionner comme des signes chargés de sens, même si celui-ci peut rester confus : une photo, le cercueil, les fleurs... peuvent déclencher des émotions. D'autre part, les objets peuvent constituer des repères pour l'action, qui donnent « prise » à celle-ci⁴¹⁹. P. Baudry suggère cette idée lorsqu'il évoque le désarroi d'une endeuillée ne trouvant pas le bénitier auprès du mort : « *En fait, l'enjeu n'est pas celui d'une obligation conventionnelle et de ses variations en fonction de lieux, d'époques ou de milieux sociaux. Mais celui d'un positionnement de soi dans un espace-temps qui permet le rapport au défunt. Une dame m'a dit combien elle avait été embarrassée, alors qu'elle faisait une « visite au défunt » de ne pas trouver près du mort « le » bénitier. Bénir le défunt, c'est comme cela que ça commence, comme cela que cela peut commencer, que l'on peut « faire la visite ». Sinon désemparée, se trouvant sans emploi gestuel, la personne, expliquait-elle, ne sait pas « où se mettre ». Heureusement, quelqu'un de la famille est venu installer « le buis » et les choses ont pu rentrer dans l'ordre.* »⁴²⁰

Cet exemple du bénitier suggère bien, me semble-t-il, les effets de la coordination des corps et des objets dans ces situations sensibles. L'arrangement de la spatialité (par exemple : disposer les meubles du lieu de repos du défunt de sorte à pouvoir en faire le tour lors de la « visite », faire en sorte que les fleurs déposées près du cercueil dans l'église n'empêche pas la procession de l'assistance venant témoigner d'un « geste de sympathie »...) facilite l'accomplissement des séquences d'action, la coordination des corps, et l'émergence éventuelle d'une « énergie émotionnelle »⁴²¹.

Le placement des objets et des individus les uns par rapport aux autres peut en effet mener à une forme d'« accordage » de leurs expériences individuelles du rituel. C'est ce qui me semble

⁴¹⁹ L'idée se rapproche ici du concept d'affordance.

⁴²⁰ Baudry, Patrick, *La place des morets*, op.cit.

⁴²¹ Collins, Randall, « Stratification, Emotional Energy, and the Transient Emotions », in Kemper, Théodore (dir.), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, State University Press, New York, 1990, p.27-57.

s'être passé le jour où l'un de mes collègues a pris l'initiative de réunir autour du cercueil le père et la mère d'une jeune fille décédée, alors que ceux-ci étaient divorcés et en très mauvais termes ; leur rapprochement à cette occasion les avait fait tomber dans les bras l'un de l'autre. Dans un moment où la communication verbale n'est pas aisée (les paroles de consolation étant à certains égards risquées⁴²²), et où le déroulé et le cadrage cérémoniel guident les acteurs, une coordination implicite des comportements favorise l'émergence d'émotion « collective ». Peut-être peut-on y voir une solidarité produite par une « chaîne d'interaction » vécue comme positive⁴²³. En considérant que ce sont peut-être davantage des comportements que des ressentis qui sont mis en commun, on pourrait aussi considérer que l'émotion collective est produite, comme le formule Louis Quéré⁴²⁴, par des « *accomplissements concertés médiatisés par des usages, des objets, des dispositifs.* » Le « *moulage des émotions dans une forme collective* »⁴²⁵ se comprendrait alors comme le produit d'un processus de coordination, si bien, comme le suggère P. Dumouchel⁴²⁶, que l'on pourrait « *presque partir de l'espace public et social dans lequel nous vivons et nous coordonnons pour comprendre les émotions qui s'y manifestent, plutôt que de faire le chemin inverse* ».

Des sentiments en discussion. Corps et rituel autour du don du corps à la science

La fabrique d'émotion collective qui s'observe dans de nombreux rites funéraires n'est pas un processus évident. Certaines cérémonies se déroulent dans des atmosphères où figurent les sentiments de tristesse mais sans que l'on puisse parler d'accordage émotionnel créant une véritable émotion collective. On peut également supposer que les sentiments individuels préexistants au rituel peuvent être fort hétérogènes. Il n'y a pas d'univocité de la représentation de la mort, les émotions face aux corps morts sont variables et ambivalentes, ce qu'il convient de faire ou d'éprouver face à une perte humaine peut sembler une question mystérieuse ou ambiguë. Les cultures proposent une multitude de significations et de pratiques symboliques

⁴²² V. Jankélévitch, évoquant l'attitude stoïcienne que l'on pourrait résumer sous la formule « pourquoi pleurer puisque la mort est une loi de la nature, nous n'y pouvons rien », estime que « *la consolation fait comme si on pouvait glisser insensiblement de la mortalité impersonnelle à la mort-propre. En fait, le consolateur a raison et tort à la fois : raison parce que son syllogisme est impeccable ; tort parce que le syllogisme ne nous dispense nullement du saut vertigineux qu'il faut accomplir, de la douleur déchirante qu'il faut affronter pour 's'appliquer' la loi à soi-même.* » Jankélévitch, Vladimir, *La mort, op.cit.*

⁴²³ Collins, Randall, « Stratification, Emotional Energy... », *art. cit.*

⁴²⁴ Quéré, Louis, *La fabrique sociale des émotions, op.cit.*, p.328.

⁴²⁵ L'expression est de M. Mauss, cité par L. Quéré. *Ibid.*

⁴²⁶ Dumouchel, Paul, *Emotions. Essai sur le corps et le social, op.cit.*

supposées donner une intelligibilité, un cadre et une issue aux émotions face à la mort. Mais, même au sein d'une même culture, il n'y a pas nécessairement d'unanimité quant au sens à donner au corps mort ou au rituel funéraire.

Le cas particulier du don du corps à la science illustre les ambivalences, les interrogations, les divergences d'opinions et de sentiments à propos de ces questions. L'analyse des sentiments à l'œuvre dans cette configuration révèle des positionnements variables selon les statuts des acteurs et leurs sensibilités, mais aussi les effets individuels et sociaux produits par leur confrontation.

Comme évoqué en introduction, notre étude sur la ritualité funéraire dans le cas du don de corps à la science s'est déroulée dans un contexte (2015-2018) où, dans la plupart des régions, toute possibilité de ritualité funéraire était annulée. En effet, la contrainte (toujours actuelle) de transférer les corps donnés à la science dans les quarante-huit heures suivant le décès à l'établissement receveur laisse peu de temps aux proches et parents pour procéder à un cadrage cérémoniel avant le transfert. Au moment de notre étude, les laboratoires pouvaient ensuite les utiliser sans limite de temps, et n'étaient pas tenus de prévenir les familles de la fin des usages pédagogiques et scientifiques sur le corps de leurs proches. Enfin, après la crémation des « restes anatomiques »⁴²⁷, les cendres étaient généralement dispersées dans un espace dédié des jardins des crématoriums locaux, ou au cimetière, dans une tombe collective et anonyme érigée en mémoire des « généreux donateurs ». Juridiquement, les corps « appartenaient » aux laboratoires d'anatomie⁴²⁸. Seuls quelques laboratoires proposaient aux donateurs et aux familles la possibilité de récupérer les cendres après la crémation pour que les proches puissent, s'ils le souhaitaient, procéder à un rituel. Pour les proches, les défunts semblaient donc souvent

⁴²⁷ Les dispositions juridiques qui cadraient l'activité anatomique portaient en creux des conceptions particulières du cadavre. L'article R2213-13 du Code général des collectivités territoriales, réglementant la police des funérailles dans le cas des dons du corps à la science, énonce que le corps doit faire l'objet d'une « *inhumation ou crémation* ». En pratique les corps sont crématisés dans le cadre réglementaire de l'élimination des pièces anatomiques. L'article R44-1 du Code de la santé publique stipule en effet que « *sont assimilés aux déchets d'activités de soins, les déchets issus des activités d'enseignement, de recherche* ». Et l'article R1335-9 du même Code énonce que « *les pièces anatomiques d'origine humaine destinées à l'abandon doivent être incinérées* ». Notons ici que le terme incinéré renvoie au domaine du déchet, quand celui de crémation s'applique à la personne humaine décédée. De fait, ces errements manifestaient la difficulté d'identification socio-juridique du corps donné à la science, et plus largement du cadavre dans le droit français, celui-ci étant organisé selon une distinction entre les « personnes » et les « biens » peu à même de rendre compte de l'ontologie du corps mort. C'est la raison pour laquelle Bérangère Gleize, (« Le don du corps à la science. Aspects juridiques », *Etudes sur la mort*, n° 149, 2016), plaide pour un « *régime juridique hybride, une sorte de 'droit des biens personnifiés' qui concilie droit de propriété et respect du corps humain.* »

⁴²⁸ Le don du corps est le legs de son corps que fait une personne, le donateur, à un établissement médical scientifique (laboratoire d'anatomie, école de chirurgie), lorsqu'il sera décédé. Ce legs faisait des établissements receveurs les seuls pourvoyeurs légitimes des funérailles. J'emploie ici le passé, comme dans le chapitre précédent, car le décret 2022-719 du 27 avril 2022 a changé la donne sur ces aspects. Cf. *infra*.

disparaître rapidement et totalement, et, avec eux, toute possibilité de rituel puis de recueillement en présence du corps.

Cette option funéraire interrogeait donc les normes funéraires (la tenue d'une cérémonie en présence du corps) et les conceptions qui les sous-tendent (l'importance des rituels et des ancrages matériels personnalisés pour la mise en mémoire et le deuil : tombe, caverne, columbarium, lieu de dispersion personnel). Donner son corps s'apparente à un choix funéraire statistiquement marginal (0,5% des décès) et « déviant » des normes funéraires habituelles. C'est pourquoi il nous⁴²⁹ a semblé intéressant de comprendre le sens donné à la situation par les trois catégories d'acteurs concernés : les donateurs⁴³⁰, leurs proches, et les établissements receveurs.

Pourquoi donner son corps à la science ? Les motifs des donateurs

La première raison donnée au choix de donner son corps concernait, sans surprise, l'adhésion à l'idée que les corps seraient « utiles à la science ». Selon le niveau de connaissance des donateurs sur les usages des corps, ce discours était justifié par un altruisme plus ou moins général et l'institution médicale était généralement valorisée. Parfois, l'idée d'un « contre-don » émergeait, des donateurs reconnaissant une dette envers la médecine et souhaitant pouvoir l'aider en retour.

Mais un second type de raisons renvoyait à un rejet des normes funéraires traditionnelles à propos desquelles les donateurs développaient souvent un discours critique. Il s'agissait de ne pas faire venir à ses funérailles des personnes éloignées géographiquement ; de ne pas embarrasser les proches avec les obsèques (dont les formalités administratives des pompes funèbres) ; de ne pas engager des frais « inutiles » pour les funérailles⁴³¹. Certains estimaient

⁴²⁹ Le « nous » de ce chapitre fait référence à Catherine Le Grand-Sebille et moi-même. Bernard, Julien et Le Grand-Sebille, Catherine, *Les morts sans corps. Etude qualitative sur la ritualité funéraire dans le cas des dons de corps à la science*, Rapport pour la Fondation des services funéraires de la ville de Paris, Fondation de France, 2015.

⁴³⁰ Quelques études statistiques réalisées par des médecins ont cherché à savoir si la population des donateurs se caractérisaient par certaines variables sociales, mais ces études étaient peu instructives. La seule caractéristique particulière des donateurs est d'être plus âgés que la moyenne de la population (l'âge moyen au moment de l'inscription est de 70 ans) et qu'ils sont peut-être un peu moins croyants. Mais concernant le sexe, les catégories socioprofessionnelles ou le niveau d'instruction, les données ne sont pas assez claires pour dégager de corrélations. Le recours à des entretiens semblait donc la meilleure méthode pour accéder au sens donné par les donateurs à leur décision.

⁴³¹ L'idée qu'épargner les proches de formalités serait une bonne chose pour eux peut être critiquée au nom de l'idée que s'occuper de ces formalités relèverait précisément du deuil, en aidant à l'acceptation de la mort en tant qu'épreuve de réalité. Pour certains (Bacqué, Marie-Frédérique, « Donner son corps à la science. Aspects psychologiques de la médicalisation du corps au-delà de la mort », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016), le choix de « faire simple » serait le signe d'une idéologie « autonomiste » au nom de laquelle les individus décideraient de leur sort jusqu'après leur mort. Cette idéologie entretiendrait quelques affinités avec les motivations économiques

que « *aller sur la tombe de quelqu'un, ça n'apporte rien sur le plan des sentiments* », parce que le deuil ne se fait pas au cimetière mais « *dans la tête* »⁴³². D'autres ne voyaient pas de difficulté à être inhumés dans des fosses communes s'il le fallait. D'autres encore que, de toute façon, les visites au cimetière, et plus généralement le culte des ancêtres, n'existaient plus dans la société contemporaine

À ce discours sur l'inutilité, ou la vanité, de la ritualité funéraire pouvaient s'ajouter des critiques concernant les attitudes de deuil pour lesquelles les termes « mise en scène » et « hypocrisie » revenaient régulièrement, cependant que, pour d'autres, il s'agissait d'éviter la difficulté du moment pour les proches sincèrement éprouvés. Un donateur nous disait ainsi que l'absence de rituel funéraire « *non seulement ne pose pas de problème, mais en plus c'est une des raisons de notre choix. Ma femme comme moi, on considère que ce sont des moments douloureux et complètement inutiles pour les proches et donc que c'est une bonne chose de les zapper.* » On ne saurait être plus clair : pour ces donateurs, l'absence de rituel ne constituait pas un obstacle au choix de don du corps. Au contraire, elle en constituait un motif premier.

Ces discours allaient à l'encontre des discours habituels sur les funérailles. Ils manifestaient un désaccord d'avec la coutume et les présupposés qui la sous-tendent. Mais ils interrogeaient aussi le rôle de chacun dans ces circonstances. Les rites de morts sont-ils avant tout « pour les vivants »⁴³³ ou est-il d'abord – évidemment ? – pour le défunt ?⁴³⁴

Toutefois, d'autres donateurs pouvaient désirer des marques de rituels, notamment religieux, pour eux-mêmes. Ces marques de souci de ritualité témoignaient d'une volonté de disparaître moins évidente qu'il n'y paraissait de prime abord. Elles pouvaient témoigner d'un souci de faciliter le « passage » vers l'au-delà ou le souhait de reposer dans un lieu qui faisait sens pour eux. Mais c'était surtout pour les autres, proches, familles, que certains témoignaient ainsi d'un souci de rituel. D'abord, ils disaient à leurs proches les modalités pratiques, et leur acceptation pouvait conditionner leur choix. Ensuite, dans les régions où les « remises d'urne » aux familles étaient proposées par les centres de don de corps, les donateurs avaient tendance à dire : « ils feront comme ils voudront. »

du secteur funéraire qui cherche à développer la prévision de ses obsèques de son vivant (contrats obsèques). En ce sens, anticiper ses dispositions aurait un impact négatif sur le vécu des proches. Je considère qu'il s'agit là d'une opinion, peut-être pas dénuée de fondement, mais qu'aucune étude, à ma connaissance, n'est venue corroborer.

⁴³² Cet enquêté allant même plus loin en disant que « *la signification du cimetière, de lui apporter des fleurs, c'est uniquement du sentimentalisme personnel et égoïste. C'est de la sensiblerie.* »

⁴³³ En référence au titre du livre de L.-V Thomas « Rites de mort, pour la paix des vivants », *op.cit.*

⁴³⁴ La loi de 1887 sur les funérailles pose pour principe le respect des volontés du défunt édictées de son vivant. Ces volontés peuvent ne pas être celles des proches.

La convergence des estimations statistiques faites par les secrétariats des établissements proposant une remise d'urne était remarquable : 20% seulement des donateurs s'opposeraient à une remise d'urne et souhaiteraient donc vraiment « disparaître » ; 80% des donateurs l'accepteraient – ou ne s'y opposeraient pas – laissant le choix final à leurs proches. Pour eux, la considération du coût affectif de l'absence de sépulture pour les proches constitue un motif majeur.

Le regard des donateurs sur la ritualité funéraire était donc ambivalent. D'un côté, l'absence de cérémonie et de sépulture pour eux n'était guère un obstacle à leur décision. Ils exprimaient au contraire souvent indifférence, scepticisme, voire hostilité envers les rituels funéraires. De l'autre, ils reconnaissaient que leur choix pouvait surprendre, susciter de l'incompréhension, voire de la peine et de la réprobation ; et, même s'ils n'y tenaient pas particulièrement, ils n'étaient pas souvent opposés aux possibilités de ritualisation quand elles existaient et étaient proposées.

Sentiments des proches, discussions intrafamiliales et attentes de rituel

Du côté des proches, les entretiens ont révélé l'importance des discussions intrafamiliales pour comprendre et accepter (ou non) le geste de leurs proches.

La décision du donateur n'était pas toujours mal acceptée. La famille pouvait même être un facilitateur de la décision. Nous avons en effet découvert l'existence de « traditions familiales » du don. L'existence de choix similaires dans la famille limitait le risque d'apparition d'une culpabilité liée à ce choix. Elaborés collectivement, le sens et la finalité du don facilitaient le choix « individuel ».

Cependant, beaucoup ont été surpris et troublés par ce qu'ils comprenaient comme une volonté de leur proche d'être « oublié » et par le fait que l'événement de la mort ne soit pas symboliquement souligné. Pour ceux qui, comme cette fille de donatrice, disaient avoir « *besoin d'un minimum de symboles* », un temps plus ou moins long fut nécessaire pour « accepter » le geste et la situation. Les sentiments éprouvés au moment du décès – regrets voire colère envers le donateur et sa décision – ne correspondaient pas toujours aux sentiments de tristesse individuellement et socialement attendus.

Au moment du décès, les proches pouvaient par ailleurs éprouver un sentiment de dépossession, en particulier au moment de la levée de corps, qui était jugée trop rapide. Ensuite, c'était la difficulté d'imaginer une ritualisation en l'absence d'urne ou de cercueil qui a

déconcerté les proches. Comment faire venir des proches éloignés pour « faire quelque chose », alors qu'il n'y avait rien autour de quoi se rassembler ? Peut-on facilement trouver des officiants de culte qui accepteraient d'intervenir dans ces conditions ? L'embarras ou la gêne de se trouver dans une situation atypique surgissaient. Pour informer de l'absence d'obsèques, il fallait expliquer les modalités du don du corps, très souvent confondu avec le don d'organes, et justifier les raisons de ce choix, ce qui n'était pas toujours aisé.

Enfin, l'imagination de l'utilisation faite par les laboratoires d'anatomie du corps de leurs proches pouvait être perturbante pour certains qui nous ont confié ne pas vouloir y penser, mais ne pas y parvenir. Pour eux, il était difficile d'amorcer un deuil tant que le corps connaissait une forme d'« errance » et un destin non « fixé ». Cette complication du deuil est bien connue des anthropologues ayant observé l'inquiétude des vivants face aux morts parfois nommés « mauvais morts » en raison de la forme de leur décès, de l'absence de rituel, ou de règles non suivies dans l'accomplissement du rituel. Ceux-ci ne seraient pas à leur « place », la limite entre vivants et morts n'ayant pas été clairement établie. « *C'était beaucoup trop long. Dans un enterrement classique, le deuil peut commencer tout de suite* » expliquait la sœur d'un donateur. « *Je suis restée six mois dans une transition où les autres restent une semaine maximum. Cela m'a paru long et pas long, parce que moins il était enterré, plus il était encore vivant, vous voyez, plus la date de la crémation approche, moins il vous appartient. J'ai détesté cette période de transition mais en même temps je ne voulais pas en sortir.* » Cette période transitionnelle, trouble et troublante, renvoie au concept de liminalité, un état intermédiaire, mal déterminé, « ni vivant, ni mort », voire « à la fois vivant et mort »⁴³⁵.

⁴³⁵ Selon Arnold Van Gennep [Van Gennep, Arnold, *Les rites de passage*, Paris, ed. Emile Nourry, 1909], une croyance traditionnelle voudrait que les morts et les endeuillés seraient, durant une période variable selon les cultures, mis en marge, et continueraient, d'une certaine manière, à vivre ensemble dans l'attente d'une séparation qui permettra aux morts d'être intégrés au monde des morts, et aux vivants d'être ré-agrégés au monde des vivants. A la même époque Robert Hertz [Hertz, Robert, « Contribution à une étude sur les représentations collectives de la mort », *L'année sociologique*, n°10, 1905] en étudiant les pratiques de doubles funérailles, avait conçu la période intermédiaire entre la mort biologique et la clôture des rites funéraires comme une période où le statut des morts était indéterminé. Ils ne seraient alors ni vivants ni morts, et les endeuillés continueraient de vivre comme si les morts étaient encore vivants. Dans le cas du don du corps à la science, le défunt est encore utile aux vivants. S'il n'est plus vivant, il est, en effet, encore agissant : il est offert à la vue des étudiants qui en observent l'anatomie, ses viscères permettent l'apprentissage des coelioscopies, ses muscles et articulations réagissent à des tests de sollicitation biomécanique... L'action de ces morts – sur le travail biomédical ou sur la psychologie des proches – ne relève ni d'une croyance naïve ni d'une élucubration théorique qui reviendraient à dire qu'ils ne sont pas vraiment morts. Mais faire de ces corps morts des « sujets » rappelle le maintien de leur inscription dans le monde des vivants. Selon Marc-Antoine Berthod [Berthod, Marc-Antoine, « La vie des morts dans le regard des anthropologues », *Anthropos*, n°100, 2005], ces morts en situation liminale occuperaient « une position fondamentalement paradoxale : ils seraient morts et vivants dans le même temps, et non pas indéterminés », ce qui explique pourquoi « ils viennent troubler l'ordre des choses en transformant, déplaçant et dynamisant continuellement la limite qui sépare les morts des vivants. »

Confrontés à ces difficultés multiples et souvent mal connues, les proches entreprenaient de petits arrangements avec ces défunts atypiques qui les contraignaient à une plasticité rituelle et à une temporalité cérémonielle différée qui les plaçaient en dehors des conventions sociales et funéraires⁴³⁶. Sans urne, il pouvait s'agir, tout simplement, de remplacer le cercueil par des photographies. À l'inverse, la possibilité offerte dans certaines régions de remettre les cendres après la crémation pouvait donner une plus grande liberté d'agir et d'inventer qui comblait la relative vacuité symbolique du traitement des restes du corps par l'institution médicale. Certains choisissaient d'inhumer l'urne dans un caveau familial ; d'autres, un lieu qu'affectionnait le défunt et/ou une date symbolique pour disperser les cendres ; d'autres encore divisaient les cendres pour les disperser dans différents endroits où le défunt avait des attaches sentimentales⁴³⁷.

Problématique des rituels pour les centres de don de corps

Les entretiens menés auprès de proches de donateurs ont montré l'existence, pour certains d'entre eux, de réelles difficultés à accepter l'absence de corps, de rituel, et de trace mémorielle individualisée. Face à ce désarroi, une petite minorité (environ 5% selon les estimations que nous ont données les laboratoires) n'hésitaient pas à téléphoner au centre de don du corps – même s'ils savaient que celui-ci n'était pas obligé de leur répondre – pour savoir si les usages scientifiques sur le corps de leur proche étaient finis.

La question de savoir comment les centres de don du corps concevaient la problématique de la symbolique funéraire pour les corps qu'ils utilisaient nous a conduit à recenser les pratiques en la matière, ce qui a fait apparaître une grande hétérogénéité de représentations et de pratiques. L'immense majorité de la trentaine de centres de don de corps français a fait ériger, au cours de ces vingt dernières années, des stèles collectives dans les cimetières ou les crématoriums. Il s'agissait là d'un dispositif minimal et réglementaire. Certains centres organisaient périodiquement, à la Toussaint par exemple, des cérémonies sur ces tombes collectives pour rendre hommage à l'ensemble des personnes décédées ayant fait don de leur corps durant la période considérée. L'observation de deux de ces cérémonies et des échanges informels en marge de celles-ci nous ont permis de penser que les discours des médecins sur l'utilité du don et la valeur scientifique du corps, ainsi que la présence d'étudiants en médecine, produisaient

⁴³⁶ Cette invention rituelle ne va pas toujours facilement de soi. Des désaccords, des insatisfactions larvées ou des disputes ouvertes, ont pu apparaître dans certaines familles à la suite des choix ou initiatives de certains de leurs membres.

⁴³⁷ La pratique n'est pas autorisée, mais elle fait sens pour certains donateurs et leurs proches.

un effet positif sur les endeuillés (« *au moins, c'est concret, on voit que cela sert à quelque chose* », me disait une participante). Cet effet apaisant pouvait aussi découler, m'avait-il semblé, de la mise en lumière que ce qui pouvait être vécu comme une épreuve personnelle, originale, particulière, unique, était en réalité partagée par d'autres. D'autres centres encore, une minorité, organisaient une remise des cendres cinéraires pour les familles qui le souhaitaient. Certains la faisaient uniquement pour ces cas « problématiques » – lorsque les familles manifestaient leur désarroi et leur besoin de matérialité pour une ritualisation et pour le deuil. D'autres centres la proposaient systématiquement avec le consentement (ou sans l'opposition) des donateurs.

Si l'hétérogénéité des pratiques était de mise, c'était sans doute que la question de la ritualité funéraire n'est pas le « cœur de métier » ni le souci principal des centres de don du corps ; ceux-ci pouvaient en effet être confrontés à d'autres difficultés (organisationnelles ou financières notamment).

Pour expliquer leur absence d'initiative, les centres non engagés dans des rituels ou des facilitations de ritualisation pour les familles avançaient des difficultés d'ordres juridique, pratique ou logistique, ou encore éthique.

Ces centres nous ont en effet souvent opposé l'idée qu'ils étaient contraints juridiquement – bien que la norme fût difficile à trouver dans les textes – d'observer une norme d'anonymisation qui rendrait impossible le contact de la famille pour une remise d'urne après crémation, ou d'inscrire les noms des donateurs sur la tombe collective⁴³⁸. Les difficultés pratiques, quant à elles, concernaient les démembrements des corps et la conservation de parties non utilisées dans l'attente d'une réunion de ces parties en vue de l'envoi à la crémation. Il arrivait en effet que pour des formations spécifiques ou pour protocoles de recherches, il faille un certain nombre de parties du corps et qu'il n'était pas toujours nécessaire de conserver le reste du corps. Un corps pouvait donc être crématisé en plusieurs fois. Outre le problème logistique de la conservation, ceci posait une difficulté de communication. Comment expliquer cela aux familles ? Comment dire que « tout n'est pas dans l'urne » ?⁴³⁹ La limitation de l'information

⁴³⁸ Si l'anonymat est une nécessité déontologique (les anatomistes ne doivent pas savoir qui ils manipulent), rien n'empêchait de garantir une traçabilité des corps par numérotation et de garantir l'anonymisation pour les médecins par une simple division du travail entre parties administratives et techniques. A la suite de la lecture des textes et de discussions avec des juristes, il nous est apparu qu'une confusion s'était établie entre les textes encadrant le don d'organes ou de tissus par donneur décédé (ou l'anonymat total est en effet requis) et le don du corps (à propos duquel les textes ne disaient rien). Les anatomistes étendaient donc au don du corps les principes régissant le don d'organes.

⁴³⁹ En 2002, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) (IGAS, IGENR, « Conservation d'éléments

serait alors « éthique », selon les tenants de ce discours, dans la mesure où elle éviterait de faire souffrir « inutilement » les familles⁴⁴⁰.

L'opposition aux remises d'urne aux familles, quant à elle, s'appuyait sur l'idée que la remise d'urne représenterait, après le décès, une nouvelle épreuve psychologique, qui leur ferait vivre un « double deuil », c'est-à-dire une reviviscence de la douleur éprouvée au moment du décès. Nous retrouvons là le même type d'arguments spontanés – difficiles à valider empiriquement⁴⁴¹ – que celui qui consiste à dire que s'occuper des formalités administratives serait bon pour le deuil, mais *a contrario* : ici, l'épreuve de réalité serait trop dure, donc délétère. De la même manière (c'est-à-dire sans étayage empirique) mais à l'inverse, les partisans des remises d'urne supposaient qu'il serait bon, sans doute difficile sur le moment mais apaisant à terme, de vivre des rituels et de se confronter aux morts dans une forme de matérialité, plutôt que d'élaborer une représentation exclusivement intrapsychique de la mort⁴⁴².

Qu'en est-il en l'espèce ? Notre étude empirique obligeait à rester nuancés. Pour les proches ayant choisi de bénéficier d'une remise d'urne, l'idée d'une « double épreuve » a été souvent évoquée, mais ils déclaraient aussi majoritairement y avoir trouvé un bénéfice affectif. C'est pourquoi nous avons préconisé dans notre rapport de faciliter les possibilités de remises d'urnes aux familles qui le désiraient – à la condition que le donateur fût d'accord.

Il ne s'agissait nullement de préconiser une obligation rituelle. En effet, même si le nombre de remises d'urne augmentait lorsque la possibilité était proposée en amont, tous les proches qui pouvaient en bénéficier dans les régions où ce dispositif existait n'ont pas accepté la proposition – loin de là. Les évaluations statistiques des établissements étaient une nouvelle

du corps humain en milieu hospitalier », Rapport de l'Institut général des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'éducation nationale et de la recherche, 2002, [en ligne], p.70-71) invitait à favoriser les remises de corps aux familles notamment pour renforcer la « traçabilité » des différents éléments du corps et pour « *limiter le démembrement au strict nécessaire* ». Cette demande pourrait illustrer une préoccupation sociale, grandissante depuis les années 1990 à l'endroit de la « dématérialisation » des corps [Memmi, Dominique, « Le corps mort dans l'histoire des sensibilités », in Souffron Valérie (dir.), *Communications*, 2015/2, n°97]. Elle peut être mise en parallèle avec les réglementations de la crémation qui, entre 2005 et 2010, ont étendu aux cendres le principe de décence, de respect et de dignité en vigueur pour les corps morts. Ce rapport invitait par ailleurs à « *permettre à la fois le deuil aux familles et le respect des volontés du donateur* ». Mais ces avis n'avaient pas de valeur contraignante.

⁴⁴⁰ Cet argument banal selon lequel « toute vérité n'est pas bonne à dire », rappelle le « contexte de conscience fermé » que décrivaient Barney Glaser et Anselm Strauss au sujet de la mort à l'hôpital dans les années 1960. Cf. Strauss, Anselm et Glaser, Barney, *Awareness of Dying*, Chicago, Aldine, 1965.

⁴⁴¹ L'existence d'un « double deuil » pénible voire pathogène nécessiterait une enquête croisant les endeuillés ayant bénéficié d'une remise d'urne, ceux n'en ayant pas bénéficié, et ceux ayant fait réaliser un enterrement ou une crémation classique.

⁴⁴² Ce présupposé rappelle celui des sages-femmes étudiées par D. Memmi [Memmi, Dominique, *La seconde vie des bébés morts*, Paris, éd de l'EHESS, 2015] selon lequel ne pas montrer aux parents le corps du bébé ou du fœtus décédé serait délétère, en conséquence de quoi s'est instituée la présentation de ces bébés.

fois concordantes et instructives. Dans les centres qui ne remettaient les cendres que sur demande de la famille, elles ne concernaient que 5 à 10% des cas : une estimation curieusement proche de celle concernant les appels des proches qui veulent « savoir où ça en est » dans les centres qui ne proposent pas de remise d'urne... Dans les centres qui les proposaient plus systématiquement, le pourcentage de famille venant chercher les cendres était plus élevée, mais elle restait minoritaire : entre 25 et 35%.

Ortho et hétérodoxie funéraires

Ces divergences de représentations et de pratiques traduisent des oscillations entre ce qu'on pourrait appeler une « orthodoxie » et une « hétérodoxie » funéraires.

L'orthodoxie funéraire se trouve dans les discours des proches des donateurs qui ont accepté les remises d'urne. Ceux-ci considéraient cette initiative comme bienvenue⁴⁴³. Ils témoignaient du soulagement de savoir que les utilisations scientifiques du corps de leur proche avaient pris fin ; de clore une période où le défunt se situait dans un interstice entre la vie et la mort ; de pouvoir utiliser le temps de la dispersion ou du dépôt de l'urne dans un lieu *ad hoc* pour inviter les proches du défunt à une cérémonie ou à un temps de recueillement ; de pouvoir, enfin, savoir où reposaient précisément les restes du défunt pour lui rendre visite. L'importance d'une ritualité funéraire se trouvait également confortée par la réussite des cérémonies organisées par certains laboratoires en vue de rendre hommage à un ensemble de donateurs.

Mais une hétérodoxie funéraire était en effet manifeste tant sur le plan institutionnel (absence de cadrage juridique avant le décret d'avril 2022, hétérogénéité des pratiques, rareté des centres qui proposaient des possibilités de ritualisations), que dans les discours de la plupart des donateurs et des proches qui n'étaient pas demandeurs de ritualité⁴⁴⁴.

Ces divergences de représentations occasionnaient certaines tensions dans la configuration « donateurs – proches – établissements receveurs », qui se cristallisaient principalement autour des représentations du corps décédé et des considérations de la ritualité.

Si le corps donné à la science ressemble à un « *objet anthropologique non identifié* » comme le notait D. Le Breton dans ses travaux sur l'histoire de l'anatomie, « *demeurant à la fois personne pour les uns, et pour les autres purs objets voués à la destruction, mais éventuellement*

⁴⁴³ Ce constat est à nuancer du fait d'un possible biais méthodologique. Nos entretiens ont été menés à la suite de la demande d'acceptation adressées à tous ceux qui allaient bénéficier d'une remise d'urne : ceux qui ont répondu sont peut-être plus sensibles à l'importance de la ritualisation que ceux qui n'ont pas répondu.

⁴⁴⁴ Dans certains témoignages était par exemple expliqué que l'urne avait été acceptée par obligation morale, pas par besoin affectif.

matériau biologique disponible »⁴⁴⁵, c'est bien que le sens et les sentiments qui s'y réfèrent diffèrent selon les différentes catégories d'acteurs⁴⁴⁶. L'« ontologie » donnée au corps mort conditionne la vision du don et de la ritualité funéraire.

Les donateurs considéraient souvent leur corps dans une optique matérialiste comme une chose qui, dès lors qu'ils seront morts, ne leur appartiendra plus, et deviendra un déchet encombrant et inutile pour les vivants – s'il n'était pas justement donné à un établissement de formation et de recherche médicale. Se profilait ici l'idée quelque peu paradoxale de vouloir disparaître du monde des vivants « sans laisser de trace » tout en continuant d'être utile à la société par l'intermédiaire de son corps mort. Le souci « d'éviter d'être un déchet » nous a conduit à nous demander si « l'utilité pour la science » n'était pas, pour celui qui lègue son corps, une manière d'annuler la déchéance – le corps comme déchet étant transcendé par le don. Le don se comprendrait alors comme dépassement ou contournement de la dégénérescence liée à la thanatomorphose, comme une façon difficilement concevable et verbalisable de se penser ou de se projeter, un moment encore, comme immortel. Ces représentations où le corps comme cadavre était supposé ne plus servir à rien paraissaient comme neutralisées par le fait que justement, avec les usages de la médecine, ce corps allait servir. Ce qui semblait être au cœur de la démarche de don renverrait à ce qui était initialement fui : une certaine métaphysique du cadavre⁴⁴⁷. Les scandales des affaires de St-Vincent de Paul en 2005 ou plus récemment du Centre des Saint-Pères à l'université Paris-Descartes en 2019 ont ainsi heurté les sensibilités non seulement parce que les pratiques reprochées ne respectaient pas la décence attendue par la loi (et les proches), mais aussi parce qu'elles ne correspondaient pas à ce que souhaitaient les donateurs : que leurs corps soient utiles. Ces scandales venaient du fait que ne pouvant plus servir à rien (à cause des conditions de conservation, ou parce qu'ils étaient laissés aux oubliettes), ces corps étaient réduits à l'état de déchets.

Certains proches, quant à eux, pouvaient persister à voir « le mort dans le corps », et ne pas supporter l'idée des travaux sur le corps, ni l'incertitude concernant sa place concrète et symbolique.

⁴⁴⁵ Le Breton, David, « Le cadavre ambigu. Approche anthropologique », *Etudes sur la mort*, n°129, 2006. D. Le Breton écrit précisément qu'ils sont « devenus » des objets anthropologiques non identifiés, ce qui renvoie à une histoire du corps en Occident au cours de laquelle le corps a été dissocié de la personne ; cf. Le Breton, David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

⁴⁴⁶ Ces représentations s'imbriquent étroitement avec des affects, sans qu'il soit décidable de dire si les émotions dérivent des représentations, ou si le sens de causalité est inverse.

⁴⁴⁷ Je remercie Catherine Le Grand-Sebille pour la formulation de cette idée.

Les établissements, pour leur part, travaillent sur ou avec ces corps en tendant à les considérer comme des « matériaux » avec une certaine distanciation d'avec « le mort dans le corps » semblant nécessaire au travail sur ces corps.

Ces trois visions ne s'accordent pas facilement, ce qui a des conséquences sur les représentations des obsèques, et particulièrement sur les « fonctions » qu'on leur prête – cette idée de fonction, d'utilité, étant centrale dans l'orthodoxie funéraire et dans la littérature classique en sociologie et anthropologie de la mort. Celles-ci concernent à la fois le groupe et l'individu. Selon E. Durkheim⁴⁴⁸, les « rites piaculaires », les rites où l'on pleure, auraient une fonction « agrégative ». Malgré la douleur, ou grâce à la possibilité de l'exprimer, les liens interpersonnels, l'interdépendance, le sentiment d'appartenance au groupe seraient réaffirmés et renforcés dans et par l'épreuve. Ces rites de communion renforceraient la conscience collective du groupe par le partage des émotions. Sur le plan individuel, le rituel favoriserait le deuil. Psychologiquement⁴⁴⁹, le rituel aurait un impact sur l'inconscient par l'utilisation de symboles, la répétition de gestes traditionnels et la provocation conséquente d'émotions. Le rituel tirerait son efficacité d'un certain « lâcher-prise » du contrôle conscient par l'émotion, qui permettrait l'intégration de la perte, la mise en mémoire et l'acceptation de la rupture. Le temps serait ralenti ou suspendu pendant le rituel et l'émotion, avant de retrouver progressivement son cours normal par la suite.

Il me semble que ces théories sur les fonctions du rituel se situent à un niveau de généralité tel qu'elles sont invérifiables. N'a-t-on jamais vu de familles se déchirer aux funérailles ? De personnes « faire leur deuil » en l'absence de rituel ? Ces théories peuvent éclairer des processus présents dans certains cas, voire dans la plupart des cas, mais sans doute faut-il éviter d'en faire des vérités absolues. Autour du don du corps à la science, les acteurs impliqués avaient en tout cas des avis partagés sur l'importance à la ritualité funéraire. La recherche de compromis n'est pas chose aisée. Cependant, face à l'hétérogénéité des pratiques et au désarroi de certaines familles, il nous a semblé qu'une clarification juridique et un cadre organisationnel mieux défini sur le plan national pouvait permettre de rompre avec l'inégalité d'accès aux possibilités de ritualisation constaté, tout en tenant compte des contraintes des laboratoires d'anatomie et respectant le principe de la loi de 1887 sur la liberté des funérailles (selon lequel les souhaits établis de façon testamentaire par les individus de leur vivant sont primordiaux) – c'était le sens des recommandations que nous émettions à la fin de notre rapport : établir la

⁴⁴⁸ Durkheim, E., *Les formes... op.cit* Voir le chapitre IV, « les rites positifs de deuil ».

⁴⁴⁹ Bacqué, Marie-Frédérique, « Les invariants des rites funéraires », Conférence au colloque « La mort à l'hôpital », AP-HP, Hôpital Georges Pompidou, 24 octobre 2012.

possibilité de remises d'urnes après crémation pour les familles qui le souhaitent à condition que le défunt en soit d'accord.

Une harmonisation bienvenue : le décret d'avril 2022

Les développements d'une sensibilité à l'endroit de la considération des endeuillés et d'une éthique du travail anatomique⁴⁵⁰, mais sans doute surtout le scandale de l'université Paris Descartes de 2019, ont enclenché une réaction du groupe professionnel des professeurs d'anatomie, puis du corps politique⁴⁵¹. En conséquence, le décret du 27 avril 2022 cadre pour la première fois de façon spécifique les conditions et procédures du don d'une part, et la gouvernance des Centres de don de corps d'autre part.

Au moment de la contraction du legs, le nouveau décret rend obligatoire la proposition, par les laboratoires, de remises du corps (sous cercueil fermé) ou de l'urne contenant les cendres du donateur après crémation, à un proche de référence potentiellement désigné par le donateur. Plusieurs cas de figure se présentent alors. Si le donateur ne donne pas de nom de personne de référence et s'oppose à une restitution, le laboratoire procède à l'inhumation ou à la crémation. Si le donateur nomme une personne de référence mais s'oppose à une restitution, le laboratoire doit prévenir cette personne de la fin de l'usage du corps de son proche et l'informer de la modalité funéraire qu'il a choisi. Dans le cas où le donateur ne nomme pas de personne de référence mais ne s'oppose pas à une restitution, toute personne proche faisant la demande de restitution peut y accéder. Enfin, si le donateur nomme une personne de référence et ne s'oppose pas à une restitution, le laboratoire doit prévenir cette personne avant la fin de l'usage du corps pour convenir avec elle si elle souhaite une restitution ou non : dans l'affirmative, la restitution a lieu ; dans le cas contraire, elle n'a pas lieu⁴⁵². On le voit, ces dispositions respectent la volonté première du donateur (que son corps soit donné à la science, sa famille ne peut s'y opposer), mais aussi les volontés du donateur quant à la possibilité qu'une restitution soit proposée à ses proches (l'expression de ce souhait par le donateur est potentiellement influencée par l'avis des proches, leur sensibilité est indirectement prise en considération, mais le donateur a le dernier

⁴⁵⁰ Je résumerai les contours de ces tendances dans le chapitre 4 lorsqu'il sera question de l'enjeu d'acceptabilité des pratiques qui sous-tend la considération des émotions.

⁴⁵¹ Le décret de 2002 a été précédé d'un travail de propositions du Collège médical français des professeurs d'anatomie, qui a transmis ses propositions au ministère de la santé et à celui de l'enseignement supérieur et de la recherche en juin 2021.

⁴⁵² Le cas où le donateur voudrait une restitution mais pas la personne de référence désignée n'est pas expressément détaillé dans le décret. Mais, dans le cas où le donateur ne s'est pas opposé à une restitution, le décret stipule que le laboratoire « informe la personne référente de la possibilité de demander une restitution ». Cette formulation laisse entendre qu'elle peut refuser.

mot), et ce, sans que la restitution ne soit contraignante pour eux (il s'agit d'une possibilité, la personne de référence peut la refuser).

Le décret limite en outre le délai d'usage des corps à deux ans, et clarifie un point d'achoppement économique : aucune somme d'argent ne peut être demandée au donateur ou à sa famille⁴⁵³. Il répond aussi aux difficultés des laboratoires que nous avons identifiées. La question de « l'anonymat » est réglée par l'obligation de distinction des registres administratifs et de la numérotation des corps dans les parties techniques (qui en permet la traçabilité). Les démembrements doivent demeurer exceptionnels et sont soumis à autorisation spécifique (le doute éthique sur la véritable nature des restes remis pourrait ainsi être limité)⁴⁵⁴. Enfin, un dernier point important sur les aspects pratiques et symboliques⁴⁵⁵ concerne les cérémonies : le décret oblige même les établissements à organiser une cérémonie du souvenir chaque année et d'y inviter les proches de donateurs !⁴⁵⁶

Ce nouveau décret constitue donc une clarification bienvenue, qui va dans le sens de nos recommandations⁴⁵⁷, et qui marque sinon un compromis, une considération des intérêts, contraintes et sensibilités des parties concernées.

Des émotions « travaillées ». Des émotions des professionnels à la composition de rôle

Les dynamiques sociales et émotionnelles autour de la mort se situent dans le complexe affectif entre défunts et endeuillés, elles engagent des représentations du corps et des obsèques,

⁴⁵³ Les montages financiers étaient très variables au moment de notre enquête, mais il fallait (paradoxalement) « payer pour donner » presque partout. Aujourd'hui, la gratuité est obligatoire. Cependant, en cas de remise de cercueil ou d'urne à la famille, celle-ci doit prendre en charge les frais funéraires de cette remise et éventuellement des opérations funéraires qui s'en suivraient.

⁴⁵⁴ Subséquemment, mais de façon peu explicite dans le décret, les laboratoires d'anatomie ont à choisir si une restitution du corps sous cercueil fermé ou une restitution d'urne après crémation est la plus « adaptée en fonction de la nature des activités pratiquées sur le corps ». Ceci sous-entend, me semble-t-il, que les laboratoires devraient éviter les remises de corps sous cercueil, même fermé, si les démembrements étaient trop nombreux.

⁴⁵⁵ Le décret comporte aussi tout un volet sur la gouvernance qu'il ne me paraît pas utile de détailler ici. On peut noter cependant que les laboratoires doivent désormais se doter d'un « comité d'éthique, scientifique et pédagogique » qui devra comporter des enseignants ou des chercheurs provenant des Sciences humaines et sociales.

⁴⁵⁶ Je me permets ici le point d'exclamation car, bien que favorable à ces cérémonies, je trouve étonnant qu'elles soient obligatoires. *A priori*, comme j'ai essayé de le dire dans la première sous-partie de ce chapitre, les cérémonies résultent de sentiments qui « poussent » à « faire quelque chose », ou du moins d'une volonté de rendre hommage – pas d'une obligation.

⁴⁵⁷ Certaines correspondances me permettent de savoir que les recommandations de notre rapport ont été lues par le Collège des anatomistes avant la formulation de ses propositions aux ministères de tutelle. Il ne m'est pas possible de savoir dans quelle mesure nos recommandations ont pesé. Mais les ressemblances entre nos recommandations et les évolutions législatives sont frappantes, et, pour être tout à fait sincère, agréablement surprenantes.

mais elles impliquent également des professionnels, dont les rôles renvoient certes au règlement de questions pratiques, mais aussi à une prise en considération des émotions.

L'étude de l'activité professionnelle autour de la mort constitue un segment de la socio-anthropologie de la mort. La prise en charge matérielle et symbolique des corps, puis, pour ce qui concerne les pompes funèbres, l'organisation des obsèques, ne recouvrent bien sûr pas l'ensemble des thématiques de ce domaine d'étude, mais elles en constituent un élément essentiel. Les professionnels sont en effet des acteurs et des interlocuteurs participant à la réalisation de la mort, là encore tant aux plans concrets que symboliques. Cette dimension n'est pas nouvelle, il serait difficile de déterminer un point d'origine d'une histoire des professionnels de la mort⁴⁵⁸, mais elle devient peut-être de plus en plus centrale, à mesure que les tâches à réaliser font moins l'objet d'une division du travail pour être davantage concentrées dans le domaine de compétences des pompes funèbres.

Ce champ d'activité peut également, évidemment, constituer une étude de cas de sociologie du travail. Diverses entrées peuvent être empruntées dans ce cadre : travail administratif, manuel ou technique, commercial, organisationnel, relationnel... Dans les pompes funèbres, ces dimensions se succèdent et parfois s'articulent au quotidien. La piste d'analyse que j'ai privilégiée était plutôt attentive à l'expérience du travail, au « vécu », en particulier dans ce que celui-ci peut avoir de plus ou moins émotionnel, et à la compréhension de ces dimensions par les professionnels. Ces aspects renvoient pour une part à des sensibilités personnelles, mais ils doivent aussi à des conceptions partagées de leurs rôles, à des normes plus ou moins explicites sur ce qu'il convient de ressentir et d'exprimer, à l'influence des formes de cadrage des situations de travail, ou à des techniques de régulation émotionnelle.

Des matériaux d'enquête sur les émotions dans le travail funéraire, l'analyse peut tendre plutôt vers une réflexion sur ce qu'on pourrait appeler « le traitement social de la mort » ou plutôt vers une réflexion sur le « traitement » des émotions dans les activités de travail (« traitement » au sens de manière de comprendre, de canaliser ou d'utiliser les émotions). Mais il m'a semblé que la frontière était mince entre ces deux voies d'analyse, ou plutôt que l'une et l'autre s'alimentaient réciproquement. On peut en effet considérer que les rapports aux corps morts et aux endeuillés produisent des émotions dont le « traitement » par les professionnels

⁴⁵⁸ Pascale Trompette démarre son histoire économique du secteur funéraire au Moyen-âge autour de la corporation des crieurs-jurés, mais les prises en charge « professionnelles » des questions liées à la mort sont sans doute plus anciennes, si l'on entend par là une segmentation spécifique dans la division sociale du travail, que ce soit autour de acteurs religieux ou de l'organisation des cimetières. Cf. Trompette, Pascale, *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences po, 2008.

produit en retour quelque chose de la mise en forme de la mort en tant que « passage » pour le défunt et en tant qu'épreuve émotionnelle pour les endeuillés. Je dois encore répéter la précaution liminaire suivante : le rapport individuel et social à la mort ne se joue pas entièrement dans le travail des professionnels, loin de là. Mais je voulais essayer de préciser en introduction de cette partie consacrée aux émotions des professionnels et à leur travail émotionnel – qui conjoint d'une part l'enchâssement de l'influence de leurs émotions et d'un travail « sur » celles-ci (l'articulation du « travail de l'émotion » et du « travail sur l'émotion »), et d'autre part des perceptions et une prise en compte des émotions des bénéficiaires et des collègues pour également travailler « avec » elles – en quoi l'attention aux dimensions sensibles du travail autour de la mort pouvait renvoyer autant à une problématique anthropologique sur la mort qu'à des enjeux concernant les émotions dans le travail.

Pour les pompes funèbres, comme pour bien d'autres professions, l'un de ces enjeux renvoie à ce que Everett Hughes avait proposé d'appeler le « drame social du travail »⁴⁵⁹. Pour E. Hughes, l'acquisition de compétence, la capacité à performer un rôle dans la division du travail, suppose un certain cumul d'expériences. Les premières fois, ces expériences sont chargées d'émotions : la peur de faire des erreurs, le jugement des plus expérimentés, occupent l'esprit de l'apprenti ou du néo-professionnel. Puis, la répétition des expériences le détache progressivement de ces émotions, et le professionnel développe, écrit E. Hughes, davantage d'« objectivité ». Ce détachement le conduit à travailler de façon plus routinière, et à inscrire les cas qui se présentent à lui dans des catégories plus générales, qui sont celles en vigueur dans sa profession et/ou celles qu'il se constitue au fil de sa carrière. Or, *« il y a une différence fondamentale entre la situation de ceux qui demandent un service et la situation de ceux qui le fournissent. (...) Ce qui est travail quotidien et répétitif pour l'un est urgence pour l'autre. (...) Cela peut être cause de conflit ou de mécontentement. (...) Une part considérable de ce drame social du travail se joue dans l'ajustement entre ces degrés relatifs d'urgence. (...) Le bénéficiaire exige habileté et expérience, mais craint quelque peu l'attitude objective et distante qui rend celles-ci possibles. »*

Deux dimensions du texte de E. Hughes me semblent offrir matière à réflexion. La première se situe dans le rapport du travailleur à son milieu professionnel. Le détachement émotionnel par l'expérience permet l'acquisition de compétence mais est également sous-tendu par une conformation aux normes de son milieu. Le travail émotionnel relève alors d'une socialisation professionnelle. La seconde concerne la relation de service. La question de « l'ajustement »

⁴⁵⁹ Hughes, Everett, « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°115, 1996, [1976]

entre prestataire et bénéficiaire qu'évoque E. Hughes suppose de la part du professionnel un investissement dans la relation qui n'exclue pas la maîtrise de soi. Le travail émotionnel est ici une compétence multiforme, entre engagement, distanciation et accomplissement pratique.

Cette dernière partie du chapitre trois aborde donc la problématique des émotions pour les professionnels de la mort sous le double prisme du « drame social du travail » : l'influence de leurs émotions et la nécessité de s'en distancier pour composer correctement son rôle professionnel ; l'influence des émotions des bénéficiaires et la nécessité de les prendre en compte pour, là aussi, composer correctement son rôle professionnel. Contrairement donc à ce que la focalisation sur la routine et « le travail quotidien et répétitif » du deuxième versant du drame social du travail pourrait laisser penser – que les professionnels sont insensibles (ou qu'ils se sont « désensibilisés ») – il importe de montrer d'abord en quoi certaines situations peuvent les affecter et brouiller leurs techniques défensives malgré leur habitude. Nous verrons que ces sources d'affects concernent tant le rapport aux morts que le rapport aux endeuillés. La question de l'ajustement du travail aux émotions perçues, nécessaire à la construction d'une compétence de service, fera l'objet d'un second temps. Les matériaux présentés concerneront essentiellement le travail funéraire mais des observations tirées des laboratoires d'anatomie seront aussi rapidement mobilisées. D'une certaine manière, cette sous-partie constitue une transition vers le quatrième chapitre, qui sera consacré aux enjeux de la connaissance et de la professionnalisation du travail émotionnel.

Les professionnels face aux cadavres : usages, émotions et mises à distance

Les professionnels de la mort ne sont pas indifférents aux corps morts malgré l'habitude et l'expérience professionnelle. Bien sûr, la charge affective n'est pas comparable avec celle des endeuillés. Leur regard est plus éloigné car ils ne connaissent pas personnellement – sauf exception⁴⁶⁰ – la personne décédée. Cependant leurs émotions face aux cadavres rappellent les affects génériques vus plus haut. Elles peuvent provenir d'une même mise à mal de l'équilibre précaire formé par la dialectique sujet/objet. Elles résultent d'une mise en tension, pour

⁴⁶⁰ Le fait pour les professionnels de connaître la personne décédée est rare mais semble arriver plus souvent à la campagne qu'en ville. Connaître la personne complique l'idée de faire avec elle comme on fait pour tous les autres. Ce type de cas introduit également la problématique du deuil dans l'entreprise. Cette problématique est apparue d'elle-même en entretiens avec les professionnels, et je l'ai observée chez des collègues deux fois au cours des douze mois de terrain réalisés en observation participante. Le brouillage de la frontière personnel / professionnel se ressent dans l'exécution des gestes, comme si l'esprit du personnel était partagé entre ce qu'il éprouve et ce qu'il doit faire. Cette sorte de dissonance cognitive se manifesterait sans doute *fortissimo* dans le cas des anatomistes. Il y aurait une « ligne rouge » à ne pas franchir, laissant à penser que travailler sur et dans le corps n'est possible que si le mort est inconnu. Ce brouillage de la frontière est aussi source d'appréhension par anticipation. La peur de reconnaître la personne décédée que l'on doit manipuler a été constatée dans les TP d'anatomie et dans le quotidien des agents funéraires.

reprendre les termes de V. Jankélévitch, de la « mort en troisième personne », celle, massive, des centaines de morts par jour qui font, en France, le quotidien des pompes funèbres, et la « mort en deuxième personne », celle de l'être cher, qui est perçue lorsque les opérateurs, par empathie, envisagent le mort du point de vue des proches.

Les basculements d'un côté ou de l'autre de la ligne de crête entre « cadavre-objet » et « cadavre-sujet » comportent tous deux des risques émotionnels et/ou déontologiques.

Si les professionnels ne considèrent pas le corps comme un « sujet » particulier, le risque est celui d'une réification, d'un manque de soin, ou de manquements au respect et au traitement dignes des corps – principes d'ailleurs inscrits dans le code pénal. La protection émotionnelle ne doit donc pas conduire à une indifférence vis-à-vis de la dimension humaine des corps et à leur caractère protégé, pour ne pas dire « sacré ». Toutefois, l'assimilation des corps à des « objets » aux marges de l'humanité, voire au-delà, peut se comprendre comme une conséquence du dégoût qui peut apparaître dans certaines circonstances. Le dégoût peut conduire à la réduction du mort à une chose insoutenable, une matière « immonde » (au sens premier, qui ne fait pas partie du monde), par suite d'une évaluation tout autant liée à une perception sensorielle qu'à la représentation du corps devant soi ou de l'activité à réaliser. Ces circonstances peuvent être, par exemple, les excavations, opérations funéraires consistant à chercher les restes d'un cercueil et de son contenu souvent de longues années après leur inhumation⁴⁶¹ ; le temps ayant fait son œuvre, le mélange de matières organiques, d'os, de bois et de terre peut constituer un inducteur imaginaire de saleté⁴⁶². Il peut s'agir également des opérations consistant à chercher les restes humains éparpillés sur la voie publique à la suite d'accidents ou de suicides au mode opératoire particulièrement violent, ou de la prise en charge de défunts isolés morts à leur domicile depuis un temps trop long pour que la décomposition du corps n'ait pas commencé.⁴⁶³ Enfin, les jugements réifiant des corps peuvent aussi survenir malgré soi, malgré l'effort de s'astreindre une norme de non-jugement, lorsque l'on perçoit le cadavre comme hors-normes, trop maigre, trop gros, trop défiguré, trop pâle, trop bleu. Ces jugements de normalité ne sont pas des expressions de dégoût, ils se rapprochent davantage

⁴⁶¹ Les excavations peuvent viser à transférer les restes d'un défunt vers une autre tombe, ou, le plus souvent, évacuer les restes des défunts les plus anciens d'un caveau familial (tout en gardant les os dans un ossuaire) pour « faire de la place » aux nouveaux défunts.

⁴⁶² Certains agents de crématoriums, étudiés par Valérie Souffron (Cf. Souffron, Valérie, « Toutes émotions consumées ? Les 'conducteurs de four' dans les services funéraires : technologie et distance », *Communications*, 2011/2, n°89) – qui ont été agents funéraires avant - expliquent que leur travail de brûler des corps est moins difficile que de faire des excavations, car la distance à la « saleté » du corps serait plus grande.

⁴⁶³ Sur la problématique du dégoût, voir notamment Michaud-Nérard, François, « Les morts 'en mauvais état' » dans Memmi, Dominique, Raveneau, Gilles et Taïeb, Emmanuel, *Le social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires, 2016.

d'un étonnement mêlé de gêne ou d'embarras (pouvant provoquer quelques rires nerveux et remarques cyniques ou caustiques), mais le dégoût n'est pas loin, ces jugements manifestant une difficulté à voir le sujet dans le corps et peut-être une forme de distanciation pour se protéger affectivement d'une étrangeté incomprise.

À l'inverse, il peut arriver que les professionnels ne parviennent qu'avec difficulté à se représenter le mort comme « un mort comme un autre ». La dimension du « sujet » prend le pas sur le mécanisme défensif que permet la représentation du corps comme « objet de travail ». Une tendance à voir le « mort dans le corps » se présente souvent face aux morts qu'ils jugent « anormales », « injustes » et douloureuses pour « ceux qui restent » – les morts d'enfants, d'adolescents ou de jeunes, les parents avec enfants à charge – et s'accompagne de tristesse et de compassion pour l'entourage du défunt. Le mort est alors considéré dans son identité pour autrui – idée qui s'étend aux cendres cinéraires à en suivre l'étude sur les fours de crémation réalisée par Valérie Souffron, qui écrit : « *Le cadavre [était] rendu anonyme par les exigences de la bonne conduite de l'opération technique. La famille, à laquelle on n'avait guère pensé jusque-là, resurgit à l'esprit : c'est à elle que les cendres seront présentées très bientôt. Les coulisses laissent à nouveau deviner la présence feutrée d'un public qui attend. Le cadavre redevient une personne.* »⁴⁶⁴

On retrouve dans les laboratoires d'anatomie cette apparition ou cette résurgence de « la personne du mort ». Mes observations rejoignent sur ce point celles d'Emmanuelle Godeau⁴⁶⁵ : les étudiants se questionnent sur les causes de décès de la personne qui a donné son corps ; ils ont des comportements irréfléchis signifiants (s'excuser après l'avoir frôlé par inadvertance...) ou des lapsus (dire « patient » à la place de « corps », accorder les verbes des phrases le concernant au présent plutôt qu'au passé). Plus consciemment, étudiants, enseignants et personnels techniques des laboratoires témoignent par ailleurs d'une émotion significative

⁴⁶⁴ Souffron, Valérie, *art.cit.* p.78

⁴⁶⁵ E. Godeau est médecin et autrice d'une thèse d'anthropologie sur le folklore carabin qui faisait une place importante au rapport à la mort et proposait à ce titre une des rares ethnographies de ce milieu. Cf. Godeau Emmanuelle, « Dans un amphithéâtre. La fréquentation des morts dans la formation des médecins », *Terrain*, n°20, 1993.

du respect accordé au mort, la peur de ne pas accorder assez de soin aux corps⁴⁶⁶, montrant par là qu'ils ne sont pas imperméables au « *malaise devant l'énigme du corps* »⁴⁶⁷.

Influence de la finalité de l'action et du cadre sur la perception du cadavre

Les émotions des professionnels face aux morts peuvent apparaître de multiples manières et pour différentes raisons. L'objet n'est pas ici de dresser un inventaire exhaustif, simplement de suggérer que ces émotions modifient leurs représentations des situations et s'intègrent dans le travail à réaliser. Les usages des corps peuvent être variés ; les corps peuvent être objets de soins, d'apprentissages, de recherches... À ce sujet, il me paraît important de souligner que, si les représentations des corps s'intègrent dans le travail, réciproquement, le travail à réaliser peut modifier les représentations des corps. Autrement dit, la finalité de l'action peut modifier la représentation de « l'objet ».

Dans les pompes funèbres, les façons de disposer le corps dans le cercueil, d'ajuster ses vêtements ou ses cheveux, de placer le coussin ou de croiser ses mains sur son ventre, sont des actions qui humanisent le corps tout en renvoyant à une esthétisation qui se comprend en référence au regard et aux émotions qu'auront ses proches au moment de la présentation du corps, avant la fermeture du cercueil. Il s'agit alors de donner « une bonne dernière image », de le présenter « comme s'il dormait ». Il en va de même pour la thanatopraxie, qui se présente comme une façon d'adoucir le rapport au mort et de limiter les émotions désagréables qui seraient produites par le début de la thanatomorphose⁴⁶⁸. Ces actions supposent de considérer le mort comme défunt-pour-autrui, et peuvent se comprendre comme un prendre-soin humaniste, quoique potentiellement motivé commercialement.

Il en va autrement des usages des corps donnés à la science, des séances de dissection à la recherche appliquée ou fondamentale en orthopédie, neurochirurgie, biomécanique, ou autre domaine scientifique... S'il est difficile d'avoir une vue d'ensemble des travaux des centres de

⁴⁶⁶ Ce peut être *a fortiori* le cas s'il s'agit de pièces anatomiques isolées ou de corps démembrés. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où les démembrements peuvent sembler déshumaniser encore plus ces « pièces ». Un anatomiste me disait que cette peur de justement oublier la provenance humaine de ces pièces le poussait à une manipulation qu'on jugerait encore plus digne.

⁴⁶⁷ Le Breton, David, « Déclinaisons du cadavre : esquisse anthropologique », *Frontières*, vol.23, n°1, 2010, p.11. D. Le Breton évoquait ici le cas d'un chirurgien qui, malgré des années de pratique, était toujours psychologiquement fatigué, pour ne pas dire affecté, par les dissections.

⁴⁶⁸ La thanatopraxie s'inscrit dans la « retenue du mort » dans la mesure où les soins post-mortem ont pour finalité un travail sur les émotions lors des visites (moments de recueillement, veillées...) au mort, dans des salons funéraires ou à domicile, donc dans une phase précédant le départ du mort. Mais ce travail sur les émotions a précisément pour objet de faciliter la séparation, donc d'aller vers ce départ. Voir Saraiva, Clara, « Le mort maquillé. *Funeral directors* américain et fossoyeurs portugais », *Terrain*, n°20, 1993. Gérard-Rosay, Hélène, « Inscription corporelle ou oblitération rituelle, le corps en état intermédiaire », *Religiologiques*, n°12, 1995.

don du corps, le fait que les corps soient, en médecine, des objets de recherche (au sens large si l'on inclut les autopsies médicales ou judiciaires) et des supports de formation, implique une autre forme de « prendre soin ». Il ne s'agit pas de prendre soin du corps pour la famille, mais d'un prendre-soin justifié certes par la norme générale de respect dû aux corps (c'est-à-dire à la fois abstraite, car philosophique, et concrète, dans sa mise en œuvre, mais coupée de ses enjeux émotionnels directs pour les proches), mais aussi par la nécessité de ne pas détériorer ou gaspiller des « matériaux » ou des « outils de travail » : il s'agit d'utiliser ces corps au maximum, qu'ils servent le plus possible, conformément, c'est ainsi que certains professionnels l'expliquent, au souhait du donateur d'aider la science et la médecine.

On voit ici que les représentations des corps, et les émotions afférentes, s'articulent avec des mises en signification, des justifications, voire des rhétoriques ou des idéologies (ces termes n'ayant pas les mêmes connotations), en tout cas des discours professionnellement construits autour des finalités de l'action. Mais les représentations du corps et les émotions peuvent aussi être induites par le contexte d'action et le cadre sociotechnique déployé. On peut suggérer ce que le cadrage situationnel, le « dispositif » peut faire à la perception du cadavre en évoquant le cas de l'utilisation de « supports cadavériques » ventilés et vascularisés. En termes clairs, il s'agit de corps donnés à la science qui, à la suite de la mise en œuvre de divers procédés techniques, se voient injectés de l'air dans les poumons et du faux sang dans le système circulatoire. Les fréquences respiratoires et cardiaques peuvent ensuite être modulées par ordinateur⁴⁶⁹. Le dispositif crée l'illusion que le corps mort devant soi est anesthésié mais vivant. Ce dispositif sert notamment à apprendre aux chirurgiens à prélever simultanément plusieurs organes en vue de transplantation⁴⁷⁰. L'observation de ces séances d'entraînement m'a permis de constater que les chirurgiens se mettent facilement dans l'état d'esprit selon lequel la situation est exactement comme dans l'activité professionnelle réelle. La vraisemblance est telle que les chirurgiens sont concentrés sur ce qu'ils font, comme s'il s'agissait d'un patient. Ils ne sont pas troublés par le « jeu » entre vie et mort ainsi instauré, par l'illusion, la « magie » créée par le dispositif ; ils le sont par le risque de mal faire les gestes médico-techniques qui risqueraient, en vie réelle, de faire perdre des chances de vie à des patients en attente de greffe.

⁴⁶⁹ Cette technologie brevetée porte le nom de « Simlife », littéralement « simulation du vivant ».

⁴⁷⁰ Les sessions d'entraînement sont organisées par l'Ecole française de prélèvement multi-organes (EFPMO).

Des techniques de mise à distance du « mort dans le corps »

Malgré leur force potentielle, les émotions des professionnels qui « débordent » du cadre professionnel sont généralement contrôlées par des techniques de régulation⁴⁷¹ qui semblent nécessaires pour être en capacité de faire le travail.

L'une de celles-ci consiste à modifier la représentation du corps. Les étudiants anatomistes, par exemple, le considèrent comme « un livre d'anatomie en 3D »⁴⁷². La distanciation est alors clairement cognitive : « *Il faut oublier que c'était un être humain* » ; « *Tu ne le connais pas, tu te dis que c'est un corps que tu vas utiliser* » ; « *Le côté sentiment, on essaie de l'oublier* », disent-ils par exemple. Pour certains, la valorisation du désir d'apprendre peut permettre de passer outre l'appréhension première : « *Je me souviens de la première fois, je me suis dit : Bon, ce sont quand même des personnes mortes sur lesquelles on va travailler. [Puis] La curiosité scientifique prend le dessus sur la peur de ressentir des émotions. On réfléchit un peu parce que c'est un gros tabou. Toucher à cela, c'est compliqué.* »

Bien que cognitive, la mise à distance peut être aidée par des pratiques très concrètes, comme celle de cacher le visage par un champ, ou par l'emploi d'un vocabulaire propre au milieu médical (« sujet anatomique », « pièces anatomiques ») ou à celui de l'entreprise ou de l'industrie (« produit », « matériel »), ou encore d'un humour particulier qui s'apparente à « *une mise en scène de la violence, de la dérision, de la parole obscène ou blasphématoire* »⁴⁷³. Le fait de se concentrer sur les gestes à effectuer, de plonger dans l'action, aiderait également à ne pas trop réfléchir. Un étudiant en faisait une compétence forte du métier en disant : « *Un chirurgien ne va pas se concentrer sur la personne, il va se concentrer sur ce qu'il fait.* » La concentration protocolaire protégerait des émotions tout en participant du travail de séparation⁴⁷⁴.

⁴⁷¹ Les anglo-saxons emploient le terme de « coping », qui signifie « faire avec ». Des « techniques de faire-avec les émotions » seraient, à mon sens, préférable au terme de régulation, mais l'expression est peu élégante.

⁴⁷² « *Quand on s'approche, on commence à toucher, on considère le corps comme un livre d'anatomie en 3D, et là ça passe beaucoup mieux* », disait par exemple un étudiant lors d'une séance de dissection.

⁴⁷³ Godeau, Emmanuelle, *art.cit.* Pour une problématisation de l'humour au travail incluant mais dépassant la question du mécanisme de défense, voir Loriol, Marc (dir.), « Humour au travail », *Les mondes du travail*, n°13, 2013.

⁴⁷⁴ Ce « ritualisme » est commun à de nombreux métiers. Selon Monique Jeudy-Ballini et Claudie Voisenat, « *chez les employés du funéraire, le constat qu'« avoir peur » se transforme rapidement « en peur de ne pas arriver à faire son travail » donne à penser que la capacité à s'acquitter scrupuleusement des consignes techniques relève sans doute aussi d'un rite de séparation. Dans la mesure où l'efficacité d'un rite a partie liée avec sa conformité procédurale, on peut supposer que l'irréprochabilité professionnelle, en même temps qu'elle neutralise l'intrusion des affects, permet de ne pas laisser de prise aux morts (...).* » Jeudy-Ballini, Monique et Voisenat, Claudie, « Ethnographier la peur », *Terrain*, n°43, 2004

Cependant, ces techniques de mise à distance ne sont pas infaillibles et ne doivent pas l'être, dans la mesure où, si le « blindage » était complet, il ferait courir le risque d'une réification et d'un manque de respect des corps. Oscillant entre l'objectification du cadavre et la reconnaissance de ces corps comme étant de véritables « êtres sociaux », les étudiants, médecins ou employés du funéraire tentent donc de se distancier du « mort dans le corps » pour neutraliser les affects qu'il génère tout en reconnaissant la difficulté de dissocier le corps de la personne qui l'incarnait (ou qu'il incarnait). Les professionnels n'ignorent donc pas l'énigme du cadavre, leur « valeur » pour les proches ou, dans le cas des centres de don de corps, pour la formation et la recherche médicale (ce qui s'accompagne d'une reconnaissance envers le geste du donateur), tout comme ils n'ignorent pas leur sensibilité et les effets que leurs émotions peuvent produire sur leur pratique.

Les professionnels face aux endeuillés : travail émotionnel sur soi et sur autrui

Les émotions des endeuillés constituent, après le rapport au corps, la seconde grande catégorie de sources d'affects pour les professionnels.

Dans le funéraire, les relations avec les endeuillés sont différentes selon le poste dans l'entreprise et le type d'interactions professionnelles que le poste engendre. Schématiquement, il convient de distinguer l'entretien de préparation des obsèques avec la famille du moment de l'accomplissement des obsèques.

Le rapport aux émotions selon la place dans l'organisation

Lors de l'entretien funéraire, les assistants funéraires s'emploient à recueillir les souhaits de la famille (si le défunt n'avait pas souscrit de contrats obsèques ou laissé d'indications), à proposer un devis, puis, le cas échéant, à contractualiser les prestations sur les plans administratifs, commerciaux et logistiques. L'interaction de face-à-face oblige les assistants à s'engager dans la relation pour comprendre la situation et adapter l'offre de service. Par contraste, lors de l'accomplissement des obsèques, la relation aux endeuillés est plus lointaine, plus diffuse, sans être inexistante pour autant – il convient par exemple d'expliquer ce qui va être fait, ou d'être attentif aux personnes qui pourraient avoir besoin d'assistance – mais les agents sont moins engagés subjectivement dans la relation avec les endeuillés.

Les sources d'émotions ne sont donc pas tout à fait les mêmes. Alors que les assistants peuvent être exposés au récit du décès, à des éléments de son histoire de vie, au désarroi et à la peine des proches dans un échange direct avec les familles, les porteurs et maîtres de cérémonie, pendant les obsèques, sont, quant à eux, moins exposés aux émotions émergent de la relation

intersubjective, mais davantage à la peur de commettre un faux-pas, une maladresse dans l'exécution des prestations, ainsi qu'à la charge émotionnelle globale des obsèques. Le stress et la charge émotionnelle augmentent en fonction de divers paramètres – le nombre de personnes présentes, la présence de « personnalités » dans l'assistance, la jeunesse du défunt, les circonstances du décès... – ou encore les dispositifs cérémoniels mis en place : le choix des musiques, les discours prononcés par les proches, ou la présence, dans certaines traditions, de « pleureuses », par exemple, peuvent augmenter la propension, pour les opérateurs, d'être ému par l'ambiance des funérailles⁴⁷⁵.

Tenue, empathie et positionnement

Bien que les deux types de postes comportent des enjeux et des sources d'affects différents, des principes communs concernant le comportement à adopter vis-à-vis des émotions de la clientèle apparaissent. Ceux-ci permettent de dresser les contours de la définition que les professionnels donnent au professionnalisme en matière relationnelle.

Le premier principe consiste à présenter une certaine « tenue », au sens donné à ce terme par E. Goffman, c'est-à-dire « *un élément du comportement cérémoniel qui se révèle typiquement à travers le maintien, le vêtement et l'allure, et qui sert à montrer à l'entourage que l'on est une personne douée de certaines qualités* ». Il s'agit donc d'une création individuelle de l'image pour autrui, une composition de rôle, qui a pour objet de « faire bonne impression », car la tenue est, toujours selon E. Goffman, « *ce qu'on exige d'une personne avant de lui faire confiance comme interactant constant* ». Il ne s'agit pas de surjouer quoi que ce soit, seulement de se présenter comme une personne comprenant les circonstances et capable d'interagir avec « *civilité* »⁴⁷⁶. Il semblerait en effet que ce qui est attendu des agents de pompes funèbres par les endeuillés n'est pas qu'ils se montrent sympathiques, chaleureux ou cordiaux, ou à l'inverse qu'ils affectent une peine ou une « tête d'enterrement », mais plutôt qu'ils soient patients, à l'écoute, respectueux ou décents⁴⁷⁷. Le comportement attendu semble donc impliquer une réserve comportementale mais aussi une capacité d'engagement relationnel délicat en

⁴⁷⁵ J'écrivais précédemment (dans la deuxième partie de ce troisième chapitre) que l'émotion aux obsèques découlait d'une rencontre entre une subjectivité et un dispositif. Il en va de même, bien que la distance soit plus grande, avec les professionnels. Des paramètres individuels peu explicites peuvent entrer en jeu. Je n'ai pas compris pourquoi, un jour, j'ai ressenti de l'émotion lors d'une cérémonie peu différente des autres, à l'intensité moyenne. J'avais noté dans mon journal de terrain que « la scène était à la fois belle et triste. Deux sentiments et deux objets bien distincts se sont en quelque sorte percutés ; de la tristesse et de la compassion pour un monsieur qui perdait sa femme et une émotion tant esthétique que morale face à la beauté du cérémonial et la solidarité de l'assistance. » Mais la scène ne différait pas fondamentalement d'autres du même type. Mes collègues, quant à eux, ne semblaient pas ressentir d'émotions particulières.

⁴⁷⁶ Goffman, Erving, *Les rites d'interaction*, op.cit.

⁴⁷⁷ Martin, Olivier (dir.), « Le vécu et la perception du deuil et des obsèques », Credoc, novembre 1999

particulier dans l'entretien funéraire. Le jour du rituel funéraire, en effet, les agents s'appliquent à accompagner les endeuillés par quelques paroles et marques d'attention qui se veulent douces et apaisantes, mais ils s'emploient surtout à être le plus discrets possible, ce qui suggère un « *effacement ritualisé du corps* » typique des marques de politesse et de civilité⁴⁷⁸, mais aussi un comportement formel et conventionnel. Cette attitude corporelle peut sembler évidente, elle n'en relève pas moins d'une socialisation, notamment par imitation des collègues expérimentés pour les novices, ou par les consignes données par les patrons : se tenir droit, mains croisées devant soi, plier les genoux et non le buste pour saisir les fleurs posées à terre... La tenue vestimentaire est elle aussi réglée (costume, pas de chaussettes de couleur !) C'est dans toute sa polysémie que la « tenue » constituerait une caractéristique perçue de la qualité de service.

Un deuxième principe consiste à utiliser les émotions des endeuillés comme indices pour la construction du service. Lors de l'entretien funéraire, il s'agit notamment de mesurer la peine des proches, de détecter d'éventuelles tensions dans la famille, de saisir ce qui paraît particulièrement important pour elle, ce qui lui plairait ou ce qui lui déplairait. Ces indices peuvent servir à proposer ou à ne pas proposer certaines prestations ou manières de procéder, mais également à « briefer » l'équipe de porteurs et le maître de cérémonie, notamment sur l'ambiance probable des obsèques à venir (particulièrement s'il peut s'agir d'un « gros enterrement », c'est-à-dire des obsèques « lourdes » émotionnellement, selon leurs termes).

Cette compréhension des états affectifs de la clientèle questionne la notion d'empathie, que les agents de pompes funèbres présentent comme une des qualités, capacités ou compétences⁴⁷⁹ essentielles d'un « bon croquemort ». L'évaluation de l'état affectif des endeuillés ne découle pas tant, me semble-t-il, d'une compréhension « immédiate » dans laquelle l'empathie serait en quelque sorte une échoïsation corporelle de la douleur de l'autre proche de la compassion. En effet, le deuil des clients peut difficilement entrer en résonance avec leurs propres (souvenirs de) deuils personnels. Il y a une certaine incomparabilité des deuils tant ceux-ci sont liés aux formes qu'avait la relation entre le défunt et l'endeuillé. En d'autres termes, il y a toujours un risque à dire « je vous comprends, je sais ce que vous vivez », car l'autre peut toujours penser « non, il ne sait pas »⁴⁸⁰. D'autant que diverses difficultés compliquent la compréhension

⁴⁷⁸ Le Breton, David, *Anthropologie du corps et modernité*, op.cit.

⁴⁷⁹ Ces termes ne sont pas synonymes. « Qualité » renvoie à une disposition particulière des individus que certains ont et que d'autres n'ont pas ; « capacité » à un potentiel commun à tous que certains développent et d'autres non ; « compétence » à une capacité développée.

⁴⁸⁰ Ce point renvoie au problème des consolations évoqué plus haut dans la partie sur les émotions collectives. Dans une enquête récente, le Credoc souligne que les « paroles qui tombent à plat » seraient ce qui déplaît le plus aux endeuillés dans et autour des funérailles. Salmon-Legagneur, Aurée, « En 2019, les jeunes adultes sont plus nombreux à préférer l'inhumation que leurs aînés », *Credoc*, n°307, 2019.

intellectuelle de la situation et des émotions exprimées : distance culturelle concernant les formes d'expression du deuil, client qui ne parle pas... Cependant, les assistants funéraires disent « sentir » si l'émotion du client face à la perte d'un proche est forte ou modérée. Ce « ressenti » peut découler d'une évaluation synthétique mêlant différents indicateurs (degré de proximité avec le défunt, caractère subi ou attendu du décès, circonstances de l'agonie puis de trépas...) et les signes affectifs exprimés ou les sentiments verbalisés *in situ*. L'empathie suppose le déploiement d'une capacité cognitive, celle de « se mettre à la place de l'autre », de « renverser le point de vue »⁴⁸¹. Le « ressenti » qu'évoque les professionnels ne renvoie donc pas seulement à la « première impression » mais plutôt au sentiment qui vient progressivement après qu'ils ont commencé à comprendre la situation. Autrement dit, l'empathie renverrait moins à une « qualité » ou à une simple « capacité » qu'à un travail et une compétence. Ainsi, bien que la connaissance – ou l'idée – de « ce que cela fait de perdre quelqu'un » soit communément partagée, et bien que chacun ait, à des degrés divers, des capacités empathiques, la connaissance pratique s'enrichit, s'affine par la cumulation d'expériences professionnelles qui permet de comparer les cas (de façon plus ou moins inconsciente) et ainsi de les typifier.

Un troisième principe comportemental se trouvant dans le travail des pompes funèbres – qui dérive des deux premiers et qui se trouve dans tous les métiers relationnels – consiste à questionner le positionnement professionnel entre engagement et distanciation. Il s'agit là d'un sujet classique de l'analyse des pratiques des métiers relationnels, qu'elle émane des chercheurs, des professionnels ou des destinataires du travail qui évaluent par-là la qualité de service reçu.

D'un côté, l'écoute active, l'empathie, le « ressenti » des questions que l'on peut poser ou non, suppose un engagement, un investissement, ou, pour utiliser un terme parfois utilisé dans le langage ordinaire, un « supplément d'âme », qui suppose de « donner de soi ». cet engagement peut être valorisé non seulement parce qu'il permet d'adapter l'offre de service, mais aussi parce que, ce faisant, il permettrait de trouver satisfaction ou épanouissement au travail (l'investissement relationnel permettant de vivre des relations « riches humainement », de se voir retourner des marques de reconnaissance si le travail a été apprécié, etc.)

De l'autre côté, les professionnels peuvent souhaiter ne pas prendre de risques dans la relation, par exemple parce qu'ils ressentent une réticence des endeuillés à aborder certains sujets, mais la tendance à la distanciation se comprend surtout par la volonté ou la nécessité de

⁴⁸¹ Berthoz, Alain et Jorland, Gérard (dir.), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004.

ne pas être trop affecté, pour se protéger, pour ne pas « prendre pour soi », pour éviter ce que E. Goffman a appelé « *le piège de la compassion* »⁴⁸², c'est-à-dire le sentiment d'une trop grande proximité physique et psychique avec les clients, l'impression d'une situation « *irrégulière* » parce qu'elle mélangerait des rôles ordinairement séparés, comme si la personne émue empiétait par son émotion sur le « territoire personnel » de l'autre.

L'un dans l'autre, l'attitude privilégiée (mais aussi transmise entre collègues ou en formation) semble se situer dans une position médiane entre engagement et distanciation : il n'est pas de bon ton de pleurer avec les clients, mais pas de bon ton non plus de ne pas paraître concerné par ce qu'il se passe, car les professionnels paraîtraient alors froidement mercantiles ou insolemment détachés. Cet entre-deux est normé : il est l'objet d'apprentissages, déterminé par des normes sociales générales (faire preuve d'humanité, de respect), ainsi que par les statuts des interlocuteurs qui produisent des attentes comportementales spécifiques. Comme l'explique N. Elias : « *la marge individuelle de variation dans la distanciation est limitée par les normes sociales de distanciation* »⁴⁸³ ; il en va bien sûr de même pour les marges individuelles d'engagement.

Cet entre-deux conduit à un travail émotionnel, qu'il soit « de surface » ou « en profondeur »⁴⁸⁴. Cependant, il n'est ni exact ni pertinent d'assimiler la « bonne distance », ou la « juste présence », à un « juste milieu ». Le « milieu » n'est pas forcément « juste » – les situations exigent parfois davantage d'engagement que de distanciation et vice-versa. Le travail relationnel suppose des tâtonnements, des pas en avant et d'autres en arrière, une succession d'ajustements souples. Engagement et distanciation constituent les pôles d'un *continuum*, non des phénomènes étrangers l'un à l'autre, comme l'explique bien une nouvelle fois N. Elias : « *On ne peut, de manière absolue, qualifier l'attitude d'un être humain de distanciée ou d'engagée (ou, si l'on préfère, de « rationnelle » ou d'« irrationnelle », d'« objective » ou de « subjective »). Engagement et distanciation sont deux pôles variables à l'augmentation ou la diminution de la pression sociale ou psychique. Les concepts d'engagement et de distanciation seraient donc fort inadéquats en tant qu'outil de pensée si on leur associait la représentation de deux tendances humaines indépendantes l'une de l'autre. Ils ne se rapportent pas à deux*

⁴⁸² Goffman, Erving, *Les rites d'interaction*, op.cit. p.87.

⁴⁸³ Elias, Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993, p.12

⁴⁸⁴ Les techniques de « coping » face aux émotions des endeuillés sont largement comparables à celles utilisées dans d'autres professions, la profession infirmière notamment (cf. notamment Loriol, Marc et Weller, Jean-Marc, « La prescription des émotions pour les infirmières hospitalières et les volontaires de AIDES : contrôle de soi et juste distance au malade », *Self*, 2002), et elles font écho pour une part à celles que nous avons vues précédemment au sujet des cadavres : l'application sur les gestes, le travail sur les représentations, la division du travail émotionnel, l'évitement, etc.

groupes séparés de phénomènes psychiques. Employés comme catégories, ce sont en tout cas des notions limites. »

L'observation de ces variations n'a donc pas pour objet de déterminer de façon normative un bon positionnement. Il s'agit plutôt, dans une optique descriptive et compréhensive, de documenter la dynamique émotionnelle des interactions – les marques d'attention ou d'inattention, les expressions intégratives, différenciées ou neutralisantes⁴⁸⁵ – selon les types de situations, d'acteurs impliqués et de normes sous-jacentes.

Ce faisant, l'étude du rapport des professionnels avec les émotions de la clientèle permet de saisir une articulation entre le travail émotionnel « sur soi » et le travail émotionnel « sur autrui ». Le premier apparaît comme une condition du second. Comment en effet accompagner les endeuillés, apporter une qualité relationnelle, maintenir la « ritualité de la situation »⁴⁸⁶, apporter un soutien et essayer de tempérer l'épreuve du passage dans la boutique des pompes funèbres et des obsèques, si les professionnels sont eux-mêmes très éprouvés ? Le recours aux entretiens permet de saisir au nom de quels principes et arguments ils maîtrisent leurs émotions (pour l'accomplissement des gestes techniques, pour ne pas prendre sur soi la douleur des autres, etc.) ou en expriment d'autres (pour mettre en confiance, pour avoir la réputation d'être quelqu'un d'humain, ou simplement parce que certaines situations sont jugées moralement et sentimentalement comme plus dures). Le rôle des pompes funèbres semble ainsi, dans une certaine mesure, de rassurer les endeuillés, comme le suggérait, indirectement, V. Jankélévitch : « *En général l'attitude [par rapport à la mort] (...) se porte non pas sur la mort, mais sur la façon de se servir des morts. Que va-t-on faire des morts ? L'organisation des cérémonies funèbres, l'endroit où on les parque... (...) Ce qu'exprime le traitement des cadavres ou l'organisation de toutes ces choses-là, c'est essentiellement la volonté de rassurer.* »⁴⁸⁷

La réalisation des obsèques proprement dites suppose ainsi que les agents maîtrisent leurs gestes et leurs corps pour réaliser tout un ensemble d'actions avec douceur et fluidité : fermer le cercueil sans à coup ; conduire le corbillard sans brusquerie ; au moment de l'inhumation, placer les cordes dans les poignées de telle sorte qu'elles ne se bloquent pas quand on voudra les enlever... Tous ces petits gestes prennent sens dans leur ensemble : accompagner progressivement le défunt vers sa dernière demeure. Dans l'orchestration de ce « passage », les savoirs techniques s'articulent au travail émotionnel : s'il s'agit de maîtriser ses émotions pour

⁴⁸⁵ Je reprends ici les expressions de A. Wharton et E. Erikson concernant le travail émotionnel sur autrui. Cf. Wharton, Amy et Erickson, Rebecca, « Managing emotions... », *art.cit.*

⁴⁸⁶ L'expression est de E. Goffman.

⁴⁸⁷ Jankélévitch, Vladimir, *Penser la mort, op.cit.*, p.110.

réussir ses gestes, réciproquement, le savoir-faire technique permet de mieux se contrôler émotionnellement (le stress s'accroît vite lorsque l'on ne parvient pas à réaliser un acte dans une atmosphère déjà émotionnelle). L'habitude, l'expérience sont des ressources, non pour reproduire des schémas de comportement à l'identique, mais pour pouvoir s'adapter aux circonstances et « jouer son rôle », c'est-à-dire se comporter comme le veut la fonction, le statut. L'application, la minutie, le tact, la discrétion, la coordination des mouvements, la gestion des temps creux, ou encore le travail de figuration des professionnels en situation tend ainsi à construire, en ordonnant les gestes et comportements, la solennité du rite, ce qui peut être source, sinon de satisfaction, au moins d'absence de jugements négatifs. S'il est en effet difficile de savoir ce que font les rituels de mort sur le deuil, on peut penser que les endeuillés attendent au minimum que le rituel se passe sans accroc. Dans la symbolique du rite de passage, les contretemps, les manœuvres hasardeuses du corbillard, un cercueil balloté ou mal équilibré lors d'un portage à l'épaule, une entrée du cimetière introuvable, un cercueil trop large par rapport à la fosse, etc., peuvent avoir des effets quelque peu désastreux.

On peut ainsi constater que les entreprises funéraires conçoivent et peuvent appliquer un service voulu de qualité sur le plan relationnel – ce qui ne signifie pas bien entendu qu'elles le font toujours toutes bien et/ou que les endeuillés ne sont jamais déçus. J'ai simplement voulu montrer ici que des normes comportementales et une valorisation des compétences relationnelles et émotionnelles existaient. Celles-ci peuvent se comprendre dans une articulation entre travail sur soi et sur autrui, dans des situations où des circulations d'émotions entre endeuillés et opérateurs sont possibles. Pour comprendre l'activité, le rapport sensible aux morts et aux endeuillés paraît fondamental. Les réflexions et discours professionnels sur les émotions que causent le rapport aux morts et aux endeuillés ne les réduisent pas à des sources de pénibilité ; ils constituent également une mise en sens du travail. Les réponses données aux émotions vécues au travail ouvrent la voie à une socialisation professionnelle du rapport aux morts et aux émotions.

Conclusion du troisième chapitre

La pensée de la mort et/ou l'expérience de la mort d'autrui, en particulier dans la dimension phénoménale de la confrontation aux corps morts, sont de puissants inducteurs d'émotions. Elles témoignent de la vulnérabilité humaine et rappellent l'importance de nos liens d'interdépendance. La sociologie et l'anthropologie de la mort documentent l'inventivité des

cultures pour donner un cadre (et potentiellement un sens) à ces diverses émotions et tenter de les atténuer.

Les rituels permettraient ainsi de retenir un moment le mort dans le monde des vivants avant d'orchestrer son départ, afin qu'il trouve sa nouvelle place. Un accordage des émotions des survivants peut se produire dans l'hommage, l'observance des étapes du rites et la coordination des postures, ce qui peut donner lieu à une émotion collective. Selon diverses théories, les rituels et les émotions collectives pourraient être bénéfiques à ceux qui restent.

Cependant, le sens donné à ces pratiques, les conceptions de la mort, du corps mort ou du deuil, ne sont pas nécessairement unanimement partagés. L'étude du cas du don du corps à la science le montre clairement. Donateurs, proches, et établissements scientifiques receveurs ne partagent pas les mêmes représentations. Le cas peut certes paraître hétérodoxe, mais il interroge les allants-de-soi qui tendraient à homogénéiser, sous les comportements traditionnels, des ressentis individuels qui formeraient dès lors une culture émotionnelle univoque. La confrontation des sentiments vécus autour du don du corps à la science conduit à des modifications de pratiques et à des formes de réinvention de la ritualité funéraire. Celle-ci n'est donc pas gravée dans le marbre, même si, dans ce secteur de la vie sociale, les transformations sont peut-être moins rapides que dans d'autres. La ritualité funéraire est aussi un phénomène historique : l'augmentation très importante du taux de crémation, la baisse du nombre de passages à l'église, le développement des contrats obsèques, le développement du souci écologique dans le choix des prestations ou dans l'aménagement des cimetières, sont quelques exemples qui témoignent des transformations du rapport à la mort. Les dynamiques émotionnelles situées autour de la mort illustrent ainsi un canevas théorique sur les émotions en sociologie qui interroge les effets des émotions sur les actions sociales, les effets de cadrage de celles-ci en fonction de la socialisation et des normes en vigueur, mais aussi la production de changements sociaux occasionnée par le partage et/ou la confrontation des émotions vécues.

Dans cette rencontre entre traditions et dynamiques émotionnelles autour de la mort, les professionnels jouent un rôle non négligeable. Devant composer avec leurs émotions et celles des endeuillés pour faire leur travail, ils composent et performent un rôle professionnel traditionnel relativement normé mais censé permettre de s'adapter à la sensibilité de leur clientèle. Sur le plan situationnel et pratique, leur travail opère la coupure entre morts et vivants dans un cheminement progressif censé permettre à la fois l'expression et la canalisation des émotions des endeuillés. Sur le plan social et historique, ils reproduisent des schémas traditionnels tout en devant s'adapter aux changements sociaux, et parfois en en initiant. Ils

constituent des acteurs intermédiaires entre les épreuves individuelles provoquées par la mort et la prise en charge sociale de celles-ci.

J'ai essayé de montrer dans cette partie avec la présentation de quelques matériaux de mes enquêtes autour de la mort que la question des émotions ne pouvait être réduite à des problématiques personnelles, individuelles ou psychologiques. Parce que les émotions sous-tendent des actions sociales, parce qu'elles doivent être expliquées et comprises quand elles s'expriment dans des interactions, parce qu'elles font l'objet de cadrages par des représentations et des normes sociales, mais aussi parce que les dynamiques qu'elles engendrent peuvent initier des changements sociaux, on voit que le « jeu » entre « travail de l'émotion » et « travail sur l'émotion » manifeste des enjeux collectifs. Pour le dire plus rapidement, les émotions ne se comprennent pas seulement à travers des logiques individuelles, mais aussi dans des logiques sociales, culturelles et historiques.

Parmi ces enjeux collectifs, qu'il convient d'essayer d'expliquer via la mise à jour de logiques sociales, culturelles ou historiques, la connaissance et la professionnalisation du travail émotionnel me semble un sujet social et sociologique important. Je ne suis pas tout à fait certain que l'on puisse dire que les émotions prennent de plus en plus de place dans la vie sociale – en tant que composante anthropologique, la sensibilité a toujours eu beaucoup de place dans la vie sociale – mais il me semble que la thématique des émotions se trouve de plus en plus dans les discours publics, qu'ils soient médiatiques, politiques, ou scientifiques. On pourrait y voir une simple conséquence de l'inflation de ces discours. Mais aussi le signe d'une modernité « réflexive », c'est-à-dire d'une société qui se prend de plus en plus comme objet⁴⁸⁸. Ou encore l'indice d'un changement de la place de l'individu dans la société, laquelle deviendrait une « société individualiste de masse »⁴⁸⁹, ou qui serait marquée par « une psychologisation des rapports sociaux »⁴⁹⁰. J'ai dit plus haut que ce niveau de réflexion relevait probablement davantage de la théorie sociale que de l'enquête sociologique. Il n'en demeure pas moins que la connaissance des émotions, qui est l'objet d'études et de réflexions dans le champ académique, la mobilisation de savoirs sur les émotions dans des discours ou pour des actions publiques, ou encore les nombreux discours plus ou moins étayés sur les émotions d'autrui et sur ce qu'il faudrait ressentir, doivent se comprendre en référence à la société dans laquelle ils

⁴⁸⁸ Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

⁴⁸⁹ Wolton, Dominique, « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, 1992/1, n°10.

⁴⁹⁰ Demailly, Lise, « La psychologisation des rapports sociaux comme thématique sociologique », dans Bresson, Maryse (dir.), *La psychologisation de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006.

naissent – c'est en tout cas le postulat de la sociologie de la connaissance. Quels enjeux sous-tendent donc la recherche d'une connaissance des émotions dans la société ?

Cette problématique peut être appliquée au monde du travail. Dans de nombreux secteurs d'activité, on cherche à connaître les émotions des travailleurs, à savoir comment composer avec, éventuellement à les utiliser. Pourquoi ? La question est faussement naïve. Il s'agit bien sûr de comprendre le rapport des travailleurs à leur activité. Mais cette connaissance est-elle dénuée d'enjeux ? S'agit-il de « professionnaliser » le rapport aux émotions ? Que cela signifierait-il ? Avec quelle implication ?

La partie suivante résulte en partie du travail réflexif mené sur mes travaux pour ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches. La question « pourquoi les professionnels s'intéressent-ils aux émotions présentes dans leur activité ? » s'est en quelque sorte retournée contre moi. Pourquoi donc étudié-je les émotions au travail ? L'analyse de mes motifs n'a qu'un intérêt très relatif. Mais cette question peut être appliquée aux recherches sociologiques en général. Que s'agit-il de montrer ? Cette réflexivité individuelle / sociologique est importante car elle permet de s'éclairer sur ses propres motivations et sur les raisons d'être de son travail de recherche. Cela dit, elle ne doit pas détourner de l'objectif général de compréhension des individus et des milieux étudiés. J'ai donc entrepris de repérer les différents enjeux de la connaissance des émotions et du travail émotionnel qui émergeaient de mes matériaux et analyses d'enquête. La partie suivante présente donc le classement de ces enjeux et tente d'identifier les raisons pour lesquelles les émotions et le travail émotionnel sont perçus comme importants dans les milieux de travail que j'ai étudiés. Nous pourrions voir, chemin faisant, que les enjeux sociaux des émotions au travail, ceux qui sont identifiés par les professionnels, recoupent en grande partie les enjeux sociologiques de la question, tels qu'ils peuvent être formulés par les chercheurs, ceci laissant penser qu'il y a davantage continuité que rupture entre les deux registres.

CHAPITRE 4 : INTERROGER LES ENJEUX DE LA CONNAISSANCE DU TRAVAIL EMOTIONNEL

Cinq enjeux de la connaissance ou de la mise à jour des émotions au travail et du travail émotionnel seront abordés dans ce quatrième chapitre.

Le premier enjeu est celui de la reconnaissance. Le cas des pompes funèbres illustrera l'idée que la mise en exergue des émotions liées à l'activité peut être une manière de retourner les stigmates ou le manque de reconnaissance dont les agents d'une profession peuvent estimer être l'objet. Plus largement, on en déduira sociologiquement que la présentation d'une profession sous l'angle émotionnel peut être une manière de discuter de la justice perçue de la division sociale du travail émotionnel.

Le deuxième enjeu est celui de la santé. La mobilisation de la subjectivité au travail et l'individualisation des jugements des professionnels sous l'angle de l'investissement émotionnel présentent des risques pour la santé. Nous verrons en quoi ceux-ci sont un point de vigilance dans la sociologie des émotions au travail.

Le troisième enjeu est celui du sens et de la formation. Nous verrons ici en quoi les émotions peuvent être des leviers pour « donner du sens » à l'activité, et comment ce sens donné s'articule à des formations professionnelles. Nous naviguerons ici entre les TP d'anatomie, les pompes funèbres et les simulations en santé pour aborder les enjeux de socialisation professionnelle des émotions en lien avec des cultures de métier.

Le quatrième enjeu est économique. En revenant (une dernière fois) sur le terrain des pompes funèbres, il sera question de la manière dont les émotions peuvent être sujettes à marchandisation. C'est ainsi que nous aborderons les sujets de la qualité de service et de la personnalisation des obsèques. Sera alors suggérée l'idée que la marchandisation des émotions autour de la mort peut être vue comme une conséquence de l'histoire socioéconomique du secteur funéraire.

Le cinquième enjeu, enfin, concerne l'acceptabilité sociale de pratiques ou d'institutions sociales, et comporte, par conséquent, une dimension « politique ». Ici, ce seront les thèmes de l'acceptabilité du don du corps à la science et celle des risques industriels qui serviront d'appui à la réflexion. L'idée sous-jacente que je proposerai pour lier ces deux cas, est que la considération des sentiments des populations à leur égard, et un certain travail sur ceux-ci, ont

pour objet de contenir des contestations et ainsi permettre l'existence des laboratoires d'anatomie et des entreprises à risque.

Ces enjeux ne sont pas les seuls possibles, et certains se recoupent. Le thème de la reconnaissance, par exemple, semble traverser tous les autres ; « trouver du sens » à son activité est aussi protecteur pour la santé mentale ; être formé aux enjeux émotionnels de son travail peut servir la cause économique de son activité ; l'enjeu d'acceptabilité ne concerne pas seulement la population extérieure à l'activité mais aussi les travailleurs eux-mêmes, etc. Cependant, ce classement est celui qui correspond le plus à mes matériaux et analyses d'enquête et c'est pourquoi je le présente ainsi, même si je n'ignore pas que d'autres organisations de ces enjeux auraient été possibles.

Un enjeu de reconnaissance sociale

Définitions relationnelles et émotionnelles des professionnels de la mort : auto-, et hétéro-identifications

Les groupes sociaux peuvent être définis à partir de critères objectivants. Le nombre de personnes qu'ils contiennent, les distributions statistiques selon le genre, l'âge, la répartition géographique, etc., apportent des informations importantes. Cependant, des facteurs plus subjectifs peuvent être tout aussi fondamentaux pour comprendre « l'identité » des groupes étudiés. Parmi ces facteurs subjectifs, la représentation sociale du groupe et l'idée que les membres de ce groupe se font de cette représentation me paraissent essentielles. Les deux sont liées. Les « hétéro-identifications » sont parties prenantes de « l'auto-identification », mais les deux dimensions ne sont pas forcément concordantes : les membres du groupe peuvent utiliser d'autres marqueurs d'identification, et exagérer ou minimiser les marqueurs d'identifications extérieurs⁴⁹¹.

Il n'est pas aisé de déterminer quelle est « objectivement » l'image des pompes funèbres dans la société. Une étude indique qu'elles auraient plutôt une bonne image⁴⁹², mais l'analyse des représentations sociales véhiculées dans les médias ou sur Internet pourrait tendre à montrer qu'elles sont plus négatives. Au cinéma, une problématique fréquente pour les personnages exerçant cette profession est la honte d'exercer ce métier⁴⁹³. Dans la presse, deux angles

⁴⁹¹ Merton, Robert, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 [1965]

⁴⁹² CREDOC, « Les Français et les obsèques », Second baromètre CNASF-CREDOC, 2007.

⁴⁹³ Voir notamment *Joyeuses funérailles*, *Bouquet final* ou *Departures*. La série *Six Feet Under* présente au contraire les professionnels du funéraire sous un jour très positif.

typiques sont employés : le sensationnalisme des faits divers macabres ou irrespectueux⁴⁹⁴ et les angles économiques. Parmi ces derniers, certains concernent les évolutions du secteur (pompes funèbres écologistes, *low cost*, mutualistes...), mais beaucoup d'autres ont une dimension clairement critique de la dimension marchande de l'activité⁴⁹⁵. Sur les forums Internet, mes navigations relevaient également des récriminations envers le coût demandé par les entreprises funéraires pour leurs prestations.

Ces représentations sociales semblent donc joindre deux dimensions du « sale boulot » tel qu'identifié par E. Hughes⁴⁹⁶ : d'une part l'idée d'un travail sale, inspirant le dégoût ; d'autre part, celle d'un travail immoral, parce qu'il touche et fait commerce de biens symboliques sacrés (le corps ou le rituel). Ces deux dimensions du « sale boulot » limiteraient la possibilité pour les travailleurs de se sentir fiers de leur métier.

La dimension du travail sale se trouve notamment dans les connotations du terme croquemort. L'idée que les ancêtres des opérateurs funéraires croquaient les doigts de pieds des défunts pour vérifier qu'ils étaient bien morts apparaît souvent dans les discussions (avec souvent des sourires sarcastiques faussement gênés). Or l'étymologie de ce terme provient bien plus sûrement du crochet (croc) utilisé lors de la grande peste du moyen-âge pour prendre les cadavres sans les toucher et « par en-dessous » (d'où l'anglais « *undertaker* »). Une autre piste serait que « croquer » signifierait, par métaphore, ceux qui font disparaître les morts. Loin donc de l'idée de croquer le gros orteil ! Cela peut faire sourire, mais les noms donnés aux personnes et aux groupes peuvent avoir de véritables impacts sur les personnes concernées⁴⁹⁷. J'ai réfléchi à cette question et hésité avant de donner ce terme comme titre de mon livre. Mais dans les collectifs de travail où j'étais, j'avais noté un usage décomplexé du terme (« Salut les croquemorts ! »), voire, dans son usage, une forme de reconnaissance mutuelle (« Alors ! Te voilà croquemort maintenant ! »). Mais il est probable que les usages et les connotations perçues sont différentes selon que l'on se trouve dans « l'en-groupe » ou dans le « hors-groupe »⁴⁹⁸.

⁴⁹⁴ Quelques titres dans cette veine : « Parties fines dans les salons funéraires », « Inhumé par erreur dans le caveau d'un autre », « Un quinquagénaire se réveille à la morgue : la nuit du mort vivant »...

⁴⁹⁵ Par exemple : « Une enquête épingle les pompes funèbres », « Obsèques : le labyrinthe des tarifs et des prestations », « Contrats obsèques : quelques pièges à éviter », « Devis funéraire : l'UFC que choisir veut enterrer les abus ». Notons que, lorsqu'il est question du don du corps à la science, les dimensions scabreuse (autour du scandale de Paris Descartes) et marchande (plaintes des donateurs qui ne veulent pas payer pour donner leur corps) apparaissent aussi très souvent.

⁴⁹⁶ Hughes, Everett, *Le regard sociologique*, *op.cit.*

⁴⁹⁷ Selon Bernard Conein, les noms peuvent « affecter les personnes d'une certaine façon et en fonction de cette évaluation, les personnes rejettent, modifient ou acceptent le terme ». Conein, Bernard, « Nommer les groupes, appartenance et cognition sociale », in Ramognino, Nicole & Vergès, Pierre, (dir.), *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2005.

⁴⁹⁸ Merton, Robert, « La prédiction créatrice », dans *Eléments... op.cit.*

La dimension du travail immoral se trouve dans la presse et sur Internet mais aussi dans la littérature grise et sociologique. Le soupçon de vénalité se trouve par exemple en filigranes de la formulation d'une question d'un institut de sondage et dans les réponses proposées⁴⁹⁹. La question demandait : « à votre avis, les pompes funèbres font-elles passer le respect des familles ou leurs intérêts économiques avant tout ? ». Sous la forme d'une alternative, la question ne laissait pas la possibilité d'une compatibilité des aspects économiques et « humains ». Les réponses des Français étaient également partagées... Le même type d'accusation de vénalité se trouve dans les textes de E. Hughes, qui dénonce « l'exploitation des sentiments humains » sur laquelle reposerait la profession funéraire : « Si aucune profession ne répond dans son domaine à toutes les demandes » écrit-il, « ni ne satisfait également les demandes de tous les clients potentiels, le monopole professionnel – mais non économique – le plus complet dans notre société est celui de l'entrepreneur de pompes funèbres. Personne ne lui échappe, et pourtant il n'accomplit qu'une activité particulière dans le vaste domaine de la naissance, de la santé, de la maladie et de la mort (...) Le centre de son activité est l'enlèvement urgent et nécessaire des restes humains. Mais son domaine (...) tend à s'élargir par l'exploitation de quelques-uns des sentiments humains les plus profonds, et de quelques-uns des aspects tragi-comiques de la culture des survivants. Autour d'un centre presque irréductible, l'entrepreneur de pompes funèbres crée – en interaction avec ses clients – un ensemble de besoins et cherche ensuite à les satisfaire. »⁵⁰⁰ On perçoit donc que la contractualisation économique serait la principale pierre d'achoppement entre la population et les services funéraires, sans doute parce qu'une tension conceptuelle oppose les domaines marchands et symboliques⁵⁰¹.

La difficulté à déterminer quelle serait véritablement l'image des pompes funèbres dans la société n'empêche cependant rien au fait que les professionnels imaginent, ou se représentent, une représentation sociale extérieure : cette « métareprésentation » a des effets sur le sentiment de soi, particulièrement en termes de honte ou de fierté.

L'influence de « l'autrui généralisé » ou du « looking glass self » se situe tout autant dans les interactions concrètes⁵⁰² que dans la représentation générale de soi et de sa profession. Une

⁴⁹⁹ Valade, Hélène (dir.) « Les choix funéraires des français », TNS Sofrès, 2003.

⁵⁰⁰ Hughes, Everett, *Le regard sociologique*, op.cit., p.128. On retrouve une critique allusive mais explicite dans « Le drame social du travail » (art.cit.)

⁵⁰¹ Cf. Trompette, Pascale et Caroly Sandrine, « La compétence de service comme compétence de coordination et de composition. Autour du conseiller funéraire », *Pistes*, n°8, 2006. Et Trompette Pascale et Boissin, Olivier, « Entre les vivants et les morts, au royaume du marché funéraire », *Sociologie du Travail*, n°42, 3/2000.

⁵⁰² Selon Charles H. Cooley (cité par Le Breton, David, *L'interactionisme symbolique*, op.cit. p.16) : « Les imaginations que les gens ont les uns des autres sont des faits sociaux solides, les observer et les interpréter est la tâche première de la sociologie. » L'imagination de ce que les autres pensent de nous est constitutif de notre rapport à nous-mêmes : « De la même façon que nous voyons notre visage, notre silhouette, nos vêtements dans le

approche relationnelle des populations suppose de prendre au sérieux les jugements réels ou supposés que les uns portent sur les autres. En l'espèce (pour les pompes funèbres comme pour les centres de don de corps), le fait de travailler avec des morts et qu'une dimension économique soit impliquée constituent des stigmates perçus qui peut conduire les professionnels à se considérer appartenir à une catégorie particulière de travailleurs. Ainsi du moins peut-on comprendre le refus exprimé en entretien par les anatomistes d'être assimilés à des « bouchers », et celui des pompes funèbres à des « vautours ». Les représentations d'hétéro-identifications diffuses négatives peuvent avoir des conséquences subjectives tout aussi négatives⁵⁰³. Elles peuvent aussi avoir des conséquences dans l'action, sur le comportement concret lors d'interactions sociales : celui-ci peut avoir pour objet d'atténuer ou de modifier l'idée des représentations négatives potentiellement sous-jacentes dans le regard de l'autre.

Retourner les stigmates

Le lien entre représentation sociale perçue et présentation de soi se trouve dans les discours et les pratiques⁵⁰⁴.

Sur le plan discursif, les professionnels des pompes funèbres discréditent d'abord les entreprises, minoritaires, qui nuisent à l'ensemble de la profession. Ils disent ensuite essayer « d'accompagner » les endeuillés dans l'épreuve qu'ils traversent⁵⁰⁵. Cette valorisation du relationnel voire du psychologique permet de donner du sens au métier⁵⁰⁶ et ainsi d'en favoriser la présentation. Les sources documentaires internes du secteur funéraire (les revues professionnelles et les documentations remises aux familles) exposent ainsi toujours la profession dans ses dimensions techniques et administratives, mais surtout relationnelles, les professionnels se présentant toujours comme étant « au service des familles ».

miroir et qu'ils nous touchent, nous plaisent ou nous gênent, selon qu'ils répondent ou non à ce que nous aimerions être, nous voyons en imagination ce que l'Autre perçoit de nous et ce qu'il pense de notre apparence, de nos manières, de nos buts, de nos actions, de notre personnage, de nos amis et ainsi de suite, et nous en sommes plus ou moins affectés. » (Ibid.)

⁵⁰³ Ainsi par exemple de cet employé disant à une psychologue qu'il avait peur que sa femme ne le touche plus ou de ces nombreux professionnels en contact avec matières ou substances jugées dégoûtantes qui se lavent longuement en rentrant chez eux, pour se purifier « en dedans et en dehors ». Voir Michaud-Nérard, François, *art.cit.* et Candau, Joël, « Le cadavre en substance », *Technique&Culture*, 60, 2013/1.

⁵⁰⁴ Bernard, Julien, « Des représentations aux présentations de l'identité professionnelle. L'analyse des sources en sociologie du travail funéraire », dans Bertherat, Bruno, (dir.), *Les sources du funéraire en France à l'époque contemporaine*, Avignon, Presses universitaires, 2015.

⁵⁰⁵ Ce travail d'accompagnement n'est pas comparable au travail réalisé, par exemple, par des travailleurs sociaux auprès de leurs publics, lequel peut s'inscrire à moyen ou long terme et qui se caractérise dès lors par une plus forte interconnaissance. « L'accompagnement » des endeuillés par les pompes funèbres est de plus court terme mais pas forcément négligeable compte-tenu de la difficulté du moment pour les endeuillés.

⁵⁰⁶ Voir ci-après, la partie sur les enjeux de sens et de formation dans les pompes funèbres.

L'enjeu de retournement du stigmate se trouve aussi sur le plan pratique. La volonté de composer un rôle professionnel irréprochable, à présenter une « tenue » adéquate, à prêter une attention particulière aux sentiments de leurs clients, peut se comprendre comme une façon de ne pas donner du grain à moudre à une supposée représentation négative latente. Il s'agit de montrer qu'ils ne sont pas que des « vendeurs de cercueils »⁵⁰⁷. Le stigmate de « boulot sale » peut être retourné en ne mettant pas de gants (pour ne pas laisser penser que manipuler les corps soit sale) ou au contraire en en mettant (pour montrer qu'on ne se salit pas, ou qu'on ne salit pas le cadavre avec ses mains, c'est selon) – cette question des gants montrant toute l'ambiguïté du rapport au cadavre. Le stigmate de saleté peut aussi être retourné par des attitudes virilistes (« tout le monde ne peut pas faire ce boulot »), ou par l'utilisation de l'humour lorsqu'il s'agit de bousculer pour impressionner. Le stigmate d'immoralité, quant à lui, est sous-jacent à l'application relationnelle, à la tentative d'établissement d'une « confiance », par l'apaisement des tensions, et, si besoin, par le marquage d'autorité.

Ces valorisations de soi et de la profession peuvent avoir pour objet de modifier la représentation sociale par le bas, dans et par les actes. Plus généralement, elles permettent également, comme le dit encore E. Hughes, de « *comprendre les dispositions et les moyens sociaux et socio-psychologiques par lesquels les hommes rendent leur travail tolérable ou même valorisant, pour eux-mêmes et pour les autres.* »⁵⁰⁸

Division et justice sociale des émotions au travail

La compréhension du rapport émotionnel à son travail ne peut être dissociée d'une contextualisation de la place occupée par ce travail dans le système social, et des sentiments de justice sociale qui sont afférents à la perception de cette place. En effet, la division sociale du travail est en même temps une « division du travail émotionnel » et une « division émotionnelle du travail ». « Division du travail émotionnel », parce que la division du travail renvoie à la division des « *chances de joie et de peine* »⁵⁰⁹ et donc à des probabilités variées d'effectuer tel ou tel « travail émotionnel », les émotions au travail étant pour partie liées aux contraintes objectives de l'activité. « Division émotionnelle du travail », parce que la place occupée dans la division du travail peut s'éprouver, être perçue et être jugée avec ou dans de l'émotion⁵¹⁰ :

⁵⁰⁷ Bernard, Julien, « Les croquemorts, intrus et bourreaux. Contribution à une sociologie de la haine », Chauvaud, Frédéric et Gaussot, Ludovic (dir.), *Histoire et actualité de la haine*, Rennes, Presses Universitaires, 2008

⁵⁰⁸ Hughes, Everett, *Le regard sociologique*, *op.cit.*

⁵⁰⁹ L'idée, présente chez Baruch Spinoza, est développée par Frédéric Lordon dans *La société des affects*, *op.cit.*

⁵¹⁰ La place occupée dans le système social résultant d'une compétition scolaire et professionnelle, le fait de se sentir ou non « à sa place » renvoie à un jugement de justice sociale. Le travailleur considérant ne pas mériter

l'estime de soi peut découler de son rapport au travail, celui-ci étant un élément central de l'identité individuelle et sociale⁵¹¹.

Il est important de situer les problématiques du rapport au travail dans les grandes lignes de l'histoire socioéconomique.

Les différentes phases du capitalisme s'accompagnent non seulement de différentes formes de consentement au travail⁵¹² mais aussi de la distribution des émotions liées à l'activité professionnelle. Le passage d'une société basée sur le travail agricole au 19^{ème} siècle à une société de « services » depuis la seconde moitié 20^{ème} siècle (*via* une période où le travail ouvrier industriel a été jusqu'à représenter 40% des emplois) amène avec lui une augmentation de la fréquence et de l'intensité des relations sociales, que ce soit dans l'organisation de travail ou dans le rapport aux destinataires du travail. La « compétence relationnelle » devient ainsi de plus en plus importante⁵¹³.

Le développement de métiers « relationnels » découle en partie de prises de compétence par l'Etat et/ou par le marché, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du social. Une partie de ce qui était fait dans les familles comme travail domestique devient de plus en plus, au 20^{ème} siècle, un travail rémunéré. Traditionnellement, le travail relationnel auprès des plus jeunes et des plus fragiles était dévolu aux femmes. Ce n'est pas un hasard si la transformation de la structure professionnelle coïncide avec l'augmentation du taux d'emploi féminin dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, ni si les femmes sont surreprésentées dans les métiers relationnels du soin, de l'enseignement, du travail social, de la vente, ou de l'administration. Ce n'est pas un hasard non plus si, dans le domaine académique, l'étude du « travail émotionnel » se superpose au « travail relationnel » et surtout qu'une attention spécifique a été portée au genre dans l'œuvre de Arlie R. Hochschild⁵¹⁴. Ce n'est pas un hasard, enfin, et pour revenir aux pompes funèbres, si aujourd'hui le secteur compte environ 30% de

d'occuper une position subalterne ressentira des sentiments déplaisants, alors que la convergence entre espoirs, position sociale, et réalité perçue de l'occupation sera plutôt source de joie.

⁵¹¹ Hughes, Everett, *op.cit.*

⁵¹² Lordon, Frédéric, *La société des affects, op.cit.*

⁵¹³ Bréchon, Pierre et Tchernia, Jean-François, *La France à travers ses valeurs, op.cit.* Cette idée de l'élargissement des connexions sociales et des réseaux d'interdépendance se trouve déjà dans les travaux de E. Durkheim (*De la division du travail social, op.cit.*) et de N. Elias (*La civilisation des mœurs, op.cit.*)

⁵¹⁴ En comparant, les métiers d'hôtesse de l'air et d'agents de recouvrement, A. Hochschild a montré l'existence d'attentes de rôles variables selon le genre et le métier. Alors que l'attitude prônée dans les métiers féminisés (les hôtesse de l'air dans le travail de A. Hochschild) reproduit les stéréotypes de la féminité (être sociable, souriante, douce, ne pas se mettre en colère, etc.), celle prônée dans les métiers masculinisés (les agents de recouvrement) supposerait pouvoir déployer des compétences supposées masculines (ne pas avoir peur, savoir intimider, affirmer son autorité, supporter le dégoût, etc.)

femmes qui, presque toutes, ont en charge l'entretien funéraire avec les familles endeuillées, et non le travail auprès des corps et l'exécution des obsèques ; la division sexuelle du travail reproduit les stéréotypes : aux femmes le relationnel et l'administratif, aux hommes le travail manuel⁵¹⁵.

On comprend le souci d'interroger certaines régularités entre des propriétés sociales (âge, genre, origines...) ⁵¹⁶ et la position occupée dans la division du travail émotionnel sous l'angle de la justice sociale. Du côté des chercheurs, l'enjeu peut être de comprendre en quoi le travail émotionnel reflèterait des rapports sociaux et des systèmes de classement, qui pourraient se comprendre dans le cadre d'idéologies socio-économiques⁵¹⁷ ou de logiques organisationnelles ; dans ce cadre, en dévoilant les émotions associées à la place dans le système, en particulier les émotions déplaisantes, il peut s'agir de dé-subjectiver l'analyse du travail émotionnel, afin que les individus ne prennent pas « pour eux » ce que les sociologues voient comme des effets de système⁵¹⁸.

On comprend aussi le souci des professionnels et des chercheurs de dévoiler le travail émotionnel réalisé par les travailleurs dans une logique de demande de reconnaissance. Il s'agit de montrer un travail peu visible et non mesurable. Et de convaincre qu'il s'agit d'un « vrai travail », qu'il comporte des pénibilités, qu'il demande des efforts, qu'il nécessite de déployer des techniques, qu'il produit des effets sur les destinataires du travail (le travail émotionnel sur autrui) ou dans l'organisation de travail (par la fluidification des chaînes d'action⁵¹⁹), et que ce travail n'est pas le simple transfert sur le marché du travail de capacités naturellement féminines

⁵¹⁵ Je caricature un peu. Des hommes font les entretiens funéraires et des femmes sont maîtres de cérémonie. Mais je ne crois pas qu'il y ait de femmes porteuses ou fossoyeuses, ou alors elles sont très rares. Des justifications naturalisantes m'ont été données pour expliquer cette division des rôles : selon celles-ci, les femmes seraient meilleures au poste d'accueil parce qu'elle serait naturellement plus douces.

⁵¹⁶ Les différentes attentes de rôles et les émotions liées à l'activité ne sont pas seulement liées au genre mais aussi à d'autres variables sociales, telles que l'âge, les origines, ou le niveau hiérarchique dans une organisation. La « délégation du sale boulot » aux plus jeunes et aux travailleurs se situant aux échelons inférieurs a ainsi été largement décrite par la sociologie interactionniste du travail. La considération des émotions des travailleurs serait par ailleurs corrélée à la position hiérarchique (cf. notamment Foli, Olivia, « Émotions et bureaucratie : frustration intime, paroles de plainte et intégration au milieu » dans Berrebi-Hoffmann I. (dir.), *Politiques de l'intime. Des utopies sociales d'hier au monde du travail d'aujourd'hui*, Paris, La Découverte, 2009, p 249-264)

⁵¹⁷ Un exemple de marchandisation des émotions lié à un phénomène macroéconomique, la mondialisation, et à des rapports sociaux implicites de domination peut se trouver dans l'étude de Hochschild sur la migration de femmes du sud travaillant comme nounous auprès de parents du Nord. Cf. Hochschild, A. R., « Global care chains and Emotional surplus value », in Hutton, W. et Giddens, A. *On the Edge: Living with global Capitalism*, Jonathan Cape, 2000

⁵¹⁸ En mettant au jour des causes organisationnelles, économiques voire politique aux souffrances individuelles, celles-ci sont, dans une certaine mesure, désindividualisées pour être sociologisées (dans une certaine mesure, car les courants de la sociologie clinique ou de la psychodynamique du travail par exemple tentent d'articuler le social et le psychologique).

⁵¹⁹ C'est l'une des dimensions démontrées par Anselm Strauss et son équipe. Cf Strauss, Anselm, (dir.) « Sentimental work... », *art.cit.*

ou incorporées dans l'expérience du travail domestique. Ce fut en tout cas la volonté affirmée des sociologues qui ont œuvré à une « théorie du care ». La recherche de reconnaissance conduit ainsi à montrer en quoi consiste l'expérience et le déploiement du travail relationnel dans ses prises avec les émotions ; l'enjeu est alors d'argumenter des revendications (salariales, d'effectifs, de conditions de travail...) mais aussi de modifier les représentations sociales préexistantes, afin de maintenir une estime de soi suffisante pour accepter sa place et continuer de faire le travail.

Un enjeu de santé. Pénibilités et individualisation

Les risques de la mobilisation et de marchandisation de la subjectivité des travailleurs

L'enjeu de la santé au travail se trouve dans l'attention portée aux émotions vécues comme pénibles, préalable aux alertes concernant la souffrance des travailleurs. S'il existe bien des sources de satisfaction dans le travail (qui sont sources de motivation), les sources de pénibilité ont été davantage mises en exergue par la sociologie du travail. En creux de ces souffrances prises pour objet, se trouve une critique de la mobilisation de la subjectivité des travailleurs.

Cette critique a une histoire ancienne puisqu'elle renvoie au moins aux considérations de Karl Marx sur l'aliénation, reprises par les sociologues du travail industriel, qui concernait cette « perte de soi » provoquée par un travail répétitif, produisant une charge nerveuse sans possibilité de se réaliser dans le travail, dont l'archétype est le travail à la chaîne. Mais, avec le développement de la société de consommation, les sociologues se sont ensuite davantage tournés vers l'étude du secteur des « services ».

En 1951, Charles Whright Mills fait figure, me semble-t-il, de précurseur lorsqu'il diagnostique le développement d'un « marché de la personnalité »⁵²⁰ dans le secteur tertiaire tout à fait susceptible « d'aliéner » les travailleurs par des mécanismes liés au « jeu » avec l'authenticité qu'implique la marchandisation du travail relationnel. Dans leur travail, les commerciaux et « cols blancs » que C. Whright Mills étudient, seraient en effet tenus d'adopter un « *masque commercial, une attitude stéréotypée d'accueil et de remerciement* », une attitude normalisée, codifiée, qui correspond à un « *rite impersonnel* » et qui est enseignée et contrôlée par la hiérarchie. Le script comportemental peut devenir, selon C. Whright Mills, source de mal-être à cause de l'impression permanente de « jouer la comédie », de « ne pas être soi », et

⁵²⁰ Wright Mills, Charles, *Les cols blancs*, *op.cit.*

ce d'autant plus que la capacité à jouer ce « jeu » fait partie de l'évaluation des travailleurs. « *Le seul domaine dans lequel il lui restait une 'liberté d'action' [à l'individu], à savoir sa personnalité, devient lui aussi l'objet d'une gestion* ».

La sociologie du travail émotionnel qui émerge dans les années 1970 avec A. Hochschild souligne la capacité – ordinaire, mais perfectible professionnellement – d'adapter expressions et ressentis aux normes de la situation. Mais elle s'interroge aussi sur les effets sur la santé que ce travail peut causer, et sur la logique de marchandisation dans lequel ce travail s'inscrit⁵²¹. Les dissonances à l'origine du travail émotionnel sont en effet susceptibles de causer des problématiques de mal-être au travail plus ou moins délétères, sur le plan de la santé mentale mais aussi sur le plan somatique par effet de décompensation.

Depuis, les études sur les souffrances émotionnelles au travail se sont multipliées⁵²². Le développement de la notion de « risques psycho-sociaux », les risques pour la santé mentale causés par l'organisation et les relations de travail, y a largement participé. Le collège d'expertise *ad hoc* créé à l'initiative du ministère du travail à la fin des années 2000 a ainsi constitué les « risques émotionnels » comme l'une des catégories. Mais, à y regarder de près, il apparaît que tous ces risques sont émotionnels⁵²³.

En montrant en quoi le travail avec les émotions pouvait être douloureux et parfois pathogène, ces recherches pouvaient ne pas avoir seulement une visée critique, mais aussi une visée opératoire, par la recherche des conditions d'organisation du travail qui permettraient de protéger les travailleurs de ces effets subjectifs négatifs. Il va de soi que les métiers autour de la mort et de la santé sont particulièrement concernés par ces problématiques. La fédération

⁵²¹ Hochschild distingue *l'émotionnel work*, réalisé dans la vie intime, amicale, familiale... de *l'émotionnel labor*, le travail émotionnel réalisé dans le cadre professionnel. Dans le premier cas, la perception de l'effort réalisé peut être atténué par le sentiment d'amour que l'on porte à un proche, cet amour pouvant donner l'impression que ce travail est fait « naturellement ». Dans le second cas, à l'instar de C. Wright Mills, A. Hochschild soutient que l'émotion du travail (le travail sur soi qu'imposent les émotions) constitue une partie de la valeur d'usage et d'échange du travail dans le système capitaliste.

⁵²² A titre d'exemple, cf. Soarès, Angelo, « Le prix d'un sourire », *art.cit.* L'auteur y montre notamment en quoi travailler face à un public peut produire un « *stress dramaturgique* » du fait de l'imprévisibilité du comportement des usagers (qui introduit un risque psychique mais aussi physique) ou de l'asymétrie potentielle entre « le client roi » et des professionnels dont la tenue et les comportements admissibles sont limités. Sur ce dernier point, cf. Goffman, Erving, *Les rites d'interaction*, *op.cit.*, p.68-72.

⁵²³ Gollac, Michel (dir.), « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser », Rapport du collège d'expertise au Ministère du travail et de la santé, 2010. L'intensification et la complexification du travail, les objectifs flous, irréalistes ou contradictoires, l'injonction à la polyvalence, l'évaluation constante, l'excès ou au contraire le manque de supervision, l'insécurité socioéconomique de la situation de travail, les souffrances éthiques (lorsque les travailleurs sont obligés de faire des choses qui ne vont pas dans le sens de leurs convictions personnelles), la qualité empêchée... produisent tous des émotions négatives.

française de santé au travail notait par exemple que les agents funéraires devaient « *toujours donner l'impression de disponibilité et de sérénité* » ce qui pouvait diminuer leur « *capacité de résistance psychologique* »⁵²⁴. Quant aux métiers du soin, leur travail et leurs souffrances relationnelles et émotionnelles sont très documentées.

Les risques d'une individualisation des jugements sur le « savoir-être »

Si le travail émotionnel est un travail, il paraît bien nécessaire d'intégrer la dimension émotionnelle dans le jugement de qualité du travail. Cependant, la connaissance et le jugement du travail émotionnel peuvent comporter des risques pour les individus comme pour les collectifs.

L'un de ces risques, bien identifié par A. Jeantet⁵²⁵, est que, en voulant connaître les émotions des employés, les entreprises peuvent vouloir les instrumentaliser, pour canaliser ou évacuer les émotions « négatives », ou favoriser les émotions « positives » (la définition de la positivité ou de la négativité de ces émotions étant à sa discrétion). Parallèlement, la formation (ou l'information) des employés aux dimensions émotionnelles de leur tâche, afin qu'ils « gèrent » leurs émotions, est supposée les conduire à affronter les émotions en « connaissance de cause ». Cette capacité de correctement faire avec les émotions pourra être l'un des objets de leur évaluation. Or, ce faisant, les organisations se dédouaneraient du mal-être et de la souffrance au travail, en « renvoyant » le problème sur les individus... ce qui provoquerait de nouvelles émotions, comme la culpabilité, ou la peur de ne pas être à la hauteur.

Un autre risque, concomitant, est celui de l'individualisation du jugement du « savoir-être » par les cadres et supérieurs hiérarchiques. S'inscrivant dans les évolutions du marché du travail et des formations vers la « logique compétence »⁵²⁶, le jugement du savoir-être pose une

⁵²⁴ Guibe-Hubert, Nathalie (Dr), « Présentation des divers métiers du funéraire et de leurs risques professionnels », Disponible en ligne <URL : www.federationsantetravail.org>, 2002

⁵²⁵ Jeantet, Aurélie, « Introduction », dans Jeantet, Aurélie et al. *Émotion, travail et sciences sociales*, op.cit.

⁵²⁶ Le jugement du savoir-être s'inscrit principalement dans la valorisation de la relation de service personnalisée. Celle-ci correspond au troisième temps du « mouvement de la compétence » tel que proposé par Yves Lichtenberger (« Compétence, compétences », in Allouche, José, (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 2003) après le temps de la réduction du hiatus entre travail réel et travail prescrit et celui du décroisement des hiérarchies et des fonctions.

question morale⁵²⁷ et le risque d'une « *prescription des comportements plus que des tâches* »⁵²⁸. Individualisée, la notion de « savoir-être » peut devenir « *un instrument de légitimation des jugements subjectifs portés sur les individus* »⁵²⁹. La subjectivité du jugement et son individualisation pourraient ainsi non seulement favoriser les clientélismes et les sentiments d'injustice – producteurs de mal-être au travail –, mais aussi individualiser les carrières et donc effriter les solidarités des collectifs.

Il importe donc de ne pas réduire la compétence émotionnelle à une affaire individuelle, comme tend à le faire la notion d'intelligence émotionnelle⁵³⁰. Elle nécessite des conditions de possibilité (du temps, des effectifs...), elle dépend de l'organisation collective du travail, et elle peut être une œuvre collective (division du travail émotionnel, mises en sens collectives des situations). La compétence émotionnelle est « distribuée » ; elle résulte non seulement d'un travail individuel mais de l'inscription de celui-ci dans un environnement et des relations de travail.

En étudiant les techniques d'adaptation aux émotions, il ne s'agit donc pas d'établir des bonnes pratiques, ni de lister des « recettes » que des managers pourraient reprendre à leur compte pour imposer de nouveaux scripts comportementaux à leurs employés... Sur le plan opérationnel, les applications se situent bien plutôt dans la prévention des risques professionnels et dans les réflexions sur la qualité de vie au travail (via notamment la mise en place d'espaces de discussions, la sensibilisation des cadres et dirigeants, la médiation de conflits...) ⁵³¹ Sur le plan intellectuel et académique, l'analyse du travail émotionnel renvoie bien plutôt à la compréhension des cultures de métiers, aux socialisations professionnelles et aux différentes conceptions et/ou valorisations des émotions qu'elles comportent⁵³².

⁵²⁷ Voir sur ce point le débat entre Jean-Pierre et Philippe Zarifian (dans Durand, Jean-Pierre, « Les enjeux de la logique compétence », *Gérer et comprendre. Annales des mines*, 2000, et Zarifian, Philippe, « Sur la notion de compétence », *Gérer et comprendre. Annales des mines*, 2000). Pour le premier, la mobilisation de la subjectivité des salariés correspond à une nouvelle forme de contrôle social du travail et d'« *achat de la personnalité* », alors que pour le second, ces dimensions ne peuvent rester privées, « *non publiques, non négociées, non discutées* »..

⁵²⁸ Monchâtre, Sylvie, « Management des compétences et construction des qualifications », *Bref, Cereq*, n°201, 2003.

⁵²⁹ Sulzer, Emmanuel, « Objectiver les compétences d'interaction. Critique sociale du savoir-être », *Education permanente*, n°140, 1999.

⁵³⁰ Goleman, Daniel, *L'intelligence émotionnelle, op.cit.*

⁵³¹ Comme peuvent le faire des organismes tels que les ARACT ou l'INRS.

⁵³² Comme l'a par exemple fait Marc Lorient en montrant que la conception du stress diffèrait selon les professions. Lorient, Marc, « La construction sociale du stress », *art.cit.*

Un enjeu de sens et de formation

Le sens donné aux émotions vécues au travail, qu'elles soient celles des travailleurs ou de leurs destinataires, constitue une dimension importante de la culture de métier et un levier de formation et de socialisation professionnelle. Dans mes recherches, ces dimensions se retrouvent dans les travaux pratiques d'anatomie, dans la conception du deuil et de l'importance des rites funéraires dans les pompes funèbres, et dans les exercices de simulation dans les cursus de médecine ou de soins infirmiers.

Sens et fonctions des émotions face aux morts dans les TP d'anatomie

Dans les TP d'anatomie (ou « leçons de dissection »), l'émotion des étudiants face aux cadavres et à l'ouverture des corps n'est pas (ou plus) conçue comme un désagrément dommageable mais nécessaire à l'apprentissage de connaissances théoriques et pratiques ; elle aurait une fonction socialisante, une « *fonction initiatique* ». Les leçons d'anatomie seraient des « *rites de passage* »⁵³³, de cohésion et d'intégration dans la profession. Ils permettraient, selon les verbatims d'enseignants⁵³⁴, de « *souder le groupe* » et de « *réduire la distance enseignants – étudiants* ».

La leçon d'anatomie constitue souvent la première confrontation des étudiants avec un mort, et, pour la plupart d'entre eux, la seule fois qu'ils verront plusieurs morts dans la même pièce. La sortie des corps des frigos est volontairement orchestrée de manière dédramatisée par leur professeur ou par les moniteurs (des étudiants plus avancés), bien que les discours d'accompagnement oscillent entre sollicitude (« *si vous vous sentez mal, dites-le* ») et dédramatisation ironique (« *approchez-vous, ils ne vont pas vous manger* »).

L'expérience peut être assez forte. E. Godeau estime que l'enjeu est de « *dépasser l'offense faite aux sens* » pour faire partie d'une « *corporation initiée* »⁵³⁵. Elle cite un chirurgien qui se

⁵³³ « Rituels de passage », « souder le groupe », sont des termes qui ont dépassé les frontières des sciences sociales et que les enseignants mobilisent pour justifier leur pratique. Selon ce chirurgien, d'autres « passages » sont émotionnellement importants, notamment les stages aux urgences et en maternité. Ces mises à l'épreuve seraient d'autant plus importantes, selon ses termes, que les étudiants en médecine sont majoritairement issus de la « *moyenne bourgeoisie locale, avec des parents qui paient leur logement, etc.* », et donc que « *l'exposition à des situations difficiles* » sont aussi des mises en contact avec la réalité sociale qu'ils connaîtront plus tard dans leur métier et principalement à l'hôpital.

⁵³⁴ J'utilise ici des verbatims d'enseignants, mais les « garçons d'amphithéâtre », les employés techniques de laboratoires d'anatomie, utilisent aussi ce discours pour lutter contre leur identification à des « garçons bouchers » (Godeau, Emmanuelle, « Des carabins, des garçons et des macchabées. Interactions et constructions culturelles autour des cadavres dans les leçons d'anatomie » in Schepens, Florent, *Les soignants et la mort*, Paris, Erès, 2013). Ils feraient ainsi valoir leur rôle symbolique dans « *la transformation des étudiants par les cadavres* ».

⁵³⁵ Godeau, Emmanuelle, *Idid*. Ce sentiment d'être différent parce qu'on touche à des questions de vie et de mort peut amener à une réflexion anthropologique sur la place et le rôle du médecin. Marika Moisseef établit un parallèle

rappelle qu'à la sortie de son premier TP de dissection, il s'était dit : « *Tu es dans un autre monde qu'eux, tu sais des choses qu'ils ne sauront jamais* »⁵³⁶. Dans le même ordre d'idée, une monitrice d'anatomie me confiait : « *Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de monde qui voit ça... (...) Quand je rentre dans un supermarché [par exemple] après [une séance de dissection], je me dis : c'est bizarre quand même... Ces gens-là n'ont jamais vu l'intérieur d'un corps...* »

Les séances de dissection permettraient de rentrer dans un monde « à part », propre aux médecins⁵³⁷, mais, selon les verbatims recueillis lors de ces séances, le « *choc psychologique* » provoqué par la vue des morts permettrait aussi et surtout d'« *engager une réflexion sur la mort* » – une réflexion sans doute nécessaire au travail de médecin. « *On ne peut accepter de continuer ses études de médecine que quand on a accepté sa propre mort. C'est-à-dire quand on l'a visualisée* » dit un médecin interviewé par E. Godeau⁵³⁸.

L'émotion causée par la vue des morts (et le travail à l'intérieur des corps) participerait donc de la construction du rapport au corps et à la mort des médecins. Il pourrait s'agir de bâtir une protection psychique pour réaliser certaines tâches spécifiques, comme des actes invasifs en chirurgie ou en autopsies ; ou pour supporter la vue de personnes décédées dans le cadre de ses fonctions ; ou, plus généralement et fondamentalement, pour inculquer l'idée que le médecin ne peut pas sauver (tout) le monde et qu'il doit accepter que la mort gagne parfois, souvent ou (à la fin) toujours.

Il convient sans doute de ne pas édulcorer la charge émotionnelle vécue en disant qu'elle s'inscrit dans une tradition et qu'elle a une « fonction ». La « séance d'anatomie » peut être traumatisante⁵³⁹. Mais le développement tendanciel de règles éthiques, visant à garantir un

entre « médecine » et « religion » dans la mesure où, comme une religion, la médecine et la science délimitent (et manipulent) le pur et l'impur, s'occupent de la gestion de la vie (naissance et mort), proposent des explications du monde (origine et destin), proposent des normes de conduite (par la santé publique), et s'organisent dans une séparation entre les initiés (autorisés à exercer) et ceux qui ne le sont pas REF : La chair, le sacré et le culte de l'homme. La comparaison entre médecine et religion s'arrête au domaine terrestre et temporel puisque l'on ne trouve pas en médecine de culte à une ou des divinités. M. Moisseeff considère en fait, à la suite de E. Durkheim et dans une histoire de la sécularisation opposant positivistes et religieux au 19^{ème} siècle, que la médecine a pour culte l'homme en général ; la médecine serait de ce point de vue une « religion laïque ».

⁵³⁶ Les étudiants peuvent d'ailleurs en tirer « gloriole ». « *Un moniteur me propose de mettre une paire de gants, si je veux toucher. Je lui dis : « ça va aller, c'est vous les futurs médecins ! » Lui : « Tout le monde ne peut pas se vanter d'avoir touché un rein, ou un organe comme ça... »* » (extrait de journal de terrain).

⁵³⁷ On peut trouver ailleurs, dans les pompes funèbres ou chez les thanatopracteurs, par exemple, l'idée que le rapport avec les morts fait entrer dans un monde à part, et qu'il faut maîtriser certaines émotions pour faire le travail.

⁵³⁸ Godeau, Emmanuelle, « Dans un amphithéâtre... », *art.cit.*

⁵³⁹ Seigneur, Etienne, Notredame, Charles-Edouard, « Souvenirs des leçons d'anatomie », *Etudes sur la mort*, 2016/1.

prendre soin post-mortem⁵⁴⁰, tout comme les discours d'accompagnement sur la nécessité de réfléchir à la mort⁵⁴¹, constituent des plus-values à la justification de l'activité et permettent de mieux vivre ce moment parce qu'on lui donne du sens.

Les justifications du rôle « psychologique » du travail des pompes funèbres

Le besoin de donner du sens à la pratique et au travail émotionnel se trouve également dans les pompes funèbres. J'ai évoqué plus haut les formes de l'accompagnement du défunt et des endeuillés dans le processus funéraire qu'elles pouvaient mettre en œuvre sur les plans pratiques et relationnels. Mais pour comprendre l'enjeu de sens et de formation qui se joue derrière la notion d'« accompagnement », il faut découvrir les soubassements du discours de justification du travail funéraire.

Le discours sur la nécessité du travail funéraire concerne le mort mais surtout les proches. Il s'agit d'abord, en prenant soin du mort, de « soigner » les endeuillés (quasiment au double sens du terme : prendre soin, et donner ou faire un soin). C'est par exemple la rhétorique de valorisation de la thanatopraxie (selon un directeur : « *La dernière image qu'on a du défunt, c'est dans le cercueil avant la fermeture. Plus cette image va être « belle », plus le défunt paraîtra reposé, plus psychologiquement ça va aider à accepter la disparition du proche* »). « Prendre soin des endeuillés » peut aussi vouloir dire leur éviter des perceptions potentiellement traumatiques (une urne cinéraire encore chaude, la vue d'un visage défiguré, par exemple). Ou encore essayer, pour éviter l'installation dans une tristesse durable (une déprime ou une dépression) de réorienter l'attention ou la conversation vers ceux qui restent ou vers un projet de vie qui peut faire sens (perpétuer une activité importante pour le défunt par exemple). Un autre directeur estime par exemple que, « *à un moment donné, on peut parfois essayer de les « booster ». Un grand père qui avait perdu son épouse après 60 ans de vie commune, à quoi il pouvait se raccrocher ? Je lui dis : écoutez, il y a des enfants qui viennent de naître, c'est à vous de leur raconter qui était leur grand-mère...* »

Le point commun à ces discours et techniques est la prégnance d'un point de vue psychologique, selon lequel la qualité du travail funéraire aiderait les proches à entrer (en douceur, dans la mesure du possible) dans leur « travail de deuil », et plus précisément dans un

⁵⁴⁰ En vertu du respect dû aux morts, les comportements ou paroles jugés inappropriés sont sanctionnés. La façon de se comporter avec les cadavres est censé ne pas être laissée à l'appréciation subjective de chacun, mais au contraire être collectivement pensée et régulée.

⁵⁴¹ Dans ce cadre, rendre hommage à la « générosité » des donateurs permet de « sacraliser » et de justifier le TP de dissection en insistant sur le respect dû aux morts en général, et aux « généreux donateurs » en particulier, sans lesquels ils ne pourraient pas s'exercer et apprendre.

deuil non pathologique. Pour cela, un bon opérateur funéraire devrait, me disait-on, être « *un peu psychologue* », et, par exemple, sentir si la proposition de plaquettes d'information sur des associations d'aide au deuil serait une bonne chose pour le client. Une cérémonie « réussie » (sans accroc dans le rituel) permettrait de faire advenir des émotions tout en les régulant, ce qui serait bénéfique car « *celui qui ne craque jamais va être dans un deuil pathologique* » (directeur). Ainsi un autre directeur, par ailleurs formateur, n'hésite-t-il pas à affirmer que : « *Des deuils pathologiques il y en a, mais si les professionnels font bien leur travail, cela ne devrait pas arriver.* »

D'où vient cette idée ? Une hypothèse est que les pompes funèbres se seraient largement abreuvées des discours sociologiques et philosophiques des années 1950-1980 sur le « déni de la mort » pour s'attribuer une expertise et justifier leur demande de reconnaissance⁵⁴². Le discours sur la nécessité de « réhumaniser la mort » pour contrer son « déni » par la société aurait servi de support légitime, académique, aux pompes funèbres.

À partir des années 1950, l'idée que la prise en charge de la mort était peut-être plus « sociale » autrefois qu'aujourd'hui devient dominante dans le champ académique. L'historien Philippe Ariès⁵⁴³ est bien connu pour une thèse sur l'histoire des attitudes de l'homme occidental face à la mort, qui serait marquée par une « inversion » : d'une mort « apprivoisée » au Moyen-âge, elle serait devenue « interdite » de nos jours. Les sociétés occidentales auraient refoulé la mort⁵⁴⁴, en conséquence de quoi les « mourants » seraient isolés, les endeuillés gênés dans l'expression de leurs souffrances, et les rites funéraires, dévalués, seraient quasiment devenus gênants. La réalité de la mort serait évincée de la scène sociale et cette tendance constituerait le « symptôme » d'une sorte de maladie de la société, que résumait L.-V. Thomas sous la formule : « *Une société thanatophobe est une société mortifère* »⁵⁴⁵. Les tenants de cette thèse semblaient ainsi vouloir montrer que la société se détournerait de l'une de ses missions

⁵⁴² Baudot, Pierre-Yves, « L'histoire des représentations comme soutien normatif d'une politique publique. Le cas des attitudes collectives face à la mort », *Droit et société*, vol.2, n°60, 2005. Dans une perspective constructiviste, ces éléments de discours alimentent un cadre de référence servant à penser les émotions pour les prendre en compte et en charge *in situ*.

⁵⁴³ Ariès, Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1977.

⁵⁴⁴ Ce « refoulement » n'est pas le « refus » de la mort constitutif d'élaborations symboliques ; il se rapproche bien davantage du déni psychologique.

⁵⁴⁵ Citée par P. Baudry, *La place des morts*, *op.cit.* Selon P. Baudry, cette violence est celle de l'individu endeuillé seul face à son deuil, devant s'en débrouiller, n'osant pas gêner autour de lui, mais aussi – le social écartant la mort – celle de la mort qui revient tel un boomerang dans le social, sous forme de violences ou de pratiques mortifères : « *Il s'agit de dire que si la mort, si l'idée de mort, si le rapport à la mort ne sont pas culturellement construits, alors, tout de la mort revient dans le social* » (Baudry, Patrick, *Violences invisibles. Corps, monde urbain, singularité*, Ch. 2 « La mort gérée », Bègles, le Passant, 2004, p. 70).

fondamentales : assurer à ses membres un encadrement matériel⁵⁴⁶ et idéal⁵⁴⁷ de la mort et du deuil.

En remplacement, un « *nouveau régime de deuil* »⁵⁴⁸ serait plus intime, subjectif, individualisé ou « privatisé », ce que reflèterait la diffusion de l'expression « faire son deuil » – alors qu'*a priori* c'est le deuil qui travaille les individus – expression qui le rendrait plus violent de manière insidieuse⁵⁴⁹.

Il est intéressant de constater que les pompes funèbres ont activement participé à la construction de ce discours. Les entreprises Pompes funèbres générales, occupant alors un quasi-monopole sur le marché funéraire, ont, en effet, participé dès ses débuts aux débats organisés par la Société de thanatologie, rassemblement d'intellectuels, de médecins et de religieux qui fut la principale organisation productrice de ce discours⁵⁵⁰.

Par un jeu d'affinités électives entre la valorisation fonctionnaliste des rites funéraires et la psychologie du deuil⁵⁵¹, les pompes funèbres ont ainsi pu faire valoir leur rôle social. On ne considère plus guère aujourd'hui, en effet, que le deuil est un ensemble de conventions sociales à respecter, comme l'école durkheimienne ou les travaux des folkloristes ont pu le suggérer jadis. Il est bien davantage conçu comme un travail psychique⁵⁵², pour lequel les rites (et des interactions « réussies » avec les professionnels), serait aidants. Par suite de sa conceptualisation psychologique, des distinctions entre deuils « normaux » et « pathologiques » ont été établies. Le deuil « perturbé » a ainsi fait l'objet de nombreuses descriptions produisant une nosographie spécifique⁵⁵³ et, dernièrement, son entrée dans le manuel de diagnostic de santé mentale américain (le DSM-V, en 2022).

⁵⁴⁶ Ces dimensions matérielles pourraient concerner la prise en charge du deuil (jours d'arrêt de travail ?) ou des obsèques par la communauté (nationalisation des pompes funèbres ?)

⁵⁴⁷ C'est le rôle traditionnel des religions. Le caractère laïc de la société française, son fort taux d'athéisme et d'agnosticisme en comparaison aux autres, les fragmentations et recompositions syncrétiques actuelles, interrogent cette construction « idéelle ».

⁵⁴⁸ Déchaux, Jean-Hughes, « L'intimisation de la mort », *Ethnologie française*, XXX, 1, 2000.

⁵⁴⁹ Baudry, Patrick, « Paradoxes contemporains. Nouveaux rapports anthropologiques à la mort », in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort... op.cit.* 2004, p.893-913.

⁵⁵⁰ Baudot, Pierre-Yves, *art.cit.*

⁵⁵¹ Et également par l'histoire interne de la Société de thanatologie, d'abord présidée par un anthropologue (L.-V Thomas), puis par des psychologues (Michel Hanus, Marie-Frédérique Bacqué)

⁵⁵² La psychologisation du deuil peut résulter d'un effet de théorie de la science psychologique dérivée des travaux de Freud (Freud, Sigmund, « Deuil et mélancolie », dans *Métapsychologie*, Paris, Folio-Gallimard, 1968 [1917]) et plus généralement de la diffusion sociale de la psychologie, bien décrite notamment par Eva Illouz (*Les sentiments du capitalisme, op.cit.*)

⁵⁵³ Les associations d'aide au deuil sont généralement formées au modèle mis en évidence par la psychiatre Elisabeth Kübler-Ross. Cf. Hardy, Patrick, « Deuil normal et pathologique », Cours de psychiatrie du Collège national des universitaires en psychiatrie, Université d'Angers [en ligne]. Les deuils « perturbés » peuvent être : le deuil *absent* ou *retardé* (pas de manifestations d'émotions, probabilité de déni conscient ou inconscient provenant de l'absence de confrontation au cadavre ou aux funérailles) ; le deuil *intensifié* (émotions trop fortes

Il n'est dès lors pas étonnant que les formations professionnelles funéraires intègrent des modules sur l'anthropologie du rite funéraire et la psychologie du deuil. Ces modules, qui complètent ceux concernant la réglementation, l'accueil et la vente, l'animation des cérémonies ou la gestion du personnel, fournissent un canevas intellectuel qui donne sens à la considération des sentiments des endeuillés. La formation repose ainsi sur l'idée que « *l'opérateur funéraire est partenaire du deuil* », qu'il « [doit] *connaît[re] le deuil* »⁵⁵⁴, pour « *adapter son comportement à la déontologie de la profession et aux situations relationnelles avec la famille en deuil* », pour, *in fine*, « *satisfaire la famille en respectant son émotion et la solennité des circonstances* »⁵⁵⁵.

Cette construction de sens fait entrer les professionnels du funéraire dans le registre du soin – domaine autrement plus valorisé socialement que le leur.

Elle s'inscrit plus largement dans une logique de professionnalisation, en structurant le territoire professionnel et en se donnant des critères de jugement de la professionnalité⁵⁵⁶. Si ceux-ci sont plus ou moins utilisés pour entrer dans la profession⁵⁵⁷, ils participent d'une valorisation du métier qui peut permettre, sinon d'en accroître l'attractivité, au moins de maintenir des salariés dans l'activité.

Travailler sur les émotions par les émotions : expérience et réflexion dans les simulations en santé

La « mise en sens » des émotions se trouve également sur un tout autre terrain, celui des formations médicales et paramédicales par simulation.

Comme évoqué en introduction, les simulations sont des situations d'apprentissage s'apparentant à des « jeux de rôle ». Les apprenants sont placés dans des situations fictives, scénarisées, mais vraisemblables, car inspirées de situations réelles, en tout cas suffisamment

gênantes pour l'individu) ; le deuil *inachevé* (réminiscences aux dates anniversaires, deuils prolongés) ; le deuil *pathologique* (prolongation excessive du deuil – plus de six mois ou plus d'un an selon les auteurs – s'accompagnant de marques d'anxiété, de dépression, parfois de tension ou de violence, de ralentissements psychomoteurs, de sentiments morbides de dévalorisation. Psychanalytiquement, des formes de décompensations peuvent dépendre des structures de personnalité et du rapport « d'identification » à la personne perdue. Cf. (Molinié, Magali, *Soigner les morts... op.cit,p.52*)

⁵⁵⁴ Source : plaquette de formation de maître de cérémonie/ordonnateur de France obsèques liberté.

⁵⁵⁵ Source : Circulinfo, lettre du réseau Funéplus, août 2006. Items du référentiel de compétences du Certificat de qualification professionnelle

⁵⁵⁶ La psychologisation de la fonction n'est pas anodine. Elle modifie l'activité de travail, le rapport au travail, et potentiellement les carrières. Comme nous l'avons dit plus haut, elle peut servir d'instrument de jugement de compétence, notamment pour la mise à l'essai ou le recrutement après la période d'essai.

⁵⁵⁷ Les formations professionnelles dans le funéraire restent disparates, dispensées par les organismes professionnels eux-mêmes et non par des organismes indépendants et/ou nationaux et publics. Les conditions d'entrée dans la profession sont donc toutes relatives.

réalistes pour être potentiellement « véritables », et, en fonction du scénario et de leur rôle, ils doivent agir et interagir comme si la situation se trouvait dans leur quotidien de travail réel⁵⁵⁸. Il s'agit ainsi d'une « *pédagogie des situations* » par laquelle « *il s'agit de confronter les apprenants à des situations judicieusement choisies, qui comportent un problème, pour lequel les acteurs ne possèdent pas de procédure leur permettant d'aboutir à coup sûr au résultat* »⁵⁵⁹. La mise à l'épreuve des apprenants, la mobilisation de leurs ressources, le travail en fonction des partenaires, constituent une entrée pragmatique dans une démarche où « *le rapport entre la situation et le savoir à mobiliser n'est pas clairement établi* ».

La méthode n'est pas nouvelle⁵⁶⁰ et concerne différents secteurs d'activité⁵⁶¹. Mais elle se développe beaucoup depuis une trentaine d'années. Dans le domaine du soin, elle est encouragée par la Haute autorité de santé pour tendre vers un principe idéal – « jamais la première fois sur le patient » – et réduire le risque d'erreurs en situation de soins. Elle est particulièrement développée dans la formation en médecine d'urgence. Le leitmotiv des simulations est en effet de limiter la part des facteurs humains dans la survenue d'événements indésirables⁵⁶², que ces facteurs soient plutôt cognitifs – les « *processus de récupération et d'analyse des informations* » – affectifs – « *les tensions hiérarchiques, les facteurs liés au stress ou à la fatigue (...) l'excès de confiance* » – ou organisationnels – « *coopération, leadership et coordination d'équipe.* »⁵⁶³

⁵⁵⁸ Les formations par simulation sont typiquement des situations où, selon les termes de E. Goffman (*Les cadres de l'expérience, op.cit.*), un « cadre primaire » (la prise en charge d'un patient) fait l'objet d'une « modalisation », le « mode » désignant « l'ensemble des conventions par lequel une activité donnée, déjà pourvue d'un sens par l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle, mais que les participants considèrent comme sensiblement différente » (p.52). Parmi les cinq modalisations proposées par Goffman, les simulations entrent à la fois dans les catégories des « faire-semblant » et des « répétitions techniques ».

⁵⁵⁹ Pastré, Pierre, Mayen, Patrick, Vergnaud, Gérard, « La didactique professionnelle », *Revue française de pédagogie*, n°154, 2016, p.189.

⁵⁶⁰ L'entraînement à la joute équestre pour les tournois des chevaliers du Moyen-âge s'effectuait grâce à des mannequins fixés aux chevaux. L'intérêt des jeux d'imitation pour les apprentissages de l'enfant constitue un savoir de référence de la psychologie du développement. Dans le domaine de la santé, l'entraînement chirurgical sur des corps morts, l'usage de cires anatomiques, de mannequins en bois articulés, ou la « machine » d'Angélique du Coudray pour enseigner l'art de l'accouchement, ont marqué l'histoire de la formation médicale et paramédicale

⁵⁶¹ Comme en témoignent certains numéros thématiques de revues dont *Recherche et formation*, n°82, dossier « Simulation et formation », 2016, ou « Mettre en scène l'activité : les nouvelles figures de la simulation », *Activités*, vol.1, n°15, 2018. La simulation est aussi très développée dans le domaine militaire et aéronautique. Cf. notamment Ruttiman, Michel et Vautrin, Denise, « Histoire de la simulation médicale militaire », *Médecine et armée*, vol.45, n°5, 2017, p.495-500. Dubey, Gérard, « La simulation à l'épreuve du lien social », *Le travail humain*, vol.64, n°1, 2001, p.3-28

⁵⁶² Le facteur « humain » serait à l'origine de 65 à 80% des erreurs. Cf. Jaffrelot, Morgan et al. « Simulation et gestion de crise », *Réanimation*, n°22, 2013, et Jaffrelot, Morgan et Pelaccia Thierry, « La simulation en santé : principes, outils impacts et implications pour la formation des enseignants », *Recherche et formation*, vol.2, n°82, 2016

⁵⁶³ *Ibid.*, p.570.

Cette technique pédagogique vivante paraît intéressante sociologiquement, parce qu'elle questionne les attendus des formateurs en termes de compétences (médicotechniques mais aussi, pour ce qui m'intéresse, relationnelles), mais aussi le mode opératoire par lequel ces compétences sont censées s'apprendre.

L'observation participante⁵⁶⁴ et la comparaison de différentes formations⁵⁶⁵ permettent en effet de constater que les émotions ne sont pas conçues et/ou utilisées de la même manière selon les domaines du travail de soin. Une rapide comparaison entre les formations à la prise en charge d'urgences vitales⁵⁶⁶ et celles destinées aux « soins relationnels » en école d'infirmières peut ici permettre de saisir cette idée. Elle esquisse une opposition entre des situations très techniques où la vie est en jeu, où le patient est inconscient (il n'y a donc pas de « relation » avec lui), où il faut agir vite, où prédomine fortement la dimension du « cure », et d'autres où la relation, l'accueil, les questionnements et l'identification des besoins sont centraux.

Le travail en services d'urgences nécessite de composer avec de multiples stimulations et informations qui produisent une charge cognitive et émotionnelle forte. Pour incorporer une forme de « culture urgentiste »⁵⁶⁷, les simulations visent donc à produire des situations stressantes durant lesquelles les apprenants devront d'abord déployer des « algorithmes », c'est-à-dire des procédures codifiées de prise d'information, d'action et d'évaluation de l'action réalisée. Ces algorithmes sont conçus pour leur efficacité médicale mais sont aussi censés avoir une vertu : diriger la concentration pour contenir l'émotion. Les algorithmes ne sont toutefois pas toujours suffisants : des imprévus, initiés par le formateur, compliquent la tâche (l'apparition de personnes tierces sur le lieu de prise en charge, une constante qui défaille alors qu'elle était normale et qu'elle n'était donc pas la préoccupation première des soignants, par exemple). Le stress monte en conséquence et la situation implique de plus en plus une bonne division du travail et une communication efficace au sein de l'équipe. Une bonne division du travail implique des prises de rôles distincts : un « leader » qui pilote et coordonne, et des « followers » qui exécutent et transmettent toutes les informations pertinentes au leader. La communication, quant à elle, doit être « en boucle » : chaque collaborateur doit reformuler l'ordre ou l'information reçue pour assurer l'autre qu'il a bien compris ce qui était dit. Une

⁵⁶⁴ Bernard, Julien, « En simulation... » *art.cit.*

⁵⁶⁵ J'ai pu participer et/ou observer des formations dans les domaines des soins relationnels, de l'annonce de mauvaise nouvelle, de la prévention du risque suicidaire en psychiatrie, de l'urgence vitale de l'enfant, des prélèvements multi-organes et du débriefing pour former des formateurs à la simulation.

⁵⁶⁶ Pour davantage de description ethnographique et une analyse plus fouillée des mécanismes cognitifs et affectifs en jeu, voir Bernard, Julien, « Expérimentation sensible... », *art.cit.*

⁵⁶⁷ Ingraio, Christian, « Visages de l'urgentisme. Dispositifs, expérience, paroxysme », *Sensibilités*, vol. 2, n°3, 2017, p.64-78

conscience « situationnelle » (un œil sur tous) et une « conscience de soi » sont nécessaires à ce que l'émotion n'entrave pas la prise en charge, soit en inhibant l'action, soit en la précipitant, soit en focalisant excessivement le temps et l'attention sur une action (l'effet « tunnel »). Il s'agit fondamentalement d'une « *éducation au sang-froid* »⁵⁶⁸. L'émotion est vue comme une altération du jugement. Le stress est vu comme aidant jusqu'à un certain point. Selon les termes du formateur, le « pic de stress » est atteint lorsque les apprenants font « *face à une situation qu'ils ne peuvent pas surmonter parce qu'ils ont un bagage insuffisant.* » La prise en charge est alors dégradée ou dangereuse pour le « patient », et la simulation s'arrête.

Dans les simulations observées en « soins relationnels »⁵⁶⁹, l'objectif est d'apprendre aux étudiants en soins infirmiers à mettre en œuvre des entretiens d'accueil, de recueil de données et d'aide. Ces distinctions renvoient à des types de postures et de questions à poser qui permettent, selon les verbatims de la formatrice, d'avoir un « cadre » auquel se « raccrocher » quand on est difficulté. Les compétences à acquérir peuvent être de l'ordre de la technique relationnelle (poser le cadre, savoir relancer, savoir clore...) ou de la compétence émotionnelle (comprendre l'état affectif du patient, « faciliter l'expression émotionnelle et accueillir les émotions », « prendre de la distance par rapport aux émotions exprimées »⁵⁷⁰...) Les émotions des patients sont vues comme des outils. Elles sont une voie d'accès à la compréhension de leurs besoins. La littérature psychanalytique est mobilisée pour trouver le sens caché de ces émotions à travers un décodage des mécanismes de défense. Un engagement maîtrisé dans la relation permettrait l'ouverture du patient à la verbalisation et ainsi l'identification de ses besoins. Des attitudes sont censées être « facilitantes » ; d'autres sont des « obstacles à la communication » (la surinterprétation, le jugement moral, la consolation, le fait de trouver des solutions à sa place pour les problèmes personnels). Parmi les attitudes facilitantes, on trouve à la fois « garder une certaine distance » et l'item « authenticité/congruence ». Ces termes suggèrent que le soignant peut, dans une certaine mesure, se dévoiler, être « sincère ». « *Le premier outil c'est soi,* » explique la formatrice. « *Il faut se connaître, ses limites, ses émotions, ses mécanismes de défense, sinon on ne peut pas connaître l'autre. (...) Certains pensent que le soignant doit maîtriser ses émotions. C'est à discuter. (...) Se révéler, c'est concevoir l'idée d'une réciprocité, pour une relation authentique. (...) Vous avez le droit de dire vos sentiments*

⁵⁶⁸ Je reprends ici une expression de M. Mauss dans, « Les techniques du corps », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France 1950 [1934], p. 365-386.

⁵⁶⁹ Cet intitulé reflète en lui-même un fondement de la culture professionnelle infirmière qui est qu'une interaction réussie avec le soigné est déjà, en soi, un soin.

⁵⁷⁰ Ces termes proviennent des documents d'évaluation destinés aux formateurs.

aussi, de tristesse par exemple. [Mais il faut] savoir identifier le meilleur moment où se révéler peut être utile, ne pas raconter sa vie au mauvais moment. » On constate ici toute l'élasticité du cadre « engagement-distanciation ». Les émotions ne sont en tout cas pas forcément considérées comme des obstacles à la prise en charge, contrairement aux idées véhiculées dans la culture urgentiste.

Les simulations partagent cependant toute un point commun, quel que soit le domaine : une ingénierie pédagogique qui conjoint une action suivie d'une réflexion sur celle-ci (le « débriefing »). Il s'agit d'une méthode d'apprentissage du sensible / par le sensible. Elles visent en effet une connaissance des dimensions sensibles de l'activité, et, pour cela, elles passent par une mise en jeu du corps et des affects dans l'action. Dans l'action, les apprenants mobilisent leurs savoirs mais doivent également s'adapter à une situation nouvelle et changeante. L'expérience d'émotions dans le jeu pourrait faciliter la mémorisation⁵⁷¹. Mais l'expérience n'est pas suffisante (surtout si des erreurs sont faites !) Les débriefings servent précisément à revenir sur les émotions vécues pour les analyser. Les conseils des formateurs portent sur des points d'attention sur lesquels se concentrer. Par la répétition des simulations, s'opère un aller-retour entre les émotions vécues par l'apprenant et des raisonnements censés structurer l'appréhension sensible des futures situations. Ainsi s'incorporeraient des modèles de comportement et de connaissance des émotions.

Un enjeu économique. Adapter le travail et l'offre de service

Le quatrième enjeu de la considération des émotions et de l'importance du travail émotionnel que j'ai identifié dans mes enquêtes est économique. C'est autour des pompes funèbres que cet enjeu est apparu, et ce, autour de deux interrogations : les effets de l'histoire économique du secteur et de l'ouverture à la concurrence d'une part, la tendance à la personnalisation des obsèques et à la « fabrique de rituels » d'autre part. Comme je l'ai suggéré plus haut, le funéraire est structuré par des traditions, mais il est également traversé par des transformations. Celles-ci peuvent être exogènes, par exemple la laïcisation et le développement de funérailles civiles. Mais d'autres peuvent être de leur initiative. Ce sont de celles-ci dont il est question ici, avec l'hypothèse que les transformations endogènes sont portées par un souci économique.

⁵⁷¹ Policard, Florence, « Apprendre ensemble à travailler ensemble. L'interprofessionnalité en formation par la simulation au service du développement des compétences collaboratives », *Recherches en soins infirmiers*, vol.2, n°117, 2014, p.44.

L'intéressement aux émotions dans les pompes funèbres : un produit de l'histoire économique ?

Le souci d'apporter une qualité de service aux personnes endeuillées, de prendre en compte ses sentiments pour, en quelque sorte, « personnaliser » la « relation client », peut bien sûr se comprendre dans une perspective humaniste. Mais celle-ci n'empêche pas, par ailleurs, un intéressement économique. Dans un contexte économique concurrentiel, la réputation et le « bouche à oreille » ont leur importance. Passer du temps pour « construire la confiance », accueillir sans gêne les expressions d'émotion, manifester des marques de soutien moral, suggérer des marques de personnalisation pour les obsèques qui plairaient à la famille ou auraient plu au défunt... peuvent avoir leur importance pour les affaires.

La question de la prise en compte des émotions de la clientèle dans les pompes funèbres peut se voir comme l'aboutissement actuel d'une histoire économique. Le « marché des défunts », comme l'a montré Pascale Trompette⁵⁷², a toujours fait l'objet de convoitises de la part des trois grands acteurs impliqués dans ce domaine : l'Etat, l'Eglise, et les entreprises privées. L'histoire, esquissée ici dans ses grandes lignes, montre la concurrence entre ces acteurs.

Alors qu'au 17^{ème} siècle, la confrérie des « crieurs-jurés », devenue corps héréditaire, avait le monopole de la vente des fournitures mortuaires, l'Eglise, propriétaire des cimetières, et décisionnaire du droit aux cérémonies funèbres, a elle-aussi à vendre du matériel funéraire. À la Révolution, le principe de la municipalisation des services funéraires est acté, mais rapidement la compétence est déléguée à des entrepreneurs. En 1804, Napoléon donne le monopole funéraire à l'Eglise, mais, en pratique, les églises faisaient travailler les entrepreneurs et partageaient les bénéfices de l'activité. Au 19^{ème} siècle, des entreprises contestent les délégations aux paroisses et les délégations de celles-ci à certains entrepreneurs. En zone rurale, on observait cependant une beaucoup plus grande division du travail (colportage de la nouvelle, veille, toilette, dernière prière, fabrication du cercueil, portage, mise en terre, etc., étaient accomplis par des personnes différentes ; le « croque-mort » était celui qui avait un corbillard). En ville, différentes classes d'enterrement distinguaient les prestations selon les capacités économiques des clients : la « 1^{re} classe » permettait des funérailles « en grande pompe » (avec draperies, écussons et palmes brodés, tentures de façade...) alors que la seconde était plus modeste. En 1904, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat implique à nouveau un transfert de la compétence funéraire aux communes ; mais celle-ci pouvait déléguer à des entreprises...

⁵⁷² L'essentiel des informations ci-après proviennent du travail de P. Trompette, *Le marché des défunts*, op.cit..

Le régime était donc mixte : aux côtés de « régies municipales » travaillaient des entreprises privées⁵⁷³. Durant la seconde moitié du 20^{ème} siècle, un phénomène de concentration économique s'observe au profit de l'entreprise Pompes funèbres générales / Roblot. Dans de nombreuses communes, la délégation de service public est attribuée à cette entreprise pour le « service extérieur », c'est-à-dire les prestations obligatoires (véhicule, personnel...), le « service libre » (fleurs, plaques, condoléances...) pouvant faire l'objet de vente séparée par d'autres entreprises. Dans les années 1980, de nouvelles voix d'entrepreneurs se font entendre pour dénoncer ce qu'ils percevaient comme des entorses à la concurrence. En 1993, la loi ouvre totalement le secteur funéraire à la concurrence, tout en insistant sur le fait que le service funéraire est à « vocation de service public ». P. Trompette et O. Boissin parle à ce sujet de « service public concurrentiel »⁵⁷⁴. L'Etat instaure de nouvelles régulations sur les plans technique (conformité des équipements), administratif (obligation d'établir des devis), et de la formation (obligation de formation variable selon la place dans l'entreprise), mais n'intervient plus dans les affaires.

En bref, le secteur funéraire a toujours été sous-tendu par des intérêts économiques⁵⁷⁵, autour d'une activité qui met en tension, selon P. Trompette et O. Boissin, « *deux registres anthropologiques de l'échange, marchand et symbolique, structurellement antagonistes.* » Les funérailles, en tant que biens culturels, sont des objets économiques singuliers, pour partie immatériels, et dont la valeur affective pose un problème aux modèles de l'économie classique. S'il est bien entendu que tout travail mérite salaire, le fait de payer pour mourir (alors que l'on n'a rien demandé...) pose fondamentalement question. Il n'est pas étonnant que la dimension marchande soit la principale pierre d'achoppement entre les familles et les pompes funèbres⁵⁷⁶. L'ouverture à la concurrence n'a pas créé l'intéressement économique des pompes funèbres, c'est entendu. Mais elle a pu accroître la nécessité d'une qualité de service relationnel, la proposition de nouveaux services comme les soins de conservation, les contrats obsèques, les salons funéraires, les cercueils personnalisés, la projection de films personnels durant les cérémonies, l'organisation de collations, la location de salle à cet effet, l'envoi des cendres

⁵⁷³ La situation est encore mixte aujourd'hui, mais les régies municipales sont plus rares. Celles-ci sont en outre, comme les entreprises, soumises au droit privé, du fait de leur statut de « service public industriel et commercial ».

⁵⁷⁴ Trompette, Pascale et Boissin, Olivier, *Les services funéraires. Du monopole public au marché concurrentiel*, Rapport final de la convention n°E322, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, octobre 2002.

⁵⁷⁵ Fait toutefois exception à cette formule rapide la prise en charge par les municipalités des funérailles des personnes sans ressources.

⁵⁷⁶ La fourchette de prix des funérailles aujourd'hui se situe entre 2500 et 5000 €.

cinéraires dans l'espace, la fabrication d'une essence olfactive reproduisant l'odeur du défunt⁵⁷⁷...

Ces exemples ne sont pas tous comparables... Mais ils interrogent sur l'ambivalence de la considération des affects de la clientèle, entre souci de l'autre et intérêt économique. Le type d'accompagnement proposé oscille, me semble-t-il, entre deux (des douze) formes de l'accompagnement identifiées par Lise Demailly⁵⁷⁸ : un accompagnement comparable, à ceci près qu'il est facturé, au type « assistanciel », dans lequel il s'agit d'« *organiser l'aide, fournir des éléments dont l'autre a besoin et qu'il demande* » dans une situation où « *l'autre est dans le besoin, mais il a la liberté de refuser l'offre proposée* » ; et un accompagnement de type purement « commercial », dans lequel il s'agit de « *promouvoir, visibilité, séduire et installer de la confiance pour vendre un bien, un service, une idée, soi-même, son expertise. Autrui est solvable et peut être intéressé par le service au point de l'acheter.* »

La personnalisation des obsèques

Dans ce contexte marchand, on peut s'interroger sur la tendance à la « personnalisation des obsèques ». Alors que, autrefois, les coutumes régionales du deuil et du rituel impliquaient des comportements codifiés dans les habits, la durée du deuil selon la proximité du défunt, les pratiques de recueillement, et jusque dans l'expression émotionnelle⁵⁷⁹, les endeuillés semblent désormais plus libres d'honorer les défunts et de pratiquer le souvenir comme ils l'entendent, ainsi que d'exprimer leurs souhaits pour les cérémonies, de choisir une crémation ou une inhumation (si le défunt n'avait pas décidé de son vivant), de passer à l'église ou pas, et de participer s'ils le souhaitent à la cérémonie. Ils peuvent alors y lire des textes proposés par les officiants de culte ou par les pompes funèbres, mais aussi des textes de leur composition, diffuser de la musique ou en jouer, etc.

Cette tendance résulte-t-elle d'une offre qui aurait créé la demande ? Il n'est pas aisé de répondre à cette question tant les propositions commerciales semblent, en l'espèce, suivre les évolutions sociales.

⁵⁷⁷ Ce produit n'est pas exactement proposé par des pompes funèbres, mais des réseaux de pompes funèbres, de marbrerie et d'avis de décès sont partenaires de l'entreprise ayant développé, avec un laboratoire universitaire de chimie français, cette proposition de reproduction de l'odeur.

⁵⁷⁸ Demailly, Lise, « Fortunes et ambiguïtés de l'accompagnement », *Empan*, 2009/2, n°74

⁵⁷⁹ Voir à ce sujet la compilation des coutumes régionales française établie par A. van Gennep, *Les rites de passage*, *op.cit.*

La personnalisation des obsèques semble en effet s'inscrire dans un mouvement d'histoire culturelle assez ancien. Cas Wouters émet par exemple l'hypothèse que les conventions strictes de la première moitié du 20^{ème} siècle auraient atteint un tel degré de « formalisation », qu'une recherche « d'alternatives comportementales » se serait imposée. Dans le mouvement de la société de consommation et de loisirs naissante après-guerre, une « informalisation des mœurs » aurait rendu obsolète les vieilles conventions⁵⁸⁰.

Bien que la fin de la messe en latin et la volonté de l'Église d'impliquer les fidèles aillent quelque peu dans le même sens, un éventuel décalage entre les codes religieux et les aspirations individuelles a pu être moteur de cette tendance à la personnalisation. Le développement des crémations et des funérailles civiles a pu obliger à réinventer les rituels, précisément pour pallier l'absence d'officiant. Pour certains auteurs, comme Jean-Hughes Déchaux⁵⁸¹, les cérémonies personnalisées pour célébrer le défunt s'expliqueraient par une volonté des endeuillés de voir leur expérience intime reconnue : « *de nos jours, le modèle de deuil comme institution n'a plus cours (...) [alors que] certaines sociétés s'appuient sur le groupe social en recourant à des formules établies (...) d'autres sociétés, dans lesquelles l'autonomie de la personne est une valeur phare, ne s'adressent à autrui qu'à partir de la reconnaissance de l'expérience intime.* »

Le « nouveau régime de deuil » marqué par « l'intimisation de la mort »⁵⁸² mènerait à ce que les familles veuillent « des obsèques qui leur ressemblent ». À cette tendance « individualiste » s'accorderait cependant une recherche du « nous »⁵⁸³, la personnalisation accentuant la fabrique d'émotion collective⁵⁸⁴. « *Au cérémonial rapide des années 1970 se substitue une recherche de ritualisation où l'on veut s'engager, et par quoi l'on veut donner du sens à la mort de l'autre aussi bien qu'au rassemblement de ses proches* », explique P. Baudry⁵⁸⁵, avant de se demander : « *À la théâtralité du passé succéderait le partage des émotions. Faudrait-il regretter les complications anciennes et les conventions lourdes, quand des professionnels mettent au service des principaux intéressés les moyens d'un cérémonial qui fait sens pour eux ?* »

Concernant le rôle des pompes funèbres, la formule de P. Baudry est ici prudente, comme celle de P. Trompette et S. Caroly sur le même sujet : « *Les opérateurs de pompes funèbres*

⁵⁸⁰ Wouters, Cas, « The Quest for new Rituals in Dying and Mourning », *Body and society*, 2002.

⁵⁸¹ Déchaux, Jean-Hughes, « Neutraliser l'effroi. Vers un nouveau régime de deuil » in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort... op.cit.*, 2004, p.1153-1173.

⁵⁸² Déchaux, Jean-Hughes, « L'intimisation de la mort », *art.cit.*

⁵⁸³ Wouters, Cas, « The Quest... », *art. cit.*

⁵⁸⁴ Bernard, Julien, « Le régime contemporain des émotions de deuil. La dialectique de l'expression et du contrôle », dans *Émotions contemporaines, 19^e-21^e siècle*, sous la direction de Ambroise-Rendu A.-C. et al., Paris, Armand Colin, 2014, p.71-86.

⁵⁸⁵ Baudry, Patrick, *La place des morts, op.cit.*, p.20

*orchestrent la manifestation symbolique de la force du lien personnel, que ce soit sur le mode de l'expression publique et du faste ou, comme cela tendrait à apparaître aujourd'hui, sur celui de l'authenticité du lien au disparu et de l'émotion. »*⁵⁸⁶

Les professionnels ne feraient-ils que « orchestrer » ou que « mettre des moyens au service de » ? Dans d'autres textes, P. Baudry ou J.-H Déchaux apparaissent plus critiques. P. Baudry distingue particulièrement la « ritualisation », la fabrique de rituels, de la « ritualité », qui ouvre un espace-temps particulier, à la relation au défunt et au sacré, et qui ne se réduit pas à une théâtralité. La « ritualisation » risquerait alors de s'accompagner d'une « désymbolisation progressive du rapport à la mort sous prétexte de répondre à la demande individuelle »⁵⁸⁷. La mise en scène pourrait presque être obscène, prendre le pas sur la mise en sens.... « Avec le paradoxe de la ritualisation sans ritualité, » explique-t-il, « on confronte les gens à des situations extrêmement rudes... On n'a pas besoin des funérailles bâclées mais on est là dans une espèce de surenchère de ritualisation pour réparer le défaut de ritualité. Alors que ce qui est de l'ordre de l'émotion ne relève pas uniquement d'une affaire quantitative, de surenchère d'événements, de surprises ... »⁵⁸⁸

J.-H Déchaux relie quant à lui explicitement le déclin des traditions, le poids de l'individualisme qui oblige à choisir, et le développement d'« une véritable expertise funéraire » : « Les différents professionnels et spécialistes de la mort sont censés éclairer les choix de l'individu, quand ils ne décident pas tout simplement à sa place, exerçant pour certains une sorte de magistère moral. Les normes ne sont plus données par la tradition, mais par une expertise professionnelle qui relève d'une culture du marché et du conseil, et qui incarne une nouvelle régulation sociale de la mort. »

Compte-tenu de l'articulation étroite entre demande sociale et propositions commerciales, il me paraît indécidable de savoir qui, de l'offre ou la demande, crée l'autre. Il est en revanche indéniable que les pompes funèbres proposent des marques de personnalisation des rituels, dans un cadre cependant assez normé, et que, d'une certaine manière, ils « fabriquent » du rituel. Pour étayer cette idée, et en lien étroit avec mes recherches, je voudrais pour finir cette partie évoquer une des conséquences du rapport que nous avons remis, Catherine Le Grand-Sebille et moi-même, à la Fondation des services funéraires de la ville de Paris, à la suite de notre étude sur le don du corps à la science.

⁵⁸⁶ Trompette Pascale et Caroly, Sandrine, « La compétence de service... », *art.cit.*

⁵⁸⁷ Baudry, Patrick, « Paradoxes contemporains... », *art.cit.*, p.903.

⁵⁸⁸ Entretien personnel avec l'auteur.

Nous avons décrit, dans notre rapport, la manière dont se déroulait une « cérémonie collective » organisée, pour célébrer un ensemble de donateurs, par un laboratoire d'anatomie d'une ville de province. Nous avons fait part des retours plutôt positifs des proches de donateurs présents, et souligné par ailleurs le désarroi de certains proches face à l'absence de rituels. À la suite de ces indications, une anthropologue a été recrutée comme chargée de missions « ritualités » aux Services funéraires de la ville de Paris, et chargée d'organiser ce type de cérémonie « collective » à Paris, sous la grande coupole du crématorium du Père Lachaise. Celle-ci a expliqué, lors d'un séminaire universitaire, comment l'invention du rituel s'est déroulée. Il s'est d'abord agi de réfléchir avec les maîtres de cérémonie du crématorium sur ce qu'il pouvait convenir de faire. Un consensus s'est établi autour de l'idée de limiter le *decorum* et de ne pas faire du rituel un spectacle, mais plutôt de construire une action qui impliquerait les participants. Les étapes classiques du rituel figureraient la suite. Dans une phase de « mise en marge », les endeuillés entreraient dans la salle et seraient identifiés. La phase de « marge » s'articulerait autour d'un discours par les professeurs d'anatomie sur le sens du don de corps, sur les utilisations des corps et leur utilité, les médecins exprimeraient alors leur reconnaissance, une citation de Ernest Renan sur les sciences et l'amour serait lue, avant que le maître de cérémonie ne demande à chaque participant de venir prendre une bougie – symbolisant leur proche disparu – pour l'allumer et la déposer au centre de la coupole, pendant que le maître de cérémonie énonce le nom de chaque défunt. C'est là, explique-t-elle, qu'il se passe quelque chose de l'ordre de l'émotion collective. Des témoignages et des lettres de donateurs sont encore lues. Il n'y a pas de conclusion (« pour laisser l'émotion se déployer »), et les participants sortent sur une musique d'accompagnement. La dernière phase de « retour à la vie » se passe enfin sur le parvis où des registres de condoléance peuvent être signés, et des discussions informelles se déployer⁵⁸⁹.

⁵⁸⁹ J'ai assisté à la première cérémonie de ce type et peux témoigner, par la teneur des émotions exprimées et des échanges informels avec les participants, que la cérémonie semble bien satisfaire les participants, bien que la cérémonie ait été en tous points « fabriquée », à partir de « ficelles » anthropologiques et symboliques. Au fil des échanges avec les commanditaires de l'étude, j'ai fini par comprendre que cette commande n'avait pas qu'une motivation de philanthropie scientifique – bien que nous ayons eu toute latitude pour enquêter et analyser comme bon nous semblait, et j'en remercie sincèrement nos commanditaires. Il s'agissait aussi de connaître les avis des endeuillés sur les cérémonies collectives et les remises d'urnes proposées par l'École de chirurgie de Paris en collaboration avec les services funéraires de la ville, afin d'ajuster l'offre de service en termes d'aspects pratiques marchands (location de salle pour se recueillir notamment).

Un enjeu « politique » ? L'acceptabilité

Une cinquième catégorie d'enjeux impliquant la connaissance des émotions et des formes de travail émotionnel est politique. Les sentiments des populations à l'égard des pratiques et institutions sociales ne constituent pas une toile de fond sans incidence sur les choix ou les orientations stratégiques des organisations (la « politique » au sens ordinaire du terme, comme on dirait la politique d'une entreprise ou d'une association) et/ou sur les décisions prises dans le domaine « du » politique (sur les plans exécutifs et législatifs). Ces choix peuvent être conditionnées par « l'état de l'opinion » (ou des sensibilités) ou être orientés par le souci ou l'intérêt d'agir pour modifier ces sensibilités (pour « rassurer », par exemple).

Deux ensembles de considération tirés de mes recherches illustreront ici cette idée. Le premier concerne l'acceptabilité du travail anatomique, le second la gouvernance des risques industriels.

L'acceptabilité du travail anatomique

Le recours à une approche historique est souvent utile pour la perception de logiques sociales ou culturelles « de fond ». Au terme du chapitre consacré à la configuration donateurs / familles / centres de don de corps, j'ai présenté les grandes lignes du décret d'avril 2022, qui cadre les conditions du don, et qui, notamment, impose la gratuité du don, l'organisation de cérémonies « collectives », et la proposition au donateur et à sa famille de remises du corps sous cercueil ou de l'urne après crémation aux proches. Ce nouveau cadre apparaît comme l'aboutissement d'une histoire dans laquelle la sensibilité des populations à l'égard du travail anatomique a été diversement prise en compte, mais qui tend vers une plus grande considération. Cette considération apparaît nécessaire à l'acceptabilité sociale du travail anatomique.

Les premiers corps utilisés par les médecins pour développer leur connaissance de l'anatomie ont d'abord été ceux des plus pauvres, des plus seuls, ou des criminels. David Le Breton, dans ses écrits sur le sujet⁵⁹⁰, rappelle que les sentiments des populations à l'égard de cette pratique étaient essentiellement négatifs. Couper la peau, ouvrir le corps, était perçu comme des transgressions anthropologiques majeures, d'abord parce que la pratique contrevient au principe de sacralité des corps (ou, en termes juridiques, à son « inviolabilité ») – les institutions de médecine faisant alors exception à une règle pénale –, ensuite parce que la médecine a ainsi constitué le corps humain en objet, dissocié de l'esprit, de la sensibilité, et de

⁵⁹⁰ Le Breton, David, *La chair à vif*, op.cit.

la culture de l'individu qu'il (qui le) portait – l'anatomie produisant ainsi la vision dualiste corps / esprit. Malgré ces réticences, l'anatomie perdure, ce qui fait écrire à D. Le Breton que « *l'histoire de l'anatomie s'élabore à l'encontre des sensibilités culturelles avec une certaine hypocrisie.* »

Sandra Ménenteau, dans son histoire de la médecine légale⁵⁹¹, décrit elle-aussi une vive sensibilité à l'égard des travaux sur les cadavres, dans le cadre du 19^{ème} siècle cette fois. « *Les pratiques de dissection provoquent indignation et révolte au sein de l'opinion publique...* » et les savants sont vus comme « *dépourvus de compassion et de sensibilité* ». À cette époque, les examens et recherches post mortem doivent se faire avec le consentement de la famille. Les personnes décédées à l'hôpital, lieu où meurent principalement les personnes désargentées et/ou sans famille, en font ainsi bien plus souvent l'objet. Une évolution législative changera la donne. Pour les corps non réclamés par les familles, « *le médecin de l'hôpital doit veiller à l'inhumation des dépouilles* ». Ainsi, « *en échange d'une sépulture décente, il semble que les familles sont prêtes à accepter un tel sacrifice. La conception de l'examen cadavérique comme passage obligé qui permet au défunt d'être inhumé convenablement, est encore plus évidente et prégnante au sein des familles pauvres, dont l'un des membres, malade, est soigné à l'hospice. La mort est un événement qui s'avère trop onéreux pour certains parents démunis. Ainsi, les familles qui n'ont pas les moyens d'offrir des funérailles et une sépulture à leurs mourants abandonnent leur corps aux bons soins des hôpitaux. Or, les proches ont pleinement conscience que les dépouilles non réclamées sont celles qui servent en priorité aux dissections et aux recherches anatomopathologiques. Mais ils savent aussi qu'en échange du service rendu à la science et à l'enseignement, les administrations hospitalières sont tenues de donner une sépulture aux défunts.* »

Plus près de nous, dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle, on assiste à un changement majeur dans la composition sociologique des corps donnés à la science, si l'on peut dire. Ils ne proviennent plus de corps non réclamés, mais de personnes qui choisissent de donner leur corps. Ce don a pu (et peut encore) être motivé par des convictions a-religieuses. À la fin du 19^{ème} siècle, des libres penseurs ou athées prônaient le don du corps à la science et la crémation (le crématorium du Père Lachaise a d'ailleurs été testé avec des « déchets anatomiques »), mais d'après notre enquête, ils ne semblent pas représenter une proportion importante aujourd'hui.

⁵⁹¹ Ménenteau, Sandra., « Dans les coulisses de l'autopsie judiciaire. Cadres, contraintes et conditions de l'expertise cadavérique dans la France du 19^{ème} siècle », Thèse d'histoire contemporaine, université de Poitiers, 2009, p. 514, p. 597, p. 611

Le don peut encore être lié à un manque de ressources économiques⁵⁹² – il est désormais gratuit, mais jusqu’il y a peu, il restait moins cher que les funérailles classiques – mais l’on compte aussi beaucoup de profils sans difficulté économique. C’est dire que le don est devenu le fait de personnes moins pauvres et qui font ce geste volontairement. Le changement de paradigme n’est pas sans conséquence. D’abord les familles ne sont plus absentes du tableau, ou réduites au silence par la seule perspective que leurs proches aient une sépulture qu’elles n’auraient pu leur offrir. Ensuite, les corps se font moins rares, voire abondants, ce qui a pu conduire certains centres à demandé... une participation financière aux donateurs⁵⁹³, tant pour réguler l’afflux, que pour organiser leur prise en charge.

La pratique est incomprise. Pourquoi faudrait-il payer pour donner ? Des critiques apparaissent dans l’espace public⁵⁹⁴. La presse est parfois saisie par des donateurs mécontents⁵⁹⁵. Des donateurs en colère contactent leurs députés, écrivent aux ministres⁵⁹⁶. En janvier 2013, un projet de loi a été déposé à l’Assemblée nationale afin d’« *instaurer la prise en charge par les facultés de médecine des frais occasionnés par un don du corps* »⁵⁹⁷. Des courriers du ministère sont envoyés dans les centres de don de corps pour recommander d’instaurer la gratuité.

Les centres de don de corps expliquent que la participation financière demandée aux donateurs se justifie par le fait qu’ils ne disposent pas des moyens financiers nécessaires à leur bon fonctionnement. Bien que rattachés aux universités et aux Centres hospitaliers universitaires, leurs dotations seraient insuffisantes. Les montages financiers sont disparates : certains s’autofinancent *via* la facturation de formations professionnelles payantes. D’autres se sont montés en association afin de pouvoir sortir de la comptabilité universitaire et recevoir le paiement des donateurs. D’autres encore demandent aux donateurs de souscrire un contrat obsèques auprès d’une assurance ou d’une société de pompes funèbres qui reversera, au

⁵⁹² Naïditch, Nicolas, « Qui donne son corps à la science ? Approche quantitative du don et de ses causes d’annulation », *Etudes sur la mort*, n° 149, 2016.

⁵⁹³ *Ibid*

⁵⁹⁴ Libération, « Abondance de corps », 2 octobre 1995. Gromb Sophie, Éric Guilleron, Gérald Quatrehomme, 2001, « Médecine légale, don du corps », *Concours Médical Tome 123-07. IGAS/IGENR*, « Conservation d’éléments du corps humain... », *op.cit.*

⁵⁹⁵ Voir par exemple « Donner son corps à la médecine : un casse-tête », *Charente Libre*, 21 mars 2013. « A Nice, donner son corps à la science peut coûter cher », *Nice Matin*, 30 septembre 2012.

⁵⁹⁶ « Montpellier : il pourra léguer son corps à la science... sans frais », *Midi libre*, 15 avril 2013. Voir aussi *Réponse ministérielle n° 24046, J.O.A.N. 8 mai 1995, page 2382*

⁵⁹⁷ Projet de loi déposé à la Présidence de l’Assemblée nationale le 23 janvier 2013 par M. François Vannson, député.

moment du décès, le capital au laboratoire. La plupart combinent ou cumulent différents types de financement.

Dans ce contexte, le développement de formes de considérations des proches de donateurs dans certains centres – cérémonies collectives, remises d’urne – peut se comprendre comme une forme de « contre-don » de l’institution médicale aux donateurs et à leurs familles, afin de s’assurer de relations plus apaisées avec les familles, et améliorer leur image publique. Le scandale du centre de l’université Paris Descartes a précipité l’adoption de nouvelles règles, comme on l’a vu. Mais le développement d’une sensibilité négative à l’égard du coût du don et de l’absence de possibilité de ritualisation était déjà présente.

Le décret de 2022 apporte une harmonisation « bienvenue », écrivais-je plus haut, mais, compte-tenu de cette histoire, de nouvelles questions vont se poser et de nouvelles recherches sur le sujet pourraient être nécessaires. En effet, si même dans un contexte où les centres de don de corps pouvaient demander des participations financières aux familles, ils devaient compléter leurs financements par des formations professionnelles payantes, on peut se demander si, dans un contexte de gratuité, les collaborations avec les entreprises privées – des fabricants de nouveaux matériels médicaux qui veulent les tester sur des corps, pour l’essentiel – ne vont pas s’intensifier. Or, on ne sait pas si les donateurs, qui veulent aider « la science », voudraient aussi par là-même abonder indirectement des entreprises lucratives. La pratique interroge par ailleurs la dimension morale de la marchandisation des corps, déjà courante dans d’autres pays⁵⁹⁸. Dans le contexte d’universités et de CHU publics, on peut s’interroger sur l’hybridation de fonds privés et publics. Par ailleurs, avec le rétablissement de la gratuité, on peut se demander si le problème de surabondance de corps donnés ne va pas se poser à nouveau, comme ce fut le cas dans les années 1960. Or éviter le « gaspillage » des corps est aussi un souci marqué par les professionnels du secteur, au nom de la dignité qui se doit d’être allouée au corps mort. Selon un chercheur, « *dans d’autres laboratoires, eux, ça va être l’utilisation des corps à la chaîne : il arrive, il est utilisé, il est ressorti. Parce qu’ils ont 4 ou 5 entrées par jour. Nous on n’a pas ça. (...) Il ne va pas être utilisé une fois et puis évacué, il va être utilisé plusieurs fois. (...) Il faut optimiser l’utilisation des corps.* »

L’acceptabilité du risque industriel

Le second domaine autour duquel j’ai pu penser que l’analyse et la prise en compte des émotions pouvait avoir un enjeu politique évident, est celui de la mise en place de « structures

⁵⁹⁸ Cf. le documentaire « Ceci est mon corps, livré à la science », 1^{er} juillet 2021, Radio Télévision suisse.

de concertation » autour des risques et pollutions industriels, que j'ai pu analyser lors de mon post-doctorat à Dunkerque⁵⁹⁹, avec l'équipe « Irénée Zwarterook ».

Une nouvelle fois, considérer cet objet dans un cadre historique, en l'occurrence une histoire économique et politique articulant l'implantation industrielle avec une politique de gestion de l'acceptabilité des risques que celle-ci engendre, est indispensable.

Des concertations liées à l'histoire et aux spécificités du territoire

L'histoire de Dunkerque est en effet marquée par la mer et l'industrie. Petit port sur la mer du Nord au début du 20^{ième} siècle, elle devient un enjeu stratégique durant la 2^{nde} guerre mondiale. La bataille de 1940 détruit une grande partie de la ville, et sa reconstruction après-guerre s'opère dans le cadre de la politique d'industrialisation des années 1960. Celle-ci se comprend dans la nécessité de reconvertir la population ouvrière des ex-bassins miniers. La décision de constituer à Dunkerque un complexe industriel « sur l'eau » (sur le modèle de Rotterdam) produit un accroissement de la population et une forte interpénétration du tissu industriel et du tissu urbain. Les années 1970 constituent ensuite une sorte de basculement, puisque l'Etat tend à se désengager de ses investissements sur l'industrie lourde suite au « choc pétrolier » et que se développe une conscience écologiste (loi sur la protection de la nature – 1976). Ces changements conduisent les élus locaux à vouloir concilier le développement économique et l'amélioration de la qualité environnementale. La thématique du « développement durable » apparaît, avec pour enjeux l'amélioration de l'image du territoire, et, pourquoi pas, une synergie productive entre protection de l'environnement et industrie (l'écologie industrielle).

L'histoire permet de comprendre qu'à Dunkerque, le souci environnemental ne se construit pas en opposition aux usines, mais avec elles. Ceci permet de comprendre la tension structurelle entre recherche de sécurité industrielle, exigences économiques, et amélioration de la qualité de vie.

⁵⁹⁹ Comme au sujet de mon enquête sur le don du corps, à propos de laquelle les commanditaires pouvaient avoir des attendus, il faut s'interroger sur enjeux sous-jacents et les effets potentiels des enquêtes sociologiques, ici en lien avec l'intérêt qu'il peut y avoir à connaître les sentiments d'une population. Cette enquête sur la perception des risques et pollutions d'origine industrielle et sur les structures de concertation en la matière était financée par une alliance privée-publice : la Fondation pour une culture de la sécurité industrielle, le ministère de l'environnement, et l'agglomération de Dunkerque. Ces trois acteurs avaient des intérêts évidents à connaître la perception par les habitants des pollutions et des risques, à évaluer la politique publique de concertation concernant la gestion de ces pollutions et risques, et à mesurer la connaissance des consignes et les comportements prévisibles des habitants en cas d'accident.

C'est dans ce contexte que se développent les structures de concertation à partir des années 1990⁶⁰⁰, instances regroupant schématiquement cinq types d'acteurs : les représentants de l'Etat (sous-préfecture, directions de l'environnement), les collectivités territoriales (élus, communautés de communes...), les industriels (exploitants, responsables HQSE⁶⁰¹...), les salariés des entreprises (syndicalistes, membres de CHSCT⁶⁰²...), les riverains et/ou des associations de protection de l'environnement.

Symboles de la « démocratie participative », ces structures semblent *a priori* permettre des échanges de points de vue, la construction de représentations partagées, voire la constitution d'une réflexion collective permettant des prises de décisions résultant de divers compromis.

Cependant, l'observation de ces réunions et les nombreux entretiens menés auprès de ses acteurs nous⁶⁰³ ont conduit à fortement relativiser la portée de ces structures. L'opposition supposée entre l'émotion des populations « profanes » d'un côté, et la rationalité des professionnels « experts », de l'autre côté, tout comme la mise en jeu, voire l'utilisation stratégique, de cette opposition dans ou autour de ces instances, peuvent expliquer les limites de la « concertation » en la matière. Cette opposition illustre également l'inscription de l'enjeu de l'acceptabilité des risques et des nuisances dans ses configurations locales et ses jeux d'acteurs.

Anthropologiquement, il serait évidemment absurde de nier que la relation au risque questionne et engage les peurs. « *La perception du risque n'est nullement une appréciation objective des dangers, mais plutôt la conséquence d'une projection de sens et de valeur sur certains événements, certaines pratiques, certains objets voués à l'expertise diffuse de la communauté ou des spécialistes.* »⁶⁰⁴

Cependant, la sociologie et l'anthropologie des risques ont largement souligné que la binarité émotion / rationalité redoublait l'opposition subjectivité / objectivité et que celle-ci faisait courir le risque d'une évacuation des logiques socioculturelles construisant la relation au risque en réduisant l'analyse à la psychologie des individus et à l'irrationalité des peurs (ou de la

⁶⁰⁰ Ces structures s'inscrivent dans l'histoire des politiques de réduction des risques, dont l'un des actes fondateurs est la catastrophe de Seveso en 1976. Cette histoire a sa temporalité propre, mais il faut noter l'influence des catastrophes – et de la force des émotions qu'elles provoquent – sur les initiatives politiques. Par exemple, la création des CLIC (comités locaux d'information et de concertation) sont créés à la suite de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2003. Les émotions collectives liées aux catastrophes ou aux scandales semblent de puissants embrayeurs de changements politiques et donc sociaux.

⁶⁰¹ Haute qualité sécurité environnement.

⁶⁰² Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

⁶⁰³ J'emploie le "nous" dans cette partie, pour désigner le collectif « Irénée Zwarterook » dans lequel j'étais intégré dans le cadre de mon post-doctorat.

⁶⁰⁴ Le Breton, David, *Sociologie du risque, op.cit.*

confiance) produite par divers « biais cognitifs »⁶⁰⁵. Or, d'une part la relation au risque semble bien déterminée par des logiques sociales présidant à la diffusion et à la réception de l'information, l'identification et la définition des « bons » et des « mauvais » risques, ou encore le système d'attribution des responsabilités en cas de problème⁶⁰⁶. Et, d'autre part, la recherche des « biais cognitifs » conduit à discréditer les regards profanes pour créditer les regards experts, à masquer la manière dont les décisions sont socialement produites⁶⁰⁷, alors même que la dichotomie experts/profanes est constitutive de la politisation du risque.

En effet, plusieurs arguments peuvent être avancés pour relativiser l'opposition experts / profanes.

Un premier type d'arguments tend à dire que les raisonnements déployés par les experts et les profanes ne sont pas fondamentalement différents. La connaissance des risques par les populations se fonderait, comme celle des experts, « *sur le calcul probabiliste* ». Patrick Perretti-Wattel⁶⁰⁸ parle à ce propos d'une « *connaissance adulte* » des risques, même si elle serait avant tout une connaissance de terrain, quotidienne, qui se base sur l'expérience et l'histoire des incidents et accidents. Par ailleurs, les « profanes » sensibilisés, intéressés par la question d'un risque, peuvent progressivement cumuler, du fait d'une véritable « *passion cognitive* »⁶⁰⁹, une somme de connaissances savantes, et ainsi devenir des « amateurs éclairés », obligeant à penser un *continuum* entre savoirs profanes et savants. Enfin, la connaissance experte ne serait pas toujours capable de répondre aux incertitudes des populations, dans les cas où le risque peine à être évalué « objectivement ».

Un second type d'arguments repose plutôt sur l'idée qu'il n'y a pas une mais *des* rationalités qui peuvent s'opposer. La relation « profane » au risque serait moins procédurale que

⁶⁰⁵ Selon les écoles, l'origine de ces biais peut relever de la nature et de l'évolution (psychologie naturaliste évolutionniste). Ou relever plutôt de logiques plus individuelles. Les biais cognitifs conduiraient à surestimer ou au contraire sous-estimer certains risques. Notons que la sociologie des risques peut aussi rechercher ces biais. Ces biais cognitifs peuvent en effet être des « biais culturel ». Le poids des valeurs peut, par exemple, faire résister aux arguments contraires à sa position initiale.

⁶⁰⁶ Par exemple, si le rôle du « facteur humain » sur le risque est davantage appréhendé sous l'angle individuel (inattention, émotion...) que sous l'angle anthropologique (structure de l'autorité dans l'organisation, communication, hiérarchie, sanctions...), les attributions de responsabilité seront toutes différentes (report de la faute sur une personne, ou sur le collectif, ou sur le chef si c'est une question d'organisation). On peut faire le parallèle avec la problématisation du facteur humain dans les incidents en médecine d'urgence. Celui-ci oscille entre facteurs individuels et collectifs. Sur cette question de la désignation des « coupables », cf. Douglas, Mary, *Risk and Blame, Essays in Cultural Theory*, Routledge, 1992

⁶⁰⁷ Comme le regrette M. Douglas, « *les analyses de perception des risques ne disent pratiquement rien de l'intersubjectivité, de la production de consensus, de la manière dont le social influence les décisions* » (*Ibid.* p.11)

⁶⁰⁸ Peretti-Wattel, Patrick, *La société du risque*, Paris, La découverte, 2010.

⁶⁰⁹ Roux, Jacques, Charvolin, Florian, Dumain Aurélie, *Passions cognitives. L'objectivité à l'épreuve du sensible*, Paris, Archives contemporaines, 2018.

« rationnelle en valeur ». Selon D. Le Breton, « ces savoirs différemment enracinés sont dans une permanente rivalité, sans cesse en négociation. Le savoir des experts est souvent éloigné de celui des populations fondées sur d'autres critères d'appréciation, liés à la vie quotidienne, à leur proximité de l'objet, à leur connaissance du milieu (...). Les uns et les autres ne privilégient pas les mêmes priorités, les mêmes vulnérabilités, ils s'inscrivent rarement dans la même perception du réel. (...) Le modèle rationnel de l'évaluation du risque est une fiction rassurante mais loin des événements et des sensibilités collectives. »

Enfin, un troisième type d'arguments pointe la fonction politique des experts, qui permettrait, selon Olivier Borraz⁶¹⁰, de « redonner du crédit au processus décisionnel tout en réduisant les incertitudes qui ont contribué à mettre les risques sur l'agenda. » Autrement dit, ils serviraient à la fois de guides pour la décision publique, et de caution censée rassurer les populations. On voit ici clairement l'enjeu d'une connaissance visant à produire un effet « affectif » : atténuer les sentiments de peur ou de défiance. Or, on ne sait pas bien ce que produit dans la population la délégation de la gestion des risques aux experts. Celle-ci pourrait en effet conduire à une occultation de la menace, ou au contraire à une méfiance accrue⁶¹¹.

De là s'impose sans doute la nécessité de penser l'hybridation des objets scientifiques⁶¹², ceux-ci étant objets de discours à la fois scientifico-techniques et socio-politiques, nécessitant à ce titre diverses « traductions » pour parvenir à des représentations communes et à une acceptabilité sociale éclairée. L'intégration des habitants dans la gouvernance territoriale des risques se justifie bien de ce point de vue, ce qui engage la problématisation des modalités de cette intégration.

De la question sensible à la question en débat

Malgré un fort sentiment d'exposition au risque, les habitants de Dunkerque ont une faible connaissance des structures d'information et de concertation. Le manque d'information peut expliquer le faible engagement citoyen dans ces structures.

L'hypothèse d'un certain fatalisme, une accoutumance aux risques et aux pollutions conduisant à une normalisation de ceux-ci, un sentiment de résignation, une sorte d'intériorisation par les enquêtés de leurs faibles possibilités d'action individuelle et collective,

⁶¹⁰ Borraz, Olivier, *Les politiques du risque*, Paris, Sciences Po, 2008.

⁶¹¹ Dans notre enquête, seuls 67% des Dunkerquois déclaraient faire confiance aux scientifiques et experts pour prévenir et gérer les incidents ou accidents industriels.

⁶¹² Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte, 2005

peut être étayée. Ce fatalisme peut s'ajouter à l'idée que l'inquiétude face aux usines peut être contrebalancée par le fait qu'elles sont pourvoyeuses d'emplois. En parallèle de cette double hypothèse, il est possible que le faible engagement citoyen résulte d'un sentiment de manque de ressources pour faire face à la complexité technique des débats, mais aussi d'un manque de compétences formelles, interactionnelles, pour participer activement aux associations de riverains et aux structures de concertation.

Cependant, on peut aussi considérer la faible implication des habitants comme une conséquence de la manière dont le risque industriel est construit (ou n'est pas construit) comme problème public, et, conséquemment, comme conséquence de l'institutionnalisation de sa gestion.

En effet, suivant la théorie de la « carrière » des problèmes publics⁶¹³, nous avons pu identifier différents facteurs limitants la construction du risque industriel comme problème et donc l'implication des habitants autour de cette question.

D'abord, les émotions liées aux « chocs moraux »⁶¹⁴, qui peuvent être déclencheurs d'« entreprises morales »⁶¹⁵, sont rares dans la mesure où les incidents sont heureusement rares, et du fait que le risque industriel est un risque « installé » et non « émergent ». Le facteur de la « perte de familiarité »⁶¹⁶ ne fonctionne pas étant donné l'histoire du territoire, même si lorsque des incidents d'importance surviennent, les habitants réagissent. Toutefois, on peut craindre un certain « court-termisme » de l'émotion. Les perceptions, sensations ou émotions que provoquent un pic de pollution ou un incident industriel entraînent une « mobilisation » ponctuelle, mais celle-ci ne se cristallise pas dans le temps, n'entraîne pas d'engagement public ou citoyen pérenne dans une association ou dans les structures de concertation et d'information. Le risque « retombe » comme une dimension inévitable de l'activité économique⁶¹⁷.

⁶¹³ Blumer, Herbert, « Social Problems as Collective Behavior », *art.cit.* La théorie de la construction des problèmes publics part du principe qu'il n'existe pas de problème public ou de « question sensible » hors d'une dynamique sociale qui le fait désigner comme tel et le mettre à l'agenda politique

⁶¹⁴ Jasper, James, *the Art of Moral Protest*, *op.cit.*

⁶¹⁵ Becker, Howard, *Outsiders*, *op.cit.*

⁶¹⁶ Borraz, Olivier, *Politiques du risque*, *op.cit.*

⁶¹⁷ Comme l'écrit H. Flanquart (*Des risques et des hommes*, *op.cit.*) : « Une catastrophe naturelle ou technologique peut à tout moment venir remettre en cause l'équilibre établi entre le mécanisme de création de l'inquiétude par connaissance des dangers et celui d'atténuation de la perception du risque par familiarité avec celui-ci. Ainsi, dans le domaine des risques industriels, les riverains des sites dangereux, chez qui la confiance et l'habitude viennent généralement contenir les craintes, peuvent être amenés à modifier l'équilibre de leur modèle perceptif en cas d'accident grave. À l'inverse, les années qui s'enchaînent sans que ne surgisse de problème majeur au sein des usines peuvent conduire les riverains à se montrer plus confiants envers elles. Un ralentissement de la croissance et une montée du chômage iraient d'ailleurs dans le même sens, celui du renforcement du mécanisme,

Ensuite, le passage d'une question diversement sensible pour les individus à une question publique n'a rien d'automatique. Il n'y a pas d'agrégation simple des sensibilités individuelles. Le passage perceptions – représentation nécessite un partage de ses impressions lors d'interactions sociales, dans lesquelles l'accord sur les perceptions et le jugement commun du danger potentiel n'est pas garanti. D'autant que les « dispositifs de sensibilisation »⁶¹⁸ des populations par les « entrepreneurs de cause », qui pourraient permettre ces échanges, sont peu présents sur le terrain dunkerquois.

Enfin, si l'ancienneté des structures est perçue positivement comme une possibilité de se spécialiser, d'inscrire le dialogue dans le temps long, d'apprendre à se connaître, de comprendre les problématiques de ses vis-à-vis (systèmes de valeurs, contraintes...), on peut s'interroger sur l'envers de ces points positifs qui créent en effet les conditions de la « dépendance au sentier » mise en évidence par la théorie de l'institutionnalisme. Ainsi engagés dans un « chemin » institutionnel – une façon de diviser le travail, de prendre des décisions... – les acteurs et politiques publiques éprouveraient des difficultés à faire machine arrière ou à modifier leur trajectoire en s'ouvrant par exemple à de nouveaux modes de fonctionnement ou à de nouveaux acteurs.

Dans ce contexte, le fait que les représentants de riverains siégeant dans ces instances sont nommés parmi les adhérents d'associations de riverains (souvent environnementalistes) change la donne. Les représentants de riverains et associations environnementalistes ne sont pas dotés d'une légitimité conférée par la représentation populaire pour « peser » dans les structures de concertation. D'autant que celles-ci, en tant qu'espaces de « controverses », se structurent sur des potentielles alliances entre les différents types d'acteurs, au sujet de l'opportunité de soulever des questions problématiques ou au contraire de les minimiser⁶¹⁹.

En effet, entre un modèle de prise en compte des risques comme « *résultat d'arbitrages opérés par les autorités publiques* » sur la base de la connaissance des experts et d'une

si ce n'est de confiance envers les sites productifs, du moins de tolérance envers les dangers qu'ils génèrent. En cas de sous-emploi fort et durable, les industries apparaissent plus comme des pourvoyeuses d'emplois que de risques. »

⁶¹⁸ Traïni, Christophe (dir.), *Émotion, mobilisation, op.cit.*

⁶¹⁹ Par exemple, représentants des industries et syndicalistes partageaient la même inquiétude au sujet des effets potentiellement négatifs pour l'économie et l'emploi des mesures environnementales qui pourraient être engagées à la suite des concertations. L'alliance entre élus et experts est aussi importante quoique ambiguë. D'un côté, les élus semblaient soucieux de répondre aux inquiétudes des populations, celles-ci leur faisant courir un « risque réputationnel » dans la mesure où leur négligence vis-à-vis des risques et des inquiétudes serait mal perçue par la population. De l'autre, ils avaient tendance à se protéger derrière les agences spécialisées et les experts, c'est-à-dire à leur déléguer leur responsabilité, notamment pour ne pas nuire aux usines et à leur économie. Ils se situaient donc fondamentalement dans un « entre-deux » idéologique, entre le maintien de l'activité industrielle au prix des risques et pollutions, *versus* le souci d'assurer la sécurité physique ou sanitaire des populations.

dichotomie entre risques objectifs et subjectifs, et un modèle s'appuyant sur « *la confrontation entre société civile et autorités publiques* », nous serions plutôt ici dans un modèle hybride « *lié à des jeux d'acteurs multiples et variés* »⁶²⁰, qui incite à penser que les sentiments éprouvés par les acteurs, tout comme ceux qu'ils prêtent aux autres, s'inscrivent dans une logique stratégique.

Dans ces jeux d'acteurs, les habitants sont, précisément, mis « hors-jeu » de la concertation⁶²¹. Cette « mise hors-jeu » ressort clairement dans les discours tenus sur les riverains dans ces structures, dans l'analyse des verbes choisis dans les comptes-rendus de réunion, et dans les propos tenus en entretiens sur les riverains. Deux figures critiques du riverain se dégagent en effet des discours des membres des structures de concertation tenus en entretien.

La première figure du riverain est celle d'un riverain émotionnel, ignorant et intolérant. On trouve en particulier cette représentation chez les représentants d'exploitants. Ces trois thèmes – émotion, ignorance, intolérance – s'entretiennent les uns les autres. Le profane serait soumis à la peur et à l'irrationalité, soit parce qu'il serait « *dans un registre nostalgique* » (allusion à peine voilée aux écologistes), soit parce qu'il « *s'imagine le pire* » du fait qu'il ne connaîtrait pas bien le fonctionnement des installations. Il ne verrait pas tout ce qui est fait au quotidien en matière de sécurité. Selon un exploitant, « *il y a toujours un événement auquel les gens vont se raccrocher pour critiquer les industriels* ». D'où une possible victimisation : « *l'industriel est vu comme un grand méchant loup qui veut polluer.* » Les riverains ne verraient pas non plus les efforts réalisés pour « traduire » les informations techniques, la diffuser, être « pédagogique ». Un représentant explique par exemple qu'« *il y a cette volonté dans ces structures de diffuser l'information. Alors le problème naturellement quand on diffuse l'information, c'est que, en face de soi, il faut avoir quelqu'un capable de la comprendre* ». Cette critique en incompetence s'accompagne d'un discours sur leur supposée intolérance grandissante, c'est-à-dire l'hypothèse d'une hausse du seuil de sensibilité moyen aux nuisances de l'industrie.

La seconde représentation partagée, différente mais complémentaire, serait celle d'un riverain démissionnaire, fataliste, qui se dédouane de ses responsabilités, en ne s'impliquant pas dans le débat citoyen. C'est le caractère « individualiste » de leur intolérance qui est alors mis en avant. Un représentant distinguait ainsi « *ceux qui connaissent les contraintes de l'industrie* » et « *ceux qui sont réveillés la nuit par un bruit ou une odeur et qui vont ne*

⁶²⁰ Gilbert, Claude, « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°114, 2003/1

⁶²¹ Le paragraphe suivant doit beaucoup au travail de Frédéric Gonthier, auquel mon apport fut secondaire. Zwarterook, Irénée, *Les risques et pollutions industriels... op.cit.*

considérer que leurs problèmes ». Notons que l'on retrouve aussi ce type de discours, de manière plus surprenante, chez certains associatifs qui se présentent comme des garants de « l'intérêt général » et souhaitent se démarquer des propos des habitants qu'ils connotent de « *nimby* »⁶²². Pour les associations, il peut s'agir là d'un « usage tactique » dans la mesure où il se fonde, lui aussi, sur une mise à distance de l'habitant qui permet, précisément, de parler en son nom et d'asseoir sa légitimité à siéger dans les réunions de concertation.⁶²³ Cette représentation se retrouve dans les propos de certains élus ou de représentants des services instructeurs de l'Etat. Ici peut-on percevoir un « double jeu » qui tantôt met à distance le riverain (émotionnel), et tantôt se l'approprie (pour se légitimer ou justifier sa représentativité).

Conclusion du quatrième chapitre

Ce quatrième chapitre sur les enjeux sociaux et sociologiques de la connaissance du travail émotionnel comportait des matériaux et éléments d'analyse de mes différents sujets de recherche : pompes funèbres et rites funéraires, risque industriel, don du corps à la science, simulations en santé. Elle peut à ce titre sembler relativement hétéroclite. Les cinq sous-parties qui la composent partagent cependant des points de convergence et une ambition commune.

En écho avec les chapitres 1 et 3, une convergence analytique générale se trouve dans le fait que les émotions peuvent être abordées du point de vue de ce qu'elles nous font (ressentir, penser, faire, ce que l'on peut appeler le « travail de l'émotion ») et du point de vue de ce que nous en faisons (ce que l'on peut appeler le « travail sur l'émotion »). Cette double dimension se retrouvent dans les cinq enjeux dont j'ai essayé de rendre compte dans cette partie.

Les effets des émotions liées aux activités de travail, dans leurs valences positives et négatives, organisent la division sociale du travail émotionnel. Ils sous-tendent par conséquent les jugements individuels et collectifs de la place occupée dans celle-ci et les sentiments de justice afférents. La connaissance des émotions et du travail émotionnel permet donc de justifier des discours et des pratiques visant à les faire reconnaître dans les interactions sociales ou dans la société en général ; c'est l'enjeu de reconnaissance sociale.

⁶²² « Not in my back yard » – se dit de ceux qui peuvent rester indifférents à des pratiques ou des changements dès lors qu'elles sont loin de chez eux.

⁶²³ Cette représentation du riverain est cependant à double tranchant : elle tend à laisser penser qu'il y a une forte acceptabilité du risque sur le territoire, ce qui va à l'encontre des buts poursuivis par les associations, et surtout remet en cause la légitimité de leur rôle de « poil à gratter » au nom de la sécurité des populations.

L'analyse du travail émotionnel permet aussi d'identifier des sources de pénibilité propres à l'activité et des formes de mobilisation et d'évaluation des émotions dans les organisations qui peuvent avoir des effets pathogènes ; c'était-là l'enjeu de la santé qui émergeait de la réflexion sur l'articulation entre « travail de » et « travail sur » l'émotion.

Cette articulation « travail de » / « travail sur » apparaît aussi comme une véritable compétence des professionnels, compétence qu'il (leur) paraît légitime de faire valoir, mais aussi de perfectionner et de transmettre aux plus jeunes ou aux novices à l'intérieur du groupe professionnel, notamment pour donner du sens à l'activité ; d'où l'enjeu « de sens et de formation » que j'ai mis en exergue dans la troisième sous-partie.

Le travail sur l'émotion a lui-même deux facettes : le travail sur soi et le travail sur autrui. Dans les métiers relationnels, le travail sur autrui comporte différents enjeux qui recourent les précédents : on peut faire reconnaître les pénibilités et compétences nécessaires de son travail, limiter (ou aggraver !) les risques du travail émotionnel pour la santé, ou donner du sens et former au travail émotionnel, précisément en « travaillant » sur les émotions des autres. Mais le travail émotionnel sur autrui peut aussi avoir d'autres finalités. L'une d'elles est économique : le « soin » (dans toute la polysémie du terme) apporté à la considération des émotions des bénéficiaires du travail peut avoir pour objet de satisfaire leurs besoins, souhaits ou désirs, voire de « vendre » de l'émotion ; c'était le sens de la quatrième sous-partie.

Enfin, le travail sur l'émotion d'autrui peut avoir pour objet de faire reconnaître non pas seulement son travail dans ses soubassements affectifs, mais plus encore sa légitimité ou sa respectabilité. Il s'agit alors de rendre une activité acceptable socialement, y compris dans ses aspects potentiellement désagréables ; c'était l'objet de « l'enjeu d'acceptabilité » abordé dans la cinquième sous-partie.

Le questionnement de ces « enjeux » aurait bien sûr pu être intégré précédemment, dans le chapitre 3 en particulier : l'enjeu de reconnaissance sociale des pompes funèbres aurait trouvé sa place à la suite de la présentation de leur travail émotionnel ; l'enjeu économique de la satisfaction clientèle par la personnalisation des obsèques, à la suite de la réflexion sur les émotions collectives dans les rites funéraires ; l'enjeu de sens des émotions dans les TP d'anatomie, à la suite de la partie sur le don du corps à la science, etc. Cependant, outre le souhait d'éviter un découpage par sujets de recherche – qui aurait davantage conduit à une juxtaposition qu'à une synthèse transversale – je voulais organiser la synthèse de mes matériaux et analyses dans l'esprit qui anime mes recherches et que j'ai essayé de présenter dans les parties 1 et 2 : essayer de ne pas privilégier *a priori* le niveau microsociologique ou le niveau

macrosociologique, c'est-à-dire l'un au détriment de l'autre, mais au contraire essayer de lier les deux, ou plus précisément que l'un et l'autre s'alimentent réciproquement. J'ai essayé d'en démontrer l'intérêt théorique dans la partie 1, en montrant les liens entre les effets des émotions, les formes sociales du travail sur les émotions, et les effets potentiels de ces dynamiques sur la structure sociale, bref l'accordage possible entre ce que C. Wright Mills appelle les « épreuves personnelles de milieu » et les « enjeux collectifs de structure sociale ». J'ai également soutenu dans le chapitre 2 que les études « de terrain » devaient tendre vers une sorte de « montée en généralité ». C'est finalement ce que j'ai tâché de faire dans les chapitres 3 et 4 : les « dynamiques émotionnelles situées » (chapitre 3) peuvent, et, selon moi, doivent se comprendre dans des logiques plus larges. Pour approcher celles-ci, le questionnement des « enjeux » me semble heuristique. Ceci explique pourquoi des éléments de réflexion autour de logiques culturelles (cultures de métiers, évolution du rapport social à la mort), économiques (coût des obsèques, du don du corps, marchandisation des émotions), historiques (histoire des pompes funèbres, du travail anatomique, de la concertation autour du risque industriel) ou politiques (reconnaissance, justice sociale, acceptabilité), étaient davantage présents dans cette partie.

CONCLUSION ET OUVERTURES

Conclusion

La sensibilité, les émotions, les sentiments, ont toujours constitué le fil rouge de mes recherches et interrogations sociologiques. Lorsque, plus jeune, étudiant, doctorant et même jeune maître de conférences, je parlais de « sociologie des émotions », il était fréquent que l'expression suscite l'étonnement, le doute ou l'incompréhension. Les émotions étaient vues comme une problématique psychologique, non pas sociologique. Pourtant, dans l'histoire récente des sciences sociales francophones, quelques auteurs s'y intéressaient⁶²⁴, et, rétrospectivement, il est possible d'envisager le développement de sociologies compréhensives centrées sur les expériences individuelles ou la mise en jeu des identités dans les interactions sociales comme précurseur de ce questionnement⁶²⁵. La référence plus lointaine aux réflexions des durkheimiens sur les émotions collectives apparaissait parfois. Mais, généralement, les émotions individuelles étaient considérées comme hors-champ de la sociologie. Il s'agit peut-être là d'une conséquence des héritages (réduits), dans la sociologie française, de la sociologie durkheimienne, vue comme une science des faits sociaux coupée des expériences individuelles, ou du structuralisme et du dispositionnalisme dominant des années 1970 ; il en allait en effet très différemment dans d'autres aires géographiques⁶²⁶.

Aujourd'hui, davantage de recherches sociologiques prennent explicitement pour objet les émotions. Certains auteurs parlent même de « tournant affectif » ou de « tournant émotionnel » dans les sciences sociales⁶²⁷. Il faut prendre garde, cependant, aux effets de formule et à leurs implications. La préoccupation pour la sensibilité n'a en effet rien de nouveau, elle traverse l'histoire des sciences sociales, prenant différentes formes et appellations, si bien qu'il peut

⁶²⁴ Dans des optiques tout à fait différentes les uns des autres, citons entre autres Laflamme, Simon, *communication et émotions, op.cit.* ; Le Breton, David, *Passions ordinaires, op.cit.* ; Livet, Pierre, *Émotion et rationalité morale, op.cit.* ; Héritier, Françoise et Xanthakou, Margarita, *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2002.

⁶²⁵ Je fais allusion d'une part à la sociologie dite de l'expérience développée dès les années 1980 autour du laboratoire CADIS et à la sociologie pragmatique développée notamment au CEMS et au GSPM, d'autre part, plus généralement, à la diffusion de l'interactionnisme symbolique comme matrice de référence.

⁶²⁶ La sociologie des émotions était en effet déjà très développée aux Etats-Unis d'Amérique où la coupure individu / société a été beaucoup moins structurante académiquement, du fait sans doute de l'héritage pragmatiste et interactionniste. Mais on trouvait également, à titre d'indice de la légitimité du champ, des sections « sociologie des émotions » dans les associations nationales de sociologues dans d'autres pays, notamment en Allemagne.

⁶²⁷ Fossier, Arnaud, « Un 'emotional turn' en histoire ? », *Nonfiction*, article 3832 [en ligne]. Memmi, Dominique, Raveneau, Gilles, Taïeb, Emmanuel, « Le tournant émotionnel en sciences sociales », *L'Homme*, n°238, 2021.

s'agir moins d'un tournant que d'une amplification ou d'un accroissement de l'intérêt pour le sujet. D'autre part, le glissement sémantique peut être rapide entre tournant émotionnel *dans* les sciences sociales et tournant émotionnel *des* sciences sociales – la seconde expression suggérant un développement du subjectivisme ou de l'émotionnalité dans le traitement des questions sociales.

C'est dans ce contexte académique que mes recherches se sont développées, et c'est pourquoi une part importante de mes travaux a consisté à réfléchir au(x) cadre(s) théorique(s) et méthodologique(s) dans le(s)quel(s) les émotions pouvaient être investiguées et analysées. Cette dimension épistémologique se trouve reflétée dans les chapitres un et deux de ce mémoire de synthèse. M'étant engagé dans une perspective de recherche peu balisée dans mon espace académique, j'ai sûrement ressenti le besoin de longuement « justifier » l'inscription de l'objet dans celui-ci. Cette nécessité de montrer que les émotions pouvaient – et devaient – être envisagées sociologiquement m'a conduit à chercher la place réservée aux émotions dans de nombreux textes aux orientations théoriques et empiriques variées. La problématique même de ce mémoire de synthèse – pourquoi et comment étudier les émotions en sciences sociales – reflète ce temps passé à situer la, ou les, manière(s) dont les sciences sociales pouvaient traiter des émotions.

L'oscillation, dans le paragraphe précédent, entre le singulier et le pluriel lorsque je parle de cadre(s) théorique(s), traduit ma position nuancée quant à la possibilité de penser *une* sociologie des émotions. L'analyse de la place des émotions dans les différents courants théoriques montre en effet une pluralité de conceptions *a priori* difficilement compatibles.

Pluralité quant au niveau d'analyse d'abord. Certaines approches intègrent les émotions dans des discours généraux sur la société. Elles se situent à un niveau « macro », socioculturel, historique, elles cherchent à comprendre les sensibilités de notre modernité. D'autres, au contraire, adoptent un point de vue résolument « micro ». Elles considèrent le sens donné par les acteurs à leurs expériences, aux situations qu'ils vivent ; elles s'emploient à décrire les émotions dans les effets corporels et cognitifs qu'elles produisent ; à déterminer si elles enclenchent des actions sociales ou au contraire une inhibition de l'action ; à comprendre leurs mises en jeu dans les interactions sociales. Leurs analyses sont plus précises, mais leurs théorisations sont de plus faible portée.

Pluralité quant au poids analytique donné au « social », ensuite. Cherchant à penser ensemble « le social » et « les individus », certains courants insistent sur l'incidence de la socialisation, des représentations établies, des normes, du contrôle social, qui tendent vers une

reproduction de l'ordre social ; alors que d'autres envisagent davantage les incertitudes et les marges de manœuvre, les démarches individuelles d'exploration, d'enquête, de résolution de problème, les substrats sensibles de l'action, les phénomènes d'accordage ou de conflits qu'entraînent les expressions émotionnelles, pour, *in fine*, interroger les dynamiques de production et de changement de la société.

La cartographie intellectuelle du champ pourrait laisser penser que les chercheurs devraient, finalement, choisir leurs camps, choisir de se situer à un niveau plutôt micro ou plutôt macro, choisir le poids qu'ils donnent aux structures sociales par rapport aux marges de liberté individuelles. Je crois qu'il n'en est rien, qu'il n'est pas question de « choix ». Les deux niveaux d'analyse sont également légitimes. Et « le poids du social » est davantage une question philosophique que scientifique ; elle est indécidable dans l'abstrait. La plupart des courants envisagent d'ailleurs plus ou moins les deux facettes de la question – l'interactionnisme symbolique, en ne dissociant pas les jeux d'acteurs des contraintes de composition des rôles sociaux, me semblant sur ce point particulièrement équilibré. Par ailleurs, une épistémologie « pratique »⁶²⁸ des émotions, en montrant à la fois les effets des émotions et le champ de forces individuelles et sociales qui s'exerce sur elle à un moment donné, et, de façon plus diachronique, en intégrant l'historicité par une approche constructiviste des mouvements sociaux et les effets sur les individus des changements de régimes émotionnels, peut tendre vers un pluralisme théorique intégratif.

C'est ce que j'ai essayé de montrer théoriquement dans le chapitre 1, puis d'illustrer plus empiriquement dans les chapitres 3 et 4, en décrivant quelques dynamiques émotionnelles situées autour de la mort, puis en réfléchissant aux enjeux de la connaissance du travail émotionnel – enjeux qui se comprennent dans des logiques sociales, historiques, culturelles, économiques ou politiques qui englobent et agissent sur les champs de force locaux. Cependant, le pluralisme et la nuance ne peuvent s'effectuer en ignorant certaines contradictions, ou en « lissant » toutes les aspérités du modèle. Deux limites à la construction cohérente d'un cadre théorique pluraliste sont ainsi apparues au cours du chapitre 1.

La première concernait le jugement de rationalité des conduites qui transparait de certains cadres s'intéressant aux déterminants des actions sociales. La recherche de « biais cognitifs » ou autres « rationalisations » suppose l'existence d'une rationalité pure (ce qui pose d'innombrables difficultés), dont le chercheur serait doté (pour juger de l'irrationalité des enquêtés), et ne paraît

⁶²⁸ Berthelot, Jean-Michel, *Sociologie, op.cit.*

guère compatible avec le prérequis, partagé par l'anthropologie et la sociologie compréhensive, de construire une connaissance (à partir) du sens donné par les acteurs selon leurs points de vue.

La seconde concernait la déduction, si ce n'est le postulat, de l'existence de dispositions ou d'habitus émotionnels. Le constat de régularités concernant le jugement (émotionnel) de telle ou telle chose dans tel ou tel milieu ne suffit pas, me semble-t-il, à développer l'idée de « structures » mentales ou émotionnelles. Le problème est ici que les mots sont trompeurs. On peut en effet imaginer des « cultures affectives », des façons partagées de juger, de ressentir, d'exprimer. Mais ces cultures ont moins la solidité des structures que la souplesse des orientations, des repères, des guides pour appréhender les situations. Les expériences (fréquentes) de décalages entre ce que l'on serait supposé ressentir et ce que l'on ressent vraiment (à l'origine de la notion de « travail émotionnel » chez A. Hochschild), la pluralité des ordres normatifs présents dans la société et à disposition des individus pour penser ce qu'ils ressentent, les ambivalences, les doutes, ou encore les clivages des « habitus », limitent par ailleurs la portée de la notion. J'ai pu étayer cette relativisation de l'homogénéité des cultures affectives en décrivant, dans le chapitre 3, la diversité des émotions face à la mort, la non-évidence de l'idée d'émotion collective, ou encore, autour du don du corps à la science, l'hétérogénéité des représentations des corps et de l'utilité des funérailles.

La constitution d'une sociologie des émotions ne paraît donc pas tout à fait possible dans l'état actuel du champ sociologique, et ce d'autant plus que des problématiques méthodologiques peuvent avoir des implications sur la « construction de l'objet » et son analyse. Dans le chapitre 2, j'ai plaidé pour une problématisation « ancrée », c'est-à-dire pour l'élaboration de questions, d'hypothèses et de réflexions sur les matériaux qui s'appuient sur un rapport au « terrain ». J'ai ainsi considéré qu'être près de l'expérience, d'approcher ce que ressentent les personnes « enquêtées », par observation *in situ* ou par entretien, permettait sans doute d'éviter de surinterpréter des matériaux marginaux ou éloignés des conditions d'existence et du sens donné par les individus à ce qu'ils vivent. Un certain engagement du chercheur sur le terrain est à ce titre heuristique, même s'il doit toujours prendre garde à la pertinence de ses projections – sur ce point, la distance d'avec le terrain n'est pas plus gage d'objectivité. Les sentiments ou émotions vécues par le chercheur peuvent même permettre de produire des questions qui orienteront la suite des recherches. La mobilisation de ses émotions doit cependant être contenue – il est entendu qu'il doit suspendre ses jugements de valeurs et que ses émotions ne peuvent être critères de vérité. Et le travail de terrain ne doit pas perdre sa visée : celle de comprendre les émotions d'autrui, mais aussi les manières dont les émotions

des uns et des autres, dans une configuration sociale, sont perçues, étiquetées, évaluées, par les uns et les autres. La comparaison, du point de vue du chercheur, des émotions « en première personne » (les siennes), « en deuxième personne » (celle d'enquêtés avec qui le chercheur est en relation), et « en troisième personne » (l'attribution d'émotions à distance, ou le regard que des enquêtés ont sur les émotions d'autres enquêtés) est source de découvertes et de questionnements. Je l'avais pressenti et abordé dans mon travail sur les pompes funèbres, mais c'est sans doute dans mon étude sur le don du corps à la science que cela m'est apparu nettement : les donateurs, leurs proches et les utilisateurs des corps dans les facultés de médecine perçoivent ou imaginent des états mentaux ou affectifs chez les autres, qu'ils interprètent en fonction de leurs positions et de leurs propres sensibilités. Les discours tenus au sociologue traduisent ainsi souvent des positionnements mêlant émotions « en deuxième » et « en troisième » personne, parce que ces positionnements comportent des sentiments sur les sentiments d'autrui ; les sentiments des proches de donateur, par exemple, dérivent de leur propre perception de la situation mais aussi de la considération du point de vue de leur proche.

Cette attention aux points de vue incite à définir « les émotions » de façon subjective. L'objectivité des émotions étant discutable, et l'objet de la sociologie compréhensive étant de comprendre les points de vue des acteurs sur leurs expériences, il ne paraît pas très logique de construire l'objet de recherche « émotion » en fonction de critères précisément « objectifs ». « En deuxième personne », les étiquetages, les explications données suffisent, dès lors qu'ils semblent être sincères. Bien sûr, une marge d'erreur existe : nul n'est tout à fait transparent à soi-même et des affects peuvent être cachés, pour différentes raisons. Mais, outre que cette marge d'erreur peut être réduite, voir en son existence une raison suffisante pour abandonner le projet de comprendre les sentiments des autres revient à abandonner le projet de toute science humaine et sociale, non seulement car la sensibilité est condition de l'existence, mais aussi parce qu'on pourrait en dire autant de tous les autres objets : les pratiques ou les opinions, par exemple, ne sont pas plus limpides, elles peuvent tout autant être cachées, et leurs significations échapper aux acteurs eux-mêmes comme aux chercheurs.

La pratique du terrain, grâce à la proximité aux émotions qu'elle permet, peut conduire à prêter une attention soutenue à la façon dont les enquêtés parlent de ce qu'ils éprouvent, aux dynamiques situationnelles que leurs expressions enclenchent, bref, au niveau « micro ». À l'inverse, les approches par questionnaires (ou par logiciels d'analyses textuelles) grâce à la taille de leurs échantillons, permettent *a priori* d'obtenir des vues d'ensemble plus représentatives et de déployer des hypothèses explicatives de plus large portée. Mais les sources

d'erreur sont également nombreuses ; les conditions de passation des questionnaires, les incitations produites par l'enchaînement des questions, le degré relatif de conviction accompagnant les réponses, par exemple, peuvent questionner la pertinence de certains résultats. Par ailleurs, les traitements statistiques utilisant les caractéristiques sociodémographiques comme variables indépendantes comportent intrinsèquement un biais d'analyse, celui selon lequel ces variables seraient nécessairement explicatives. C'est une limite qui m'est apparue à la réflexion de l'enquête quantitative à laquelle j'ai participé sur la perception des risques et pollutions industrielles, que j'ai présentée à la fin du chapitre 2. Si des corrélations entre « sentiment d'exposition au risque » et caractéristiques sociodémographiques sont apparues, les significations données aux risques, la relation subjective aux usines, l'inscription des risques et nuisances dans le quotidien, ne pouvaient guère être approchées, et, par conséquent, la tentation d'expliquer ces corrélations par les variables, donc par des déterminations exogènes produisant des dispositions particulières, était tentante mais potentiellement abusive.

Tout en nuanciant l'opposition entre « quali » et « quanti », la réflexion sur les méthodes m'a conduit à considérer que les techniques employées comportaient des effets de focale, c'est-à-dire des effets d'agrandissement, ou au contraire d'aplatissement ou de floutage, influant sur la perception de certains matériaux, ceci pouvant conduire à privilégier certains niveaux d'analyse et certains cadres explicatifs au détriment d'autres. Il ne s'agit absolument pas d'instruire je ne sais quel procès à charge ou à décharge. Bien plus modestement, il s'agit d'envisager que les conceptions méthodologiques (inductives ou déductives) et les techniques de constitution et d'analyse des matériaux ont des incidences sur la construction de l'objet, la problématisation et les pistes explicatives qui émergent au cours de la recherche. Dans l'ensemble de mes recherches empiriques, hormis le volet quantitatif de l'enquête sur le risque industriel, la dimension qualitative ressort nettement. Le travail des pompes funèbres, les émotions dans les rites funéraires, les concertations autour du risque industriel, les motifs du don du corps à la science pour les donateurs, les sentiments de leurs proches, le travail des étudiants et des professionnels des centres de don de corps, les conceptions du corps mort et de la ritualité funéraire qu'ont les différents acteurs concernés par le don de corps à la science, les mécanismes et l'implication des émotions dans les simulations en santé, ont été approchées par observations et entretiens.

Ce n'est pas un hasard si, dans ces enquêtes déployant des techniques qualitatives, et comme j'ai tâché de le présenter dans les chapitres 3 et 4, mon attention s'est principalement portée sur

les émotions ressenties et exprimées par les acteurs (émotions des travailleurs des pompes funèbres face aux cadavres et aux émotions des endeuillés, émotions des participants aux funérailles, sentiments des proches de donateurs dans le don du corps à la science, émotions des étudiants dans les TP d'anatomie, émotions des participants aux exercices de simulation dans les formations en santé) ; sur les dynamiques interactionnelles engendrées par l'expression de ces émotions (relations pompes funèbres – endeuillés, donateurs – proches, proches de donateurs – laboratoires d'anatomie, relations entre les employés funéraires, entre étudiants et professeurs d'anatomie, entre les participants des concertations autour du risque industriel, entre étudiants et avec les enseignants dans les simulations en santé) ; sur l'influence des émotions sur les cours d'action (dans le rite funéraire, dans les simulations) ; sur l'articulation entre émotions et « travail sur l'émotion » déployé pour faire avec ces émotions (compositions de rôle des pompes funèbres, significations données au TP d'anatomie, débriefings des simulations en santé) ; ou encore – et, en fait, *in fine* – sur l'interrogation des normes et des valeurs qui semblent ordonner les formes d'articulation entre « travail de l'émotion » et « travail sur l'émotion » dans les discours et les pratiques (émotions des endeuillés et rites funéraires, sensibilité de la question mortuaire et comportements des pompes funèbres, sensibilité de la question du risque industriel et jeux d'acteurs dans les concertations, sensibilité de la question du don du corps et évolutions des pratiques rituelles et du cadre législatif, sensibilité des questions de soin et apprentissage du travail émotionnel dans les simulations en santé).

Dans ces approches qualitatives visant des problématisations « ancrées », les statuts des acteurs ne sont pas absents – tant les émotions ressenties que le travail sur l'émotion déployé dépendent pour beaucoup de ces statuts – mais ils ne surdéterminent pas l'analyse, car les observations et les entretiens permettent de mettre à jour de nombreuses nuances dans les discours et comportements au sein même des catégories de statuts, nuances qui relativisent les risques d'excès de généralisation : tous ceux qui donnent leurs corps à la science ne sont pas opposés à l'idée d'un rituel ; tous les proches de donateurs n'en souhaitent pas ; les personnels des laboratoires d'anatomie n'y sont pas tous insensibles, etc. Le constat de ces nuances ne conduit pas nécessairement à un relativisme qui ramènerait la compréhension des émotions aux subjectivités individuelles. Des tendances émergent du cumul d'observations et d'entretiens. Comme je l'ai suggéré au cours du chapitre 2, des catégories peuvent être créées à partir des sentiments et points de vue exprimés par les acteurs. Celles-ci peuvent être interrogées en fonction des problématiques sociologiques qui animent l'enquête. Ce qui fait varier les

sensibilités ressenties, exprimées ou perçues, peut être recherché au travers de la singularité des cas. Un continuum entre perceptions individuelles et catégories sociologiques peut s'établir afin de proposer une intelligibilité des cas d'étude.

La connaissance ordinaire et la connaissance sociologique des émotions ne s'opposent pas. Au contraire, la seconde s'appuie sur la première pour « monter en généralité », et la première se modifie perpétuellement du fait de la diffusion sociale des concepts et des résultats des enquêtes sociologiques (je pense ici par exemple à la mobilisation du discours savant sur le déni de la mort dans les pompes funèbres, du concept de « rite de passage » dans les TP d'anatomie, ou encore à l'utilisation de notre rapport sur le don du corps). L'une des façons de problématiser et d'analyser plus largement les matériaux qualitatifs sur les émotions peut consister à interroger les enjeux sociaux de la connaissance des émotions et du travail émotionnel. C'était l'objet du chapitre 4. Comprendre ce que font subjectivement les émotions, les raisons de leurs émergences en soi ou en autrui, ce qui préside à la mise en forme de leur expression ou à leur contrôle, ce qui explique qu'elles sont partagées ou rejetées par les autres, est assurément une démarche ordinaire, mais elle n'est pas dénuée d'enjeux sociaux et sociologiques. Dans le chapitre 4, en me centrant principalement sur le monde du travail, j'ai voulu montrer que l'intérêt pour les émotions au travail s'inscrivait dans des enjeux professionnels : de reconnaissance des pénibilités et des compétences, de santé, de construction de sens et de formation, d'intéressement économique, d'acceptabilité sociale des activités. Ces enjeux ne sont sans doute ni exhaustifs, ni exclusifs les uns des autres ; ils ne dérivent pas non plus d'une pure construction intellectuelle. Il s'agit de catégories qui émergent de l'analyse des matériaux d'enquête. Ces catégories d'enjeux n'ont pas, cependant, une valeur seulement descriptive. Elles permettent en effet de proposer des explications socio-logiques des formes d'articulation entre « travail de l'émotion » et « travail sur l'émotion ». Au-delà de la compréhension du sens donné aux situations, absolument nécessaire à la compréhension des émotions, elles permettent de suggérer à la fois pourquoi et *pour quoi*, les émotions sont individuellement et socialement « travaillées ».

Il est sans doute désormais temps, avant d'ouvrir ce mémoire original de synthèse par l'évocation de pistes de travail pour l'avenir, de conclure en quelques mots simples mon propos sur les raisons et les façons d'étudier les émotions en sciences sociales. La raison d'être principale d'une sociologie des émotions se trouve dans ce qui est à la fois un constat empirique évident, mais aussi plus fondamentalement une posture anthropologique et philosophique ordonnant le regard sur l'être humain, celui selon lequel nous vivons le monde de façon

sensible, nous éprouvons notre rapport au monde de façon affective, nous le comprenons de façon indissociablement émotionnelle et cognitive, nous sommes continuellement animés par des désirs et des représentations affectivement colorés qui sous-tendent nos perceptions du monde social. Partant de ce principe, une connaissance du social ne peut évacuer la question des émotions, étant entendu qu'il n'est de société sans les hommes et les femmes qui la constituent. En deçà de cette raison générale, les raisons d'étudier les émotions se trouvent énoncées, explicitement ou en filigranes, dans les nombreuses orientations théoriques qui forment l'histoire des sciences sociales : parce que nos émotions peuvent être induites par des représentations et des valeurs sociales, contrôlées par des normes comportementales, parce qu'elles peuvent motiver des actions jugées comme plus ou moins rationnelles, parce qu'elles se confrontent les unes aux autres dans des interactions sociales, parce qu'elles peuvent donner lieu à des émotions collectives et à des mouvements sociaux, etc. Le repérage de ces orientations analytiques (chapitre 1) est en soi une première façon de les analyser. Situer les conceptions des émotions et leurs implications comporte une valeur méthodologique : la mobilisation de certains cadres théoriques plutôt que d'autres n'est pas neutre. De façon complémentaire, l'interrogation des effets produits par les dispositifs d'enquête (chapitre 2) constitue une seconde façon d'étudier les émotions en déployant une forme de vigilance épistémologique. Toutes les techniques d'enquête et d'analyse des matériaux peuvent être appliquées aux émotions, mais comportent des intérêts et des limites respectifs qu'il convient de prendre en compte pour éviter les surinterprétations. J'ai, pour ma part, considéré que le « terrain » devait constituer le substrat des problématiques d'enquête et des recherches explicatives. Les approches qualitatives, pour ce qui est des méthodes, et les orientations interactionnistes, pour ce qui est des cadres théoriques, ont été privilégiées, mais, me méfiant des dogmatismes, mes recherches ne s'y sont pas limitées. La combinaison des méthodes et des emprunts maîtrisés à diverses traditions peuvent utilement permettre des tentatives de liaison entre niveaux « micro » et « macrosociologiques ». Cette liaison est essentielle au projet sociologique. Si la description des dynamiques émotionnelles situées (chapitre 3) constitue une condition nécessaire de la recherche, elle ne peut, en effet, s'y réduire. L'enquête de terrain permet de constituer de précieux matériaux d'analyse sur la sensibilité des enquêtés – matériaux que j'ai essayé de présenter dans le troisième chapitre à partir de mes enquêtes sur la mort. Ils permettent notamment de percevoir qu'une part substantielle de la justification d'un projet sociologique d'étude des émotions se situe dans la tension, individuellement ou collectivement éprouvée, entre ce que font les émotions (le « travail de l'émotion ») et ce que nous en faisons (le « travail sur l'émotion »). L'organisation du chapitre 3, à cet égard, n'était pas innocente ; j'ai choisi de

commencer par discuter des effets émotionnels produits par la mort avant de suggérer comment ces émotions étaient socialement encadrées ou « travaillées ». Cette tension « travail de / travail sur » me paraît en effet incompréhensible en dehors des cadres sociaux – normes, valeurs, représentations, paramètres situationnels – qui lui donnent un sens *a priori* collectivement partagé, mais dont le sens ne cesse, en réalité, d’être interrogé, discuté, remis en cause par les émotions. Ces matériaux sensibles fournissent bien, en soi, des « résultats ». Cependant, leur sens peut être interrogé plus largement, en se demandant quels enjeux et/ou quelles logiques sociales sous-tendent la connaissance des émotions et du travail émotionnel (chapitre 4). La détermination de ces enjeux procède d’une démarche inductive provenant des matériaux d’enquête, mais aussi de l’inscription des réflexions sur les émotions dans l’histoire, la culture, l’économie et/ou les rapports sociaux des secteurs concernés.

Pistes de recherche

Émotions et apprentissage du travail émotionnel dans le travail soignant

Comme je l’ai expliqué en introduction, les dernières investigations empiriques que j’ai réalisées se situent autour des exercices de simulations dans les domaines des formations médicales et paramédicales. Ces investigations sont à mon sens loin d’être achevées. Les pistes d’analyse me semblent intéressantes, qu’elles concernent l’intégration des émotions dans l’ingénierie pédagogique ou la transmission, par ces simulations, de techniques de travail émotionnel et plus largement de cultures émotionnelles de métier.

Cela dit, mes interrogations sur les émotions dans le travail soignant dépassent le strict cadre des simulations. Le contexte social actuel est en effet marqué par de nombreux débats publics sur le manque de soignants, les difficultés émotionnelles du travail, la qualité empêchée par manque d’effectifs et de moyens, les démissions, en particulier dans l’hôpital public. Ces problématiques ont des incidences pour la population, en termes d’accès aux soins et de qualité des soins. Dans le même temps, la « vocation » pour le travail soignant ne semble pas en berne ; les écoles d’infirmières et facultés de médecine constituent les formations les plus demandées dans l’orientation post-baccalauréat. Une part des problématiques actuelles du système de santé semblent donc se situer dans le système de formation. Il y a ici lieu d’interroger des conditions d’organisation systémique, notamment les capacités d’accueil en formation initiale et en stages, mais aussi les formes de la socialisation aux émotions développées dans les cursus, car de nombreux jeunes infirmiers diplômés quitteraient le métier peu de temps après leur diplôme.

Le modèle de Fred Davis⁶²⁹ sur la socialisation infirmière, de « l'innocence initiale » à « l'intériorisation du rôle », serait à réinterroger en prenant pour angle la socialisation et la formation au travail émotionnel.

Pour cela, et bien que ce domaine soit, relativement à d'autres, assez documenté, j'aimerais mieux connaître le travail émotionnel des soignants dans leurs situations de travail, pour, parallèlement, interroger les manières dont il est enseigné dans les instituts de formation. Ce fil de la socialisation émotionnelle des soignants est entamé par le biais de mes observations des simulations, par la collecte d'un corpus de 150 mémoires de stages d'étudiants infirmiers (traitant pour la plupart de problématiques émotionnelles) que je souhaiterais analyser prochainement, ou encore par mon intégration dans l'équipe pédagogique d'un Institut de formation des cadres de santé, en tant que directeur de mémoires, qui me donne accès aux problématiques qui animent les cadres. Des entretiens exploratoires sur les émotions dans l'activité et les formes de régulation sociale des émotions ont aussi été menés avec des interlocuteurs variés (infirmières, directeur des soins, syndicaliste, internes...) Mais il reste beaucoup à faire pour problématiser correctement les émotions dans le travail de soin en lien avec la formation, d'autant que mes premières observations et entretiens laissent à penser qu'il existe une variété de conception des émotions et de la place du travail émotionnel dans l'activité selon les services et selon la place dans l'organisation.

Des rapports à la mort et leur évolution

Les soignants sont confrontés, dans l'exercice de leurs activités, à la vulnérabilité d'autrui, dont la prise en charge constitue la raison d'être de leur fonction. Ils sont également régulièrement confrontés à la mort de leurs patients. Cette dimension reste, me semble-t-il, relativement sous-explorée, et il me semblerait intéressant de l'étudier⁶³⁰. La question du rapport à la mort intègre en effet à la fois les problématiques du travail émotionnel, de la formation, et des différences de cultures de métier dans le domaine du soin. Ce rapport à la mort est sans doute, en effet, très différent dans les services de soins palliatifs⁶³¹ ou de réanimation⁶³², par exemple.

⁶²⁹ Davis, Fred, « Professional socialization as Subjective Experience : the Process of doctrinal Conversion among Student Nurses », in H. Becker, B. Geer, D. Riesman, R. Weiss (eds), *Institutions and the Person: Essays in Honor of Everett Hughes*, Chicago, Free Press, 1968.

⁶³⁰ Dans la lignée du travail collectif coordonné par Florent Schepens (*Les soignants et la mort, op.cit.*)

⁶³¹ Castra, Michel, *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

⁶³² Voir par exemple Kentish-Barnes, Nancy, « Mourir à l'heure du médecin. Décisions de fin de vie en réanimation », *Revue française de sociologie*, 2007/3, vol.48 ; et Paillet, Anne, *Sauver la vie, donner la mort*, Paris, La dispute, 2007.

Ce focus sur les émotions des professionnels du soin face à la mort s'inscrirait dans un questionnement sur les continuités, ou au contraire les segmentations, entre les groupes professionnels en charge de la mort, que ce soit en ce qui concerne les conceptions de la mort, les représentations du rôle des professionnels dans l'accompagnement de la fin de vie et des proches, ou encore les compétences émotionnelles déployées dans l'exercice de l'activité. En l'espèce, les groupes professionnels, qui, de près ou de loin, sont en relation avec la mort sont très nombreux (pompiers, policiers et gendarmes, psychologues, aides-soignantes, infirmières, médecins, personnels du funéraire) ; l'entreprise de comparaison ici ne saurait donc être que collective, mais il m'intéresserait d'en faire partie par l'angle, désormais, des professionnels du soin.

Ces rapports professionnels à la mort constituent une partie non négligeable de la prise en charge sociale de la mort, et, partant, de l'élaboration du rapport social à la mort qui constitue l'objet très général de la sociologie et de l'anthropologie de la mort. Bien que le sujet soit difficile, intellectuellement et émotionnellement, il m'apparaît important de continuer de suivre ses évolutions sociales. Les sujets d'étude sont extrêmement variés : évolution des causes de décès, des lieux de décès, des pratiques funéraires, des législations (autour de la fin de vie notamment), ou encore des définitions médicales de la mort (autour de la mort cérébrale et de la classification de Maastricht pour les prélèvements d'organes). Ces sujets se combinent avec différents enjeux sociaux, politiques ou culturels : vieillissement de la population et prise en charge du grand âge, évolutions religieuses, changements des structures familiales... Nombreuses sont les problématiques à propos desquelles j'aimerais développer quelques recherches, ou, à tout le moins, assurer une veille scientifique.

Dialogues interdisciplinaires et/ou épistémologie comparée

Une autre piste de travail concerne les conceptions et les méthodes d'analyse des émotions dans les différents champs disciplinaires qui s'y intéressent. J'ai hésité à spécifier dès le premier chapitre en quoi le projet d'analyse sociologique des émotions se distinguait à la fois des orientations biologiques et psychologiques des émotions. Mais il m'a semblé que, dans le cadre de ce mémoire de synthèse en sciences sociales, l'essentiel était de situer les débats dans ce seul cadre disciplinaire. Le sujet n'en demeure pas moins fondamental. Les discussions, ordinaires ou dans le monde scientifique, s'orientent en effet très souvent vers l'influence de facteurs biologiques (hormonaux ou neurochimiques) ou vers celle de la psychologie individuelle.

Schématiquement, les différences entre les présupposés des trois cadres disciplinaires – biologiques, psychologiques et socioculturels – semblent claires. Les approches de sciences sociales s'intéressent au sens donné par les individus aux situations qu'ils vivent, tandis que les approches des sciences de la nature privilégient l'étude des modifications internes suscitées par les émotions. Les unes intègrent la subjectivité à leurs modèles, tandis que les autres recherchent les émotions dans leur objectivité matérielle. Les sciences sociales montreraient la relativité et les processus de constructions socioculturelles des émotions, alors que la biologie chercherait les fondements universaux des émotions. Enfin, concernant la différence entre sciences sociales et psychologie, les sciences sociales s'intéresseraient aux influences réciproques entre les émotions individuelles et les collectifs, tandis que les sciences psychologiques expliqueraient les émotions au seul prisme de l'individu, par ses pulsions et conflits psychiques inconscients, ses expériences passées et la structuration de sa personnalité.

Cependant, les distinctions sont en réalité bien plus complexes. Par exemple, un auteur connu pour des positions sans concession à l'encontre du naturalisme, P. Bourdieu, a recours à une notion neurophysiologique, la plasticité cérébrale, pour expliquer la construction des habitus⁶³³. La sociologie « cognitive » d'un auteur comme G. Bronner emprunte à certains courants psychologiques et biologiques pour pointer les irrationalités et les « biais cognitifs »⁶³⁴. Les psychologues sociaux bondiraient de leurs chaises s'ils entendaient que la psychologie ne s'intéresse qu'à l'individu et pas aux situations et aux collectifs, et ils auraient raison. Du côté des sciences du cerveau, certains auteurs estiment qu'une certaine « mémoire affective » se constitue en partie en fonction de la socialisation et des contextes sociaux au sein desquels les émotions ont été « encodées »⁶³⁵, ou encore que l'activation et les formes émotionnelles s'ajustent aux réactions de l'entourage⁶³⁶.

Cela étant, si les épistémologies disciplinaires sont peut-être moins étanches les unes aux autres qu'il peut sembler de prime abord, les héritages historiques et, selon les domaines, les focalisations sur certains objets plus que sur d'autres, structurent le champ scientifique sur les émotions. Cette structuration n'est pas sans incidence sur la société. Selon la légitimité perçue

⁶³³ P. Bourdieu écrit : « *Nier l'existence de dispositions acquises, c'est, quand il s'agit d'êtres vivants, nier l'existence de l'apprentissage comme transformation sélective et durable du corps qui s'opère par renforcement ou affaiblissement des connexions synaptiques* » (*Méditations pascaliennes*, *op.cit.*, p.163). Cependant, comme nous l'avons vu, P. Bourdieu considère que ces dispositions, en se constituant, se rigidifient, à tel point que l'habitus devient la matrice à travers laquelle les nouvelles expériences sont jugées.

⁶³⁴ Bronner, Gérald, *L'empire de l'erreur. Eléments de sociologie cognitive*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

⁶³⁵ Damasio, Antonio, *L'erreur de Descartes*, *op.cit.*

⁶³⁶ Gendron, Maria et Feldman Barrett, Lisa, « La perception des émotions », *art.cit.*

des domaines et le caractère plus ou moins opératoire de leurs recherches, des financements sont accordés, des livres de vulgarisation sont publiés, des postes de chercheurs sont créés, etc. et, partant, les émotions sont plus ou moins « biologisées », « psychologisées » ou « sociologisées ». Sociologiquement, cette piste de recherche peut se situer dans le cadre d'une sociologie des sciences ou d'une sociologie de la connaissance. Mais il me semble qu'elle dépasse en réalité ce cadre parce qu'elle interroge comment nous devrions concevoir nos émotions mais aussi celles qui nous entourent : les expliquer par la biologie, la psychologie ou le social ne renvoie probablement pas aux mêmes conceptions de l'homme en société.

Risques et inquiétudes

Enfin, la dernière piste de travail que j'envisage concerne les évolutions sociales des inquiétudes et de la perception des risques. Sans verser dans un discours trop rapide sur l'air du temps, il faut bien inscrire la réflexion sociologique sur les émotions dans le cadre des transformations actuelles des sociétés. Or, un certain nombre d'incertitudes – sanitaires, climatiques, géopolitiques, économiques – et de crispations politiques – autour des projets de sociétés souhaités par les populations – semblent émailler l'époque.

Si les inquiétudes face aux transformations sociohistoriques sont sans doute une constante historique, les sociétés du 21^{ème} siècle semblent cependant aux prises avec des transformations de plus en plus rapides, et face à des défis tout à fait nouveaux. Une sorte d'anxiété se développe sans doute face au décalage entre une augmentation des risques perçus, et le sentiment d'une baisse de la capacité collective à les maîtriser. Dans ce contexte peut-être plus que dans d'autres, une compréhension sociologique des émotions face à la modernité pourrait prendre une part dans le débat public. Ni pour condamner des peurs « irrationnelles », ni pour louer des peurs ou des colères « légitimes ». Mais pour étayer une réflexion sociale à la fois sensible et raisonnée.

Bibliographie

- Alain, *Sentiments, passions et signes*, Paris, Gallimard, 1935 [1926]
- Alonso, José, *Les émotions. Les bases neurologiques de nos affects*, Barcelone, RBA, 2018
- Andler, Daniel, (dir), *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, 2004 [1992].
- Ariès, Philippe, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1977
- Aron, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967.
- Augé, Marc et Herzlich, Claudine, *Le sens du mal. Anthropologie, histoire et sociologie de la maladie*, Paris, Archives contemporaines, 1984.
- Bacqué, Marie-Frédérique, « Donner son corps à la science. Aspects psychologiques de la médicalisation du corps au-delà de la mort », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016.
- Bacqué, Marie-Frédérique, « Les invariants des rites funéraires », Conférence au colloque « La mort à l'hôpital », AP-HP, Hôpital Georges Pompidou, 24 octobre 2012.
- Bataille, Georges, *L'érotisme*, Paris, 10/18, 1957.
- Bateson, Gregory, « Les usages sociaux du corps à Bali », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°14, 1977. Becker, Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010 [1982].
- Baudot, Pierre-Yves, « L'histoire des représentations comme soutien normatif d'une politique publique. Le cas des attitudes collectives face à la mort », *Droit et société*, vol.2, n°60, 2005.
- Baudry, Patrick, « La mort provoque la culture » in Augé, Marc (dir.), *La mort et moi et nous*, Paris, Textuel, 1995.
- , « Devant le cadavre », *Religiologiques*, n°12, 1995.
- , *La place des morts. Enjeux et rites*, Paris, Armand Colin, 1999.
- , *Violences invisibles. Corps, monde urbain, singularité*, Bègles, le Passant, 2004.
- , « Paradoxes contemporains. Nouveaux rapports anthropologiques à la mort », in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004.
- Beck, Ulrich, *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001 [1986]
- Becker, Howard, *Outsiders*, Paris, Métailié, 2012 [1963]
- , *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2010 [1982].

- Berger, Peter et Luckmann, Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Kliencksieck, 1986 [1966].
- Bernard, Julien, *La parole en sociologie*, Poitiers, Maison des sciences de l'homme et de la société, 2006 (dir.).
- , « « Objectiver les émotions dans l'enquête de terrain », dans Leservoier, Olivier et Vidal, Laurent, *L'anthropologie face à ses objets*, Paris, éd. des archives contemporaines, 2007.
- , compte-rendu de Turner, Jonathan et Stets, Jan (dir.), *The Sociology of the Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 dans *Revue française de sociologie*, 2007/1, p.184-187
- , « Les croquemorts, intrus et bourreaux. Contribution à une sociologie de la haine », Chauvaud, Frédéric et Gaussoit, Ludovic (dir.), *Histoire et actualité de la haine*, Rennes, Presses Universitaires, 2008.
- , *Croquemort. Une anthropologie des émotions*, Paris, Métailié, 2009.
- , « De l'émotion et des postures affectives dans les situations sociales aussi diverses que celle du rap ou d'un enterrement », *Cultures et sociétés*, n°10, 2009, p.83-88.
- , « Les lieux de travail des pompes funèbres. Approche pragmatique des espaces de la mort dans la société française contemporaine », *Cahiers de l'ADES*, n°5, 2010.
- , « Le régime contemporain des émotions de deuil. La dialectique de l'expression et du contrôle », dans Ambroise-Rendu A.-C. et al (dir.), *Émotions contemporaines, 19^e-21^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p.71-86.
- , « Des représentations aux présentations de l'identité professionnelle. L'analyse des sources en sociologie du travail funéraire », dans Bertherat, Bruno, (dir.), *Les sources du funéraire en France à l'époque contemporaine*, Avignon, Presses universitaires, 2015.
- , « Funerary Emotions : Categorizing Data from a Fieldwork Diary », dans Flam, Helena et Kleres, Jochen, *Methods of Exploring Emotions*, Routledge, 2015.
- et Le Grand-Sebille, Catherine, *Les morts sans corps. Etude qualitative sur la ritualité funéraire dans le cas des dons de corps à la science*, Rapport pour la Fondation des services funéraires de la ville de Paris, Fondation de France, 2015.
- , (dir.), « Émotion/Émotions », *Terrains/Théories*, n°2, 2015 [en ligne]
- « Compte-rendu de Frédéric Lordon, *La société des affects* », *Terrains/Théories*, n°5, 2016 [en ligne].
- , et Le Grand-Sebille, Catherine, (dir.), « Le don du corps à la science : volontés, usages, commémorations », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016

- , *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié, 2017.
- , « Une dépersonnalisation inachevable. Ethnographie d'un laboratoire d'anatomie », dans Combessie, Philippe, (dir.), *Corps en péril, corps miroir*. Nanterre, Presses universitaires, 2017, p.131-146.
- , « Vers une théorie sociologique des émotions. Articuler niveaux micro et macro-sociologiques », *Quaderni di Teoria Sociale*, n°2, 2018, p.173-192.
- , « Adieu au rituel ? Le don du corps à la science et les obsèques », *Ethnologie française*, 2018/2, vol. 48, p.345-358
- , Edey Gamassou, Claire, Mias, Arnaud et Renault, Emmanuel, (dir.) *L'interdisciplinarité au travail. Du travail interdisciplinaire à la transformation du travail*, Nanterre, Presses universitaires, 2020
- , « En simulation. Observations participantes et émotions dans les formations médicales par simulation » dans Héas, Stéphane et Zanna, Omar, *Les émotions dans la recherche en sciences humaines et sociales. Epreuves de terrain*, Presses universitaires de Rennes, 2021, p.93-114.
- , « Expérimentation sensible, guidage de l'attention et objectivation des émotions. L'éducation au sang froid dans une formation médicale à la prise en charge d'urgences vitales par simulation », *L'ethnographie*, « l'apprentissage social du sensible », 2022 [En ligne].
- , « Accord et désaccords. Les émotions et l'ajustement au monde social », dans Burnay, Nathalie (dir.) *Sociologie des émotions*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2022
- , « Compte-rendu de Quéré, Louis, *La fabrique sociale des émotions* » *La vie des idées*, février 2022 [en ligne]
- , « La chambre du mort », *Actualités Nouvelle-Aquitaine*, « Histoires de chambres », 2022
- Bertherat, Bruno, *Les sources du funéraire en France à l'époque contemporaine*, Avignon, Presses universitaires, 2015 (dir.)
- , « Visiter les morts. La morgue. Paris XIXème siècle », *Hypothèses*, 2016/1, n°19.
- Bessin, Marc, Bidart, Claire, Grossetti, Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La découverte, 2010.
- Berthelot, Jean-Michel (Textes réunis et présentés par), *Sociologie. Epistémologie d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck, 1999.
- Berthod, Marc-Antoine, « La vie des morts dans le regard des anthropologues », *Anthropos*, n°100, 2005.
- Berthoz, Alain et Jorland, Gérard (dir.), *L'empathie*, Paris, Odile Jacob, 2004.

- Bizeul, Daniel, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, 39 – 4, 1998, p. 751-784.
- Blumer, Herbert, « Social Problems as Collective Behavior », *Social Problems*, vol.18, n°3, 1971.
- Boltanski, Luc (avec Schiltz, M.-A., et Darré, Y.), « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.51, n°1, 1984.
- Thévenot, Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- (avec Godet, M.-N., Latour, C., Cartron, D.), « Messages d'amour sur le Téléphone du dimanche », *Politix*, vol.8, n°31, 1995.
- Bonhomme, Julien, « Voir par-derrière. Sorcellerie, initiation et perception au Gabon », *Social Anthropology*, 2005.
- Bonnet, Thomas, *La régulation sociale du risque émotionnel*, Toulouse, Octarès, 2020.
- Borraz, Olivier, *Les politiques du risque*, Paris, Sciences Po, 2008.
- Boudon, Raymond, « Sens et raisons. Théories de l'argumentation et sciences humaines », *Hermès*, n°2, 1995.
- , « Une théorie judiciaire des sentiments moraux », *L'Année sociologique*, vol.54, 2004.
- Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- , « La famille comme catégorie réalisée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.100, 1993.
- , *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
- Braud, Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Bréchon, Pierre et Tchernia, Jean-François (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, 2009
- Bréviglieri, Marc et Stavo-Debaugé, Joan, « Le geste pragmatique de la sociologie française. Autour des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot », *Anthropolitica*, n°7, 1999.
- Bronner, Gérard, *L'empire de l'erreur. Eléments de sociologie cognitive*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.
- Caillé, Alain, Lazzeri, Christian, et Sélart, Michel, (dir.), *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique. Le bonheur et l'utile*, Paris, La découverte, 2001.
- Caillois, Roger, *L'homme et le sacré*, 1939, Paris, Gallimard, 1988, [1939].
- Candau, Joël, « Le cadavre en substance », *Technique&Culture*, 60, 2013/1.

- Castel, Robert et Haroche, Claudine, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Paris, Fayard, 2001.
- Castra, Michel, *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- Cazeneuve, Jean, « Le corps et le corporéisme aujourd'hui », *Revue française de sociologie*, 17-4, 1976.
- Chauvaud, Frédéric et Gaussoit, Ludovic (dir.), *Histoire et actualité de la haine*, Rennes, Presses Universitaires, 2008.
- Chevallier, Jean, « Qu'est-ce qu'une question sensible ? », dans Curapp, *Questions sensibles*, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- Church, Jennifer, « L'émotion et l'intériorisation des actions », dans Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995.
- Céfaï, Daniel (textes réunis et présentés par), *L'enquête de terrain*, Paris, la Découverte, coll. Mouvement anti-utilitaire en sciences sociales, 2003.
- Clark, Candace, « Emotions and micropolitics in everyday life. Some patterns and paradoxes of 'place' », dans Kemper, Theodore, (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.
- Coanus, Thierry, Duchêne, François, Martinais, Emmanuel, « L'industrie chimique et ses riverains, une relation ambivalente », *Annales des Mines*, 2007.
- Collins, Randall, « Stratification, Emotional Energy, and the Transient Emotions », in Kemper, Théodore (dir.), *Research Agendas in the Sociology of Emotions*, State University Press, New York, 1990, p.27-57.
- , *Interaction ritual chains*, Princeton university Press, 2004.
- Combessie, Philippe, (dir.), *Corps en péril, corps miroir*, Nanterre, Presses universitaires, 2017.
- Conein, Bernard, « Nommer les groupes, appartenance et cognition sociale », in Ramognino, Nicole & Vergès, Pierre, (dir.), *Sociologie et cognition sociale*, Aix-en-Provence, Presses universitaire de Provence, 2005.
- Corbin, Alain, *Le village des cannibales*, Paris, Flammarion, 1990.
- Cosnier, Jacques, « Expression et régulation des émotions dans les interactions de la vie quotidienne », colloque La psychologie sociale et les émotions, 1987 [En ligne : http://www.icar.cnrs.fr/pageperso/jcosnier/articles/VI-3expression_regul_emotio.pdf]

- CREDOC, « Les Français et les obsèques », Second baromètre CNASF-CREDOC, 2007.
- Cros, Michelle, « Destin du spectre sidéen. De contamination en accusation », *Ethnologie française*, 1998.
- Crozier, Michel, « Sentiments, organisations et systèmes », *Revue française de sociologie*, 1971.
- et Friedberg, Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, « Points », 1981 [1977].
- Cuin, Charles-Henri, « Émotion et rationalité dans la sociologie classique », *Revue européenne de sciences sociales*, 2001.
- Damasio, Antonio, *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Darwin, Charles, *L'expression des émotions chez l'homme et l'animal*, Paris, Payot, 2001 [1890].
- Davis, Fred, « Professional socialization as Subjective Experience : the Process of doctrinal Conversion among Student Nurses », in H. Becker, B. Geer, D. Riesman, R. Weiss (eds), *Institutions and the Person: Essays in Honor of Everett Hughes*, Chicago, Free Press, 1968.
- Déchaux, Jean-Hughes, « L'intimisation de la mort », *Ethnologie française*, XXX, 1, 2000.
- , « Neutraliser l'effroi. Vers un nouveau régime de deuil » in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004.
- , « Intégrer les émotions à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories*, n°2, 2015.
- De Certeau, Michel, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990 [1980].
- Delaplace, Grégory, « Enterrer, submerger, oublier. Invention et subversion du souvenir des morts en Mongolie », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, 2011, n°41.
- Demilly, Lise, « La psychologisation des rapports sociaux comme thématique sociologique », dans Bresson, Maryse (dir.), *La psychologisation de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- , « Fortunes et ambiguïtés de l'accompagnement », *Empan*, 2009/2, n°74.
- Desprets, Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent*, Paris, Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, 1999
- Deonna, Julien, et Kaufmann, Laurence, « Les émotions entre l'inné et l'acquis », Ecole polytechnique de Lausanne, descriptif du colloque du 22 novembre 2006 [en ligne].
- Devereux, Georges, *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Aubier, 1980 [1967].

- Dousse Michel, « Le refus de la mort. Modernité de Gilgamesh », in Lenoir, Frédéric & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004
- Dosse, François, *L'empire du sens*, Paris, La découverte, 1997.
- Douglas, Mary, *Risk and Blame, Essays in Cultural Theory*, Routledge, 1992.
- Dubar Claude, « Le pluralisme en sociologie : fondements, limites, enjeux » dans *Sociologos*, 2006/1.
- Dubet, François et al. *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil, 2006.
- Dubey, Gérard, « La simulation à l'épreuve du lien social », *Le travail humain*, vol.64, n°1, 2001.
- Dumouchel, Paul, *Émotions. Essai sur le corps et le social*, Paris, Synthélabo, 1995.
- Durand, Jean-Pierre, « Les enjeux de la logique compétence », *Gérer et comprendre. Annales des mines*, 2000.
- Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1895]
- , *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1895]
- , *Le Suicide*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1897].
- , *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 2003 [1912].
- , *Education et sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2022 [1922]
- Druhle, Marcel, « Émotion et société : un enjeu sociologique », *Face à face. Regards sur la santé*, n°9, 2006.
- Duvignaud, Jean, *Spectacle et société*, Paris, Denoël / Gonthier, 1970.
- Ehrenberg, Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Levy, 1991.
- , « Sciences neurales, sciences sociales : de la totémisation du soi à la sociologie de l'homme total », in Wieworka, Michel, *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre, Sciences Humaines, 2007, p.385-397
- Elias, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Pocket, 2003 [1937].
- , *La société de cour*, Paris, Flammarion, 2008 [1969]
- , *Mozart, sociologie d'un génie*, Paris, Seuil, 1991.
- , *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993.
- Elster, Jon, « Rationalité, émotions et normes sociales » dans Paperman, P. et Ogien, R., *La couleur des pensées* Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des*

- pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995.
- , « The night of August 4, 1789. A study of social interaction in collective decision-making », *Revue européenne des sciences sociales*, n°136, 2007.
- , “Emotionnal Choice and Rational Choice”, in Goldie, Peter (ed.) *The Oxford handbook of Philosophy of Emotion*, Oxford University Press, 2009.
- , « L’influence négative des émotions sur la cognition », entretien avec J. Bernard, *Terrains/Théories*, n°2, 2015 [en ligne].
- Engels, Friedrich, *La situation des classes laborieuses*, Paris, Editions sociales, 1960 [1845].
- Farge, Arlette « Emotions, subjectivité et rapports sociaux en histoire » dans Jeantet, Aurélie, Bercot, Régine, et Tcholakova, Albena, *Emotions, travail et sciences sociales*, Toulouse, Octarès, 2022.
- Flanquart, Hervé, *Des risques et des hommes*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.
- Florès, César, *La mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.
- Foli, Olivia, « Émotions et bureaucratie : frustration intime, paroles de plainte et intégration au milieu » dans Berrebi-Hoffmann Isabelle (dir.), *Politiques de l’intime. Des utopies sociales d’hier au monde du travail d’aujourd’hui*, Paris, La Découverte, 2009.
- Foucart, Jean, *Sociologie de la souffrance*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- Foucault, Michel, « Des espaces autres. Hétérotopies », *Architecture, mouvement continuité*, n°5, 1984 [1967].
- Fossier, Arnaud, « Un ‘emotional turn’ en histoire ? », *Nonfiction*, article 3832 [en ligne].
- Fraisse, Paul, « Émotion », Encyclopaedia Universalis, 1984, t.6, réed. Électronique 2012.
- Freud, Sigmund, « Deuil et mélancolie », dans *Métapsychologie*, Paris, Folio-Gallimard, 1968 [1917].
- Garfinkel, Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, [1967].
- Gélar, Marie-Luce, « L’anthropologie sensorielle en France. Un champ en devenir ? », *L’Homme*, n°217, 2016, p.93.
- et Sirost Olivier, « Corps et langages des sens », *Communications*, vol.1, n°86, 2010.
- Gendron, Maria et Feldman-Barett, Lisa, « La perception des émotions. Une synchronie conceptuelle », *Sensibilités*, vol.2 n°5, 2018.
- Gérard-Rosay, Hélène, « Inscription corporelle ou oblitération rituelle, le corps en état intermédiaire », *Religiologiques*, n°12, 1995.
- Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L’Harmattan, 1994.

- Gilbert, Claude, « La fabrique des risques », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°114, 2003/1.
- Gleize, Bérangère, « Le don du corps à la science. Aspects juridiques », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016.
- Glowczeski, Barbara, *Rêves en colère. Alliances aborigènes dans le nord-ouest australien*, Paris, Plon, 2004.
- Godeau Emmanuelle, « Dans un amphithéâtre. La fréquentation des morts dans la formation des médecins », *Terrain*, n°20, 1993.
- , « Des carabins, des garçons et des macchabées. Interactions et constructions culturelles autour des cadavres dans les leçons d’anatomie » in Schepens, Florent, *Les soignants et la mort*, Paris, Erès, 2013.
- Godefroy, Pascal et Lollivier, Stéphan, « Satisfaction et qualité de vie », *Economie et statistique*, n°469-470, 2014.
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973
- , *Les rites d’interaction*, Paris, Minuit, 1974.
- , *Les cadres de l’expérience*, Paris, Minuit, 1991 [1974].
- Gollac, Michel (dir.), « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser », Rapport du collège d’expertise au Ministre du travail et de la santé, 2010.
- Gold, Raymond, « Jeux de rôle sur le terrain. Observation et participation dans l’enquête sociologique », in Céfaï, Daniel, (textes réunis et présentés par), *L’enquête de terrain*, Paris, la Découverte, 2003, p.340-350.
- Goleman, Daniel, *L’intelligence émotionnelle*, Paris, J’ai lu, 2003 [1995].
- Granet, Marcel, « Le langage de la douleur d’après le rituel funéraire de la Chine classique », *Journal de psychologie*, 1922.
- Granger, Gilles-Gaston, « La normativité scientifique », in Ramognino, Nicole & Houle, Gilles (dir.), *Sociologie et normativité scientifique*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1999
- Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.
- Guibe-Hubert, Nathalie (Dr), « Présentation des divers métiers du funéraire et de leurs risques professionnels », Disponible en ligne <URL : www.federationsantetravail.org>, 2002.
- Hacking, Ian, « Façonner les gens. II », *Cours au collège de France*, 2003-2004 [en ligne].
- Halbwachs, Maurice, « L’expression des émotions et la société », dans *Echanges sociologiques*, centre de documentation universitaire, 1947.

- Hardy, Patrick, « Deuil normal et pathologique », Cours de psychiatrie du Collège national des universitaires en psychiatrie, Université d'Angers [en ligne].
- Héritier, Françoise, « Une anthropologie symbolique du corps », *Journal des africanistes*, n° 73/2, 2003.
- et Xanthakou, Margarita, *Corps et affects*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Hertz, Robert, « Contribution à une étude sur les représentations collectives de la mort », *L'année sociologique*, n°10, 1905.
- Hochschild, Arlie, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, [1975] 2003/1, n°9.
- , *Le prix des sentiments. Au cœur du travail émotionnel*, Paris, La découverte, 2017 [1983]
- , « Global care chains and Emotional surplus value », in Hutton, W. et Giddens, A. *On the Edge: Living with global Capitalism*, Jonathan Cape, 2000.
- Howes, David, Marcoux, Jean-Sébastien, « Introduction à la culture sensible », *Anthropologie et sociétés*, vol.30, n°3, 2006.
- Hughes, Everett, *Le regard sociologique*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1996 [1951].
- , « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°115, 1996, [1976].
- Huxley, Aldous, (1998, [1958]), *Retour au meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1998 [1958].
- Illouz, Eva, *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil, 2006.
- , « Foules, groupes, climats. Une typologie des émotions collectives », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020.
- IGAS, IGENR, « Conservation d'éléments du corps humain en milieu hospitalier », Rapport de l'Institut général des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'éducation nationale et de la recherche, 2002, [en ligne]
- Ingrao, Christian, « Visages de l'urgentisme. Dispositifs, expérience, paroxysme », *Sensibilités*, vol. 2, n°3, 2017.
- INSEE, *France. Portrait social. Edition 2020*, chapitre « Satisfaction dans la vie en Europe », paru le 03/12/2020 [en ligne].
- Jaffré, Yannick, « Les terrains d'une anthropologie comparative des sensibilités et des catégories affectives », *Face-à-face*, n°9, 2006.
- Jaffrelot, Morgan et al. « Simulation et gestion de crise », *Réanimation*, n°22, 2013

- et Pelaccia Thierry, « La simulation en santé : principes, outils impacts et implications pour la formation des enseignants », *Recherche et formation*, vol.2, n°82, 2016
- Jankélévitch, Vladimir, *La mort*, Paris, Flammarion, 2008 [1966].
- , *Penser la mort*, Paris, Liana Levi, 2003.
- Jasper, James, *The Art of Moral Protest*, Chicago, University Press, 1997.
- Jeantet, Aurélie, « « A votre service » ! La relation de service comme rapport social », *Sociologie du travail*, n°45, 2003, p.91-109.
- , *Les émotions au travail*, Paris, CNRS, 2018
- , Bercot, Régine, et Tcholakova, albena, *Émotions, travail et sciences sociales*, Toulouse, Octarès, 2022.
- Judy, Henri-Pierre, *L'exposition des sentiments*, Paris, Circé, 2008.
- Judy-Ballini, Monique et Voisenat, Claudie, « Ethnographier la peur », *Terrain*, n°43, 2004.
- Joseph, Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.
- Kalberg Stephen, « La sociologie des émotions de Max Weber », *Revue du MAUSS*, 2012/2, n°40.
- Kauffman, Laurence, « Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une phénoménologie politique de l'espace public », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020.
- Kemper, Theodore, (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.
- Kentish-Barnes, Nancy, « Mourir à l'heure du médecin. Décisions de fin de vie en réanimation », *Revue française de sociologie*, 2007/3, vol.48.
- Laborit, Henri, *La légende des comportements*, Paris, Flammarion, 1994.
- Laé, Jean-François, et Murard, Numa, « Ecouter-voir. L'empirisme au risque des perceptions », *L'homme et la société*, n°115, 1995.
- Laflamme, Simon, *Communication et émotions. Essai de microsociologie relationnelle*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Laplantine, François, « Une anthropologie du sensible. Entretien avec François Laplantine », *Cultures et sociétés*, n°2, 2007
- La Rochefoucauld, D. (de), *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, Paris, Garnier, 1961 [1665].

- Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte, 2005.
- Le Blanc, Benoît et Claverie, Bernard, « Entre sensation et cognition : l'illusion explicative », *Hermès*, vol.1, n°74, 2016.
- Le Breton, David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.
- , *La chair à vif. De la leçon d'anatomie à la greffe d'organes*, Paris, Métailié, 1993.
- , *Sociologie du risque*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.
- , *Les passions ordinaires. Anthropologie des émotions*, Paris, Armand Colin, 1998.
- , *L'interactionnisme symbolique*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.
- , *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié, 2006.
- , « Le cadavre ambigu. Approche anthropologique », *Etudes sur la mort*, n°129, 2006.
- , « Déclinaisons du cadavre : esquisse anthropologique », *Frontières*, vol.23, n°1, 2010.
- LeDoux, Joseph, *Le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2005 [1998].
- Lenoir, Frédéric, *Petit traité d'histoire des religions*, Paris, Plon, 2008.
- & de Tonnac, Jean-Philippe, *La mort. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004.
- Levi-Strauss, Claude, *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955.
- Lichtenberger, Yves, « Compétence, compétences », in Allouche, José, (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris, Vuibert, 2003.
- Livet, Pierre, « Des actions et des émotions aux phénomènes sociaux. Cognition et interprétation », *Intellectica*, n°26-27, 1998.
- , *Émotions et rationalité morale*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- et Thévenot, Laurent, « Modes d'action collective et construction éthique. Les émotions dans l'évaluation », dans Livet, Pierre et Dupuy, Jean-Pierre (dir.), *Les limites de la rationalité*, Paris, La découverte, 2003.
- Lorcy, Armelle, « 'Faire la joie' : Les enfants dans les rituels funéraires (Noirs du littoral équatorien) », *Anthropochildren*, n°2.
- Loriol, Marc et Weller, Jean-Marc, « La prescription des émotions pour les infirmières hospitalières et les volontaires de AIDES : contrôle de soi et juste distance au malade », *Self*, 2002.
- Loriol, Marc, « La construction sociale du stress. Entre objectivation, subjectivité et régulations collectives des difficultés au travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°10, 2010.

- , *La construction du social. Souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Rennes, Presses universitaires, 2012.
- (dir.), « Humour au travail », *Les mondes du travail*, n°13, 2013.
- , « L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter sur la gestion collective des émotions au travail. L'exemple de la coloration affective des situations chez les policiers et les diplomates », *Recherches qualitatives*, vol.39, n°2, 2020.
- Lutz, Catherine, « The Domain of Emotion Words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol. 9, n°1, 1982.
- Lyotard, Jean-François, *La phénoménologie*, Paris, presses universitaires de France, 1954.
- Malinowski, Bronislaw, *Les argonautes du pacifique occidental*, Paris, Gallimard, 1963 [1922].
- Marcel, Jean-Christophe, et Muchielli, Laurent, « Un fondement du lien social. La mémoire collective selon Maurice Halbwachs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.13, n°2, 1999.
- Martin, Olivier (dir.), « Le vécu et la perception du deuil et des obsèques », Credoc, novembre 1999.
- Martucelli, Danilo, « Les deux voies de la notion d'épreuve », *Sociologie*, 2015/1, vol.6.
- , « L'affectivité implicative et la vie en société », *Quaderni di Teoria Sociale*, 2016, n°1.
- Mauss, Marcel, « L'expression obligatoire des sentiments », *Journal de psychologie*, 1921.
- , « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 1924.
- , « Les techniques du corps », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1950 [1934].
- Mead, Margaret, *Moeurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon, 1969 [1935].
- Memmi, Dominique, « Le corps mort dans l'histoire des sensibilités », in Souffron Valérie (dir.), *Communications*, 2015/2, n°97.
- , *La seconde vie des bébés morts*, Paris, éd de l'EHESS, 2015.
- , Raveneau, Gilles et Taïeb, Emmanuel, *Le social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires, 2016.
- , Raveneau, Gilles, Taïeb, Emmanuel, « Le tournant émotionnel en sciences sociales », *L'Homme*, n°238, 2021.
- Ménenteau, Sandra., « Dans les coulisses de l'autopsie judiciaire. Cadres, contraintes et conditions de l'expertise cadavérique dans la France du 19ème siècle », Thèse d'histoire contemporaine, université de Poitiers, 2009.

- Merleau-Ponty, Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 2005 [1945].
- , *Causeries*, Paris, Seuil, 1948.
- Merton, Robert, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin, 1997 [1965].
- Meyer Michel, *Le philosophe et les passions*, Paris, Presses universitaires de France, 2007 [1991].
- , *Questionnement et historicité*, Paris, Presses universitaires de France, 2000.
- Michaud-Nérard, François, « Les morts ‘en mauvais état’ » dans Memmi, Dominique, Raveneau, Gilles et Taïeb, Emmanuel, *Le social à l’épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires, 2016
- Molinié, Magali, *Soigner les morts pour guérir les vivants*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2006.
- Monchâtre, Sylvie, « Management des compétences et construction des qualifications », *Bref*, Cereq, n°201, 2003.
- Montandon, Cléopâtre, « Processus de socialisation et vécu émotionnel des enfants », *Revue française de sociologie*, 1996.
- Morin, Edgar, *L’homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970, [1950].
- Nachi, Mohammed, *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Naïditch, Nicolas, « Qui donne son corps à la science ? Approche quantitative du don et de ses causes d’annulation », *Etudes sur la mort*, n°149, 2016.
- Noret, Joël, « Perdre un bébé. Une mort insoutenable ? Quelques remarques d’anthropologie comparative », *Etudes sur la mort*, n°136, 2010.
- Norman, Donald, « Les artefacts cognitifs », *Les objets dans l’action*, Raisons pratiques, n°4, 1993, p.15-34.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « Emique », *L’homme*, n°47, p.151-166, 1998.
- , « Le ‘je’ méthodologique. Implication et explication dans l’enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol.41, n°3, 2000.
- Ogien, Albert et Quéré, Louis, « Émotion », *Vocabulaire de la sociologie de l’action*, Paris, Ellipses, 2005.
- Ogien, Ruwen, « Sanctions diffuses. Sarcasmes, rires, mépris... », *Revue française de sociologie*, n°31, 1990.
- Paillet, Anne, *Sauver la vie, donner la mort*, Paris, La dispute, 2007.
- Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995.

- Paperman, Patricia, « L'absence d'émotion comme offense », dans Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995.
- , « Du physique au social : la question des émotions », *L'homme et la société*, n°116, 1995.
- , « Émotions privées, émotions publiques », *Multitudes*, 2013/1, n°52.
- , « Émotions et domination », dans Jeantet, Aurélie, Bercot, Régine, et Tcholakova, Albena, *Émotions, travail et sciences sociales*, Toulouse, Octarès, 2022.
- Park, Robert, « La ville comme laboratoire social » [1929] in Grafmeyer, Yves, et Joseph, Isaac, (dir.), *L'école de Chicago*, Paris, Aubier, 1990, p.167-176.
- Pastré, Pierre, Mayen, Patrick, Vergnaud, Gérard, « La didactique professionnelle », *Revue française de pédagogie*, n°154, 2016.
- Peretti-Wattel, Patrick, *La société du risque*, Paris, La découverte, 2010.
- Perreau, Laurent, « Attention et pertinence chez Alfred Schütz », *Alter*, n°18, 2010.
- Petit, Jean-Luc, « Le cerveau et les émotions », dans Breuvar, Jean-Marie (dir.), *Que cachent nos émotions ?* Paris, L'Harmattan, 2006.
- Pettonnet, Colette, « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, n°22, vol.4, 1982.
- Piaget, Jean, « Genèse et structure en psychologie de l'intelligence », dans *Six études de psychologie*, Paris, Denoël Gonthier, 1964.
- Policard, Florence, « Apprendre ensemble à travailler ensemble. L'interprofessionnalité en formation par la simulation au service du développement des compétences collaboratives », *Recherches en soins infirmiers*, vol.2, n°117, 2014.
- Pourette, Dolorès, « Pourquoi les migrants guadeloupéens veulent-ils être inhumés dans leur île ? », *Hommes et migrations*, 2002.
- Quéré, Louis, *La fabrique sociale des émotions*, Paris, Presses universitaires de France, 2021.
- et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020
- Ramognino, Nicole, « Interaction et espaces-temps sociaux », in Vion, Robert, *Modèles de l'interaction verbale*, Aix, Presses Universitaires de Provence, 1995.
- Reddy, William, « Émotions et histoire contemporaine : esquisse d'une chronologie », dans Ambroise-Rendu, Anne-Claude, Demartini Anne-Emmanuelle, Eck, Hélène, Edelman, Nicole (dir), *Émotions contemporaines (19^e-21^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2014.

- Rémy, Jean, « La vie quotidienne et les transactions sociales : perspectives micro ou macrosociologiques » dans Blanc, Maurice, *Pour une sociologie de la transaction sociale*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Riesman, David, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.
- Rimé, Bernard, *Le partage social des émotions*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- Rocheffort, Robert, « Les inquiétudes des Français », *Projet*, n°293.
- Rodrigue, Julie, « Au-delà de ce qui semble déterminé. Façonner les nouveau-nés inuit dans le Kivalliq contemporain », *Anthropologie et société*, vol.31, n°3, 2007.
- Rosanvallon Pierre, *Les épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*, Paris, Seuil, 2021.
- Roudaut, Karine, *Ceux qui restent. Une sociologie du deuil*, Rennes, Presses universitaires, 2012.
- Roux, Jacques, Charvolin, Florian, Dumain Aurélia, *Passions cognitives. L'objectivité à l'épreuve du sensible*, Paris, Archives contemporaines, 2018.
- Russell, James, « Culture and the Categorization of Emotions », *Psychological Bulletin*, vol. 110, n°3, 1991.
- Ruttiman, Michel et Vautrin, Denise, « Histoire de la simulation médicale militaire », *Médecine et armée*, vol.45, n°5, 2017.
- Salmon-Legagneur, Aurée, « En 2019, les jeunes adultes sont plus nombreux à préférer l'inhumation que leurs aînés », *Credoc*, n°307, 2019.
- Sansot, Pierre, *Les formes sensibles de la vie sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.
- Saraiva, Clara, « Le mort maquillé. *Funeral directors* américain et fossoyeurs portugais », *Terrain*, n°20, 1993.
- Sartre, Jean-Paul, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Le livre de poche, 2000 [1939].
- Sauvageot, Anne, *L'épreuve des sens. De l'action sociale à la réalité virtuelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- Scheff, Thomas, « Socialization of Emotions : Pride and shame as causal agents », dans Kemper, T., (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990
- Scherer, Klaus, et Rimé, Bernard, (dir), *Les émotions*, Genève, Delachaux et Niestlé, 2002 [1989].

- Seigneur, Etienne, Notredame, Charles-Edouard, « Souvenirs des leçons d'anatomie », *Etudes sur la mort*, 2016/1, n°149.
- Simmel, Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013 [1912].
- , « Essai sur la sociologie des sens », dans *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Paris, Payot, 2013 [1912].
- Soarès, Angelo, « Le prix d'un sourire. Travail, émotion et santé dans les services », dans Harrison, D., et Legendre, C., *Santé, sécurité et transformation du travail*, Québec, Presses universitaires, 2002.
- Sorin, Diane, *Des hommes qui veillent*, Documentaire, Diane Sorin et Les films d'ici, 2017.
- Souffron, Valérie, « Toutes émotions consumées ? Les 'conducteurs de four' dans les services funéraires : technologie et distance », *Communications*, 2011/2, n°89.
- Spoljar, Philippe, « Aspects du scientisme dans l'article 'émotion' de Paul Fraise », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°17, 2014.
- Stewart, Michael, « Mauvaises morts, prêtres impurs et pouvoirs récupérateur du chant. Les rituels mortuaires chez les Tsiganes de Hongrie », *Terrain*, 1993.
- Strauss, Anselm et Glaser, Barney, *Awareness of Dying*, Chicago, Aldine, 1965
- et al. "Sentimental work in the technologized hospital", *Sociology of Health and Illness*, vol.4, n°3, 1982.
- et Corbin, Juliet, « L'analyse de données selon la grounded theory. Procédure de codage et critères d'évaluation », dans Céfaï, Daniel, (textes réunis et présentés par), *L'enquête de terrain*, Paris, la Découverte, 2003.
- Steiner Philippe, « Les Fondations de James S. Coleman : une introduction », *Revue française de sociologie*, 2003/2.
- Sulzer, Emmanuel, « Objectiver les compétences d'interaction. Critique sociale du savoir-être », *Education permanente*, n°140, 1999.
- Surrallès Alexandre, *Au cœur du sens : perception, affectivité, action chez les Candoshi*, Paris, CNRS, 2003.
- Szulmajster-Celnikier, Anne, « L'expression de la peur à travers les langues », *La linguistique*, n°43, 2007/1.
- Tabois, Stéphanie et Beldjerd, Sofian (dir.), *Corps en société*, Poitiers, Maison des sciences de l'homme et de la société, 2006.
- Thoits, Peggy, « Emotional Deviance : Research Agendas », dans Kemper, Theodore, (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York, 1990.

- Thomas, Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.
- , *Rites de mort pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.
- , « Leçon pour l'occident : ritualité du chagrin et du deuil en Afrique noire », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n°10, 1988.
- Tocqueville (de), Alexis, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion, 1999 [1835].
- , *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, Flammarion, 1993 [1856].
- Toffin, Gérard, (dir.), « Unité de l'homme et diversité des cultures », Rapport de conjoncture de la section 38 du CNRS, 2004 [en ligne : <https://www.cnrs.fr/comitenational/doc/rapport/2004/rapport/sections/0823-0836-Chap38.pdf>]
- Traïni, Christophe (dir.), *Émotion, mobilisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- , « Des sentiments aux émotions et vice-versa », *Revue française de science politique*, 2010/2, vol.60.
- Trompette Pascale et Boissin, Olivier, « Entre les vivants et les morts, au royaume du marché funéraire », *Sociologie du Travail*, n°42, 3/2000.
- , *Les services funéraires. Du monopole public au marché concurrentiel*, Rapport final de la convention n°E322, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques, octobre 2002.
- Trompette, Pascale et Caroly, Sandrine, « La compétence de service comme compétence de coordination et de composition. Autour du conseiller funéraire », *Pistes*, n°8, 2006.
- Trompette, Pascale, *Le marché des défunts*, Paris, Presses de Sciences po, 2008.
- Truc, Gêrôme, *Sidérations, une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, 2016.
- « Tous concernés », dans Quéré, Louis et Kauffman, Laurence, (dir.), *Les émotions collectives*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2020
- Turner, Jonathan et Stets, Jan (dir.), *The Sociology of the Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Urbain, Jean-Didier, *L'archipel des morts. Cimetières et mémoires en Occident*, Paris, Payot et Rivages, [1989] 2005.
- Valade, Hélène (dir.) « Les choix funéraires des français », TNS Sofrès, 2003.
- Van Gennep, Arnold, *Les rites de passage*, Paris, ed. Emile Nourry, 1909.
- Vidal, Dominique, « Sentiments et moralité dans la relation d'enquête : un regard sur les femmes domestiques à Rio de Janeiro », in Caradec, Vincent & Martucelli, Danilo,

- Matériaux pour une sociologie de l'individu : perspectives et débats*, Lille, Presses Universitaires de Septentrion, 2002
- Watson, Rod, « Angoisse dans la 42^{ème} rue », in Paperman, Patricia et Ogien, Ruwen (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 1995, p.175-197
- Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Pocket, 1993 [1905]
- , *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 2002 [1919]
- , *Economie et société*, Paris, Pocket, 2003 [1921]
- Wharton, Amy et Erickson, Rebecca, « Managing emotions on the job and at home. Understanding the consequences of multiple emotional roles », *The Academy of Management review*, vol.18, n°3, 1993.
- Wright Mills, Charles, « Le marché de la personnalité » dans *Les cols blancs. Essai sur les classes moyennes américaines*, Paris, Maspero, 1966 [1951].
- , *L'imagination sociologique*, Paris, la Découverte, 1997 [1959].
- Wieworka, Michel, *Les sciences sociales en mutation*, Auxerre, Sciences Humaines, 2007.
- Williams, Patrick, *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1993.
- Winkin, Yves, « Croyance populaire et discours savant : langage du corps et communication non verbale », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 60/1, 1985.
- , *Erving Goffman : Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil, Minuit, 1988.
- Wolf, Judith, « Les émotions dans le travail mortuaire : obstacles ou privilèges ? », in *Face à face, regards sur la santé*, n°8 [en ligne].
- Wolton, Dominique, « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, 1992/1, n°10
- Wouters, Cas, « The Quest for new Rituals in Dying and Mourning », *Body and society*, 2002
- , « Comment les processus de civilisation se sont-ils prolongés. De la seconde à la troisième nature », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 106, avril-juin 2010.
- Zarifian, Philippe, « Sur la notion de compétence », *Gérer et comprendre. Annales des mines*, 2000.
- Zwarterook, Irénée, (collectif), « Les risques et pollutions industriels sur le territoire dunkerquois : des perceptions à la concertation », *Cahiers de la sécurité industrielle*, n°7, 2010

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers David Le Breton, qui m'a fait l'honneur d'accepter d'encadrer ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches, et dont les travaux ont abondamment nourri ma réflexion.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, Marc-Antoine Berthod, Pascal Dibie, Stéphane Héas, Marc Loriol, Anne Monjaret et Anne Raulin, pour leur examen de ce travail et la confiance qu'ils m'accordent en participant à ce jury.

Je ressens une sincère reconnaissance envers les enseignants et collègues qui ont participé à la formation de mon travail sociologique. S'il est impossible de les nommer tous, j'ai ici une pensée particulière pour mes enseignants des universités de Poitiers et de Toulouse, pour Annie Guédez et Anne Sauvageot, qui ont encadré mes premiers travaux, et pour Christophe Gibout et le collectif Irénée Zwarterook pour tout ce qu'ils m'ont apporté lors de mon post-doctorat à Dunkerque. Je remercie également mes collègues du département de sociologie de l'université Paris-Nanterre et du laboratoire Sophiapol, notamment Philippe Combessie, Valérie Boussard, Sylvie Pédron-Colombani, Carole Brugeilles, Stéphane Dufoix et Pascal Vallet, pour la qualité de nos échanges professionnels et pour leur soutien et leurs encouragements au sujet de cette HDR. Que Catherine Le Grand-Séville, pour notre étude sur le don du corps à la science, et les éditions Anne-Marie Métailié, pour la publication de mes ouvrages, soient également chaleureusement remerciées. Mes recherches de terrain n'auraient pas été possibles sans le concours de toutes les personnes qui ont accepté mes observations ou de répondre à mes questions : merci. Enfin, je n'oublie pas ce que je dois à mes proches, famille et amis, et en particulier à Mattéo, Tom et Vanessa.

Résumé

Ce mémoire original de synthèse s'intéresse à l'étude des émotions en sciences sociales. Il défend l'intérêt de prendre pour objet les émotions d'un point de vue sociologique et de les intégrer dans l'explication du social. Il prend appui de manière réflexive et transversale sur quatre recherches empiriques portant sur le travail des pompes funèbres et les rites funéraires, la perception et la gestion des risques industriels, le don du corps à la science, et l'apprentissage par simulation du travail soignant. Le premier chapitre examine les cadres théoriques sociologiques portant sur les émotions et leurs compatibilités épistémologiques afin de situer les enjeux de ce champ de recherches et articuler les niveaux micro et macrosociologiques. Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie et aux incidences des points de vue analysés et des techniques de constitution et d'analyse des matériaux sur la construction de l'objet et les pistes explicatives proposées. Le troisième chapitre porte sur l'analyse des émotions dans les actions et interactions sociales sur les terrains investigués, au regard des normes et des valeurs qui organisent le « travail des émotions » (leurs effets, ce qu'elles font faire ou penser) et le « travail sur les émotions » (ce qui est fait pour les maîtriser, les mettre en forme ou les faire valoir). Enfin, le quatrième chapitre problématise la connaissance des émotions, ordinaire ou sociologique, au niveau macrosociologique, dans le cadre d'enjeux socioprofessionnels (de reconnaissance des pénibilités et des compétences, de santé, de construction de sens et de formation, d'intéressement économique et d'acceptabilité sociale) et plus largement de logiques historiques, culturelles, économiques et politiques propres aux secteurs d'activité étudiés.

Abstract :

This original summary thesis focuses on the study of emotions in the social sciences. He defends the interest of taking emotions as a subject from a sociological point of view and integrating them into the explanation of the social. It draws on a reflexive and transversal way from four empirical studies relating to the work of funeral directors and funeral rites, the perception and management of industrial risks, the donation of the body to science, and simulation-based learning of medical and paramedical work. The first chapter examines the sociological theoretical frameworks relating to emotions and their epistemological compatibilities in order to situate the challenges of this field of research and articulate the micro and macrosociological levels. The second chapter is devoted to the methodology and the impact of the points of view analyzed and the techniques of constitution and analysis of the materials on the construction of the object and the explanatory tracks proposed. The third chapter focuses on the analysis of emotions in actions and social interactions on the fields investigated, with regard to the norms and values that organize the "work of emotions" (their effects, what they make people do or think) and "work on the emotions" (what is done to control them, shape them or promote them). Finally, the fourth chapter problematizes the ordinary or sociological knowledge of emotions at the macrosociological level in the context of socio-professional issues (recognition of hardship and skills, health, construction of meaning and training, economic profit-sharing and social acceptability) and more broadly of historical, cultural, economic and political logic specific to the sectors of activity studied.